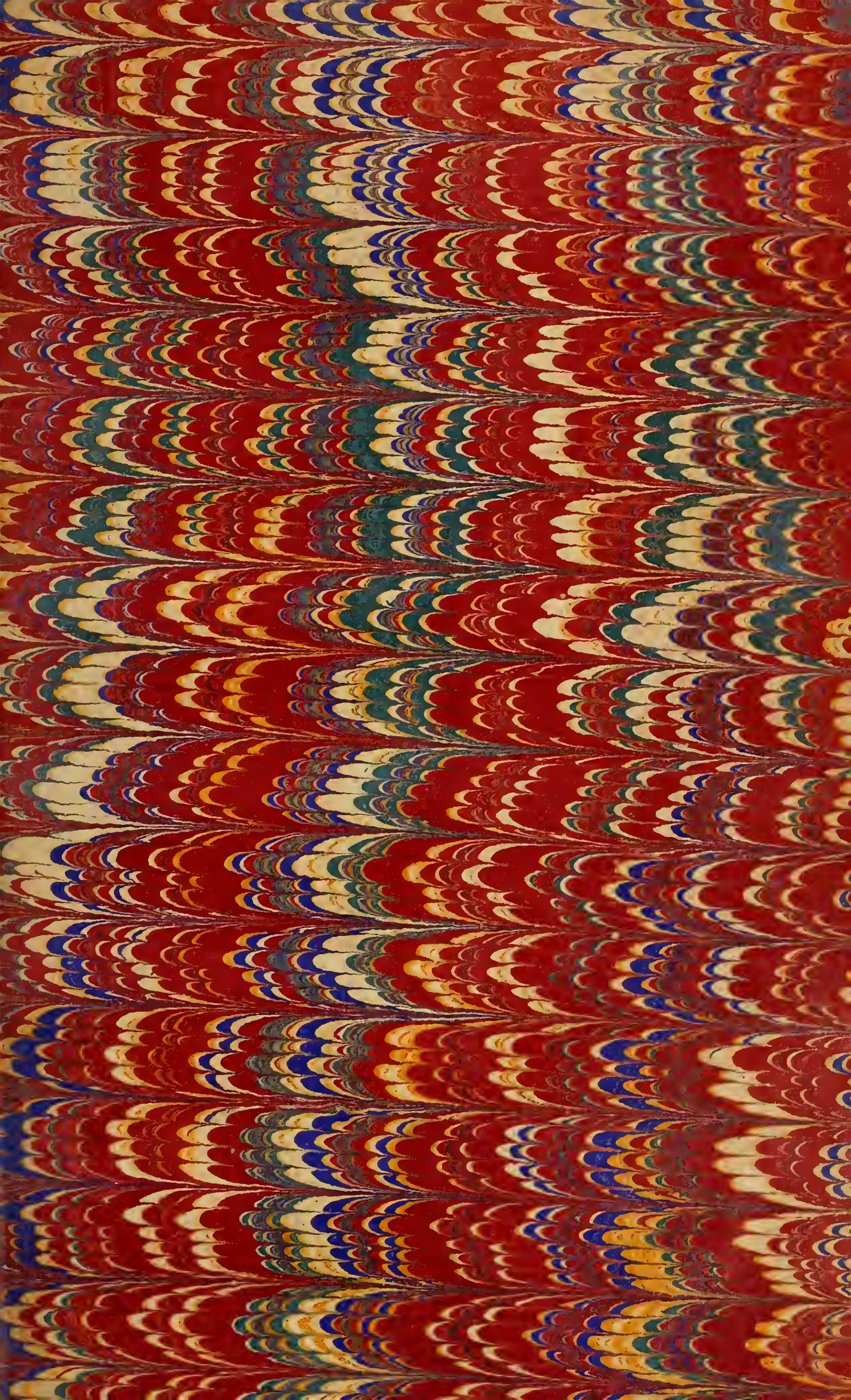

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01994761 3






LIBRARY



LA VIE CHRÉTIENNE

OU

la vie divine dans l'homme

LA

VIE CHRÉTIENNE

OU

la vie divine dans l'homme

PAR

Monseigneur TURINAZ

ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL

A. J. Simard
7.4.02

NANCY
ÉTIENNE DRIOTON
ÉDITEUR
12, Faubourg Stanislas, 12

PARIS
A. ROGER & F. CHERNOVIZ
ÉDITEURS
7, Rue des Grands-Augustins, 7

1898


ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY

PRÉFACE

J'ai traité, dans cet ouvrage, le sujet si important, si élevé et si pratique de la *vie chrétienne*. Je l'ai étudié. non pas à quelques points de vue secondaires qui peuvent prêter à de pieuses considérations, mais, autant que cela m'a été possible, en lui-même, dans ce qu'il a de plus profond et de plus essentiel, et à la lumière de la théologie.

Cette théologie, je l'ai puisée dans la parole inspirée de Dieu, dans les enseignements de l'Église, dans les écrits des Pères et des grands théologiens, et surtout dans la doctrine du plus grand de tous, saint Thomas d'Aquin.

Je n'ai pas omis cependant de considérer ce sujet dans ses relations avec les erreurs et les besoins, les périls et les problèmes de notre temps, et j'ai invoqué souvent le témoignage d'écrivains contemporains et des adversaires de notre foi.

Dans ce premier volume, j'ai traité de la *vie chrétienne* en elle-même ; dans un autre volume, si Dieu le permet, je traiterai des *vertus chrétiennes*.

Cet ouvrage est d'abord un *exposé* de la doctrine catholique sur la notion et la nécessité de la vie chré-

1

tienne, sur son caractère surnaturel ou divin, sur la loi de la vie chrétienne, sur ses progrès et sa perfection, et enfin sur la vie éternelle qui en est la consommation et le couronnement. C'est l'exposé d'un ensemble des vérités fondamentales de la foi et des préceptes chrétiens.

La table analytique qui résume cet ouvrage indique en détail toutes les questions qu'embrassent ses différents titres, le nombre et la haute importance de ces questions.

Cet exposé est constamment appuyé sur des preuves de la plus sérieuse valeur.

Cet ouvrage peut aussi être considéré comme un *traité d'apologétique* ou de démonstration de la divinité de la religion chrétienne. Il atteint d'abord ce but par le seul exposé de cet ensemble de doctrines ; car l'opposition d'un très grand nombre d'hommes aux doctrines catholiques vient de ce qu'elles sont ignorées ou complètement défigurées. Exposer ces doctrines dans toute leur exactitude et avec toute la clarté possible dans leur beauté et leur harmonie est, par conséquent, un moyen puissant de démonstration.

Mais j'ai tenu à faire ressortir directement et expressément des principaux groupes de doctrines une démonstration de la divinité de la religion catholique. Ainsi le premier chapitre a pour conclusion la nécessité de la vie chrétienne, c'est-à-dire la nécessité de la religion chrétienne considérée dans la pratique. Le chapitre second est consacré tout entier à établir la vérité de la foi catholique sur l'ordre surnaturel, base première et essentielle de toute religion révélée, et à établir la notion exacte de l'ordre surnaturel, sa possibilité, ses raisons de convenance, son existence, sa fin, son

étendue et sa beauté. Le chapitre troisième a pour but la divinité de la loi de la vie chrétienne ou de la morale chrétienne, et établit ainsi la divinité du christianisme. A la fin du dernier chapitre, je prouve que la doctrine catholique sur le progrès et la perfection de la vie chrétienne et sur les récompenses éternelles ou la vie future est incontestablement supérieure à toutes les doctrines humaines, à toutes les philosophies de notre temps, et je conclus que cette doctrine est divine.

Enfin, après avoir établi, dans les trois premiers chapitres, les bases essentielles de la *théologie ascétique*, je traite, dans les deux chapitres suivants, des questions qui appartiennent essentiellement à cette théologie : l'obligation de réaliser le progrès de la vie chrétienne, la notion de ce progrès qui est le progrès de la grâce sanctifiante et des vertus chrétiennes, les moyens de réaliser ce progrès, le mérite de nos actions, ses causes, son objet, ses conditions, etc..., la perfection, son obligation, sa notion, l'accomplissement de la volonté de Dieu, les devoirs d'état, la sanctification des actions ordinaires, les relations que nos actions doivent avoir avec Dieu par nos intentions, les fausses notions de la perfection, etc. Toutes ces questions relèvent évidemment de la théologie ascétique qui « expose les principes et formule les règles de la perfection chrétienne ».

Si je ne me trompe, cet ouvrage peut être utile aux prêtres qui sont chargés de l'instruction religieuse à tous les degrés et sous toutes les formes, et de la direction des âmes. Il peut être utile aux chrétiens de toutes les conditions qui veulent acquérir une foi éclairée et vaillante, aux personnes consacrées à Dieu

dans la vie religieuse et aux personnes pieuses qui vivent dans le monde.

Un grand nombre de points de doctrine que je me suis efforcé de mettre en lumière sont trop peu connus ou mal connus. Ils sont rarement traités du haut de la chaire, dans les cours d'instruction religieuse, les catéchismes de persévérance et les livres de piété, ou ils le sont comme en passant, en termes vagues et obscurs qui ne peuvent ni éclairer, ni fortifier la foi, ni diriger la vie.

Que les titres des sujets traités dans cet ouvrage n'effrayent personne ! Je me suis efforcé de mettre ces sujets à la portée de tous en leur donnant cependant toute leur valeur théologique. Je démontre, en particulier dans le paragraphe premier du second chapitre, que la vraie doctrine catholique sur le surnaturel est absolument nécessaire pour éviter les plus graves erreurs dogmatiques et pratiques, pour que les formules les plus communes de la foi soient comprises, et je démontre que cette connaissance est possible pour le grand nombre des fidèles.

CHAPITRE PREMIER

La Notion de la Vie chrétienne.

I

CE QU'EST LA VIE. — DIFFÉRENTES VIES. — L'IMPORTANCE DE LA QUESTION DE LA VIE.

D'après la philosophie la plus haute, la simple raison et le langage vulgaire, vivre, c'est se mouvoir par soi-même. « Ceux-là sont vivants, dit saint Thomas d'Aquin, qui se meuvent, quel que soit d'ailleurs le genre de leur mouvement. » Et encore : « On appelle œuvres de la vie, dit le saint Docteur, les œuvres dont les principes sont dans ceux qui les produisent, en sorte qu'ils se portent d'eux-mêmes à ces opérations » (1). La vie est donc, dans son acception la plus générale, le principe intérieur et spontané du mouvement, de l'activité, ou bien encore la faculté qu'a un être de se mouvoir et d'agir par lui-même.

Dieu est la source de toute vie. « En lui, dit saint Paul, nous avons la vie, le mouvement et l'être » (2). Il est, en

(1) Summ. theol., 1a 2e, q. 18, art. II.
(2) Act., XVII, 28.

effet, l'être par essence, l'être sans mélange, parfait, éternel, infini, et, en conséquence, parfaitement et infiniment actif. Il est l'idéal et le principe de toute existence, de toute perfection. Toute vie n'est qu'une goutte d'eau tombée de l'océan infini de sa vie, une étincelle partie de ce foyer qui anime et vivifie toutes choses. « Dieu, dit saint Anselme, est la suprême essence, la vie suprême, la suprême raison, la suprême justice, la suprême sagesse, la souveraine vérité, la souveraine bonté, la grandeur, la beauté, la félicité, la puissance et l'unité parfaites » (1). « Dieu, dit saint Jean Damascène, est l'être éternel, immense, sans limites, tout-puissant, immuable et invisible, source de toute bonté et de toute justice, lumière intellectuelle et inaccessible, créateur et conservateur de tous les êtres, dominant toutes les substances ; il est la lumière même, la bonté et la vie par essence. Il est la source de l'être pour tout ce qui existe, la source de vie pour tout ce qui possède une énergie vitale, le principe de la raison chez tous les êtres raisonnables. Il est l'océan sans limites où la vie se joue dans la plénitude de l'être et l'immensité de l'étendue, mer sans rivage qui seule se contient elle-même » (2).

Mais Dieu n'a pas communiqué la vie à tous les êtres, et ceux auxquels il l'a accordée l'ont reçue à différents degrés et sous des formes diverses. Le minéral, la pierre, le rocher ne sont pas vivants, mais la plante vit, elle se nourrit, elle grandit, elle se multiplie. Les animaux ont une vie supérieure à celle de la plante ;

(1) S. Anselme : *Monologium*, c. 16.
(2) De fide orthodoxa, l. I, c. 8.

ils ont une activité plus complète, plus puissante et qui les met en relation avec un plus grand nombre d'êtres. L'insecte imperceptible possède le mouvement et l'activité, le cheval s'élance et dévore l'espace, le lion bondit, l'aigle fend les airs. Aux fonctions de la vie des plantes ils unissent la vie sensitive, ils perçoivent certains phénomènes qui les entourent, en conservent les images, saisissent par une appréciation instinctive certains rapports entre les choses, conservent comme le souvenir de leurs appréciations passées, jouissent et souffrent. Ils se meuvent et agissent pour se procurer des jouissances ou éviter des souffrances corporelles. Ils ont la vie sensitive ou animale.

Plus haut encore, l'homme réunit à la double vie de la plante et de l'animal la vie de l'intelligence et de la raison ; il connaît et il veut ; son esprit recherche la lumière et se meut dans la vérité ; sa volonté se meut dans le bien ; il est capable de devoir et de vertu. Il est le concert harmonieux de ces trois vies, il est tout à la fois la plante qui végète, l'animal qui sent, et un corps animé par une âme intelligente, libre et immortelle.

D'après l'enseignement catholique, l'âme est dans l'homme le principe unique de ces trois vies (1). « Dieu, dit le Livre de la Genèse, forma l'homme du limon de la terre, il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme eut une âme vivante : *Et factus est homo in animam viventem* » (2).

Le Créateur, par l'acte même de la création, a donné à l'homme la vie qui appartient à la nature humaine,

(1) Concile général de Vienne. — 4e Concile général de Latran. — Lettres de Pie IX à l'Archevêque de Cologne.

(2) Gen., II, 7.

les facultés et les moyens qui dépendent de cette nature, et il lui a assigné une fin. Cette fin est Dieu lui-même, connu, aimé, possédé par ces facultés et ces moyens et capable de satisfaire les aspirations et les désirs naturels de l'homme.

Mais Dieu a élevé l'homme à un ordre supérieur. Il lui a communiqué la nature et la vie divines ; il l'a destiné à voir son Dieu face à face et tel qu'il est en lui-même ; il l'a éclairé des lumières de la révélation, dirigé et fortifié par des secours divins pour atteindre cette fin suprême. Il l'a enrichi d'habitudes qui sont comme les puissances et les facultés de la nature divine ainsi communiquée.

Cette seconde vie ne détruit point la première ; elle est dans l'homme la vie de l'être parfait et infini, elle est par conséquent infiniment supérieure aux exigences et aux forces de la nature humaine et de toute nature créée et possible. C'est la vie chrétienne. Par elle le chrétien vit en Jésus-Christ et Jésus Christ vit dans le chrétien [1]; en d'autres termes, la vie chrétienne est la vie divine de Jésus-Christ communiquée à l'homme.

La question de la vie, du but qu'elle doit atteindre, de la loi qui doit la diriger, des devoirs qu'elle impose, résume en quelque sorte toutes les autres questions; elle est la question suprême et décisive. La plante s'élève, donne sa fleur et ses fruits, puis se flétrit, tombe et disparaît ; l'animal sans raison va guidé par l'instinct, aveuglément et sans appréhension, dans la voie que la Providence lui a tracée, et il périt tout entier. Mais l'homme, fait à l'image du Créateur, portant dans son esprit des clartés qui sont des rayons de la pensée divine,

dans son cœur des désirs qui appellent l'infini, l'homme qui dirige librement ses actes, doit aussi diriger sa vie vers un but suprême. Le problème de sa vie est essentiellement le problème de ses destinées.

En vain, la légèreté, l'indifférence, les plaisirs et les fêtes du monde, la sollicitude des intérêts matériels, les rêves de l'orgueil, les luttes de l'ambition, la domination des passions écartent ces redoutables problèmes; la raison, le bon sens, la voix de la conscience les ramènent toujours. Les déceptions cruelles, les revers de la fortune, les étreintes de la maladie, la douloureuse expérience des hommes et des choses, la vanité de tout ce qui se passe imposent ces problèmes aux âmes les plus distraites et les plus obstinées. La vie est un mouvement : où va-t-il ? Va-t-il à une vie supérieure, heureuse, éternelle ? Descend-il vers la mort, la destruction et le néant ? La vie est une force, un don de Dieu, un trésor : que faut-il en faire ? Elle est un ensemble de pensées, de sentiments, d'actions, de travaux, d'efforts, de douleurs presque incessantes, de joies passagères et imparfaites : qu'est-ce que tout cela ? Pourquoi cette course si rapide et si attristée ? Qu'est-ce que vingt ans, cinquante ans, quatre vingts ans, quand nous regardons derrière nous, et que nous reprenons par la pensée les chemins où presque chaque jour nous avons laissé quelques-uns de ceux que nous avons aimés ? « La vie de l'homme, disait Job, est un combat sans repos et nos jours sont semblables à ceux du mercenaire » ; et « elle n'est qu'un souffle qui passe » (1). « Elle est, dit l'apôtre saint Jacques, une fumée que le moindre vent

(1) Job, VII, 1, 7.

dissipe et dont bientôt il ne reste aucune trace : *Quæ est enim vita vestra ? vapor est ad modicum parens et deinceps exterminabitur* » (1).

Une fois encore, sommes-nous emportés dans l'ombre et le mystère vers la destruction et le néant par une force aveugle et fatale, comme le voyageur emporté dans la nuit par la puissance de la vapeur dans un convoi sans direction et qui va se briser au fond de l'abîme ? ou bien pouvons-nous et devons-nous diriger notre course ? Quelle est notre destinée suprême et la voie qui y conduit, en un mot que doit être notre vie ?

Aussi, la question de la vie est la question fondamentale, essentielle de toutes les religions et, depuis l'origine du monde, il n'en est aucune qui n'ait eu pour but de la résoudre. Comment, en effet, la religion pourrait elle répondre aux exigences de la raison et du cœur de l'homme, comment pourrait-elle relier, selon l'étymologie de son nom, unir l'homme à Dieu par les liens des croyances et des préceptes, sans affirmer que Dieu est le principe premier et le terme suprême de l'homme et sans conduire l'homme à cette destinée ? La religion est tout à la fois une institution divine et humaine. Par la religion, Dieu, créateur, bienfaiteur et père, se penche vers l'homme, lui tend la main pour le soutenir, le guider et l'élever jusqu'à lui. L'homme met dans la religion son intelligence inquiète, avide de vérités, et son cœur plus inquiet et plus avide encore ; Dieu y met ses lumières, ses secours et ses bienfaits sans nombre.

(1) Jac., IV, 15.

Mais, pourquoi cette alliance, pourquoi ces dogmes et ces préceptes, sinon pour éclairer et diriger la vie, sinon pour conduire l'homme au repos, à la récompense dans la lumière et dans le bonheur ? D'où il résulte évidemment que la question religieuse est avant tout la question de la vie humaine. Écartez, en effet, de toutes les religions, les superstitions et les erreurs qui sont l'œuvre de la faiblesse humaine et vous verrez que toutes sont, en réalité, la solution dogmatique et pratique du problème de la vie humaine.

La religion chrétienne doit résoudre, avec une supériorité manifeste, cette question décisive. Sa perfection exige qu'elle saisisse l'homme tout entier, qu'elle pénètre toutes ses facultés, toute son âme, qu'elle dirige tous ses actes, ses moindres pensées, et même les battements les plus intimes de son cœur, et qu'elle conduise l'homme jusqu'à Dieu.

La religion chrétienne comprend dans ses dogmes et ses préceptes, dans ses secours si nombreux et si puissants, l'origine, le développement, la perfection de la vie chrétienne. Vivre chrétiennement, c'est accomplir fidèlement tous les devoirs de la religion chrétienne.

Mais, nous l'avons déjà fait remarquer, la vie chrétienne est la vie surnaturelle et divine, et, par conséquent, l'importance de la question de la vie chrétienne est l'importance même de la question du surnaturel. La notion du surnaturel, nous le démontrerons plus tard, sa possibilité, son existence, constituent une des questions capitales de notre temps et de tous les temps.

Elle touche aux plus graves erreurs du passé comme aux luttes doctrinales les plus ardentes de notre siècle ;

elle appartient essentiellement à la démonstration de la divinité de notre foi (1).

II

CE QU'EST LA VIE CHRÉTIENNE.

Nos saintes Écritures, la doctrine de l'Église, la tradition de tous les siècles fidèles, le concert unanime des Pères, des Docteurs et des Saints affirment que la vie chrétienne est la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ pénétrant l'âme, le cœur, la vie tout entière du chrétien. « Je suis la voie, la vérité et la vie » (2), a dit l'adorable Maître ; « je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (3), « comme le Père a la vie en lui, ainsi le Fils a la vie en lui » (4).

Le nom, le titre de chrétien, résume ces enseignements, et il est à lui seul une manifestation de la vie chrétienne. « Hébreu, quant à l'idée du Messie qu'il exprime, grec quant à son essence, et latin quant à sa terminaison, dit un savant historien des origines chrétiennes, ce nom rappelle, par cette triple relation, l'inscription placée sur la tête du Crucifié, qui eut, elle aussi, l'heureuse fortune de publier glorieusement dans les

(1) Tout ce que nous dirons bientôt de la nécessité et de la puissance de la vie chrétienne démontre encore l'importance suprême de cette question.

(2) Joann., XIV, 6.

(3) *Ibid.*, X, 10.

(4) *Ibid.*, V, 26.

trois langues du monde civilisé, ce que les ennemis avaient voulu y écrire par dérision. *Nomen et omen* : L'inscription et le nom furent une prophétie. De même que selon celle-là, tout imaginée qu'elle fût par le scepticisme moqueur d'un Romain, Jésus a été réellement roi du monde, ainsi, selon celui-ci, d'origine peut être non moins suspecte, les chrétiens sont devenus l'illustre famille, la vivante ressemblance, l'expansion indéfinie du Christ à travers les âges : *Christianus alter Christus.* Quiconque a voulu le porter dignement a dû commencer par plier son intelligence dans la foi, sa volonté dans l'obéissance, son cœur dans l'amour, faire de la pensée du Christ sa propre pensée, de sa loi sa propre loi, de ses vertus ses propres vertus, quoi qu'il en coûtât à sa mauvaise nature, et, meurtri, brisé, transformé par les violences qu'il s'était imposées, il a poussé enfin le cri de triomphe : « *Je suis chrétien ! Christianus sum !* » Quand on peut dire ce mot avec la certitude qu'il répond en nous à une réalité sublime, le reste n'importe guère ; car, aux yeux de la véritable sagesse, toute grandeur, toute joie, toute espérance sont dans cette conviction intime qu'on est devenu comme la représentation vivante et une sorte de personnification authentique de Jésus-Christ. Il était admirable de fierté et de foi saintement inspirées, ce vaillant martyr de Lyon qui, à toutes les questions des persécuteurs sur son nom, sa patrie, sa famille, répondait invariablement ; « *Christianus sum !* » (1).

Dans toute action, tout mouvement et par conséquent toute vie, c'est le terme, le but, qu'il importe tout d'abord

(1) Le Camus : *L'Œuvre des Apôtres*, ch. XII, p. 352.

de connaître, car les facultés, les forces, les moyens, la direction et les actes doivent être proportionnés à cette fin.

Notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, substantiellement égal à son Père, est le but, la fin de la vie chrétienne. « En lui, dit saint Paul, sont tous les trésors cachés de la sagesse et de la science ; en lui, habite la plénitude de la divinité » (1). Entendez la sublime doctrine de l'Apôtre : « Le Christ est l'image de Dieu invisible, premier né de toute créature ; car tout a été créé par lui dans le ciel et sur la terre ; les choses visibles et invisibles, les Trônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances, tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant toutes choses et toutes choses subsistent en lui. Il a en tout la primauté, et il a tout pacifié par son sang, ce qui est sur la terre et ce qui est dans le ciel » (2).

En présence de cette puissance et de cette gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ, le grand Apôtre s'émeut : « Je prie Dieu, s'écrie-t-il, et je lui demande de vous donner l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître, les yeux illuminés du cœur : *illuminatos oculos cordis,* afin que vous sachiez bien quelle est la grandeur suprême de la puissance de notre Dieu, qui, après avoir ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel, par-dessus les Principautés et les Puissances, les Vertus, les Dominations, les Trônes, par-dessus tout ce qui a un nom, je ne dis pas dans ce siècle, mais dans les siècles à venir, car il a tout mis sous ses pieds » (3) et il a voulu que « tout

(1) Coloss., II, 3 et 9.
(2) *Ibid.*, I, 15-21.
(3) Ephes., I, 16 à 23.

genou fléchisse en son nom au ciel, sur la terre et dans les enfers » (1).

C'est donc vers Notre Seigneur Jésus-Christ, récompense de nos vertus et de nos mérites, que doit être dirigée la vie chrétienne. Quand les ombres de la foi disparaîtront, quand nous verrons Dieu, non plus dans le miroir imparfait et troublé des créatures, mais dans le face à face de l'éternité, « Jésus-Christ nous apparaîtra, nous serons semblables à lui et nous le verrons tel qu'il est » (2).

Ceux qui sont ressuscités avec le Rédempteur doivent, par tous les élans de leur cœur, tendre vers les hauteurs où le Fils de Dieu est debout, à la droite de son Père. Ils ne doivent apprécier et désirer que ces joies célestes, ces destinées immortelles, cette gloire divine et mépriser tout ce qui est de la terre et du temps : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite ubi Christus est in dextera Dei sedens, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram* (3).

Cette vie du ciel auprès de Jésus-Christ, épanouissement et couronnement de la vie chrétienne, est le prix de la Rédemption, le prix du sang versé sur la croix et tous les jours sur nos autels ; c'est au ciel que le Fils de Dieu est allé « nous préparer une place » (4), et lui-même il nous y conduit. « Mon Père, disait l'adorable Maître, je veux que ceux que vous m'avez donnés soient avec moi où je serai, afin qu'ils voient la gloire qui me vient de vous » (5).

(1) Philipp., II, 10.
(2) Coloss., III, 4.
(3) *Ibid.*, III, 1.
(4) Joann., XIV, 2.
(5) *Ibid.*, XVII, 24.

« Ceux-là seront bien heureux qui ont été appelés aux noces de l'Agneau divin » (1). « Le fleuve de la vie resplendissant comme le cristal sous les splendeurs de la cité des Saints jaillira éternellement du trône de Dieu et de l'Agneau » (2). Les chrétiens vainqueurs et triomphants « seront enivrés au torrent de la félicité divine » (3), « rassasiés dans les apparitions de la gloire de leur Maître et de leur Dieu » (4). « Ils suivront l'Agneau partout où il ira » (5) dans cette vie du ciel qui est « une ascension éternelle de clarté en clarté » (6).

Voilà où va la vie chrétienne. Aucune philosophie, aucune religion n'a ouvert devant l'humanité de tels horizons ; aucune ne répond ainsi aux plus nobles aspirations de l'intelligence et du cœur de l'homme, à son désir insatiable ici-bas de grandeur, de gloire et d'immortalité.

De tout ce qui vient d'être dit, nous pouvons conclure que Jésus-Christ n'est pas seulement la fin suprême et la récompense éternelle de la vie chrétienne, mais qu'il est la force qui la dirige, la soutient et la conduit à son terme. La vie chrétienne dirigée vers Jésus-Christ est aussi la vie par Jésus-Christ. Mais il faut mettre dans la plus vive lumière cette doctrine d'une si haute importance.

(1) Apoc., XIX, 9.
(2) *Ibid.*, XXII, 1.
(3) Ps., XXXV, 9.
(4) *Ibid.*, XVI, 15.
(5) Apoc., XIV, 4.
(6) II Cor., III, 18.

« Il n'y a pour tous les hommes qu'un Médiateur » (1). « Il n'y a qu'une porte pour entrer dans la bergerie céleste » (2), « une voie pour arriver au Père » (3), « un sacrement pour le connaître » (4), c'est Jésus-Christ.

La vie chrétienne est la vie de l'intelligence par la doctrine de Jésus-Christ. « Dans le Fils de Dieu est la vie et la vie est la lumière des hommes » (5). « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu » (6). Jésus-Christ est le Maître adorable, unique ; « il est la voie, la vérité et la vie » (7). « Celui qui le suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie : *lumen vitæ* » (8). « Les paroles que je vous ai dites, affirmait le divin Sauveur, sont esprit et vie » (9).

Cette doctrine et la foi dont elle est la source doivent pénétrer si profondément toute la vie du chrétien que « le juste vit de la foi » (10) et que saint Paul disait : « Je vis dans la foi du Fils de Dieu » (11).

Cette doctrine vient du principe de toute vérité. « Moi, qui suis le principe, disait le Sauveur, je vous parle : *Ego principium qui et loquor vobis* » (12). Il l'apporte du

(1) I. Tim., II, 5.
(2) Joann., X, 9.
(3) *Ibid.*, XIV, 6.
(4) Matth., XI, 27.
(5) Joann., I, 4.
(6) Matth., IV, 4.
(7) Joann., XIV, 6.
(8) *Ibid.*, VIII, 12.
(9) *Ibid.*, VI, 64.
(10) Rom., I, 17.
(11) Gal., II, 20.
(12) Joann., VIII, 25.

ciel, des régions supérieures à toute sagesse humaine, à toute pensée de la terre, du sein de Dieu, son Père, et il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu dans les profondeurs de la nature divine (1).

La doctrine de Jésus-Christ est, en effet, le principe d'une morale nouvelle et par conséquent le principe d'une vie élevée, transformée et transfigurée dans le bien. Elle enseigne toutes les vertus, elle flétrit tous les vices ; elle proclame la grandeur, la gloire, la félicité de la pauvreté, de la douceur, de la miséricorde, de la justice, de la douleur, de la persécution (2). L'humilité, la prudence, la force, la mortification, le détachement, la charité poussée jusqu'à l'immolation, voilà les vertus qu'enseigne le divin Maître et que ses disciples doivent pratiquer. Cette doctrine s'adresse à tous les hommes, mais elle se révèle bien plus encore « aux petits et aux simples qu'aux savants et aux sages » (3). Elle a brisé toutes les chaînes, renversé toutes les barrières, vaincu toute force brutale, confondu toutes les doctrines humaines.

Par elle, Dieu a donné à son peuple la science du salut dans les effusions de sa miséricorde, car il s'est levé dans les hauteurs du ciel comme le soleil de justice et de vérité, pour illuminer des clartés de la vie ceux qui étaient dans les ténèbres et assis dans les ombres de la mort (4). Confiée à la sainte Église, cette doctrine guidera et animera jusqu'à la fin des temps les sociétés chrétiennes.

(1) Joann., III, 31-32.
(2) Matth., V, 1-13.
(3) Luc., X, 21.
(4) *Ibid.*, I, 72 79.

Abandonner cette doctrine, sortir de cette voie, renoncer à cette vie, c'est faire la nuit dans les intelligences, c'est marcher sans lueur et sans guide dans les chemins qui conduisent à l'erreur, à la négation et à la mort.

Mais la vie de l'homme n'est pas seulement dans son intelligence, elle est plus encore dans son cœur. Comment réformer et transformer la vie sans réformer et transformer la volonté et l'amour, sans mettre à la place de l'amour humain, toujours aveugle quand il n'est pas coupable et criminel, la charité divine ? La volonté est la force qui produit les actes ; c'est en elle surtout que réside la vertu. Elle doit être guidée par l'intelligence, mais elle est l'impulsion, la force motrice de la vie tout entière. La philosophie et la science affirment que le cœur qui bat dans nos poitrines est « le premier vivant et le dernier mourant » (1), qu'il est le principe de la vie physique parce qu'il répand dans tout l'organisme avec le sang la chaleur et la vie (2).

Il en est de même, au point de vue moral, de la volonté et de l'amour. « Garde ton cœur avec tout le soin dont tu es capable, a dit l'Esprit-Saint, car c'est de lui que procède la vie » (3). L'homme qui est bon, a dit l'adorable Maître, tire le bien du bon trésor de son cœur et l'homme mauvais tire du mauvais trésor de son cœur tous les maux » (4).

Aussi toute la loi de la vie chrétienne se résume dans l'amour de Dieu et du prochain : « Tu aimeras le Sei-

(1) *Primum vivens, ultimum moriens.* (Aristote : *De generatione animalium*, l. II, c. VI.)

(2) Claude Bernard : *Leçons du Collège de France,* tome VII, p. 83.

(3) Prov., II, 23.

(4) Luc., VI, 45.

gneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces. C'est là le premier commandement. Et le second est semblable au premier : tu aimeras ton prochain comme toi-même » (1).

« La charité est la plénitude de la loi » (2), le lien de la perfection » (3); elle est la première, la plus puissante, la reine des vertus chrétiennes. Tous les actes des autres vertus sont vivants par la charité, parce qu'elle les dirige vers leur but et les rend dignes des récompenses éternelles (4). Ecoutez le grand Apôtre : « Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges ... et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères et que j'aurais une parfaite science de toutes choses; et quand j'aurais toute la foi jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me servirait de rien » (5).

Notre Seigneur Jésus-Christ n'a pas seulement enseigné par ses paroles, il a enseigné plus encore par ses exemples et sa vie doit être reproduite dans la vie des vrais chrétiens. « Vous m'appelez votre Seigneur et votre Maître, disait-il à ses disciples, et vous avez raison, je le suis, car je vous ai donné l'exemple afin que

(1) Marc., XII, 30-31.
(2) Rom., XIII, 10.
(3) Coloss., III, 14.
(4) V. plus loin, ch. IV; *Le progrès de la vie chrétienne*, § IV, p. 208.
(5) I Cor., XIII 1-4.

vous fassiez comme vous m'avez vu faire » (1). « Ceux que Dieu a connus par sa prescience divine, il les a prédestinés à être conformes à l'image de Notre Seigneur Jésus-Christ » (2).

« Il est une loi générale, constante, dont l'application s'étend à tous les arts où s'exerce l'intelligence humaine, a dit un apologiste contemporain, c'est que les théories n'apparaissent qu'après que la pratique a déjà produit des modèles accomplis, sur lesquels la spéculation s'oriente pour établir définitivement son jugement sur le beau et sur le grand. De tout temps l'œuvre a précédé la règle, tant s'en faut que l'œuvre ait été faite d'après une règle préalablement inventée. Cela est vrai de toute œuvre d'art, cela est surtout vrai du plus grand des chefs-d'œuvre, d'une vie morale pure et harmonieusement accomplie. Il fallait donc nécessairement qu'il y eût quelque part une vie parfaite, il fallait que l'on vît d'abord sur le terrain de la pratique un modèle vivant de la grandeur morale, afin que l'humanité apprît à connaître en l'étudiant en quoi consiste le grand, le saint, le sublime, le désirable. Eh bien ! ce modèle a paru, et c'est Jésus Christ. En lui brille toute la perfection de Dieu, non comme une formule abstraite et rigide de la loi, mais sous la figure d'un homme tout rayonnant de charité. Il nous offre la manifestation vivante de la grandeur céleste.

« Tout ce que le christianisme a jamais produit de grand, ces millions d'hommes qui sont les héros de la vie morale et que l'Église met au nombre de ses saints,

(1) Joann., XIII, 15.
(2) Rom., VIII, 29.

devant lesquels toute la gloire terrestre s'éclipse, ces miracles qu'enfante la charité envers Dieu et les hommes, et dont l'apparition est journalière et continuelle dans l'Église de Dieu, ces renouvellements de l'homme intérieur, cette régénération de notre race, tout cela trouve son premier mobile, sa règle éternelle et sa loi, non pas dans des paroles que le vent emporte, mais dans la manifestation réelle, éternellement présente, vivante et par là même vivifiante de Jésus-Christ » (1).

Pour vivre en chrétien, il faut, en effet, « dépouiller le vieil homme, l'homme terrestre, pour reproduire l'image de l'homme céleste » (2). L'Apôtre saint Paul revient sans cesse à ce grand et essentiel devoir : « Revêtez-vous de Jésus-Christ Notre Seigneur » (3). « Nous tous qui avons été baptisés dans le Christ, nous avons revêtu le Christ » (4) ; « dépouillez-vous du vieil homme avec ses actes et revêtez-vous du nouveau qui renaît à la connaissance de la vérité, à la ressemblance de celui qui l'a créé » (5).

Il ne s'agit pas seulement d'une forme extérieure ; l'imitation du modèle divin doit pénétrer l'âme tout entière, renouveler et perfectionner toute la vie. « Ayez les mêmes sentiments que Notre Seigneur Jésus-Christ » (6) ; « renouvelez-vous dans votre être spirituel, dans l'intérieur de l'âme ; revêtez-vous de l'homme

(1) Hettinger : *Apologie du Christianisme*, t. IV, p. 109 et 110.
(2) I Cor., XV, 47.
(3) Rom., XIII, 14.
(4) Gal., III, 27.
(5) Coloss., III, 10.
(6) Philipp., II., 5.

nouveau créé suivant le modèle de Dieu dans la justice et la sainteté véritable » (1).

Le corps lui-même, temple vivant de l'Esprit-Saint, doit reproduire cette divine image, il doit être offert à Dieu « comme une hostie vivante et sainte » (2). « Sans cesse, le chrétien doit porter en son corps la mort de Jésus-Christ, afin de manifester ainsi la vie de Jésus-Christ » (3).

Cette vie si grande, si belle, si glorieuse, une fois encore nous l'avons reçue de Notre Seigneur Jésus-Christ, par les mérites de l'Incarnation et de la Rédemption. « Le Fils de Dieu est venu sur cette terre afin que nous ayons cette vie et que nous l'ayons en abondance » (4). « Il nous a aimés et il s'est livré pour nous » (5). « Nous avons été rachetés à un grand prix » (6), le prix du sang et de la mort d'un Dieu ; car « là où le délit a abondé, la grâce a surabondé » (7). « Il n'y a pas de salut possible en aucun autre ; il n'y a, sous le ciel, aucun autre nom par lequel nous puissions être sauvés » (8). C'est de sa Croix, c'est de sa mort et de son cœur ouvert que la vie nous est venue ; « il est mort pour tous, dit l'Apôtre saint Paul, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux » (9). Dieu, qui est

(1) Eph., IV, 22-25.
(2) Rom., XII, 1.
(3) II Cor., IV, 10.
(4) Joann., X, 10.
(5) Gal., II, 20.
(6) I Cor., VI, 20.
(7) Rom., V, 20.
(8) Act., IV, 12.
(9) II Cor., IV, 5.

riche en miséricordes, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés lorsque nous étions morts par nos péchés, nous a rendu la vie en Jésus-Christ, par la grâce duquel nous avons été sauvés » (1). « Tout ce don de la grâce, dit un illustre théologien, non seulement appartient parfaitement comme un salaire aux mérites infinis de Jésus-Christ et est ainsi accordé dans une mesure excellente, mais il paraît, de plus, appartenir à cette parfaite glorification de son nom que Jésus-Christ a méritée par sa mort. C'est pourquoi cette glorification exige qu'aucune grâce ne soit accordée aux hommes que le Fils de Dieu a rachetés, sinon par lui-même, car ainsi il s'attire, à un plus haut degré, l'amour des hommes et il rend son nom plus glorieux. Enfin, il est certain que tout don surnaturel en lui-même ou par le mode dont il est accordé a pour but l'utilité spirituelle de celui qui le reçoit ou des autres, et un tel don est non seulement une grâce de Dieu, mais Dieu l'accorde par Jésus-Christ selon cette parole de l'Épître aux Éphésiens : *Dieu nous a comblés en Jésus-Christ et pour le ciel de toutes sortes de bénédictions spirituelles* » (2).

Mais, élevons-nous plus encore et pénétrons plus avant dans cette admirable doctrine.

La vie chrétienne est la vie en Notre Seigneur Jésus-Christ. La vie de la foi est la vie en Notre Seigneur Jésus-Christ. Les pensées du chrétien sont les pensées du divin Maître. Son intelligence adhère à ses divins enseignements et il devient ainsi un seul esprit avec le Verbe de Dieu : *Qui adhæret Deo unus spiritus est* (3). La

(1) Ephes., II, 45.

(2) Suarez : *Prolegom. III, de Gratia*, cap. II, n. 10.

(3) I Cor., VI, 17.

vie du chrétien est plus unie encore à Jésus-Christ par la charité; Dieu l'élève jusqu'à lui et contracte avec lui une admirable union, de telle sorte que, par la charité, Dieu est dans le chrétien et le chrétien est en Dieu : *Deus charitas est et qui manet in charitate in Deo manet et Deus in eo* (1).

C'est l'union du frère avec le frère, « car nous sommes les fils de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ » (2); c'est l'union de l'époux et de l'épouse dans l'intimité parfaite de la vie (3); c'est l'union par l'Eucharistie, car Jésus-Christ est « le pain vivant descendu du ciel et celui qui mange ce pain vivra éternellement » (4).

C'est l'union qui unit le cep et les rameaux, union nécessaire à leur vie et à leur fécondité. « Je suis la vigne, disait le Sauveur à ses disciples, et vous êtes ses branches; celui qui demeure en moi porte beaucoup de fruits » (5).

L'image qui revient souvent sous la plume du grand Apôtre est celle d'un corps dont Jésus-Christ est la tête et dont les fidèles sont les membres, de telle sorte qu'il n'y ait pour la tête et les membres qu'un même principe vital et une même vie. « Oui, dit-il aux Ephésiens, nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os » (6). « Dans un seul et même corps humain il y a plusieurs membres, ainsi, malgré notre nombre, nous sommes un seul corps dans le Christ » (7). « Il est

(1) Joann., VI, 16.
(2) Rom., VIII, 19.
(3) Ephes., V, 30-32.
(4) Joann., VI, 50.
(5) *Ibid.*, XV, 15.
(6) Ephes., V, 30.
(7) Rom., XII, 5.

notre tête, c'est par lui que le corps entier forme un tout harmonieux et solide dont les parties sont jointes ensemble et se prêtent un mutuel secours » (1).

Cette union si parfaite va jusqu'à l'unité et en quelque sorte jusqu'à l'identité de la vie chrétienne et de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, et saint Paul s'écrie : « Ma vie, c'est Jésus-Christ : *Mihi vivere Christus est* » (2). « O chrétiens, vous êtes morts et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ ; lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, apparaîtra, vous apparaîtrez vous aussi avec lui dans la gloire » (3).

Il y a plus encore, la vie de saint Paul est comme supprimée, il n'y a plus en lui qu'une seule vie, la vie de son Maître et de son Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ. « Je vis, dit-il, non, je ne vis plus, c'est Jésus-Christ qui vit en moi : *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus* » (4).

L'explication de cette merveilleuse union, autant qu'elle peut être donnée dans les ombres de cette terre, c'est que Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, nous rend « participants de sa nature : *Divinæ consortes naturæ* » (5) et que sa nature unie à la nature humaine est en nous le principe d'une vie vraiment divine.

O glorieuses ascensions, incomparables liens, union admirable, qui dépassent les aspirations de l'homme et les rêves de la fraternité humaine ! Tous, sans exception, nous sommes unis dans la grandeur et la gloire d'une

(1) Ephes., IV, 5.
(2) Philipp., I, 21.
(3) Coloss., III, 3-4.
(4) *Ibid.*, II 20.
(5) II Petr., I, 4.

même vie divine et comme consommés dans l'unité par Jésus-Christ et en Jésus-Christ. Écoutons l'adorable Maître dans les sublimes épanchements de la dernière Cène : « Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous sommes un » (1). Et cette union est si grande, si glorieuse, si manifestement divine, qu'elle doit être la révélation éclatante du Dieu qui en est le centre et le foyer : « Je ne prie pas pour eux seulement, poursuit le Sauveur, je prie pour tous ceux qui, par leur parole, croiront en moi. Qu'ils soient tous un comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous. Qu'ainsi ils soient un en nous et que par là le monde croie que vous m'avez envoyé. Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée afin qu'ils soient un comme nous sommes un; je suis en eux et vous en moi pour qu'ils soient consommés dans l'unité et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé et que vous les avez aimés comme vous m'aimez » (2).

Et saint Paul, le grand docteur de la vie chrétienne, après avoir affirmé que « par la foi les chrétiens deviennent les Fils de Dieu », que « par le baptême ils se revêtent de Notre Seigneur Jésus-Christ », conclut : « Il n'y a plus ni Juifs, ni Grecs, ni esclaves, ni hommes libres, car tous vous êtes un dans le Christ » (3).

La vie chrétienne est donc la vie dirigée vers Jésus-Christ, la vie par Jésus-Christ, la vie en Jésus-Christ, c'est-à-dire la vie même de Jésus-Christ communiquée à l'homme.

(1) Joann., XVII, 11.
(2) *Ibid.*, 20-23.
(3) Gal., III, 26-38.

III

LA NÉCESSITÉ ET LA PUISSANCE DE LA VIE CHRÉTIENNE.

La nécessité de la vie chrétienne est la conclusion évidente de toute la démonstration que nous venons d'établir et plusieurs fois déjà nous avons indiqué cette conclusion. La vie chrétienne est nécessaire puisque Jésus-Christ, qui en est le seul but, le principe et la puissance, nous apparaît comme la source unique de la vérité, de la charité, de la grandeur morale, et que seul il a racheté, régénéré et sauvé l'humanité perdue.

Mais nous voulons établir cette grande et décisive affirmation par des preuves qui atteignent les âmes vraiment fidèles, les chrétiens qui ont abandonné, ou complètement ou dans une certaine mesure, la vie chrétienne, et aussi les âmes qui ne partagent pas notre foi. Nous voudrions unir aux preuves qui appartiennent à la doctrine catholique les aveux de ses adversaires et la lumière éclatante de l'expérience et des faits.

En démontrant la nécessité de la vie chrétienne, nous démontrerons en même temps ses effets admirables et sa divine puissance.

La vie qui n'est plus chrétienne est sans but. Ce mouvement qui nous emporte, ces années qui se précipitent, n'ont plus une fin digne de nous et digne de Dieu, ou plutôt, en réalité, elles n'en ont plus aucune.

En rejetant les croyances qui sont les lumières de la vie chrétienne, l'âme aboutit au doute, à la négation absolue ou à une philosophie qui ne conserve que le

trésor amoindri et impuissant de quelques vérités. Mais le doute ne peut diriger la vie ; il est évidemment l'opposé de l'affirmation, de l'obligation de croire et d'agir. Aux questions les plus hautes et les plus décisives le doute répond : Je ne sais pas. Quels devoirs nous sont imposés pour arriver à une fin dernière? Je l'ignore, Un but suprême est-il même assigné à notre vie présente? Peut-être! La victime du doute est semblable au voyageur qui, ignorant le terme de sa course ou le chemin qui y conduit, va et vient, prend une direction puis l'abandonne, s'arrête ou revient sur ses pas.

Le doute qui est l'incertitude est aussi l'impuissance absolue. Marcher vers le but de la vie, c'est se soumettre à une loi, accomplir des devoirs toujours difficiles, souvent douloureux pour la faiblesse humaine. Mais où sera la force qui soutiendra cette faiblesse ? Avec l'incertitude, le doute produit tôt ou tard l'anxiété et même la terreur. La victime du doute dira un jour : Je subis un pouvoir redoutable ; je vois tout s'effacer et disparaître autour de moi ; le temps multiplie ses ravages et ses ruines et je marche dans la nuit vers l'abîme de l'inconnu.

La négation et l'incrédulité complètes sont plus incapables encore de conduire l'homme à sa fin. Elles rejettent toute croyance, tout devoir et toute destinée aú delà de la vie présente. Il en est de même de la philosophie matérialiste qui repousse tout ce qui n'est pas la matière, tout ce qui ne tombe pas sous l'expérience physique. Elle nie la spiritualité de l'âme et, par une conséquence nécessaire, la liberté, la responsabilité et la loi morale. Le but de la vie humaine, s'il existe, est donc renfermé dans les limites étroites de la terre et du

temps, et une force aveugle nous domine et nous pousse vers le néant.

La philosophie spiritualiste qui condamne ces désolantes doctrines, mais qui n'admet pas les principes et les règles de la vie chrétienne, n'est guère plus heureuse dans la solution de ce grand problème. Écoutez le témoignage d'un philosophe de notre temps, esprit élevé, âme généreuse, que les déceptions de la philosophie amenèrent à la foi catholique :

« Nous avons, dit-il, l'idée d'un bien immuable qui remplisse toute la capacité de notre âme et qui ne passe pas. Nous avons soif d'un tel bien, nous courons après ; n'est-ce pas le signe d'une autre destinée ?... Je pensais trouver en avançant quelque chose de fixe, me voilà déjà avancé en âge et je suis toujours incertain et mobile dans le chemin de la vérité. Y a-t-il un point d'appui et où est-il ? »

La philosophie ne peut résoudre ce problème. « Le christianisme seul, ajoute-t-il, explique ce mystère ; seul, il révèle à l'homme une troisième série supérieure à celle de la sensibilité et à celle de la raison ou de la volonté humaine. Aucun autre système de philosophie ne s'est élevé jusque-là. »

Et plus loin : « Quel sera donc le point d'appui fixe de notre existence ? où rattacher la pensée pour qu'elle puisse se retrouver, se fortifier, se complaire ou s'approuver en quelque chose que ce soit ? La religion seule donne une réponse, la philosophie ne le peut pas. »

Pour arriver à la vie supérieure qui est le terme et le couronnement de la vie présente, il faut, conclut le

philosophe « recourir à l'influence surnaturelle de la grâce ou de l'esprit de Dieu sur nos âmes ; état de l'homme où c'est comme un autre être, une force autre que sa force personnelle qui agit en lui sans être lui » (1).

D'autres philosophes spiritualistes, dont les intentions et les efforts méritent à certains points de vue notre hommage, affirment que Dieu connu et possédé est le terme de notre destinée, la récompense de la vertu. Mais pour exposer cette destinée et cette récompense, le plus illustre d'entre eux, abandonnant un instant les spéculations de la philosophie, emprunte le langage de la foi et de nos saintes Écritures : « Nous résumons, dit-il, toutes nos espérances dans cette parole de Bossuet : Quelle sera cette vie ? De voir Dieu éternellement, tel qu'il est, et de l'aimer sans le pouvoir jamais perdre... » Et il poursuit en ces termes : « Si la faculté d'aimer que j'ai en moi tend sans cesse dès cette vie vers Dieu qui renferme en soi tout ce qui est beau et aimable, si mon esprit est poussé, comme par une force invincible, vers ce même Dieu qui est la source de l'être et le soleil des intelligibles, si toute action accomplie en dehors de la justice est une dégradation, une diminution de mon être, tandis que l'accomplissement du devoir m'élève et me fortifie, il faut de toute nécessité, qu'une fois affranchi du corps, je ne vive plus que pour aimer Dieu, pour le connaître sans voile, et pour m'unir sans réserve à sa volonté.....

« Pour qui connaît la nature de l'intelligence et de l'amour, il n'y a rien de plus précis que cette grande et

(1) Maine de Biran : *Journal intime.*

douce parole : Voir Dieu face à face et l'aimer de tout son cœur pendant l'éternité » (1).

Cet emprunt, fait à la doctrine révélée, n'est-il pas un aveu d'impuissance ? Après six mille ans de recherches et de travaux, après tant de systèmes et de contradictions, la philosophie est obligée de revenir aux enseignements et même au langage du catéchisme catholique.

Et pourtant cette concession se retourne à un autre point de vue contre ceux qui l'accordent. Ils repoussent, en effet, toute révélation, toute doctrine qui dépasse les limites de la raison et de la science ; et, d'autre part, leurs affirmations sur la vie future dépassent la raison et la science. Ces affirmations, le christianisme les reçoit de Dieu par la foi, par la révélation surnaturelle. « Personne n'a vu Dieu et c'est pourquoi son Fils unique qui est dans le sein de son Père l'a fait connaître au monde » (2). Voir Dieu face à face et sans voiles, s'unir sans réserve à sa volonté, le posséder et l'aimer de tout son cœur pendant l'éternité, c'est voir, atteindre et posséder l'infini, et une pareille destinée dépasse infiniment les exigences et les forces de la nature imparfaite et finie.

D'ailleurs, la connaissance de la doctrine qui affirme cette grande destinée ne peut être la part de tous, elle ne peut être universelle, et la foule ne peut l'atteindre. « La religion naturelle, qui n'est au fond qu'une partie de la philosophie, ne donne que ce qu'elle peut donner, dit le philosophe que nous venons de citer. Ses obliga-

(1) Jules Simon : *La religion naturelle*, p. 315, 316.
(2) Joann., I, 18.

tions ne se mesurent pas aux besoins de la société......, son symbole, si elle en a un, ne peut être séparé des preuves qui l'établissent ; ce qui la condamne à ne jamais être universelle » (1).

Mais, comment cette doctrine, qui condamne à l'ignorance de la destinée l'immense majorité du genre humain, peut-elle s'accorder avec les perfections, avec la bonté, la sagesse et la justice de Dieu ? Comment répond elle aux tendances invincibles et universelles de tout être humain vers le repos et la félicité ? N'est-elle pas un outrage à l'égalité de tous les hommes reconnue par de si solennelles et si bruyantes affirmations ?

Enfin, cette philosophie nie l'efficacité de la prière ; elle enseigne que Dieu ne peut être touché par nos gémissements et nos supplications. « Dès qu'on réfléchit sur la perfection de Dieu, dit-elle, il devient impossible d'admettre qu'il puisse changer quelque chose à ce qu'il a voulu et que ce changement puisse avoir pour cause les intercessions d'un être aussi frivole, aussi imprévoyant que l'homme. On a beau chercher une issue : si Dieu modifie sa volonté, il n'est pas immuable ; il n'est pas toujours égal et semblable à lui-même ; il tombe comme nous dans le mouvement et dans le temps et l'infinité lui échappe. ...Ainsi Dieu est immuable. Il ne modifie jamais ses desseins et nos prières ne peuvent le détourner de son ordre » (2).

S'il en est ainsi, comment ce Dieu insensible à nos prières parce qu'il est immuable peut-il récompenser les actes, les vertus et les sacrifices de l'homme ?

(1) Jules Simon : *La religion naturelle*, p. 351-352.
(2) *Ibid.*, p. 333, 334.

Comment peut-il mesurer cette récompense au degré des mérites de la vie présente et modifier par conséquent ses jugements et ses actes selon ces mérites ? S'il est immuable, pourquoi ne l'est-il pas toujours ? S'il n'est pas immuable quand il accorde à l'homme les récompenses de la vie future, pourquoi l'est-il quand l'homme fait monter jusqu'à lui, dans l'épreuve de la vie présente, ses gémissements et ses supplications ?

D'ailleurs, en dehors de ces considérations doctrinales, dans la réalité des faits, l'homme qui abandonne la vie chrétienne enferme toutes ses espérances dans les limites étroites de la terre et du temps. Mais l'expérience douloureuse le confond et rien ici-bas ne peut satisfaire les aspirations de son âme. La fortune impose toujours de redoutables sollicitudes, souvent elle aboutit à de terribles revers ; l'ambition a ses angoisses et ses déceptions ; la gloire, ses luttes incessantes, ses ombres et ses humiliations ; les plus admirables conquêtes de la science ne répondent pas complètement aux désirs de l'esprit humain ; les plaisirs affaiblissent les plus nobles facultés, abaissent l'âme, la souillent et la courbent comme une esclave déshonorée sous la domination de la chair. Les intérêts matériels quels qu'ils soient ne peuvent être aux regards de la raison que des moyens d'arriver à un but suprême ; s'arrêter dans ces basses régions serait renoncer à tout ce qu'il y a dans l'homme d'élevé, de grand et de vraiment généreux. La vie présente, si rapide, si triste et si sombre, tous les biens passagers et imparfaits ne sauraient être la destinée d'une âme avide de la vérité complète et d'un cœur fait à la mesure de l'infini. La lumière sans ombres, l'amour sans défaillances, la justice parfaite, le repos et la paix

dans le bonheur, sont la véritable destinée de l'homme et c'est vers elle, nous l'avons vu, que conduit la vie chrétienne.

La vie qui n'est pas chrétienne est une coupable et perpétuelle contradiction. Nous n'avons pas à insister sur la contradiction des victimes du doute, de l'incrédulité et de la philosophie qui repousse les vérités de la foi et les lois de l'Évangile. Qui ne comprend que ce doute, ces négations et ces affirmations imparfaites sont en opposition formelle avec les données de la raison, les traditions universelles et les aspirations invincibles de la nature humaine ? Qui ne comprend que les victimes de ces erreurs ou de ces défaillances ne luttent pas seulement contre Dieu, mais contre le témoignage de leur propre cœur ?

Mais la vie qui n'est pas chrétienne est une contradiction manifeste pour le chrétien qui a conservé le don précieux de la foi. Cette foi stérile est semblable au figuier dont parle l'Évangile et qui a été frappé de l'anathème du Fils de Dieu (1). « De même que le corps séparé de l'âme est mort, ainsi, dit l'apôtre saint Jacques, la foi sans les œuvres est morte » (2). La foi est, en effet, le principe de la vie chrétienne ; le juste, le vrai chrétien vit de la foi : *Justus meus ex fide vivit* (3) ; elle doit éclairer, diriger, inspirer toutes ses actions. Croire et ne pas vivre conformément à ses croyances, c'est en même temps les accepter et les rejeter, admettre leur autorité et s'obstiner dans la révolte, affirmer par les

(1) Luc., X, III, 7.
(2) Jacob., II, 26.
(3) Hebr., X, 38

sentiments intimes de l'âme et nier par les actes de toute une vie. Selon la parole de saint Paul, c'est retenir la vérité divine comme cachée, ensevelie et captive dans l'iniquité : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent* (1).

La loyauté elle-même proteste contre cette flagrante contradiction. Sans doute, cette contradiction a pour causes premières la faiblesse, l'indifférence, l'entraînement des plaisirs, la tyrannie des passions, le respect humain, mais ces causes ne peuvent la justifier; elles ne la rendent que plus dangereuse, plus difficile à vaincre, sinon plus coupable. La raison et le sentiment le plus vulgaire de la dignité humaine affirment qu'il est douloureux et déshonorant de mettre sa vie en opposition perpétuelle avec ses croyances, de se contredire et de se condamner soi-même.

Parfois, sous l'influence de la grâce et de la miséricorde de Dieu, sous les coups répétés de la douleur, des âmes longtemps infidèles reprennent les voies bénies de la vie chrétienne et retrouvent la paix avec l'innocence; mais il en est qui retombent après quelques efforts dans une contradiction qui les domine et les condamne pour toujours.

Il est des chrétiens qui ne repoussent pas complètement la direction pratique de la foi, mais qui prétendent faire un choix entre les lois et les devoirs, partager leur vie entre l'obéissance et la révolte, entre Dieu et le monde. Ils prétendent unir les enseignements de l'Évangile, les pratiques nombreuses de la piété, les œuvres de la charité à la tyrannie du luxe, aux plaisirs et aux fêtes mondaines. Et ce n'est pas seulement dans les classes

1) Rom., I, 18.

élevées et riches que se manifeste cette déplorable contradiction. Le monde que Jésus-Christ a maudit « à cause de ses scandales » (1) et dont l'Esprit-Saint a dit : « N'aimez pas le monde et rien de ce qui est dans le monde, car tout ce qui est dans le monde est concupiscence des yeux, concupiscence de la chair, orgueil de la vie » (2), ce monde se trouve partout. Les classes ouvrières et les populations des plus humbles villages subissent sa domination. Il est la société de tous ceux qui combattent par leurs actes les enseignements de Jésus-Christ, la morale de l'Évangile et qui veulent avant tout et à tout prix se livrer à des plaisirs et à des fêtes qui toujours mettent les âmes en péril et souvent les égarent et les perdent.

Qui ne sait quels attraits ont ces plaisirs et ces fêtes pour la grande majorité du peuple ? Une déplorable obstination, la tyrannie des usages, l'aveuglement des parents, de prétendus motifs d'intérêt et d'avenir résistent à toutes les sollicitations du zèle pastoral, à toutes les démonstrations de l'expérience et des faits. Cette contradiction est plus coupable encore et plus funeste quand elle est l'œuvre de ceux qui font hautement profession de piété ; elle excite les critiques de tous, les accusations des ennemis de Dieu, qui rendent la foi, l'Église, la religion responsables de ces contradictions. Ici encore la raison, la loyauté sont d'accord avec ces paroles du divin Sauveur : « Personne ne peut servir deux maîtres ; ou il haïra l'un et il aimera l'autre, ou il se soumettra à l'un et il méprisera l'autre » (3).

(1) Math., XVIII, 7.
(2) I Joann., II, 16.
(3) Matth., VI, 26.

Enfin, il est des hommes qui respectent la religion et reconnaissent sa bienfaisante influence ; ils sont heureux de constater cette influence autour d'eux et jusque dans leur famille; ils louent avec une conviction sincère la charité catholique. Peut être demandent-ils, dans leurs épreuves, aux âmes qui sont complètement consacrées à Dieu, un dévouement qu'ils savent ne rencontrer nulle part ailleurs. Ils subissent eux-mêmes l'influence persévérante d'une éducation chrétienne, d'une société pénétrée malgré tout des rayons de la foi et d'une civilisation qui, avant tout, est l'œuvre de l'Évangile; mais ils n'ont pas le courage d'être ou de se montrer chrétiens.

Souvent, hélas ! la contradiction va plus loin encore. L'ambition, la domination impitoyable des partis, les ardeurs et les nécessités d'une lutte entreprise d'abord à contre-cœur, la colère que soulèvent des résistances inattendues, entraînent ces hommes à combattre la religion qu'ils respectent, et parfois les plus admirables institutions de la charité. Après avoir condamné la violence et l'iniquité, ils s'en font les complices, les instruments et peut-être les apôtres.

La vie qui n'est pas chrétienne est sans mérite devant Dieu. Sans doute, tous les actes de celui qui a renoncé à être le disciple fidèle de Jésus Christ ne sont pas mauvais. Il en est même qui, au point de vue naturel, sont dignes d'éloges. Ces actes peuvent avoir un mérite dans le sens le plus étendu de ce mot, un mérite de convenance et sollicitant la libéralité et la miséricorde de Dieu. Ils peuvent préparer la conversion, ouvrir, pour ainsi dire, de loin les voies du salut ; Dieu entend la prière de ce fils infidèle et il est disposé à l'exaucer ; mais ses actes et ses œuvres n'ont pas droit à la récom-

pense céleste. Ils n'ont pas la dignité requise pour le vrai mérite et n'ont rien à attendre des promesses divines.

Le vrai mérite exige deux conditions essentielles, et d'abord l'état de grâce ou l'exemption de tout péché mortel. Car il est évident que le pécheur révolté contre Dieu dont il se fait l'ennemi ne peut avoir aucun droit aux récompenses du ciel, à des récompenses qui sont la vision et la possession de Dieu même. Ce mérite exige encore des actes surnaturels, c'est-à-dire accomplis sous l'influence de la grâce et inspirés par un motif que proposent la révélation et la foi chrétiennes. Ils ne peuvent avoir, en effet, aucune proportion avec ces récompenses qui dépassent infiniment les forces et les exigences de la nature humaine, s'ils ne reçoivent de la grâce et du motif qui les inspire une proportion et comme une dignité qui leur donne droit à ces divines récompenses. Celui qui est fidèle à tous les devoirs de la vie chrétienne est dans l'état de grâce et dans l'union avec Dieu. S'il tombe par faiblesse, s'il est pour quelques jours révolté contre Dieu, il purifie sa conscience et retrouve dans le repentir et la miséricorde l'innocence, la justice et l'amitié de Dieu.

Le chrétien fidèle qui vit de la foi, qui a la volonté constante d'accomplir la volonté de Dieu, agit sous cette influence surnaturelle et avec des intentions saintes, à moins que des motifs opposés ne soient les vrais mobiles de tels ou tels actes (1). Et ainsi chaque jour et à chaque instant du jour, il multiplie ses mérites pour le ciel.

(1) V. plus loin, chap. IV : *Du progrès de la vie chrétienne*, § IV, page 215.

L'acte le plus ordinaire et même le plus vulgaire, l'accomplissement du devoir le plus obscur, un bon désir, une bonne pensée augmentent son bonheur et sa gloire pour l'éternité.

Là est la source intarissable de la consolation et de l'espérance dans les travaux et les douleurs de cette vie. Quelle force, en effet, dans cette conviction que rien n'est perdu pour le chrétien, que Dieu, dans sa bonté infinie, compte chacune de ses actions et les inscrit au livre de vie et qu'il mesurera les joies de la réunion, les splendeurs, les triomphes et les ravissements éternels aux luttes, aux épreuves, aux sacrifices, aux séparations déchirantes et aux larmes de cette terre !

Comme cette doctrine est digne du cœur de Dieu ! Comme elle éclaire toute la vie du disciple fidèle de Jésus-Christ ! Comme elle démontre la beauté et la grandeur de la vie chrétienne ! Comme elle est supérieure à toute sagesse humaine, cette doctrine qui nous apprend que la pauvreté, le travail, le malheur et la mort transfigurent les âmes dans la vie même de Dieu, qu'ils les conduisent à la gloire sans ombre, à la félicité sans mélange, et que tout ce qui désole la terre réjouit et peuple le ciel.

Mais le chrétien oublieux de ses devoirs, et surtout le chrétien qui renonce à toute vie chrétienne ne peuvent prétendre à ces mérites et à ces récompenses. Leur conscience n'est pas pure ; ils sont révoltés contre Dieu ; les motifs humains, l'intérêt, l'orgueil, l'ambition, de criminelles passions peut-être, dirigent tous leurs actes ; les conditions essentielles du vrai mérite leur font absolument défaut. Quels trésors cependant ils pourraient acquérir pour le ciel ! Quelles consolations ils

repoussent! Combien il est désolant de penser que tant de travaux, de douleurs et de sacrifices sont perdus pour l'éternité! Quelles angoisses, quelle terreur saisissent l'âme qui, à l'heure redoutable de la mort, voit lui échapper tout ce qui est de la terre et du temps et qui n'a rien à présenter à Dieu pour obtenir de sa miséricorde la paix et les récompenses éternelles.

La vie qui n'est pas chrétienne manque de la puissance nécessaire à tout progrès dans le bien et dans la vertu. Nous avons déjà signalé cette impuissance, mais il importe souverainement qu'elle soit placée dans une lumière plus complète.

Pour accomplir le devoir, surtout pour avancer dans la vertu, il faut lutter sans repos et sans trève contre les penchants mauvais de notre nature, dompter les passions toujours frémissantes ou révoltées, courber la chair sous la loi de l'esprit ; mais cette lutte est impossible sans de fortes et inébranlables croyances. Comment bien agir, diriger sa vie par des droits et difficiles sentiers quand les affirmations font défaut, quand l'âme sollicitée par toutes les séductions marche dans la nuit, livrée au doute, à la négation, à des doctrines qui se combattent et se contredisent sans cesse? Bossuet signalait déjà, il y a deux siècles, dans son énergique langage, ces divisions et cette impuissance de la sagesse humaine. « Remarquez, s'il vous plaît, chrétiens, disait-il, que depuis qu'on se mêle de philosopher dans le monde, la principale des questions a été des devoirs essentiels de l'homme, et quelle était la fin de la vie humaine. Ce que les uns ont posé comme certain, les autres l'ont rejeté comme faux. Dans une telle variété d'opinions, que l'on me mette au milieu d'une assemblée de philosophes un

homme ignorant de ce qu'il aurait à faire en ce monde; qu'on ramasse, s'il se peut, au même lieu tous ceux qui ont jamais eu la réputation de sagesse, quand est-ce que le pauvre homme se résoudra, s'il attend que de leurs conférences il en résulte enfin quelque conclusion arrêtée ? Plutôt on verra le chaud et le froid cesser de se faire la guerre, que les philosophes convenir entre eux de la vérité de leurs dogmes... Non, je ne le puis, chrétiens, je ne puis jamais me fier à la seule raison humaine; elle est si variable et chancelante, elle est tant de fois tombée dans l'erreur que c'est se commettre à un péril manifeste que de n'avoir point d'autre guide qu'elle » (1).

Ce qui manque encore, c'est le secours de Dieu, c'est la prière qui obtient la grâce, qui élève l'âme en la mettant en communication avec l'Être infiniment parfait et infiniment bon, ce sont les sacrements, canaux mystérieux de la grâce et de la vie divine. Non seulement dans l'efficacité des sacrements, mais dans les dispositions qu'ils exigent nous trouvons une force admirable pour pratiquer la vertu. Le sacrement de pénitence, en particulier, nous oblige à examiner notre vie, à sonder les plis de notre conscience, à faire des aveux qui, en humiliant l'orgueil, donnent déjà une satisfaction à la justice repentir, qui, en ouvrant le cœur, le disposent au divine et à la paix et aux généreuses résolutions. Les cérémonies augustes du culte, les fêtes de l'Église, les exhortations de la parole apostolique, sont autant de causes puissantes de progrès dans la vertu et de grandeur morale.

(1) Sermon sur la loi de Dieu.

Nous en appelons d'ailleurs avec confiance à la loyauté de ceux qui, après avoir été de vrais disciples de Jésus-Christ, ont renoncé à la vie chrétienne. Nous leur demandons de nous dire, la main sur leur conscience, s'ils se sont élevés dans la vertu, s'ils sont plus fidèles aux devoirs qu'enseigne la loi naturelle elle-même, s'ils sont enfin meilleurs, plus justes, plus purs et plus dévoués? Hélas! nous connaissons leur réponse.

La vie qui n'est pas chrétienne, ou qui ne l'est que par des manifestations extérieures, ne présente aux œuvres catholiques qu'une déplorable impuissance. Ces œuvres sont, à notre époque, elles seront plus encore dans l'avenir, une des formes les plus heureuses et les plus fécondes de l'apostolat chrétien. Elles répondent aux tendances de ce siècle; elles unissent, au zèle des prêtres et des pasteurs, le zèle, l'activité et les ressources matérielles des fidèles, et en France elles sont nombreuses et prospères. Sociétés, comités, associations de tous genres, elles peuvent réaliser un bien immense, mais à la condition que ceux qui leur appartiennent et qui travaillent pour elles soient, comme leurs règles, leur direction elles-mêmes, pénétrés de plus en plus de l'esprit chrétien. Ce devoir capital, essentiel, leur est imposé par leur titre, leur programme et leur but, par la confiance des fidèles, par les exigences de l'opinion publique et même des ennemis de l'Église. Que pourraient d'ailleurs ces institutions, fussent-elles admirablement organisées au point de vue de la sagesse humaine, si les inspirations de la foi et de la charité leur font défaut, si Dieu leur retire ses grâces et ses bénédictions? Les démonstrations multipliées, les affirmations bruyantes, ne sauraient suffire; elles ne pour-

raient dissimuler longtemps l'imperfection des résultats obtenus et bientôt la stérilité et l'impuissance complètes.

L'esprit chrétien est la sève surnaturelle qui doit donner à ces arbres de vie, plantés dans le sol sacré de l'Église, la vigueur et la fécondité. Les paroles que le divin Maître adressait à ses disciples renferment d'admirables leçons pour les chrétiens qui se consacrent à ses œuvres :

« Je suis la vraie vigne et mon Père est le vigneron. Il retranchera tous les rameaux qui ne portent point de fruit en moi, et il taillera tous ceux qui portent du fruit, afin qu'ils en portent davantage. Demeurez en moi et moi en vous. Comme le rameau de la vigne ne saurait porter de fruit de lui-même s'il ne demeure uni au cep, ainsi vous ne pouvez porter aucun fruit si vous ne demeurez en moi. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment inutile ; il séchera, et on le ramassera et on le jettera au feu, et il brûlera. Je vous ai aimés comme mon Père m'a aimé. Demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai moi-même gardé les commandements de mon Père, et comme je demeure dans son amour. Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie demeure en vous et que votre joie soit complète » (1).

Aussi, quand la vie chrétienne s'éteint parmi les peuples, on voit disparaître les grandes institutions et les grandes œuvres de la charité, du dévouement et de l'apostolat ; le niveau moral s'abaisse de telle sorte que

(1) Joann., XV, 1, 2, 4, 6, 9, 10, 14.



le degré de la vie chrétienne indique le degré des plus admirables vertus et de la grandeur morale. Voici le témoignage d'un philosophe et d'un historien qui a combattu souvent les doctrines chrétiennes, mais dont la loyauté sait reconnaître la prodigieuse influence de la foi et de la charité. « En faisant choix pour les raconter des œuvres où vibre l'âme charitable de la France, dit-il, j'ai voulu prouver que notre temps, ce temps de perversité et d'iniquité, était aussi fertile que nul autre et que les moissons de sa foi s'épanouissaient au soleil. » Il s'émeut en présence de ces hommes et de ces femmes chez qui l'équilibre ordinaire des motifs déterminants s'est renversé ; il s'étonne de voir « que dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte, mais l'amour des autres », et il proclame en ces termes les bienfaits du christianisme : « Aujourd'hui, dit il, après dix-huit siècles, sur les deux continents, le christianisme opère, comme autrefois dans les artisans de la Galilée, et de la même façon, de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres. Ni sa substance, ni son emploi n'ont changé. Sous son enveloppe grecque, catholique ou protestante, il est encore pour quatre cents millions de créatures humaines l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité ; pour l'emporter par-delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice.

« Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs

privées ou publiques se dégradent. En Italie, pendant la Renaissance; en Angleterre, sous la Restauration; en France, sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen, comme au premier siècle; du même coup, il se retrouvait au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur; il abusait des autres et de lui-même; l'égoïsme brutal et calculateur avait repris l'ascendant, la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu.

« Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes; ce qu'il y a introduit de pudeur, de douceur et d'humanité; ce qu'il y a maintenu d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente fatale, pour enrayer le mouvement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers ces bas-fonds » (1).

Le même écrivain se demande quel est le secret de cette vitalité et de cette force incomparables. Ce secret, c'est l'Eucharistie, c'est la présence réelle. Et il cite cette réponse du Supérieur des Filles de Saint Vincent de Paul à des visiteurs étrangers : « Je vous ai fait connaître les détails de notre vie, mais je ne vous en ai pas donné le secret. Ce secret, le voici, c'est Jésus-Christ connu, aimé, servi dans l'Eucharistie. »

(1) Taine, *Revue des Deux-Mondes* (mai, juin 1891).

Le philosophe s'efforce de donner à cette réponse une explication tout humaine et il se trompe complètement sur la nature de la foi, en particulier de la foi en l'Eucharistie et, par conséquent, sur le principe des ordres religieux et du dévouement chrétien ; mais il y a néanmoins dans ses affirmations, dans cette démonstration appuyée sur des faits éclatants, une révélation de la puissance et de la nécessité de la vie chrétienne.

Nous l'avons déjà indiqué en établissant la suprême importance de la question qui nous occupe, la vie chrétienne acceptée par tous est la seule puissance capable de résoudre les problèmes qui agitent nos sociétés. Les patrons et les ouvriers accompliraient les lois de la justice, la charité multiplierait ses efforts et ses ressources pour guérir les maux que la justice ne peut atteindre. La liberté restreinte dans les limites de la sagesse permettrait toutes les initiatives utiles et protégerait les associations destinées à secourir l'ouvrier au temps de chômage, de la maladie et de la vieillesse. Ainsi au salaire s'ajouteraient, sous des formes diverses, selon les temps, les lieux et les conditions du travail, des secours qui seraient un trait d'union entre les ouvriers et les patrons. Ces solutions, la vie chrétienne les ferait passer dans la pratique ; elle élèverait devant les flots toujours montants de l'anarchie le seul rempart qui puisse les contenir et ouvrirait devant nos sociétés menacées la seule voie du salut.

Enfin, tout ce que nous avons dit de la nécessité de la vie chrétienne démontre que les âmes qui l'abandonnent ne peuvent trouver la sécurité et la paix. Comment se reposer dans la paix quand le doute, la négation et la contradiction atteignent les plus hautes et les plus

nécessaires vérités ? Comment la sécurité et la paix seraient elles possibles quand la vie est sans but, sans mérite, sans force pour le bien ? L'intelligence est troublée, la conscience proteste, le cœur réclame des consolations et des espérances. Les problèmes de l'avenir, de la mort, de la vie future écartés par les sollicitudes des intérêts du temps ou repoussés par une aveugle obstination, reviennent toujours plus redoutables et plus pressants. Écoutons un des plus généreux et des plus éloquents des philosophes de ce siècle : « Comment voulez-vous, dit-il, que l'homme vive en paix quand sa raison, chargée de la conduite de la vie, tombe dans l'incertitude sur la vie elle-même, et ne sait rien de ce qu'il faut qu'elle sache pour remplir sa mission ? Comment vivre en paix quand on ne sait ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni ce que l'on a à faire ici-bas ? Quand on ignore ce que signifient et l'homme, et l'espèce, et la création ? Quand tout est énigme, mystère, sujet de doutes et d'alarmes ? Vivre en paix dans cette ignorance est chose contradictoire et impossible » (1).

« Oh ! s'écriait-il un jour, les doutes que la question de l'avenir provoque, si l'homme n'en trouve pas immédiatement la solution dans les croyances établies, les doutes qu'elle provoque sont terribles » (2).

Et encore : « Je sais que bien des hommes, après avoir connu le problème, semblent le perdre de vue et ne plus guère s'en inquiéter ; mais, ne vous y trompez pas : une fois cette idée venue, elle ne peut plus périr ; on

(1) Jouffroy : *Mélanges philosophiques.— Du problème de la destinée humaine*, p. 338.

(2) *Ibid.*, p. 324.

peut s'en distraire, il est vrai, mais s'en défaire, jamais » (1).

Le même philosophe, parlant des spéculations de la philosophie actuelle, disait, quelques jours avant sa mort : « Hélas ! tous ces systèmes ne mènent à rien ; mieux vaut mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne. »

Un des écrivains et des historiens de ce siècle, les plus hostiles à la foi chrétienne, a laissé un jour échapper cet aveu : « Faisons les fiers tant que nous voudrons, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui. Mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et comme leur doux reproche maternel ? Qui ne voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine, rajeunis et renouvelés ? L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste. Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire : Ah ! que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants ! » (2).

Un écrivain de notre temps, qui est arrivé à une bruyante réputation sinon à la gloire et que l'incrédulité contemporaine a exalté comme un de ses maîtres, a fait ce lamentable aveu : « Arrivera-t-on à une vue plus

(1) Jouffroy : *loc. cit.*, p. 321.
(2) Michelet : *Histoire de France*.

certaine de la destinée de l'homme et de ses rapports avec l'infini ?... Le monde, sans revenir à la crédulité et tout en persistant dans sa voie de philosophie positive, retrouvera-t-il la joie, l'espérance, l'ardeur, les longues pensées ? Vaudra-t-il encore un jour la peine de vivre, et l'homme qui croit au devoir trouvera-t-il dans le devoir la récompense ? Je l'ignore..... Ceux-là seuls arrivent à trouver le secret de la vie qui savent étouffer leur tristesse intérieure et se passer d'espérance » (1).

Ainsi, se passer d'espérance, refouler toutes les tendances élevées de l'homme, éteindre tous les nobles et ardents désirs, mépriser toutes les aspirations vers le bien, le beau, l'infini, voilà le dernier mot de cette sagesse superbe, qui devait supprimer le Christianisme et transformer l'humanité dans la lumière de la science et le progrès. Ainsi, la vie présente n'est qu'un rêve affreux ; la prière, un leurre ; les croyances et les espérances de l'humanité un odieux et criminel mensonge. Partout, sur cette terre, sur tous les chemins que nous suivons, sur les berceaux et sur les tombes, il faudrait écrire ces terribles paroles que le poète lisait sur le seuil de la cité des éternelles douleurs : « Vous qui entrez, laissez toute espérance ». Voilà une fois encore le triomphe de la sagesse séparé de la foi ; voilà la vie qui n'est pas chrétienne.

Cette question de la vie chrétienne, elle n'intéresse pas seulement les âmes, elle intéresse au suprême degré les familles, la paix, la félicité et l'honneur du foyer domestique. Dans le père et la mère, la vie chrétienne est la réalisation fidèle de leur grande et difficile mission ;

(1) Renan : *Lettre à M. Berthelot*.

dans les enfants, elle est la pratique parfaite du respect, de l'amour et de la soumission envers le père et la mère, représentants de la bonté et de l'autorité de Dieu ; elle forme entre tous les membres de la famille les liens les plus doux et les plus forts.

Comment la sécurité, la paix, la félicité que la vie chrétienne apporte à l'homme et à la famille ne seraient-elles pas la sécurité, la paix et la félicité pour les peuples et les sociétés ? Les sociétés et les peuples demanderont-ils la solution des problèmes qui les passionnent et les dominent à la sagesse, à la justice, à la vraie liberté, au respect de tous les droits, en un mot à la pratique des lois sublimes de l'Évangile ou bien à l'égoïsme, à la force venue d'en haut ou d'en bas, aux excès de l'anarchie, en un mot seront-ils chrétiens ou ne le seront-ils pas ? telle est la question du présent et de l'avenir. « Aujourd'hui plus que jamais, a dit le plus éloquent des orateurs de ce siècle, c'est le grand débat du monde. Derrière les querelles politiques qui retentissent si haut, il en est une autre qui est la véritable et la dernière : c'est de savoir si les nations civilisées par le christianisme abandonneront, oui ou non, le principe qui les a faites ce qu'elles sont, et quel sera, dans ce cas, le sort qui les attend. Être ou n'être pas chrétien, telle est donc l'énigme du monde moderne ; de quelque manière que vous la résolviez dans votre esprit, elle existe ; et Jésus Christ règne par ce doute suspendu sur nos destinées autant que par la foi la plus ardente. Sa divinité est le nœud de l'avenir comme elle l'était du passé » (1).

(1) Lacordaire, 34e Conférence à Notre-Dame.

Mais pour les sociétés elles-mêmes, pour les peuples qui renoncent à la religion de Jésus-Christ la sécurité est impossible. En renonçant aux consolations et aux espérances de la vie future, ceux qui travaillent et qui souffrent veulent les trouver dans les limites de la vie présente ; ils les demandent aux plaisirs, et puisque le ciel est sur cette terre, à tout prix ils en veulent leur part. Il est inutile d'insister sur les démonstrations, nous préférons invoquer ici de précieux témoignages. Un philosophe incrédule de ce siècle affirme que le triomphe de sa doctrine « a, pour aboutissant nécessaire, une régénération radicale qui, changeant toutes les conditions mentales, changera parallèlement toutes les conditions matérielles » (1).

Un des économistes les plus éclairés et les plus éloquents de notre époque affirme que le seul remède au péril social qui grandit chaque jour est le retour à Dieu, à la foi et à l'espérance chrétienne. « Nos sociétés, dit-il, se montrent divisées contre elles-mêmes, et l'Évangile le dit : Toute maison divisée contre elle-même croulera. Voilà ce qui trouble nos yeux et nos cœurs, quand nous essayons de scruter l'avenir de notre présomptueuse société moderne. Le principe de son mal est plus moral que matériel et elle se refuse à le voir. Le flot grossissant des convoitises monte autour de nous, il menace de nous submerger. Le Christ seul peut faire tomber le vent et calmer la mer, et le monde ne le sent point et le siècle ne veut pas le croire, et loin de le comprendre, les gouvernements qui s'intitulent progressistes s'efforcent d'arracher le Christ aux masses.

(1) Littré, *Conservation*, p. 170.

Il n'y a que le sentiment religieux qui puisse soutenir la société..... nous rendre la paix sociale. et nous voyons des conducteurs de peuples, aveugles qui conduisent des aveugles, s'ingénier à déraciner, chez les couches profondes, la foi en Dieu et l'espérance au ciel ; c'est là ce que j'oserai appeler le péché contre le peuple, c'est le crime social » (1).

Lacordaire, que nous venons de citer, prononçait, il y a bientôt quarante ans, ces paroles dont quelques unes peuvent paraître prophétiques :

« Il arrivera l'une de ces deux choses : ou l'Europe rentrera d'elle-même sous la lumière de l'Évangile et par l'Évangile qui lui avait donné ses institutions, elle en recouvrera le glorieux patrimoine ; ou, persévérant dans l'orgueil d'une raison trompée, elle continuera de repousser Jésus-Christ, et, victime d'une corruption qui ne cessera de s'accroître, elle s'en ira, de chimère en chimère et de chute en chute, au repos des générations qui n'ont plus d'autre liberté que celle du déshonneur. Alors aussi le christianisme deviendra le dernier asile des grandes âmes. Dégoûtées du spectacle de la servitude, elles se retireront plus au fond dans la vraie cité du chrétien qui est l'éternité, et de là elles répandront sur le monde cette gloire des saints qui fleurit sur toutes les ruines pour être au temps les plus malheureux un témoignage et une espérance » (2).

(1) *Revue des Deux-Mondes* (15 décembre 1891). — *La Papauté et la Démocratie*, art. de M. Leroy-Beaulieu, p. 766.

(2) Lacordaire, Conférences de Toulouse, 6e Conf.

CHAPITRE II

La Vie chrétienne est une vie surnaturelle, c'est-à-dire divine.

I

IMPORTANCE DE LA QUESTION DE L'ORDRE SURNATUREL.

La question de l'ordre surnaturel, de sa possibilité, de son existence, de ses éléments, des moyens qu'il communique à l'homme, est la question fondamentale de la religion elle-même. Il s'agit, en effet, de savoir si les relations de l'homme avec Dieu, qui constituent la religion, sont restreintes aux lumières de la raison et aux ressources naturelles, ou si elles embrassent des relations supérieures qui dépassent les exigences et les forces de la nature humaine et qui sont des dons purement gratuits de la bonté divine. C'est le problème que se posent l'intelligence et le bon sens. C'est aussi, en fait, la question de toutes les religions qui, chez tous les peuples et dans tous les siècles, ont affirmé ces relations supérieures et divines.

C'est la question de la religion chrétienne qui a pour base première la révélation et la foi, et qui conduit

l'homme à la possession immédiate de Dieu, aux visions et à la félicité du ciel par une doctrine, des lois, des moyens qui surpassent infiniment les ressources de la nature humaine.

C'est la question de l'Église catholique qui s'affirme comme une société surnaturelle recevant directement de Dieu son autorité, sa mission, sa vie, ses caractères, son enseignement, la constitution de sa hiérarchie et toutes ses puissances de progrès moral, de sanctification et de salut.

C'est la question de la vie chrétienne qui est, dans son essence et son principe, nous le démontrerons bientôt, une vie surnaturelle et divine, et aussi la mise en pratique constante et parfaite des préceptes du christianisme.

Il nous serait facile de démontrer que la plupart des grandes erreurs du passé, des grandes hérésies qui ont déchiré le sein de l'Église, et pour n'en nommer que quelques-unes, le Pélagianisme, le Protestantisme, le Jansénisme, ont eu leur source première dans de graves erreurs sur la doctrine du surnaturel. Mais il est plus utile d'établir que les erreurs contemporaines qui s'attaquent à la religion chrétienne, aux croyances fondamentales, aux bases de tout ordre social, ont le même principe et se heurtent tout d'abord à cette grande et fondamentale doctrine.

Il est évident que l'incrédulité ou la libre pensée, sous leurs formes diverses, nient, non seulement l'existence, mais la possibilité du surnaturel.

L'ignorance de cette doctrine, les objections qu'on lui oppose, les préjugés qui la condamnent, même sans examen, sont certainement une des causes qui éloignent de la foi chrétienne un grand nombre d'âmes.

La philosophie qui s'est appelée *positiviste*, et qui repousse les plus hautes conceptions de l'intelligence humaine pour borner la science et la vérité à ce qui tombe sous des démonstrations pour ainsi dire physiques et palpables, a été, dans ce siècle, l'adversaire acharné du surnaturel.

Les attaques si nombreuses, dirigées contre nos Livres saints au nom de l'histoire, de la chronologie, de la science, par les prétentions de la *Critique nouvelle*, n'ont pas d'autre but que d'enlever à ces Livres tout caractère surnaturel et de détruire ainsi, dans ses bases premières, la religion chrétienne.

Un grand écrivain protestant, qui fut aussi un illustre homme d'État, a signalé en ces termes cette cause première des erreurs contemporaines et cette question qui domine aujourd'hui toutes les questions doctrinales: « Quelle est, au fond et religieusement parlant, la grande question, la question suprême qui préoccupe aujourd'hui les esprits ? C'est la question posée entre ceux qui reconnaissent et ceux qui ne reconnaissent pas un ordre surnaturel, certain et souverain, quoique impénétrable à la raison humaine ; la question posée, pour appeler les choses par leur nom, entre le *supernaturalisme* et le *rationalisme*. D'un côté les incrédules, les panthéistes, les sceptiques de toute sorte, les purs rationalistes ; de l'autre, les chrétiens.

« Parmi les premiers, les meilleurs laissent subsister, dans le monde et dans l'âme humaine, la statue de Dieu, s'il est permis de se servir d'une telle expression, mais la statue seulement, une image, un marbre. Dieu lui-même n'y est plus. Les chrétiens seuls ont le Dieu vivant.

« C'est du Dieu vivant que nous avons besoin. Il faut, pour notre salut présent et futur, que la foi dans l'ordre surnaturel, que le respect et la soumission à l'ordre surnaturel rentrent dans le monde et dans l'âme humaine, dans les grands esprits comme dans les esprits simples, dans les régions les plus élevées comme dans les plus humbles. L'influence vraiment efficace et régénératrice des croyances religieuses est à cette condition. Hors de là, elles sont superficielles et bien près d'être vaines » (1).

Depuis quelques années, une école peu nombreuse, mais composée d'écrivains d'un vrai mérite et qu'on a appelés les *néo-chrétiens*, se rapproche visiblement de la religion chrétienne. Cette école rend hommage aux grands résultats moraux et sociaux obtenus par le christianisme et elle loue la loi évangélique de la charité. Effrayée des ruines morales qui s'accumulent, du désarroi des intelligences sans direction et sans principes, des terribles périls qui menacent nos sociétés, elle demande à l'Église catholique les moyens de salut que seule elle possède encore. Voici les accents sincères et touchants de l'un de ces écrivains : « Enfant de l'Église catholique, écrit-il, c'est ma mère que j'adjure de prendre les âmes en pitié et de leur ouvrir son sein élargi. Je m'adresse à une Église qui seule, entre toutes, a compris les conditions organiques et vitales du gouvernement spirituel... Il n'y a point d'autre religion constituée que le catholicisme. Nous serons sans religion, ou nous resterons catholiques... Si le catholicisme refusait cet accord, la religion étant de Dieu ne

(1) M. Guizot : *Méditations et Études morales*, préface, p. I, II.

mourrait pas pour le monde, mais pour l'Europe; l'esprit moderne triompherait seul, et cette horrible victoire, qui serait la perte de la vie religieuse, de la vie spirituelle, de la vie morale, consommerait une décadence dès lors sans remède, une barbarie profonde, tombeau de la civilisation européenne.

« Que l'Église, portant cette lumière nouvelle, éclaire donc la route obscure des peuples qui cherchent l'ordre nouveau. Hélas ! qui en dissipera les ténèbres, si ce n'est l'Église ? Qui constituera cet ordre ? Qui posera le fondement de l'édifice ? Quel autre que le christianisme peut organiser la fraternité chrétienne ?... Là est le salut, si quelque part est le salut du monde.

« Levez-vous donc et marchez, vous qui brillez comme un signe de salut sur le monde. Allez, la croix du sacrifice à la main et le cœur prêt aux plus pénibles dévouements, sainte mère des peuples, Église des enfants de Dieu » (1).

Mais cet appel est adressé à l'Église à la condition qu'elle sacrifiera et sa doctrine et son culte. « L'Église n'*imposera* plus à ses membres que la morale, dit le même écrivain, se contentant de *proposer* la doctrine et d'*offrir* le culte ! Imposer la morale au lieu du dogme : toute la révolution religieuse est dans ce simple changement. Peu de chose à ce qu'il semble, rien, mais ce rien est tout... Ainsi constituée désormais sur le fondement de la morale au lieu de l'être sur le fondement du dogme, l'Église sera bien alors l'Église universelle..... Ainsi réunira-t-elle dans une même vie religieuse des

(1) M. Alaux : *La Religion progressive*, p. 378-82 (Paris, 1869); *Le Problème religieux du XIX*e *siècle* (1890).

âmes très différentes d'intelligence et de doctrine. Ainsi le catholicisme pourrait se renouveler sans se déjuger et regagner ce qu'il a perdu » (1).

Un autre écrivain de cette école et des plus autorisés, dans un opuscule intitulé : *Le Devoir présent*, exprime le même désir et formule les mêmes exigences. « Il ne s'agit pas de croire d'abord, écrit-il expressément, mais d'abord d'aimer ; il s'agit de vouloir. Et, ensuite, que croira-t-on ? Ce que l'amour conseille et exige qu'on croie, simplement. Et là-dessus les exigences varient selon les esprits : autant de religions au fond que de personnes et un seul devoir pour toutes ensemble » (2).

Tous réclament de plus la transformation, ils disent même la *conversion* de l'Église catholique. Ils demandent, en résumé, la suppression du surnaturel, des dogmes et de la foi, bases premières de la morale chrétienne, de la constitution essentielle et de l'autorité divine de l'Église, de tout ce qui fait sa puissance et sa vie, et ils veulent développer son influence de grandeur morale, de régénération et de salut ! Quelle que soit la sincérité de leurs intentions, ils ressemblent à l'homme égaré qui supprimerait la racine de l'arbre, la sève qui le fait vivre, bien plus le tronc lui-même et ses rameaux, et prétendrait s'abriter à l'ombre de cet arbre et lui demander ses meilleurs fruits.

L'aberration de beaucoup d'esprits que de fausses notions du surnaturel conduisent à la religion de l'Inde, au Bouddhisme, au Spiritisme, aux pratiques occultes d'une nouvelle magie, démontre combien il est néces-

(1) M. Alaux : *loc. cit.*, p. 350.
(2) M. Desjardins : *Le Devoir présent*, p. 44, 45.

saire de répandre les vraies doctrines sur un sujet d'une si haute importance.

Pie IX a affirmé bien souvent que les erreurs contemporaines sur la mission et l'autorité de l'Église, sur ses relations avec l'État, sur les droits de la religion et les libertés catholiques, avaient pour principe premier le naturalisme ou la négation du surnaturel. Dans l'Encyclique du 8 décembre 1864, qui précède la condamnation des principales erreurs contemporaines, l'auguste Pontife s'exprime ainsi : « En effet, il vous est parfaitement connu, Vénérables Frères, qu'aujourd'hui il ne manque pas d'hommes qui, appliquant à la société civile l'impie et obscur principe du *naturalisme*, comme ils l'appellent, osent enseigner que la perfection des gouvernements et le progrès civil demandent impérieusement que la société humaine soit constituée et gouvernée sans plus tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou, du moins, sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses. » Et dans l'allocution du 19 juin 1862 : « Personne de vous n'ignore, Vénérables Frères, que ces hommes détruisent complètement la cohésion nécessaire qui, par la volonté de Dieu, unit l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et qu'en même temps ils changent, renversent et abolissent le caractère propre, véritable, légitime de la révélation divine, l'autorité, la constitution et la puissance de l'Église. Et ils en arrivent à cette témérité d'opinion, qu'ils ne craignent point de nier audacieusement toute vérité, toute loi, toute puissance, tout droit d'origine divine; ils n'ont pas honte d'affirmer que la science de la philosophie et de la morale, ainsi que les lois civiles, peuvent et doivent ne pas relever de la révélation et

décliner l'autorité de l'Église; que l'Église n'est pas une société véritable et parfaite, pleinement libre, et qu'elle ne peut pas s'appuyer sur les droits propres et permanents que lui a conférés son divin Fondateur; mais qu'il appartient à la puissance civile de définir quels sont les droits de l'Église et dans quelles limites elle peut les exercer. »

Léon XIII revient sans cesse, dans ses Encycliques, à ce même principe des luttes entre l'Église et l'État et aussi des périls et des désordres de nos sociétés. « Prétendre assujettir l'Église au pouvoir civil dans l'exercice de son ministère, dit-il, c'est à la fois une grande injustice et une grande témérité; par le fait même on trouble l'ordre, car on donne le pas aux choses naturelles sur les choses surnaturelles, on tarit ou certainement on diminue beaucoup l'affluence des biens dont l'Église, si elle était sans entraves, comblerait la société, et, de plus, on ouvre la voie à des haines et à des luttes dont de trop fréquentes expériences ont démontré la grande et funeste influence sur l'une et l'autre société » (1).

Le Vicaire de Jésus-Christ ne cesse d'indiquer où est la seule voie du salut. « Le temps lui-même où nous vivons, dit-il, nous avertit de chercher les remèdes là où ils se trouvent, c'est-à-dire de rétablir dans la vie privée et dans toutes les parties de l'organisme social les principes et les pratiques du christianisme. C'est l'unique moyen de nous délivrer des maux qui nous accablent et de prévenir les dangers dont nous sommes menacés » (2).

(1) Encyclique *Immortale Dei.*

(2) *Ibid.*

La vraie doctrine sur le surnaturel n'est pas seulement indispensable pour écarter et réfuter les plus dangereuses erreurs; elle l'est encore à l'intelligence de la doctrine et de la morale chrétiennes, à l'intelligence des formules et des mots employés à chaque instant dans la chaire chrétienne, dans les catéchismes et dans les ouvrages, même les plus élémentaires, qui traitent des vérités religieuses.

Comment, en effet, sans ces notions essentielles, pouvoir comprendre le langage chrétien sur la révélation et la foi, sur leurs preuves fondamentales, les miracles et les prophéties, sur l'Incarnation, la Rédemption, l'Église, la grâce, les sacrements, les dons du Saint-Esprit, la morale évangélique, la vie et les vertus chrétiennes, l'efficacité de la prière et le culte ?

Il faut donc choisir entre l'enseignement exact de cette doctrine et l'ignorance ou l'erreur sur tout l'ensemble de la religion catholique : l'ignorance, si on se borne à des formules vides de sens ou qui ne sont point comprises ; l'erreur, si on attribue à ces formules une signification qu'elles n'ont pas.

Mais, nous dira-t-on, combien de catholiques ne possèdent pas ces notions et cette doctrine ! Nous répondons : Combien ne sont catholiques que de nom ! Combien renoncent, après quelques années, aux pratiques religieuses et se laissent dominer par l'indifférence ou l'incrédulité ! Combien portent, non seulement dans leur vie privée, mais dans leur vie publique, l'influence funeste de l'ignorance et de l'erreur sur la religion et sur l'Église ! Comment la foi de ces chrétiens serait-elle forte, active et féconde, si elle n'est pas éclairée, et comment serait-elle éclairée, si les notions fondamentales

leur font défaut, s'ils n'ont rien compris à ce qu'on a prétendu leur apprendre ?

On se plaint de l'insuffisance de l'instruction religieuse même dans les classes supérieures de la société et parmi les hommes qui ont été élevés dans les établissements chrétiens. N'est-ce pas là une des causes premières de cette insuffisance ? (1).

Un des plus illustres commentateurs de nos Saintes Écritures (2), après avoir résumé cette doctrine du surnaturel, s'exprime en ces termes : « Apprenez ainsi combien grand, combien inestimable est le bienfait de la filiation et de l'adoption divine ! Peu de chrétiens savent qu'ils possèdent cette haute dignité que nous avons démontrée ; moins encore l'apprécient comme elle le mérite. Chacun devrait l'admirer respectueusement en soi ; les docteurs et les prédicateurs, l'expliquer comme nous avons fait et l'inculquer au peuple, afin que les fidèles et les saints sachent qu'ils sont les temples

(1) Un ancien professeur de Dogme à l'Institut Catholique de Paris, dans la préface d'un ouvrage de haute valeur sur *la Grâce et la Gloire*, s'exprime ainsi : « Le dirai-je ? Il me semble que si le peuple fidèle vit dans une trop grande ignorance de ces trésors surnaturels dont le Père des miséricordes l'a si libéralement comblé, on pourrait, sans injustice, en rejeter la faute, en partie du moins, sur ceux qui par vocation ont charge de l'instruire. Ils parlent trop peu de ces mystères de la Grâce et de la Gloire ; et quand ils en parlent, c'est en termes si généraux, si vagues, si peu précis, si nuageux parfois, que l'auditeur est souvent plus charmé de la beauté du langage que pénétré des pensées qu'il devrait exprimer. »

Le même auteur dit encore : « La conséquence qui s'ensuit naturellement (de cette ignorance), c'est qu'on n'estime pas ce qu'on connaît trop peu, c'est qu'on n'a ni énergie, ni vigueur pour acquérir, conserver, accroître ce trésor inconnu. » Le P. Terrien, *La Grâce et la Gloire*.

(2) Corneille de la Pierre.

vivants de Dieu, qu'ils portent Dieu lui-même dans leur cœur, et que, par conséquent, ils doivent marcher avec Dieu et se conduire d'une manière digne d'un tel hôte, qui les accompagne partout, leur est partout présent et les regarde partout. C'est avec raison que l'Apôtre dit : « Ne savez vous pas que vos membres sont le temple du Saint Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes? Car vous avez été achetés à un grand prix : glorifiez et portez Dieu dans votre corps » (1).

Après avoir reproduit ces paroles, un savant auteur de l'histoire de l'Église, qui est une des gloires du diocèse de Nancy, ajoute : « Cette conclusion morale de Cornelius *a Lapide* est une des plus graves leçons de l'histoire. Supposez un pays, un siècle où l'on se contente de prêcher au peuple les vérités générales du christianisme, particulièrement en fait de morale, mais sans lui faire connaître, sentir, goûter l'esprit et l'âme, cette vie de la grâce et de la foi, cette vie surnaturelle et divine; ce pays, ce siècle pourra être fécond en orateurs éloquents ou grammaticalement irrépréhensibles, mais il sera indigent en apôtres, et stérile en saints. On ne verra du christianisme que le dehors, la superficie littéraire, on négligera l'esprit et l'âme » (2).

Un théologien du XVIIe siècle donne pour raison du soin qu'il a apporté à exposer aussi complètement que possible ces hautes vérités, l'obligation qu'ont les prêtres de les connaître parfaitement et de les enseigner souvent au peuple, même dans les instructions familières et les catéchismes (3).

(1) I Cor., VI, 19.

(2) Rohrbacher : *Histoire de l'Église*, 25e vol., liv. LXXXVII.

(3) Habert : *Théolog. dogmat. et moral.*, cap. I, q. 4, § 9.

On nous objectera, sans doute, qu'un certain nombre parmi les fidèles ne comprendront pas cette doctrine. Nous répétons que s'ils ne la comprennent pas, ils ne comprendront rien à l'ensemble même de la religion chrétienne. Ils entendront un langage qui frappera leurs oreilles, mais qui ne dira rien à leurs intelligences et à leurs cœurs ; ils ne retiendront que des formules et des mots vides de sens.

Un prêtre du diocèse de Nancy qui a laissé, comme curé et comme catéchiste, une réputation que le temps n'a pas amoindrie et qui a publié, il y a plus de quarante ans, sur cette question du surnaturel, un ouvrage d'une valeur exceptionnelle, s'est fait à lui-même cette objection, et voici comment il y répond :

« Dira-t-on que les fidèles sont incapables de comprendre des vérités aussi élevées ? Mais il ne faut pas oublier que, tandis que la parole du prédicateur retentit à leurs oreilles, l'Esprit-Saint les éclaire intérieurement. Saint Paul ne cesse de prêcher ces hautes vérités aux premiers chrétiens, qui n'étaient pas plus instruits que ceux de nos jours. Mais, en même temps, il prie Dieu sans cesse de leur donner l'intelligence de ce qu'il leur annonce, de leur donner des yeux surnaturels pour voir combien grande est la récompense promise aux serviteurs fidèles » (1).

(1) M. l'Abbé Gridel : *De l'Ordre surnaturel et divin*, p. 411. — Cet ouvrage mérite encore aujourd'hui d'être placé aux premiers rangs parmi ceux qui traitent du surnaturel, et si l'on tient compte de l'oubli, nous pourrions dire de l'ignorance dans laquelle cette question capitale était tombée à l'époque où Rohrbacher publiait ses dissertations dans son *Histoire de l'Église*, et l'Abbé Gridel l'ouvrage que nous venons de citer, ils méritent l'un et l'autre la haute estime et la reconnaissance des catholiques.

Les grands évêques et les grands docteurs des premiers siècles chrétiens, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin et tant d'autres, ne s'adressaient pas dans leurs discours et leurs homélies à des chrétiens plus instruits que ceux qui fréquentent nos églises, et ils leur donnaient pourtant l'enseignement le plus élevé. Ils revenaient sans cesse à cet enseignement pour le faire pénétrer dans les esprits, et la crainte de n'être pas parfaitement compris d'un certain nombre de leurs auditeurs ne les arrêtait pas : « Je sais bien, disait saint Augustin abordant ces hautes questions, que plusieurs peut-être ne comprendront pas, mais je ne veux pas pour cela priver de la doctrine ceux qui peuvent comprendre » (1).

Nous croyons que les prédicateurs et les catéchistes, dirigés et soutenus par la grâce de Dieu qui illumine aussi l'intelligence de leurs auditeurs, peuvent arriver par un enseignement clair, précis et souvent renouvelé, à faire saisir ces vérités essentielles à l'ensemble des chrétiens. C'est là, pour eux et pour nous, une très grave obligation que nous imposent notre ministère et notre apostolat et que nous devons par conséquent nous efforcer d'accomplir (2).

(1) In Psalm. XLIV, n. 5.

(2) L'auteur d'un ouvrage de valeur publié, il y a quelques années, sous ce titre : *La Vie surnaturelle considérée dans son principe*, M. l'abbé Bellamy, s'exprime ainsi sur l'importance de cette question : « Une autre considération qui nous a guidé dans notre choix, c'est que les ouvrages traitant du principe de la vie surnaturelle sont extrêmement rares en notre langue. Oserons-nous dire, d'autre part, que même certains manuels de théologie effleurent à peine ce sujet capital ? » — Et plus loin il rappelle que l'Université catholique de Lille fit observer, il y a quelques années, que « cer-

II

LA NOTION DU SURNATUREL.

Comme tous les arts et toutes les sciences, la doctrine catholique a ses formules et son langage. Ces formules et ce langage ont en leur faveur des raisons profondes, l'autorité de l'Église, de ses Docteurs et de ses Saints, les traditions et l'expérience de dix-neuf siècles. Personne, par conséquent, n'a le droit de les supprimer ou de les modifier, mais tous doivent s'efforcer de les comprendre.

L'Église nous parle de *surnaturel* et de *naturel*, d'*ordre surnaturel* et d'*ordre naturel*, et pour exposer sa doctrine, il faut d'abord avoir l'intelligence de ces termes.

« L'ordre, dit saint Augustin, est la disposition qui attribue à chaque chose la place qui lui convient » (1).

Mais la règle qui dirige cette disposition elle-même vient du but ou de la fin qu'il faut atteindre, et selon

tains systèmes de métaphysique ont altéré çà et là l'enseignement commun des Docteurs et que la littérature et le style oratoire se sont eux-mêmes substitués en quelques écrits à la rigueur et à la simplicité des formules théologiques ».

Nous pourrions ajouter que la plupart des ouvrages publiés *ex professo* et en latin sur cette question sont très imparfaits, et qu'il est difficile aux plus habiles de tirer de tel d'entre eux, par exemple du traité *De triplici Ordine*, de Schrader, du milieu des citations multipliées d'une érudition surabondante, l'exposé net et complet de la doctrine.

(1) *Parium dispariumque rerum sua cuique loca tribuens dispositio.* (*De Civitate Dei*, Lib. XIX, cap. XIII.)

que la fin est différente, les dispositions elles-mêmes sont différentes. « La règle de tout ce qui est ordonné et gouverné, dit saint Thomas d'Aquin, doit être nécessairement demandée à la fin du gouvernement et de l'ordre; car chaque chose est bien disposée lorsqu'elle est ordonnée convenablement à sa fin » (1).

Pour arriver à cette fin, il faut employer des moyens qui lui soient proportionnés et qui soient dirigés vers elle. L'ensemble qui embrasse l'être ainsi dirigé, la fin vers laquelle il est dirigé et les moyens par lesquels il peut l'obtenir constitue l'*ordre*.

Voici devant vous des monceaux de pierres. Si vous voulez vous en servir, il faut avant tout que vous vous proposiez un but, une fin. L'emploi que vous ferez de ces matériaux, la disposition dans laquelle vous les placerez dépend essentiellement de la fin que vous vous serez proposée. Cette disposition sera différente selon que vous voudrez construire une maison ou une église, élever une simple muraille pour protéger votre propriété, une digue contre le torrent ou un rempart contre les attaques de l'ennemi. La même règle s'appliquera à tous les détails de vos travaux; les pierres devront être préparées, taillées, disposées selon qu'elles seront destinées à être enfouies dans la terre pour servir d'assises à l'édifice, à former les colonnes qui le soutiendront ou à l'orner de riches sculptures. Pour accomplir ces travaux, pour réaliser votre projet, il faut des actes d'intelligence et de volonté, l'emploi des forces physiques, de nombreux instruments, en un mot, des moyens proportionnés à la fin et dirigés vers elle.

(1) *Contra gentes*. Lib. I, cap. I.

La bonté, la puissance et la sagesse divines ont tiré l'homme du néant et lui ont assigné une fin qui n'est autre que Dieu lui-même, principe et terme suprême de toutes choses.

Mais cette fin, Dieu la propose à l'homme sous un double aspect ou plutôt il se propose lui-même comme une double fin : une fin naturelle et une fin surnaturelle, parce que l'homme est appelé à le connaître, à l'aimer et à le posséder indirectement et imparfaitement par l'entremise des créatures ou directement et immédiatement en lui même.

Mais quel est le sens de ces mots : *naturel* et *surnaturel* ?

Le mot *naturel* exprime ce qui appartient à la *nature* d'un être, le mot *surnaturel* ce qui est *au-dessus de cette nature*. La *nature* est l'essence d'un être, en tant qu'elle est le principe de ses actes (1). D'où il faut conclure que ce qui est naturel est ce qui répond à la notion et à l'idée essentielles d'un être, ce qui constitue sa nature et en découle nécessairement, et par conséquent ce qui est atteint par les forces et les exigences de cette même nature.

Nous l'avons dit, l'*ordre* comprend avec l'être lui-même la fin vers laquelle cet être est dirigé et les moyens par lesquels la fin est atteinte. La fin naturelle de l'homme est la connaissance, l'amour et la possession de Dieu par l'intermédiaire des créatures. L'ordre naturel comprend les facultés, les dons, les secours par

(1) *Natura est ipsa rei essentia secundum quod habet ordinem vel ordinationem ad propriam actionem rei.* (S. Thomas, *De ente et essentia*, cap. I.

lesquels la nature humaine est constituée, disposée pour qu'elle parvienne à cette union médiate et imparfaite avec Dieu. C'est dans l'acte de la création que Dieu a accordé à l'homme et à toutes les autres créatures les dons, les facultés, les secours qui leur sont essentiels et sans lesquels ils n'existeraient pas. C'est pourquoi l'ordre naturel peut être appelé l'*ordre de la création*. Et il contient tout ce que Dieu comme créateur a attribué aux êtres comme créatures.

Nous pouvons déjà conclure que le *surnaturel* est ce qui est absolument au-dessus de la créature, de la nature créée, de ses facultés, de ses forces et de ses exigences. Au-dessus de la nature créée il n'y a que l'être incréé, c'est-à-dire Dieu que nous pouvons appeler le *surnaturel par essence*. Mais Dieu peut communiquer à la créature quelque chose de sa nature divine, selon cette parole de saint Pierre : « Nous sommes participants de la nature de Dieu » (1) ; c'est le *surnaturel par participation*.

Dieu, dans sa bonté et sa munificence, a assigné pour fin, pour terme suprême à la créature, la possession immédiate et parfaite du bien suprême, infini, qui est lui-même ; et pour qu'elle arrive à cette fin, il l'enrichit de dons, de secours, de moyens qui l'élèvent et la perfectionnent. Il l'appelle ainsi à la grandeur, à la puissance et à la gloire de l'ordre surnaturel.

Cette participation à la nature divine et les dons qui en sont la conséquence surpassent infiniment toute nature non seulement existante mais possible. En effet,

(1) *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ.* (II Petr., I, 4.)

la créature sera toujours par elle-même essentiellement imparfaite et finie, et par conséquent il y aura toujours entre elle et Dieu, parfait et infini, une distance infinie.

En résumé, le surnaturel est l'*ensemble des dons et des secours que Dieu accorde gratuitement à la créature et qui surpassent infiniment les exigences et les forces de toute nature créée ou possible.*

Il y a une connaissance naturelle de Dieu obtenue par les seules forces de la raison et par le spectacle des créatures. œuvres de la puissance, de la bonté et de la sagesse de Dieu ; c'est pourquoi l'Apôtre saint Paul reproche aux philosophes païens de n'avoir pas profité de cette manifestation de Dieu, manifestation si éclatante qu'elle les rend inexcusables (1).

Il y a une connaissance surnaturelle de Dieu par la révélation, par la foi, et qui imparfaite ici-bas deviendra parfaite dans les visions du ciel, car la foi est « la démonstration de ce qui n'apparaît pas et la substance des choses qui doivent être espérées : *Sperandarum substantia rerum et argumentum non apparentium* » (2).

Il y a un amour naturel de Dieu qui naît de la connaissance naturelle, et saint Paul reproche encore aux philosophes païens, qui ont connu Dieu par le spectacle de ses œuvres, de ne l'avoir pas glorifié et de ne pas lui avoir rendu leurs actions de grâces (3).

Il y a un amour surnaturel de Dieu qui naît de la connaissance surnaturelle, qui a pour principe la grâce et qui est une vertu surnaturelle, don de l'Esprit Saint.

(1) Rom., I, 20. Voyez aussi : Sap., XIII, 1 à 9.

(2) Hebr., XI, 1.

(3) Rom., I, 21.

« La charité de Dieu, dit saint Paul, a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné » (1).

Il y a une vie naturelle de l'homme qui se manifeste par ses puissances naturelles, ses facultés et leurs actes, et qui lui est essentielle.

Il y a une vie surnaturelle, divine, qui a pour principe en nous la nature divine qui nous est communiquée, et les vertus surnaturelles, chrétiennes, qui en sont les facultés, les puissances.

Dans l'état de la nature laissée à elle-même, l'homme serait arrivé à une béatitude naturelle, fruit de la connaissance et de l'amour naturel et d'une possession indirecte et imparfaite de Dieu.

Il y a une béatitude surnaturelle qui sera le couronnement, l'épanouissement de la vie surnaturelle et qui sera le fruit de la vision, de l'amour et de la possession parfaite de Dieu dans le face à face de l'éternité.

Mais pour exposer complètement et exactement la doctrine catholique, nous devons établir une autre division ou une nouvelle catégorie.

Les dons surnaturels accordés à l'homme peuvent surpasser les forces et les exigences de sa nature quant au don lui-même ou au bien qui est accordé : ainsi en est-il de la grâce et de la gloire du ciel ; ou bien quant au mode de concession, quoique le bien qui est accordé ne soit pas au-dessus de la nature de l'homme ; telles sont la vue, la santé, la vie rendues miraculeusement, en dehors des lois de la nature. Ou bien encore, ces dons peuvent surpasser les forces et les exigences de la nature, quant à celui qui reçoit le don : ainsi l'im-

(1) Rom., V, 5.

mortalité complète de tout leur être, l'exemption des maladies et des souffrances accordées à nos premiers parents sont naturelles pour l'ange et ne le sont pas pour l'homme.

La division entre le *naturel* et le *surnaturel* est exacte, car il n'y a rien qui ne soit contenu dans la nature ou qui ne soit en dehors et au-dessus d'elle. Cependant, pour plus de clarté, il importe de distinguer et de placer dans une catégorie à part les dons ou les biens qui ne sont en dehors et au-dessus de la nature qu'en raison de celui qui les reçoit, ou en raison du mode de concession qui est miraculeux ; et ces dons, la théologie catholique les appelle *préternaturels.*

Les dons *préternaturels* sont *ceux qui ne constituent pas nécessairement la nature de l'homme, qui n'en dépendent pas nécessairement, qui cependant ne l'élèvent pas infiniment au-dessus d'elle-même comme la grâce, mais qui l'élèvent et la perfectionnent dans sa propre sphère, sans dépasser absolument les limites de cette nature.*

Essayons de rendre cette doctrine plus claire par une comparaison. Un souverain glorieux et puissant confie à un de ses sujets une mission, une charge importante. Il lui donne la dignité, les pouvoirs, les fonctions, les moyens que réclame cette mission et sans lesquels elle ne peut être accomplie : c'est l'image des dons naturels.

Plus tard il ajoute à ces premiers bienfaits des pouvoirs supérieurs qui augmentent la dignité et étendent l'action et l'influence déjà acquises, mais ne font pas sortir ce sujet de sa condition ni même absolument de la charge et de la mission qui lui ont été confiées : c'est l'image des dons préternaturels.

Enfin, il élève ce sujet à une dignité absolument supérieure, il l'unit à sa personne par des liens intimes, il lui communique une part de son autorité souveraine, de sa dignité royale, il en fait son fils adoptif et l'héritier de son royaume : voilà l'image des dons surnaturels.

Dieu a donné à l'homme par l'acte même de la création tout ce qui lui est nécessaire pour accomplir sa mission d'animal raisonnable, les forces physiques, les facultés de l'âme, l'intelligence, la volonté, etc. ; ce sont les dons naturels.

Avec ces dons il a accordé à nos premiers parents d'autres dons qui ne leur étaient pas dus, que n'exigeait pas absolument leur nature et qui pourtant l'élevaient, la perfectionnaient dans sa sphère pour l'accomplissement plus facile et plus complet de leur mission ; ainsi : l'exemption de la concupiscence ou la direction et la domination souveraines de l'âme sur le corps, l'immortalité, l'exemption des maladies et de la douleur et la science ; ce sont les dons préternaturels.

Mais, en même temps, il a accordé à l'homme des dons infiniment supérieurs. Il l'a élevé à la participation de sa nature divine, il en a fait son fils adoptif, l'héritier de son royaume éternel, il l'a déifié par les dons de la grâce qu'il achèvera et complétera dans la gloire du ciel ; ce sont les dons surnaturels.

L'expression de *préternaturel* vient du mot *naturel* uni au mot *præter* qui signifie, non pas absolument en dehors ou absolument au-dessus, mais *au delà* de ce qui est naturel ou plutôt : *outre* ce qui est naturel. Elle indique un accroissement, mais dans une certaine mesure ; elle indique des dons ajoutés aux dons essentiels

de la nature, et qui ne lui sont pas absolument et infiniment supérieurs.

Ainsi, le corps humain est corruptible et périssable par sa nature, parce qu'il est matériel, mais il est uni à l'âme immatérielle et immortelle qui est sa forme, et avec elle il constitue cet ensemble, ce composé substantiel qui est l'homme.

D'autre part, un corps incorruptible et immortel convient à cette âme qui lui est si intimement unie, et cette incorruptibilité et cette immortalité du composé tout entier perfectionnent la nature humaine. Ce privilège n'est donc pas exigé rigoureusement par cette nature, mais l'élève et la perfectionne sans dépasser ses limites. C'est un don préternaturel.

Le privilège ou le don de l'exemption des maladies et de la douleur est une conséquence du don de l'immortalité et a été accordé au premier homme dans les mêmes conditions.

Par le privilège ou le don de l'exemption de la concupiscence, la sensualité ou le mouvement de l'homme vers le bien sensible ou le plaisir des sens ne poussant jamais la volonté au mal, ou ne l'empêchant pas de faire le bien, ni ne la prévenant ni ne lui résistant, était constamment soumise à la direction de la raison.

Ce don n'est pas exigé par la nature de l'homme, car la sensualité ou le mouvement vers le bien sensible est essentiellement aveugle et précède souvent l'acte de l'intelligence et de la volonté ; de plus, il peut persévérer malgré la volonté et la raison. Mais, d'autre part, la direction et la domination souveraine de la raison et de la volonté sur la sensualité et sur le corps concourent à

la supériorité de l'âme et à sa dignité. Il convient que la chair aveugle soit gouvernée par l'esprit. Il y a donc, dans la concession de cette souveraineté, un don qui, sans être exigé par la nature humaine, l'élève, la rend plus parfaite en lui accordant, non pas ce qui est infiniment au-dessus d'elle, mais ce qui lui convient. C'est un don préternaturel.

La science et l'exemption de l'erreur accordées à nos premiers parents ne sont pas exigées par la nature humaine qui peut acquérir lentement et par ses efforts une certaine science et se préserver, dans une certaine mesure, de l'erreur. Il est de la nature de l'homme d'acquérir la science peu à peu, par le travail et l'effort. Car, de la concupiscence, de la domination des sens sur l'esprit, des soucis et des épreuves de la vie humaine naît une très grande difficulté à acquérir la connaissance de la vérité (1).

La science et l'exemption de l'erreur élèvent et perfectionnent l'intelligence qui est faite pour la vérité, qui en jouit, qui, par elles, donne à la vie de l'homme une meilleure direction, et elles sont un avantage et une perfection pour la nature humaine.

Mais elles ne l'élèvent pas à l'ordre surnaturel ; et la science accordée par ce don à nos premiers parents n'embrassait que les connaissances naturelles. Ce don est encore préternaturel.

(1) Sap. XI, 14 et suiv. « Les pensées des hommes sont timides et nos prévoyances sont incertaines, parce que le corps, qui se corrompt, appesantit l'âme, et cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des soins. Nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre, et nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux. »

Ajoutons que ces dons ont été accordés à nos premiers parents, parce que Dieu a voulu les créer dans leur perfection naturelle, et qu'il en faisait les propagateurs du genre humain qu'ils devaient instruire et gouverner (1).

Cette expression de dons préternaturels est d'ailleurs conforme au langage des Saintes Ecritures, au langage des grands Docteurs de l'Eglise (2).

Cette division entre les dons naturels, surnaturels et préternaturels répond à la réalité des dons de Dieu. Elle est nécessaire à l'exposé exact de la doctrine catholique. En effet, il est de foi que, par la chute originelle, nos premiers parents ont perdu les biens surnaturels : la grâce sanctifiante, la justice originelle et d'autres biens qui ne sont pas préternaturels, sans perdre les biens naturels, par exemple l'intelligence, la volonté, etc. Il est de foi que la Rédemption nous a rendu les biens surnaturels, mais sans nous rendre ces autres biens dont jouissaient nos premiers parents avant leur chute : l'exemption de la concupiscence, l'immortalité, la science, etc... Or il est nécessaire à la clarté et à l'exactitude de la doctrine et à la réfutation des erreurs qui lui sont opposées de distinguer ces différentes espèces de biens ; et cette distinction ne peut être établie que par des expressions différentes correspondant à chacune de ces espèces ou catégories. C'est la confusion entre ces différents dons qui a été la cause première des erreurs du Protestantisme et du Jansénisme sur la grâce, le libre arbitre et la justification.

(1) V. S. Thomas, Ia. p. q. LXXXXIV, et Suarez : *De Deo*, c. 9.
(2) V. Schrader : *De triplici Ordine* p, II, c. IV, § 4.

III

LA POSSIBILITÉ ET LA CONVENANCE DU SURNATUREL.

Mais cet ensemble de dons merveilleux, cette élévation de l'homme — pour ne parler que de l'homme — à des relations directes et intimes avec Dieu, sont-ils possibles? Notre esprit peut-il être éclairé par une lumière supérieure à la raison, enseigné par la parole directe de Dieu? Notre volonté peut-elle être dirigée, fortifiée par des secours qui dépassent infiniment notre nature? La vie de Dieu peut-elle nous être communiquée, et sommes-nous destinés à voir Dieu, à l'aimer et à le posséder un jour dans le face à face de l'éternité; en un mot, le surnaturel est-il possible?

L'incrédulité prétend d'abord écarter absolument ce grand problème. Elle refuse d'admettre le surnaturel parce que, dit-elle, il répugne et implique contradiction. Elle ne démontre pas, elle ne discute pas. Elle passe superbe et dédaigneuse devant les faits qui depuis six mille ans remplissent le monde, devant le fait éclatant, merveilleux, de l'existence, de la puissance, de la fécondité de l'Église catholique, devant les témoignages de tous les peuples et de tous les siècles, devant les affirmations du génie, de l'éloquence, de la science chrétienne, de la vertu et de l'héroïsme. Elle déclare qu'elle ne veut pas même examiner le problème du surnaturel parce que le surnaturel est impossible.

Écoutons un des écrivains contemporains qui ont combattu avec le plus d'acharnement les croyances

chrétiennes : « Notre principe, dit-il, est que tout ce qui n'est pas dans la nature n'est rien, si ce n'est une idée. Le surnaturel n'est donc pour nous qu'une imagination. » Et encore : « La critique rationaliste a pour première obligation d'écarter le surnaturel ; on ne discute pas avec l'impossible » (1).

Un autre écrivain qui a dû sa réputation et ses succès, bien moins à sa science et à son éloquence qu'à ses attaques contre la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, a écrit : « C'est perdre son temps que de discuter avec celui qui croit au surnaturel. La critique, sans discuter avec des esprits bornés et décidés à rester tels, poursuivra sa route » (2).

Le procédé est facile, sans doute, mais il n'est certainement ni scientifique, ni raisonnable. En présence des témoignages que nous venons de rappeler et des preuves que nous apporterons bientôt pour démontrer l'existence du surnaturel, cette dédaigneuse et outrageante mise hors de cause de toutes les religions, cette injure adressée aux plus hautes intelligences qui ont illustré le christianisme traitées « d'esprits bornés et qui veulent rester tels » est un prodige d'orgueil et en même temps l'aveu irrécusable d'une complète impuissance. On ne supprime pas les faits en les méprisant ; on ne résout pas les problèmes en les repoussant avec dédain ; on ne confond pas des adversaires dont la voix remplit les siècles en leur déclarant qu'on ne leur fera même pas l'honneur d'une réponse. Un philosophe libre penseur a protesté en ces termes contre ces procédés sommaires

(1) M. Havet, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1862 et 1er août 1880.

(2) Renan, cité par le P. Gratry : *Les Sophistes et la critique*, p. 162.



et superbes qui outragent les règles de la prudence la plus vulgaire, la logique et le bon sens : « Si l'on posait en principe sans discussion qu'il n'y a pas de surnaturel, dit il, on enchaînerait par là même sa liberté. On s'interdirait d'avance et systématiquement de reconnaître pour vrai ce qui peut l'être. On se fermerait les yeux pour être plus sûr de voir clair. Telle est la liberté de beaucoup de libres-penseurs qui prennent pour principe ce qui est précisément en question. Pour que l'examen soit véritablement libre, il faut qu'il soit indifférent entre le pour et le contre, aussi sincèrement disposé à accepter le surnaturel, s'il le rencontre, qu'à s'en passer, s'il ne le rencontre pas » (1).

Cependant quelques-uns de ces adversaires du surnaturel ont essayé parfois une démonstration. Ils ont invoqué, contre la possibilité du surnaturel, l'impossibilité du miracle et du mystère et les affirmations de la science : « La loi de l'histoire, a écrit l'un d'eux, c'est qu'il n'y a pas de miracles. La loi de la philosophie, c'est qu'il n'y a pas de mystères. La loi de la science, c'est qu'il n'y a pas de surnaturel. » Et encore : « Ce n'est pas d'un raisonnement, mais de l'ensemble de toutes les sciences contemporaines que sort cet immense résultat : Il n'y a pas de surnaturel » (2).

Ici encore l'affirmation est sans preuves. Qu'est-ce que la loi de l'histoire et comment prouve-t-elle qu'il n'y a pas de miracles?

Quelle est la loi de la philosophie, et comment établit-elle qu'il n'y a pas de mystères? Qu'est-ce que cet

(1) M. Paul Janet : *Problèmes du XIX[e] siècle*, p. 23.
(2) Renan : *Etude de l'histoire religieuse*, p. 209.

ensemble des sciences contemporaines, et comment conduit-il à ce résultat : il n'y a pas de surnaturel ? On ne nous le dit pas, sans doute parce qu'on ne saurait nous le dire. Cette absence de démonstration est ici encore l'aveu évident de l'impuissance.

Nous prétendons au contraire démontrer, au moins rapidement, et autant que le permettent les proportions et le but de cette étude, que l'histoire affirme le miracle, que la philosophie affirme le mystère et que les sciences contemporaines ne sont en rien opposées au surnaturel.

L'histoire, en effet, entourée de toutes les données de la certitude, l'histoire appuyée sur les témoignages les plus élevés et les documents les plus authentiques, l'histoire du passé et l'histoire du présent attestent le miracle. Le miracle se retrouve à toutes les pages de l'Évangile, à toutes les époques de la vie de l'Église ; et aujourd'hui, sous nos yeux, devant des foules immenses, les miracles éclatent au grand jour et déconcertent les efforts de la science incrédule qui voudrait les nier ou les expliquer par les lois de la nature.

La philosophie et la simple raison affirment que, si Dieu existe, il est libre, que les lois qu'il a faites ne peuvent lui imposer des entraves, qu'il est le tout-puissant, le maître souverain, non seulement dans l'acte de la création, mais dans la direction et le gouvernement des créatures. Elles disent que le miracle est tout simplement l'acte, la mise en œuvre de cette liberté, de cette toute-puissance, de cette souveraineté perpétuelle et sans limites. Elles reconnaissent que le miracle n'impose à Dieu aucun changement ; qu'il reste immuable parce qu'il a tout prévu, les modifications à ses lois comme les lois elles-mêmes ; que, par le miracle, il ne détruit

point ces lois, pas plus que l'homme ne détruit ses projets quand il introduit dans leur ensemble des modifications qu'il a voulues et arrêtées dès le premier jour.

L'existence de Dieu une fois admise, ce qui est opposé à la raison ce n'est pas l'affirmation du miracle, c'est l'affirmation de son impossibilité, et une religion qui nierait le miracle rejetterait par là même la notion première et fondamentale de l'existence de Dieu.

La loi de la philosophie, dit-on, c'est qu'il n'y a pas de mystères. Mais, au contraire, la philosophie, le simple bon sens, l'expérience même de la vie attestent que le mystère est en toutes choses et qu'il nous étreint de toutes parts. Il accompagne la science dès ses premiers pas et les ombres deviennent plus épaisses à mesure qu'elle porte plus loin son flambeau et qu'elle jette sur le point restreint qu'elle occupe de plus vives clartés. Qu'est-ce que la philosophie peut nous dire du fond intime des choses, de leur nature et même du fond intime de leurs lois et de leurs phénomènes ? Mais le grain de blé et sa fécondité, le brin d'herbe que nous foulons aux pieds, comme l'astre qui nous éclaire, notre intelligence, notre pensée, notre parole et notre vie nous présentent de profonds et insondables mystères. « Penser est un mystère, a dit un philosophe célèbre de ce temps ; parler est un autre mystère, et l'homme est un abîme » (1).

Et en Dieu, dans les révélations qu'il nous a faites, dans les vérités qu'il nous a enseignées sur lui-même, sur sa nature, sur ses œuvres, il n'y aurait pas de mys-

(1) Balmès : *Pensées*, tom. I, p. 390.

tères ? Une fois encore, ce serait contredire non seulement la philosophie, mais le simple bon sens.

Un philosophe contemporain s'est exprimé en ces termes dans un ouvrage destiné cependant à combattre la religion révélée : « Admettre l'incompréhensible, c'est simplement reconnaître que la raison a des limites. On dit souvent : Je ne crois pas ce que je ne comprends pas. C'est mal parler ; il faut dire : Je ne crois pas ce qui n'est pas démontré » (1).

L'ensemble des sciences contemporaines, prétendent nos adversaires, démontre qu'il n'y a pas de surnaturel. Mais qui donc a établi cette démonstration ? Personne. Où donc se trouve-t-elle ? Elle n'est nulle part. Comment et par quels procédés ces sciences pourraient-elles faire cette démonstration ? On ne nous le dit pas et on ne saurait nous le dire. En attendant qu'elle soit faite, voici les affirmations que nous maintenons : les sciences ont leur sphère qui n'est point celle de la foi ; entre la science et la foi il n'y a pas, il ne saurait y avoir de contradictions ; malgré les conquêtes incontestables et les prétentions superbes de la science, elle n'est point arrivée à prouver qu'il y ait dans nos Livres saints une seule erreur ; la foi ne se contredit jamais, tandis que la science repousse aujourd'hui ce qu'elle acceptait hier et rejette des décisions qu'elle disait immuables. Ajoutons que les savants chrétiens sont assez nombreux et assez illustres dans le passé et dans le présent pour opposer à de telles accusations la preuve que donnait à l'insensé qui niait le mouvement le philosophe qui marchait devant lui.

(1) Jules Simon : *La Religion naturelle*, p. 206.

Après avoir ainsi montré l'impuissance des objections élevées par l'incrédulité contre la possibilité du surnaturel, nous devons établir directement ce point de doctrine d'une si haute importance.

L'impossibilité du surnaturel ne pourrait venir que de Dieu, de l'homme ou de l'ordre naturel. Or, cette impossibilité n'existe pas.

L'impossibilité du surnaturel ne peut venir de Dieu, car la création et les dons de la nature n'ont pas épuisé sa bonté et sa puissance. « Tout ce qui n'implique pas contradiction est possible à la toute-puissance de Dieu », dit saint Thomas d'Aquin (1).

Il peut accorder aux êtres qu'il a tirés du néant, outre les biens qui leur appartiennent essentiellement, des facultés et des dons supérieurs. Il peut élever l'homme au dessus de la condition où il l'avait placé par l'acte même de la création, le rapprocher de lui, le faire plus grand, plus digne de son amour, lui assigner une plus haute destinée. Qu'y a-t-il en Dieu qui répugne à cette extension de ses bienfaits, à cette diffusion plus large des biens dont il est la source inépuisable et infinie? Cette concession de biens supérieurs ajoutés à ses premières largesses n'implique aucune contradiction, car ces deux sortes de biens, il les a voulus de toute éternité et il les réalise dans les conditions qu'avait prévues sa sagesse.

L'impossibilité viendrait-elle de l'homme ? Mais pourquoi cette créature, image imparfaite de la beauté de Dieu, ne pourrait-elle, par la bonté et la puissance infinies, être enrichie de facultés supérieures et se trans-

(1) Summ. theol., I, q. 25, art. III.

former ainsi dans la gloire d'une ressemblance plus complète avec son Créateur ? Pourquoi l'intelligence humaine, faite pour la lumière, ne serait elle pas éclairée des clartés directes de la parole de Dieu, afin qu'elle atteigne de plus hautes vérités ? Pourquoi la volonté de l'homme si faible, si souvent égarée et dominée par les passions, séduite par les intérêts du temps, ne serait-elle pas aidée de secours divins, soutenue, dirigée et fortifiée, afin qu'elle réalise de plus sublimes vertus ? Pourquoi son cœur qui aspire naturellement au bonheur ne recevrait-il pas la flamme d'un amour qui l'élèverait au-dessus de lui-même et le don d'une félicité qu'il ne soupçonnait pas ? La destinée de l'homme, que la raison lui assigne dans la contemplation de Dieu à travers le miroir des créatures, ne peut elle être plus complète et plus parfaite, si ce Dieu se dévoile dans un éternel face à face ?

Serait-ce l'aptitude et, si nous pouvons ainsi parler, la capacité qui ferait défaut à l'homme pour s'approcher ainsi de l'infini et recevoir des biens qui dépassent sa nature ? Mais cette aptitude doit répondre à la toute-puissance et au domaine souverain de Dieu, car s'il peut donner à la créature tout ce qu'il veut lui donner, il peut accorder évidemment à cette créature la faculté de recevoir tous ces dons. Cependant, cette aptitude, quoique appartenant rigoureusement et naturellement à l'homme, ne peut être mise en pratique que par un secours qui vient de Dieu, qui n'est pas dû à l'homme, et qui, à ce point de vue, est surnaturel comme les dons qu'il prépare (1).

(1) Saint Thomas : *De potentia*, q. 6, art. 1, ad 13m ; Summ. theol. 3e, q. 11, art. 1.— Suarez, *Metaphys.* disp. XXI, sect. XIV, no 8. —Les

L'ordre naturel enfin n'oppose à cette élévation aucune impossibilité. Il n'est ni détruit ni amoindri; il est confirmé et affermi. Il n'est pas abaissé et humilié; il est élevé et glorifié. Il n'est pas modifié en lui-même, car cette élévation le maintient dans son essence et ses facultés. Il n'y a pas confusion entre l'ordre naturel et l'ordre supérieur et divin ; la distinction subsiste dans une union parfaite. Il n'y a ni lutte, ni contradiction, mais infériorité et soumission d'une part, supériorité et domination de l'autre. Comment en serait-il autrement, puisqu'il s'agit des desseins et des œuvres de Dieu, auteur et source de tous les dons, qui « atteint d'une extrémité à l'autre avec force et qui dispose toutes choses avec douceur et suavité : *Attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter* » (1).

Ce n'est point assez d'avoir écarté l'impossibilité et la contradiction : la croyance au surnaturel repose sur des raisons de haute convenance.

Par cette élévation de l'homme, toutes ses facultés, sa vie, ses destinées reçoivent une grandeur et une perfection qu'il ne pouvait même pressentir. Mais la perfection convient à la nature finie, elle convient aux aspirations de la nature humaine, et ainsi le surnaturel nous appa-

théologiens appellent cette aptitude : puissance obédientielle, *potentia obedientialis*. Ripalda (*De ente supernaturali*, disp. XIII) la définit ainsi : « l'aptitude accordée aux êtres créés pour que selon la volonté d'un agent supérieur et par son secours qui ne leur est pas dû, ils remplissent une fonction qu'ils ne pourraient remplir par leurs forces naturelles et le concours qui leur est rigoureusement dû : *Aptitudo rerum creatorum, ut pro arbitrio agentis superioris ejusque auxilio ipsis indebito, munus impleant, quod nativa virtute et concursu sibi debito implere non possent* ».

(1) Sap., VIII, 1.

raît, dans une harmonie parfaite, comme le couronnement de notre nature. Cette élévation répond, en effet, aux aspirations et aux efforts de l'humanité qui, dans tous les temps, a poursuivi la divinité et s'est efforcée de s'en rapprocher et de l'atteindre. Elle répond à l'impatience si ardente, à l'ambition si inquiète de notre temps. Jamais on n'a exalté avec tant d'enthousiasme les tendances de l'homme à la grandeur, à la puissance et à la gloire. Jamais on n'a excité, avec des accents aussi passionnés, l'ambition des travailleurs et du peuple. Certes, il y a dans tout cela des exagérations et des erreurs, mais, comme pendant les quarante siècles qui ont précédé Jésus-Christ, comme dans ces dix-neuf siècles de christianisme, aujourd'hui encore et plus ardemment que jamais, l'homme poursuit Dieu et réclame avec Dieu une union plus haute et plus complète (1).

Cette élévation de l'homme convient à la bonté de Dieu. Cette bonté l'incline à combler de ses bienfaits la créature que, par un amour absolument gratuit, il a tirée

(1) Ces aspirations supposent le fait de l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel, car on ne peut admettre dans la nature humaine laissée à elle-même un désir rigoureux, absolu, efficace et puissant, de la vision et de la béatitude surnaturelles, mais seulement un désir vague et impuissant. S'il en était autrement, l'homme serait malheureux et il faudrait conclure que sa nature exige des biens, des secours, des dons, une félicité qui sont surnaturels, qui, par conséquent, dépassent infiniment ses forces et ses exigences. (V. Suarez : *De ultimo fine*, disp. XVI, sect. II, n. 6 et seq. ; Prolegom. 4, de Gratia, cap. I, n 21.) — Saint Thomas a dit : « Il y a pour l'homme un bien qui dépasse toute proportion avec sa nature parce que les forces naturelles ne suffisent pas à l'obtenir ni même à le *concevoir* et à le *désirer*. Ce bien que la seule libéralité divine pouvait nous promettre, c'est la vie éternelle. » (*De Veritate*, quæst. XIV.)

du néant. La bonté la plus parfaite est aussi plus désireuse de répandre ses dons ; elle se montre plus large et plus libérale ; elle prodigue ses bienfaits au delà de toute exigence et même de tout désir et de toute espérance. Quoi ! nous, créatures imparfaites et égoïstes, nous sommes heureux de donner avec générosité ; souvent nous voulons triompher de l'ingratitude et de l'oubli par une bonté que rien ne déconcerte. Et Dieu infiniment bon, infiniment riche, infiniment puissant, ne nous égalerait même pas dans la générosité de ses dons ! Tandis que nous nous donnons, il ne se donnerait pas lui-même, et son cœur serait surpassé par le cœur si pauvre, si étroit et si impuissant de l'homme ? Non, vous ne l'admettez pas ; et la raison éclairée par la foi affirme que l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel s'accorde admirablement avec la bonté et la munificence divines.

Cette élévation de la nature humaine s'accorde avec la sagesse de Dieu. La sagesse, en effet, demande que la bonté et la munificence se manifestent avec éclat, qu'elles attirent vers Dieu les êtres intelligents et libres qu'il a créés pour sa gloire, que le créateur exerce sa générosité et sa puissance à l'égard des créatures qu'il a faites perfectibles et capables des plus hautes destinées.

Mais interrogeons l'amour le plus pur et le plus fort qui soit sur la terre, la reproduction la plus belle et la plus touchante de l'amour divin. L'ambition des pères et des mères n'est-elle pas de former leurs enfants à leur ressemblance et de les élever le plus possible dans la grandeur, la beauté, la vertu et le bonheur ? Si la sagesse et la puissance des pères et des mères de cette

terre répondaient à leur amour, que ne feraient-ils pas pour réaliser, dans la perfection et dans la gloire, cette ressemblance et cette transformation de ceux qu'ils aiment ? Et Dieu qui est la source de toute paternité, Dieu qui a dit : « Quand une mère oublierait son enfant, moi je ne vous oublierais pas » (1), Dieu qui possède avec la bonté infinie, la sagesse et la puissance infinies, ne ferait pas son fils à son image ? Il n'élèverait pas l'homme à sa divine ressemblance par des dons absolument gratuits, sans doute, mais qui ne lui coûtent rien ? Il ne lui assignerait pas une destinée qui doit l'unir éternellement à son créateur et à son père ? Non, la raison et le cœur sont ici d'accord avec la plus haute théologie : la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu démontrent non seulement la possibilité de l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel, mais ses hautes convenances et son admirable harmonie.

IV

L'EXISTENCE DU SURNATUREL.

Le surnaturel est possible ; il répond aux plus hautes convenances et s'unit à la nature humaine dans une admirable harmonie. Mais il nous faut aller plus loin, et démontrer son existence.

L'affirmation de l'existence du surnaturel s'appuie d'abord sur le consentement unanime de tous les peuples, dans tous les siècles. Ce consentement, en effet,

(1) Is., XLIX, 15.

atteste l'existence d'un grand nombre de relations supérieures, directes, de Dieu avec l'homme et de l'homme avec Dieu. Les croyances universelles ont pour objet une félicité primitive, la faute et la chute des premiers hommes, leurs terribles conséquences, l'annonce d'un Rédempteur qui devait réparer toutes ces ruines. Ces croyances reposent sur des oracles, sur des révélations merveilleuses, et les relations de l'homme avec Dieu se sont maintenues et perpétuées par des cérémonies, par des rites auxquels la foi des peuples a attribué une efficacité surnaturelle. Ce consentement ne porte pas seulement sur des vérités spéculatives, mais presque uniquement sur des faits, sur des événements historiques, sur des préceptes dont la pratique des peuples confirme l'autorité. Sans doute, des erreurs, des superstitions se sont mêlées à ces croyances et à ces actes, mais ces erreurs et ces superstitions ne seraient pas possibles dans l'ensemble de l'humanité si elles n'avaient un fondement réel et indiscutable. Sur les formes de ces relations de la divinité avec l'homme, il y a des divergences, mais sur le point fondamental et essentiel : l'existence de ces relations, l'accord est universel, constant, unanime. La vraie philosophie le démontre : un pareil accord ne peut avoir sa source que dans l'évidence des faits, ou dans une démonstration facile et accessible à tous, ou dans une tradition primitive qui remonte jusqu'aux premiers hommes et jusqu'à leur créateur (1).

(1) « Il est impossible, dit saint Thomas, que ce qui est cru par tout le monde soit complètement faux ; car la fausse opinion est une certaine infirmité de l'intellect, comme le jugement faux sur quelque sensible propre tient à l'infirmité de l'organe sensoriel.

Parmi les peuples, il en est un qui a vécu à part, qui a porté à travers les siècles et qui porte encore, malgré ses terribles épreuves, un caractère de force, de grandeur, d'énergique obstination, et dont le témoignage a, par conséquent, une valeur exceptionnelle. Le témoignage de ce peuple est appuyé sur des documents nombreux, historiques et soumis à toutes les discussions de la critique et de la science. Ces documents sont contenus dans des livres supérieurs par la grandeur et la beauté de la doctrine, par l'éloquence et la poésie, aux livres de tous les autres peuples. A chaque page, ils affirment des relations directes de l'homme avec Dieu, l'intervention de la puissance, de la bonté et de la justice divines. Ces relations pénètrent non-seulement les croyances, mais les lois, le culte et toute la vie de cette nation. Et ce qui donne à son affirmation la plus haute valeur, c'est la supériorité et la pureté de ses doctrines, sa fidélité et son attachement invincible à ses lois, à ses dogmes et à ses institutions religieuses et nationales.

Or, toute l'histoire de cette nation, l'histoire de son origine, de ses progrès, de ses succès et de ses revers, de sa captivité et de ses victoires, de ses désastres et de ses ruines, du gouvernement de ses chefs et de ses rois, jusqu'aux luttes héroïques des Macchabées, et depuis sa dispersion aux quatre vents du ciel, affirment

Mais les défauts sont accidentels, parce qu'ils sont en dehors de la nature ; or ce qui est accidentel n'existe ni toujours, ni chez tous les individus ; de même que le jugement identique porté par le goût de chacun sur certaines saveurs ne peut être faux, de même le jugement que tous les hommes portent sur la vérité de certaines choses ne peut être erroné. » (*Contr. gentes*, lib. II, c. 34.)

l'action surnaturelle de Dieu. Et de plus, tous ces faits, tous ces dons, toute cette action divine de quarante siècles, sont la préparation manifeste à la venue du Messie, de celui qui a été le Désiré des nations, l'attente de tous les siècles, du Rédempteur, Fils du Dieu vivant.

Au-dessus du témoignage de tous les peuples et du peuple juif, nous possédons le témoignage des sociétés chrétiennes et de l'Église catholique. Les sociétés chrétiennes qui sont séparées de l'Église, le Protestantisme sous ses formes si variées et si nombreuses, l'Église grecque et russe, ont, elles aussi, pour base première, pour raison d'être, pour principe d'autorité et de vie, les faits, les croyances, les lois, les dons surnaturels qui constituent la religion chrétienne. La négation ou le doute qui atteignent le surnaturel les atteignent dans leur vie et dans leur essence même.

Mais l'Église catholique apporte un témoignage bien plus éclatant encore. Rien dans son origine, dans sa constitution, dans l'autorité qui l'enseigne et la gouverne, dans ses œuvres et dans sa vie, qui ne soit la démonstration de dons divins et de puissances divines.

Sa fondation par le fils d'un charpentier et douze bateliers ignorants, la conquête du monde entreprise et réalisée contre toutes les lois de la prudence et contre toutes les prévisions humaines, le triomphe d'une doctrine et d'une morale qui constituent un perpétuel défi jeté aux pensées, à l'orgueil, à la faiblesse et à l'égoïsme de l'homme, sont évidemment des œuvres surnaturelles. Et que dire de la transformation de l'humanité arrachée aux abîmes de l'erreur et de la corruption, aux ombres de la mort, élevée dans la vérité, dans la vertu, dans la

grandeur morale, transformation qui a pénétré la vie privée et la vie publique, les âmes, les familles et les peuples, et qui, malgré leurs égarements et leurs défaillances, a placé les sociétés chrétiennes à des hauteurs que la civilisation païenne n'avait pu pressentir ? Il en est de même des caractères qui distinguent l'Église catholique, de ses propriétés d'unité, d'apostolicité, de catholicité et de sainteté, de sa résistance obstinée et victorieuse contre les assauts sans cesse renaissants de toutes les forces humaines, de l'autorité de son sacerdoce, de la majesté et de l'ascendant de son pontificat suprême.

Une des plus puissantes démonstrations de l'existence du surnaturel dans l'Église catholique et des plus accessibles à toutes les intelligences éclate dans sa fécondité supérieure, étonnante, merveilleuse. « Le fleuve qui réjouit la cité de Dieu » (1) et qui baigne tous les rivages du monde, a fait germer partout sur un sol frappé autrefois de la plus désolante stérilité, des fleurs célestes, des moissons magnifiques, les œuvres de la charité, du dévouement et de l'héroïsme. Et pour accomplir ces œuvres, voici, non pas quelques âmes d'élite, mais des légions innombrables de prêtres, de religieuses, de missionnaires, d'apôtres et de martyrs, légions de jeunes gens et de vieillards, légions de femmes et de jeunes filles, qui ont abandonné tout ce qui fait la joie et l'espérance de la terre pour évangéliser les pauvres et les tribus sauvages, pour recueillir les délaissés, soigner les plaies hideuses, combattre les dégradations les plus rebutantes, et choisir une vie qui confond toutes les tendances de la nature.

(1) Psalm. XLV, 5.

Voici le témoignage que leur rend un philosophe et un historien incrédule de notre temps : « Plus de vingt-huit mille hommes et plus de cent vingt-trois mille femmes sont des bienfaiteurs par institution et des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes et tout au moins ingrates : missions chez les sauvages et les barbares, soins aux malades, aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables, entretien des vieillards pauvres ou des enfants abandonnés, œuvres innombrables d'assistance et d'éducation, enseignement primaire, service des orphelinats, des asiles, des ouvroirs, des refuges et des prisons ; le tout gratuitement ou à des prix infimes, par la réduction au minimum des besoins physiques et de la dépense personnelle de chaque religieux ou religieuse. Manifestement, chez ces hommes et chez ces femmes, l'équilibre ordinaire des motifs déterminants s'est renversé ; dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de soi » (1).

Mystère plus étonnant encore, cette vie de perpétuel sacrifice met dans ces âmes le trésor et le rayonnement perpétuel de la sérénité et de la joie. On dirait vraiment qu'elle supprime ce qui est naturel et humain en versant à flots une force, une grandeur, une félicité qui ne sont pas de la terre. Un éloquent écrivain qui ne partage pas notre foi et qui a fait en de très belles pages le tableau de la charité dans notre pays, a dit, en parlant des

(1) Taine : *Les Origines de la France contemporaine*, tom. II., *Le Régime moderne*, p. 112.

Petites Sœurs des Pauvres : « On dirait que la gaîté est une qualité fondamentale de leur état » (1). Comme cela est vrai ! Ces femmes vaillantes qui ont tout quitté pour vivre au milieu des vieillards, des infirmes et des mourants, acceptent en souriant les épreuves, les sacrifices et à l'heure de l'agonie elles sourient à la mort.

Mais quelle est donc la cause de cette supériorité éclatante de l'Église catholique dans les œuvres de la charité et du dévouement et dans ses admirables transformations morales ? Si la cause est naturelle pourquoi n'obtient-elle pas chez nos adversaires la même fécondité ? Ils ont la science, la sagesse, la fortune des peuples, toutes les ressources de l'administration et de l'autorité. Ils ont au cœur le désir ardent de vaincre, sur ce terrain surtout, une religion qu'ils repoussent quand ils ne la maudissent pas. Pourquoi donc ne peuvent-ils réussir ? Tandis qu'ils nient l'existence, la possibilité du surnaturel, le surnaturel multiplie sous leurs regards, autour d'eux, parfois dans leur propre famille ou pour les secourir et les consoler eux-mêmes, des œuvres dont la beauté et la supériorité les étonnent et les confondent.

C'est d'ailleurs un des principes premiers de la raison humaine dont ils se proclament les défenseurs et les apôtres, qu'il n'y a pas d'effet sans cause, que les effets sont proportionnés à la cause comme la cause l'est aux effets. Ici les effets sont bienfaisants, réels, supérieurs, incomparables.

Pour connaître cette cause si étonnante, qu'ils interrogent ces héros de la charité et du dévouement, qu'ils leur demandent d'où leur viennent ces inspirations,

(1) M. Maxime du Camp : *La Charité privée.*

cette force, ces joies, cette félicité. D'une seule voix et d'un seul cœur, ils leur répondront : Elles viennent de la foi, de l'espérance, de la charité, de la prière, de la croix, de l'Eucharistie, du Cœur sacré de Jésus-Christ, du Dieu qui nous appelle, qui nous soutient et qui nous récompense.

Les adversaires du surnaturel ne se tiennent pas pour vaincus. La cause de ces œuvres, disent-ils, c'est une idée, c'est un rêve, une illusion de l'imagination. Mais, ô superbes docteurs, dites-nous pourquoi une idée sans valeur et sans démonstration, une illusion et un rêve sont plus féconds et plus puissants pour secourir la pauvreté, consoler la douleur, pour élever les âmes aux plus sublimes vertus, que les démonstrations de votre philosophie, les ressources de votre sagesse, les ardeurs de votre fraternité et les prétentions de votre science. Faut-il donc mettre tous ces trésors dont vous êtes si fiers bien au-dessous d'une idée, d'une illusion, d'un rêve ?

Quoi qu'il en soit, disent-ils, il n'y a ici en réalité qu'une erreur et une aberration des intelligences. Mais, depuis quand l'erreur est-elle supérieure à la vérité et à la sagesse pour accomplir le bien, pour réaliser les œuvres les plus sublimes ? Faut-il conclure ici encore que votre sagesse, votre fraternité et votre science sont inférieures à l'erreur et au mensonge ? Et, remarquez-le bien, il s'agit d'une erreur fondamentale et d'un mensonge odieux qui vont jusqu'au crime de l'idolâtrie. Si Dieu est juste, sage et bon, il ne peut permettre qu'une pareille erreur produise de si admirables fruits, car il faudrait redire cette protestation d'un apologiste du moyen âge : « Seigneur, si nous sommes dans l'erreur, c'est vous qui nous avez trompés. » Mais non, il faut

plutôt redire ces paroles de l'adorable Maître : « Je vous remercie, ô mon Dieu, d'avoir caché ces choses aux savants et aux sages et de les avoir révélées aux petits et aux humbles » (1).

Ce qui fait, disent nos adversaires, la puissance de cette idée et de cette erreur, c'est qu'elles sont un foyer de fanatisme ; elles exaltent les esprits, elles enflamment les imaginations, elles entraînent les cœurs, et voilà pourquoi elles possèdent une si étonnante influence.

Le fanatisme, il est vrai, a produit dans le passé et il produit encore dans le présent des résultats incontestables. Il entraîne à des actes de violence et de bravoure, il fait affronter les périls, accepter la souffrance et la mort. Mais il a des caractères qui le font reconnaître ; il saisit et subjugue, par une sorte d'éblouissement, de fièvre et d'ivresse ; il ne possède ni le calme ni la sérénité, ni surtout l'amour qui se donne. Ce qui partout et toujours lui a fait défaut, ce qui répugne à sa nature, c'est la bonté, la douceur, le vrai dévouement. Tels sont cependant les caractères distinctifs des disciples du surnaturel. Rien en eux qui soit le résultat d'un entraînement et d'un enthousiasme passager. Les âmes qui marchent dans ses voies ardues et douloureuses n'y sont entrées qu'après une longue initiation, une sérieuse expérience de la mission qui leur est confiée et de la vie qu'elles ont librement choisie.

Ici revient encore notre redoutable et irréfutable objection : Pourquoi donc le fanatisme n'a-t-il jamais obtenu la fécondité bienfaisante et merveilleuse des œuvres catholiques ?

(1) Matth., XI, 25.

Il nous reste à invoquer en faveur de l'existence du surnaturel quelques témoignages de la plus haute valeur. Ils affirment la nécessité de ces croyances supérieures, ils affirment les désastres et les ruines qui sont les conséquences de l'abandon de ces croyances. Voici ce qu'écrivait, il y a vingt ans, un philosophe incrédule :

« Nous ne croyons plus aux miracles : je pourrais ajouter que nous ne croyons guère en Dieu, non plus; les deux choses se tiennent..... Quand je sens vaciller en moi la foi au miracle, je vois aussi l'image de mon Dieu s'affaiblir à mes regards; il cesse peu à peu d'être pour moi le Dieu libre et vivant, le Dieu personnel, le Dieu avec lequel l'âme converse comme avec un maître et un ami. Et ce saint dialogue interrompu, que nous reste-t-il ? Combien la vie paraît triste alors et désenchantée ! Réduits à manger, dormir et gagner de l'argent, privés de tout horizon, combien notre âge mûr paraît puéril, combien notre vieillesse triste, combien nos agitations insensées ! Plus de mystère, c'est-à-dire plus d'innocence, plus d'infini, plus de ciel au dessus de nos têtes, plus de poésie ! Ah ! soyez-en sûr, l'incrédulité qui rejette les miracles tend à dépeupler le ciel et à désenchanter la terre..... Le surnaturel est la sphère naturelle de l'âme. C'est l'essence de sa foi, de son espérance, de son amour. Je sais bien que la critique est spécieuse, que ses arguments paraissent souvent victorieux ; mais je sais une chose encore, et peut-être pourrais-je en appeler à votre propre témoignage : en cessant de croire au miracle, l'âme se trouve avoir perdu le secret de la vie divine ; elle est désormais solli-

citée par l'abîme... bientôt elle gît à terre, oui, et parfois dans la boue ! » (1)

Mais écoutons le magnifique témoignage du plus illustre savant de notre siècle, de ce savant dont les découvertes sont acclamées dans le monde entier (2) ; ce témoignage, il le rendait en franchissant le seuil de l'Académie française, où il succédait à M. Littré : « M. Littré, disait-il, définit ainsi le positivisme envisagé au point de vue pratique : « Je nomme positivisme « tout ce qui se fait dans la société pour l'organiser sui- « vant la conception scientifique du monde. » Je suis prêt à accepter cette définition, à condition qu'il en soit fait une application rigoureuse ; mais la grande et visible lacune du système consiste en ce que, dans la conception positive c'est-à-dire scientifique du monde, il ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini.

« Au delà de cette voûte étoilée, qu'y a-t-il ? De nouveaux cieux étoilés. Soit ! Et au delà ? L'esprit humain, poussé par une force invincible, ne cessera jamais de se demander : Qu'y a-t-il au delà ? Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace ? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager que revient l'implacable question, et toujours, sans qu'il puisse faire taire le cri de sa curiosité. Il ne sert de rien de répondre : Au delà ce sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles. Celui qui pro

(1) Schérer, cité par M. l'abbé Canet : *La Libre pensée*, p. 57.
(2) Pasteur.

clame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions ; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. Encore, à ce moment de poignantes angoisses, il faut demander grâce à sa raison ; tous les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre ; on se sent prêt d'être saisi par la sublime folie de Pascal. Cette notion positive et primordiale, le positivisme l'écarte gratuitement, elle et toutes ses conséquences dans la vie des sociétés. »

Et il continuait ainsi :

« La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs, l'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini. Et sur la dalle ce ces temples, vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés dans la pensée de l'infini. La métaphysique ne fait que traduire au-dedans de nous la notion dominatrice de l'infini. La conception de l'idéal n'est-elle pas encore la faculté, reflet de l'infini, qui, en présence de la beauté, nous porte à imaginer une beauté supérieure? La science et la passion de comprendre sont-elles autre chose que l'effet de l'aiguillon du savoir que met en notre âme le mystère de l'univers ?

« Où sont les vraies sources de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie moderne, sinon dans la notion de l'infini devant laquelle tous les hommes sont

égaux ?..... La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté, et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile. Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini. »

Un orateur socialiste démontrait naguère devant les Chambres françaises que la suppression des croyances chrétiennes et des espérances éternelles est la cause première de la révolution sociale qui trouble et effraie à cette heure la société. « Ce que vous avez fait, disait il, en décrétant l'instruction publique rationnelle, ce que vous avez proclamé, c'est que la seule raison suffisait à tous les hommes pour la conduite de la vie. Par là même, vous avez mis en harmonie l'éducation populaire avec les résultats de la pensée moderne, vous avez définitivement arraché le peuple à la tutelle de l'Église et du dogme ; vous avez rompu, non pas ces liens vivants dont je parlais tout à l'heure, mais les liens de passivité, d'habitude, de tradition et de routine qui subsistaient encore.

« Mais qu'avez-vous fait par là ? Ah ! je le sais bien, ce n'était qu'une habitude et non pas une croyance qui survivait encore en un grand nombre d'esprits ; mais cette habitude était, pour quelques-uns tout au moins, un calmant et un consolant. Eh bien ! vous, vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine,... et la misère humaine s'est réveillée avec des cris, elle s'est dressée devant vous, et elle réclame aujourd'hui sa place, sa large place, au soleil du monde naturel, le seul que vous n'ayez point pâli.

« De même que la terre perd, par le rayonnement nocturne, une partie de la chaleur que le jour y a accumulée, une part de l'énergie populaire se dissipait par le rayonnement religieux dans le vide sans fond de l'espace.

« Or, vous avez arrêté ce rayonnement religieux, et vous avez ainsi concentré, dans les revendications immédiates, dans les revendications sociales, tout le feu de la pensée, toute l'ardeur du désir ; c'est vous qui avez ainsi élevé la température révolutionnaire du prolétariat, et, si vous vous épouvantez aujourd'hui, c'est devant votre œuvre ! » (1).

Plus récemment encore, un philosophe qui a bien longtemps combattu les doctrines chrétiennes faisait, en présence des périls qui nous menacent, l'important aveu que voici :

« La mère est mon grand espoir, parce que le maître souffle souvent le scepticisme et que le prêtre est souvent proscrit. Elle n'a pas la science, mais elle a la tradition ; une tradition tellement séculaire et tellement universelle qu'on ne peut s'empêcher de la respecter. C'est une tradition chrétienne, mais cela, dans mon esprit, ne lui nuit pas. Elle est toute pleine de Dieu, Dieu en soit béni !

« .... J'ai bien peur, ajoutait-il, que cette morale ne soit celle des commandements de Dieu, et qu'à l'exemple des commandements de Dieu, elle invoque l'autorité et repousse la discussion. Les beaux esprits diront que c'est le progrès à rebours : moi, je soutiens

(1) M. Jaurès : *discours prononcé à la Chambre des députés*, (séance du 22 novembre 1893.)

que c'est un grand et admirable progrès. Il s'agit de mettre de l'éternité dans l'humanité, en invoquant la vieille morale de nos pères » (1).

V

LA FIN SURNATURELLE DE LA VISION DIRECTE ET IMMÉDIATE DE DIEU.

Nous l'avons affirmé dès les premières pages de cette étude, la doctrine du surnaturel repose tout entière sur le dogme de la vision directe, immédiate de Dieu, que l'Église appelle *vision intuitive*. Nous avons dit, en effet, que l'ordre surnaturel comprend trois éléments : la créature, la fin à laquelle elle est destinée et les moyens d'arriver à cette fin. L'ensemble de l'ordre surnaturel dépend donc évidemment de cette même fin ; d'où il résulte que la démonstration de toute cette doctrine repose, une fois encore, sur le dogme de la vision intuitive comme sur sa base première et essentielle. Si on ne démontre pas que l'homme est destiné à cette vision et qu'elle est surnaturelle, rien n'est démontré.

Il faut remarquer encore que l'existence de la vision intuitive est établie par les preuves que nous avons données de l'existence de l'ordre surnaturel dans son nseemble, puisque cette vision est un de ses éléments. Mais nous devons ici démontrer que cette vision est la fin, le but suprême de l'homme et de la vie chrétienne,

(1) M. Jules Simon.

puis, qu'elle est surnaturelle, c'est-à-dire qu'elle dépasse infiniment les exigences et les forces de notre nature.

Les Saintes Écritures nous enseignent que cette vision de Dieu sera notre récompense. « Mes bien-aimés, dit l'Apôtre saint Jean, maintenant nous sommes les fils de Dieu, et ce que nous serons un jour ne paraît point encore. Mais lorsque Jésus-Christ se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui parce que nous le verrons tel qu'il est » (1). Cette vision supérieure, parfaite, qui nous sera donnée dans la gloire du ciel nous est donc préparée comme notre récompense et par conséquent comme notre fin.

Dans le treizième chapitre de la première Épître aux Corinthiens, saint Paul compare la vision de Dieu qui nous sera accordée dans le ciel non pas à la connaissance naturelle qui nous est possible ici-bas, mais à la lumière surnaturelle de la foi la plus parfaite dont elle sera la récompense et comme l'épanouissement. « Si j'avais, dit-il, le don des prophéties, et si je connaissais tous les mystères, et si je possédais toutes les sciences et toute la foi »; et, malgré tous ces privilèges qu'il suppose, il ajoute : « Maintenant nous ne connaissons qu'en partie : *Ex parte enim cognoscimus*. Mais quand sera venu ce qui est parfait, ce qui est en partie disparaîtra ». « Nous voyons maintenant dans un miroir » c'est-à-dire Dieu dans les créatures qui sont son œuvre, « en énigme » c'est-à-dire d'une vision imparfaite et confuse; et il poursuit : « Alors nous verrons face à face et je connaîtrai comme je suis connu. »

(1) Joann., III, 2.

Notre Seigneur Jésus Christ enseigne que les Anges jouissent de cette vision parfaite. « Leurs Anges, dans le ciel, dit-il en parlant des petits enfants, voient toujours la face de mon Père qui est dans le ciel » (1). Et ailleurs, il déclare que les justes jouiront du bonheur des Anges : « Ils seront, dit-il, comme les Anges dans le ciel » (2). Et encore : « Ils seront égaux aux Anges » (3).

Le Concile de Florence définit que les âmes des Saints voient clairement Dieu lui-même trine et un comme il est (4).

Le Pape Benoît XIV définit que les âmes des Saints voient l'essence divine par une vision intuitive, face à face, sans l'intermédiaire d'aucune créature, que l'essence divine se montre à eux immédiatement, à découvert, clairement et ouvertement (5).

Cette vision est notre fin et elle sera notre félicité suprême. C'est à elle que l'adorable Maître attribue la béatitude qui sera notre récompense : « Bienheureux, dit-il, ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu » (6). C'est cette vision qui nous donnera notre perfection dernière : « Nous serons semblables à Dieu, nous apprend l'Apôtre saint Jean, parce que nous le verrons tel qu'il est » (7). Elle sera la pleine satisfaction

(1) Matth., XVIII, 10.
(2) *Ibid.*, XXII, 30.
(3) Luc., XX, 36.
(4) *Décret pour l'union des Grecs.*
(5) Constit. *Benedictus Deus.*
(6) Matth., V, 8.
(7) I Joann., III, 2.

de tous nos désirs : « Je serai rassasié, dit le Psalmiste, quand sa gloire m'apparaîtra » (1).

Les Saintes Écritures nous affirment que les justes « entreront dans la joie même du Seigneur : *Intra in gaudium Domini tui* » (2). Et cette joie sera pleine, parce qu'elle aura sa source dans la pleine possession de tous les biens du Seigneur, et par conséquent de sa vision qui nous sera accordée (3).

Cette vision est surnaturelle, cette félicité et cette récompense dépassent toutes les exigences et toutes les forces de la nature humaine et de toute nature existante ou possible.

Nos Livres saints nous enseignent, en effet, que la vie éternelle, c'est-à-dire la vision de Dieu, exige la déification de l'homme, qu'elle sera le couronnement d'une ressemblance supérieure et parfaite avec Dieu. « Quand Jésus-Christ nous apparaîtra dans sa gloire, dit saint Jean dans le texte déjà cité, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » Et saint Paul nous parle ainsi de cette grande vision : « Nous tous qui n'aurons plus le voile qui nous couvre le visage et qui contemplerons la gloire du Seigneur, nous serons transformés en son image, nous irons de clartés en clartés par l'illumination de l'Esprit du Seigneur » (4). Or, cette transformation en l'image de Dieu, cette transfiguration qui nous rendra semblables à lui, dépassent infiniment les exigences et les forces de toute créature.

(1) Psalm. XVI, 15.
(2) Matth., XXV, 21-23.
(3) Joann., XV, 11. — XVI, 22-24. — XVII, 13. — Matth., XXIV, 47.
(4) II Cor., III, 18.

La vie éternelle est la béatitude propre de Dieu, et la créature est la servante de Dieu. « Courage, bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous constituerai sur un grand nombre » (1). C'est la gloire et la puissance qui appartiennent en propre au seul Fils de Dieu et qu'il a bien voulu promettre à ses disciples : « J'ai préparé pour vous, a dit le Sauveur, un royaume comme mon Père l'a préparé pour moi, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël » (2). La vie éternelle est une récompense qui suppose une promesse gratuite de Dieu, et un don gratuit sans lequel la récompense ne serait pas méritée ; et cette promesse, ce don, cette récompense sont au-dessus des exigences et des forces des créatures. « La vie éternelle, selon saint Jacques, la couronne de vie est l'héritage du royaume que Dieu a promis à ceux qui l'auront aimé »(3). « Nous devons avoir en cette récompense une espérance invincible, car celui qui nous l'a promise est fidèle » (4). Cet héritage, cette couronne, cette récompense nous sont dus parce que nous sommes les fils de Dieu, ses héritiers et les cohéritiers de Jésus Christ (5). Mais cette filiation divine, ce titre et cette dignité d'héritiers de Dieu sont évidemment au-dessus des mérites de la créature.

(1) Matth., XXV, 21.
(2) Luc., XXII, 29, 30.
(3) Jac., I, 12.
(4) Hebr., X, 23.
(5) Rom., VIII, 17.

D'ailleurs, saint Paul affirme que « Dieu est invisible, qu'il habite une lumière inaccessible que nul homme ne peut voir » (1). Personne, a dit Jésus-Christ, ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui il a voulu le révéler » (2). La félicité du ciel dépasse tellement les forces de la nature qu'elle ne peut même la pressentir et la concevoir, car « l'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur de l'homme ne saurait comprendre ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment » (3). Le Concile du Vatican a déclaré que « Dieu dans sa bonté infinie a destiné l'homme à une fin surnaturelle, la participation des biens célestes, qui surpasse absolument la portée de l'esprit humain » (4).

La raison éclairée par la foi peut démontrer cette importante vérité. Mais les preuves de cette démonstration, disent les plus grands théologiens, offrent de très grandes difficultés (5). Nous croyons cependant devoir les exposer le plus clairement possible, pour confirmer ainsi l'enseignement de nos Livres saints et établir que, sur ce point comme sur tous les autres, la doctrine catholique s'accorde avec la raison elle-même (6).

La connaissance ou l'acte de l'intelligence est proportionnée à la nature de cette intelligence et de l'être qui connaît. D'autre part, l'objet de la connaissance doit être

(1) I Tim. I, 17, VI, 16.

(2) Matth., XI, 27.

(3) I Cor., II, 9.

(4) Constit. *Dei Filius*, cap. II.

(5) V. Suarez : *De Deo*. Lib. II, cap. VIII, n. 4.

(6) V. S. Thomas ; *Summ.*, I, q. 12, art. 4 ; *Contra Gent.*, lib. III, cap. 52.

proportionné à la nature de cette faculté et à la nature de celui qui connaît. Or, entre la nature et les facultés de l'homme ou de toute créature, qui sont nécessairement finies, et l'essence infinie de Dieu, objet de la vision intuitive, non seulement il n'y a aucune proportion, mais il y a une distance infinie.

Connaître Dieu clairement en lui-même, directement et immédiatement dans son essence, est un acte naturel à Dieu et propre à sa nature divine. Or, ce qui appartient en propre à la nature infinie de Dieu ne peut appartenir à la nature finie de la créature, mais lui est infiniment supérieur. D'où il résulte que pour que la créature pût voir ainsi directement, immédiatement, l'essence divine, il lui faudrait une faculté de voir parfaite et infinie, faculté que naturellement elle n'a pas et que naturellement elle ne peut avoir.

La fin, nous l'avons dit, exige des moyens qui lui soient proportionnés; mais si l'essence infinie de Dieu était assignée à la créature comme sa fin naturelle, cette créature finie aurait naturellement et nécessairement des facultés et des moyens infinis, ce qui implique contradiction.

D'ailleurs, si cette vision immédiate de Dieu nous était naturelle, elle nous serait nécessaire puisqu'elle serait conforme aux forces et aux exigences de notre nature et, par conséquent, nous la posséderions actuellement, au moins dans une certaine mesure. Or, il est évident qu'il n'en est point ainsi et que nous ne jouissons pas de la vision intuitive de Dieu.

De plus, il y aurait pour la créature deux fins nécessaires : la fin naturelle et la fin surnaturelle, et toute distinction entre le fini et l'infini, entre Dieu et la créa

ture, serait supprimée; la créature atteindrait le divin et le fini atteindrait l'infini.

Mais comment l'intelligence de la créature peut elle, même avec des secours divins, atteindre directement et immédiatement l'essence divine? L'intelligence de la créature ne peut devenir infinie, et si elle n'est pas infinie, comment peut-elle, une fois encore, atteindre l'essence de Dieu? Voici la réponse du Docteur angélique, qui, plus que tout autre, a pénétré du regard de son génie, ces hauts et difficiles problèmes. « L'essence divine, dit-il, n'est pas en dehors de la faculté de l'intelligence créée comme un objet qui lui est absolument étranger, comme le son est à l'organe de la vue, ou une substance immatérielle pour les sens, car l'essence divine est le premier objet de l'intelligence et le principe de toute connaissance intellectuelle ; mais l'essence divine est en dehors de la faculté de l'intelligence créée parce qu'elle en dépasse la puissance, comme parmi les choses sensibles, il en est qui, à cause de leur excellence, sont au-dessus de la puissance des sens. C'est pourquoi Aristote a dit que notre esprit est à l'égard des vérités supérieures comme l'œil du hibou à l'égard de la lumière du soleil. Il faut donc que cette intelligence soit fortifiée par une lumière divine pour qu'elle puisse voir l'essence de Dieu » (1).

Cette lumière divine, la théologie catholique l'appelle lumière de la gloire, selon ces paroles des Livres saints : « Dans votre lumière nous verrons la lumière : *In lumine tuo videbimus lumen,* » (2) et celles-ci : « Les astres

(1) *Contra gentes*, lib, III, cap. 54.
(2) Psalm. XXXV, 10.

n'éclairent pas la cité de Dieu, car la splendeur de Dieu l'illumine : *Et claritas Dei illuminavit eam* » (1).

Le Concile de Vienne enseigne que « l'âme des bienheureux est éclairée des lumières de la gloire qui l'élèvent afin qu'elle puisse voir Dieu et jouir de lui » (2).

On peut définir la lumière de la gloire « une qualité ou habitude surnaturelle accordée par Dieu à l'intelligence et qui la rend capable de la vision intuitive de Dieu » (3).

VI

LA VIE CHRÉTIENNE EST UNE VIE SURNATURELLE, C'EST-A-DIRE DIVINE.

Nous arrivons par ces démonstrations successives, fondamentales et nécessaires, à démontrer que la vie chrétienne est une vie surnaturelle et divine, et comment elle possède ces deux admirables caractères.

Nous ne pouvons atteindre notre fin suprême qui surpasse infiniment les exigences et les forces de notre nature, que par des ressources, par des moyens, par des actes proportionnés à cette fin. Nous l'avons dit, pour que nos actes atteignent cette récompense suprême qui est Dieu vu et possédé immédiatement, ils doivent avoir

(1) Apoc., XXI, 23.

(2) Proposit. 5a Beguard. damnata.

(3) Suarez : *De Deo*, lib. II, c. 2. — V. plus loin sur la lumière de la gloire le chap. V : *de la Vie éternelle, couronnement de la vie chrétienne*, § 2.

une puissance et un mérite divins. Comment auraient-ils cette puissance et ce mérite, s'ils n'ont pas en nous un principe divin, non point passager et transitoire, mais permanent et perpétuellement actif, en d'autres termes, si la nature divine, source d'une vie divine, ne nous est communiquée ? Il faut donc que nous participions à cette mystérieuse vertu par laquelle Dieu s'atteint lui-même immédiatement et naturellement et par laquelle une créature est élevée en quelque sorte jusqu'à l'être divin, à la vie divine, par la communication de la nature même de Dieu. Or, cette vie n'est autre que la vie chrétienne.

La vie éternelle, la vision immédiate et la possession parfaite de Dieu n'est que l'achèvement et le couronnement de la vie chrétienne. La vie chrétienne est la vie divine commencée dans l'épreuve et le mérite ; la gloire est cette même vie arrivée à son plein développement et à sa perfection, car la grâce est comme la semence de la gloire (1). « Le sentier du juste, dit l'Esprit-Saint, est pareil à une lumière qui resplendit, se développe et croît jusqu'au jour parfait » (2). La vie imparfaite de l'intelligence, par la connaissance de Dieu dans le miroir des créatures, s'élève et se développe par la foi, et elle deviendra parfaite dans les visions du ciel. L'espérance est la vie incomplète de la volonté dans la possession lointaine et imparfaite du bien suprême, mais dans le ciel la volonté possédera ce qu'elle a ici-bas espéré et désiré ; elle aura ainsi une vie parfaite et bienheureuse.

(1) « La grâce et la gloire sont du même genre ; car la grâce n'est autre chose que le commencement de la gloire en nous. » (S. Thomas, *Summ. theol.*, 2a 2æ, q. 24, a. 3, ad 2.)

(2) Prov., IV, 18.

La charité qui est plus encore la vie de la volonté et du cœur est aussi la vie du chrétien tout entier puisque « du cœur procède toute vie » (1). La charité « qui ne meurt pas » (2) aura dans le ciel son triomphe et ses ravissements. Et ainsi les vertus de la vie chrétienne sont ici-bas le commencement de la vie divine du ciel.

Nous l'avons démontré dans le premier chapitre de cette étude, la vie chrétienne est la vie même de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le chrétien, c'est la vie dirigée vers Jésus-Christ, la vie par Jésus-Christ, la vie en Jésus-Christ jusqu'à l'union, et même jusqu'à l'identité complète. Le divin Maître a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie » (3). « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (4). La vie de Notre Seigneur Jésus-Christ est évidemment la vie divine.

Mais comment la vie chrétienne est-elle une vie surnaturelle et divine ? Nous l'avons dit bien souvent, la grâce sanctifiante, principe de la vie divine en nous, est la participation à la nature divine, selon cette parole de l'Apôtre saint Pierre : « Dieu nous a fait les très grands et précieux dons qu'il nous avait promis afin que nous soyons faits participants de la nature divine » (5). Cette participation à la nature divine, en d'autres termes, la grâce sanctifiante n'est pas un don transitoire, un simple secours ; elle est une qualité permanente, inhérente à notre âme, quoique accidentelle, et la constituant dans un état et comme dans une forme divine. « La grâce,

(1) Prov., IV, 23.
(2) I Cor., XIII, 8.
(3) Joann., XIV, 6.
(4) Joann., X, 10.
(5) II Petr., I, 4.

selon la définition du Concile de Trente qui doit être admise de tous sous peine d'anathème, n'opère pas seulement la rémission des péchés, mais elle est une qualité divine, inhérente dans l'âme et comme une splendeur et une lumière qui efface toutes les taches de nos âmes et les rend plus belles et plus splendides » (1). « L'Esprit-Saint, dit saint Cyrille d'Alexandrie, nous rend semblables au Christ par la qualité de la sanctification, qui est l'image et comme la face même de Notre Seigneur Jésus Christ » (2).

Cette qualité est permanente, car la Sainte Écriture nous enseigne que, par la justification, nous sommes *renouvelés*, *régénérés*, *créés de nouveau* et que nous avons une *nouvelle naissance*. Mais par la création, par la génération, par une nouvelle naissance, un nouvel être est donné, et ainsi par la grâce sanctifiante nous est donné un nouvel être, une nouvelle vie. Les Saintes Écritures nous disent encore que la grâce sanctifiante est la « semence de Dieu qui reste en nous » (3), « un sceau qui vient de l'Esprit-Saint » (4). Nous verrons bientôt qu'elle nous fait les fils adoptifs de Dieu, qu'elle nous déifie, ce qui indique évidemment non pas un don passager, mais un état permanent.

« Ce qui est dirigé vers une fin, dit saint Thomas d'Aquin, doit posséder à l'égard de cette fin une disposition perpétuelle jusqu'à ce qu'il l'ait atteinte. Or, l'homme étant dirigé par le secours de la grâce sanctifiante vers sa fin surnaturelle, il faut qu'il jouisse

(1) Catech. Conc. Trid., *De Baptismo*, n. 50.

(2) Hom. pascal., X.

(3) I Joann , III, 9.

(4) Eph., I, 13 ; IV, 30.

continuellement de ce secours jusqu'à ce qu'il soit arrivé à cette fin » (1). « La grâce étant au dessus de la nature humaine, dit encore saint Thomas d'Aquin, ne peut être ni une substance ni une forme substantielle, mais la forme accidentelle de l'âme. En effet, ce qui est substantiellement en Dieu est accidentellement dans l'âme à laquelle est communiquée la nature divine » (2).

Cette participation à la nature divine est une réelle et vivante image de l'essence de Dieu. Mais en quoi précisément consiste-t-elle? Malgré des ombres qui ne seront complètement dissipées que par les visions du ciel, nous pouvons, dans une certaine mesure, répondre à cette interrogation. « Par la nature divine, nous entendons cette perfection première et essentielle qui est, suivant notre manière de concevoir Dieu, la racine des attributs divins et le principe des divines opérations. Or, la grâce sanctifiante imite cette perfection primitive et essentielle. De même, en effet, que Dieu par sa nature est la racine et le principe des divins attributs et tend à se voir lui-même intuitivement, à s'aimer d'un amour béatifique et à faire pour lui-même tout ce qu'il fait, ainsi l'homme spirituel, régénéré par la grâce sanctifiante, tend à la vision intuitive de Dieu, à aimer Dieu d'un amour qui le béatifie et à tout faire pour Dieu seul. Cette grâce est aussi le principe de la charité et des vertus surnaturelles, images des divines perfections, et qui appartiennent à la grâce comme ses propriétés. Donc la grâce sanctifiante est la participation à la nature

(1) *Contra gentes*, lib. III, cap. 150.
(2) *Summ. theol.*, 1-2e, q. 110, art. 2, ad 2^{m}.

divine en tant qu'elle est un principe d'action qui a pour objet Dieu lui-même.

Tous les effets de la grâce sanctifiante que nous allons bientôt énumérer sont comme les conséquences de cette participation à la nature divine. La grâce purifie notre âme, nous rend justes et agréables à Dieu, précisément parce qu'elle est une participation à la nature divine, une divine ressemblance avec laquelle la souillure des péchés ne peut exister et qui nous concilie l'amitié de Dieu. La grâce tend vers Dieu et produit des actes surnaturels, parce qu'elle est une participation à la nature divine. Ces tendances divines et ces actes divins ne peuvent être produits que par une nature divine qui nous est communiquée (1).

Les effets de la grâce sanctifiante nous font mieux saisir comment elle est en nous le principe d'une vie surnaturelle et divine.

Et d'abord, elle efface dans nos âmes tous les péchés graves, car Dieu ne peut habiter avec le péché et avec des souillures qui rendent une âme odieuse à sa perfection infinie. « Quelle participation peut exister, dit saint Paul, entre la justice et l'iniquité et quelle société entre la lumière et les ténèbres ? » (2) Cette destruction des péchés est intérieure et réelle, comme le définit le Concile de Trente (3). D'après nos Saintes Ecritures, en effet, les péchés sont effacés (4), lavés (5), éloignés (6).

(1) V. Contenson : *Theolog. mentis et cordis ; de gratia*, dissert. V, sp. I.

(2) II Cor., VI, 14.

(3) Sess. VI, can. 11.

(4) Act., III, 19.

(5) I Cor., VI, 11.

(6) Psalm. CII, 12.

La justification est appelée une régénération, une rénovation : « Il nous a sauvés, dit saint Paul, par l'eau de la régénération et de la rénovation de l'Esprit-Saint qu'il répand abondamment en nous. » (1)

La grâce sanctifiante nous rend justes, non seulement en effaçant nos péchés graves, mais en nous disposant à accomplir à l'égard de Dieu tout ce qui est juste, tout ce qui lui est dû, selon les lumières de la foi. Ce dernier effet de la grâce sanctifiante est produit par l'efficacité des vertus surnaturelles dont nous parlerons bientôt (2).

La grâce sanctifiante rend l'homme agréable à Dieu, de telle sorte que Dieu l'ayant orné, enrichi de dons précieux et d'une beauté qui est le reflet de sa propre perfection, il le considère non plus comme un serviteur, mais comme un ami. Le Concile de Trente enseigne que la justification fait un ami de Dieu de l'homme qui était son ennemi (3). La grâce sanctifiante produit un triple effet qui constitue entre l'homme et Dieu une véritable amitié. Elle est un don qui rend l'homme digne d'être aimé de Dieu, en l'élevant à une dignité et à une perfection surnaturelles ; en le déifiant, elle l'établit dans une sorte d'égalité avec son créateur, car « l'amitié trouve ou fait des égaux » ; elle donne à l'homme, par la charité, la puissance de rendre à Dieu son amour, et c'est là encore une condition de la véritable amitié.

La grâce sanctifiante fait de nous les fils adoptifs de Dieu. « Vous n'avez pas reçu, dit saint Paul, l'esprit de

(1) Tit., III, 5.

(2) Hurter : *De gratia*, 2, n. 283-211. — Il démontre que la grâce sanctifiante donne à l'âme une beauté céleste.

(3) Sess. VI, cap. 4 et 7.

servitude pour vous conduire encore par la crainte, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des fils, par lequel nous crions : Abba, mon Père » (1). D'après l'apôtre saint Jean, la suprême perfection qui fait de nous les fils adoptifs de Dieu sera consommée par la ressemblance avec Dieu dans le ciel. Mais elle est commencée dès ici-bas et elle ne peut l'être que par la grâce sanctifiante (2).

Comme Dieu le Père communique éternellement sa nature divine, mais dans sa totalité et sa perfection, à son Fils, le Verbe divin, ainsi, par la grâce sanctifiante, il communique sa nature à l'homme d'une façon différente et imparfaite, mais réelle. C'est pourquoi nous ne sommes pas les fils naturels de Dieu, mais ses fils adoptifs. Cette adoption surnaturelle est bien supérieure à l'adoption humaine. Celle-ci a pour cause première la misère de l'homme, la solitude du foyer domestique; celle là n'a pour principe que la bonté infinie et la puissance infinie qui communiquent librement et gratuitement aux fils adoptifs le titre et la dignité de fils. La seconde suppose une similitude de nature entre celui qui adopte et le fils adopté ; la première réalise cette ressemblance. L'une est accomplie par une acceptation tout extérieure qui ne produit aucun changement, aucune perfection dans le fils adopté, l'autre est réalisé par une *régénération*, une *rénovation* qui nous perfectionnent admirablement, de telle sorte que nous ne

(1) Rom., VIII, 15, 16.

(2) « Mes bien-aimés, nous sommes maintenant les fils de Dieu et ce que nous serons n'a pas encore paru, mais quand il aura paru, nous serons semblables à lui parce que nous le verrons tel qu'il est. » (I Joan., III, 2.)

soyons pas seulement appelés fils de Dieu, mais que nous le soyons en réalité : *Ut filii Dei nominemur et simus* (1). Cette adoption, en effet, imprime dans notre âme la ressemblance de notre Père céleste ; la vie divine dont il est la source vient en nous, les sacrements la développent, l'Eucharistie nous communique sa chair et son sang, et nous sommes ainsi en réalité du sang et « de la race de Dieu : *Ipsius enim et genus sumus* » (2).

La grâce sanctifiante nous unit intimement à l'Esprit-Saint ; elle fait de nos âmes son sanctuaire et son temple, et avec l'Esprit Saint la Trinité tout entière habite en nous. « Si quelqu'un m'aime, a dit le Sauveur, il accomplira ma parole, et mon Père l'aimera et nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure » (3). Cette union intime avec l'adorable Trinité est attribuée spécialement à l'Esprit-Saint, et les théologiens enseignent que la substance même de l'Esprit-Saint habite l'âme des justes comme son temple.

Dieu qui est infini et immense est présent dans toute créature, non seulement par son action, mais par sa substance. A ce point de vue, il ne peut être présent d'une manière plus parfaite dans les justes que dans les pécheurs ; mais il peut avoir avec les créatures, selon leur aptitude et leurs dispositions, un mode différent d'union et d'opération. La grâce sanctifiante, nous l'avons dit, dispose l'homme à atteindre et à posséder Dieu, d'une façon spéciale et intime, par la connaissance et l'amour, et à s'unir ainsi à lui par les liens d'une

(1) I Joan., III, 1.
(2) Act., XVII, 28.
(3) Joan., XIV, 23.

amitié parfaite ; et c'est ainsi que le juste est le temple de Dieu. D'autre part, cette amitié des justes avec Dieu est le don supérieur et suprême qui unit leur âme à Dieu par l'amour et les sanctifie. Or, l'amour de Dieu, comme toutes les œuvres divines qui tendent à la sanctification et, en général, tous les dons de la grâce, sont attribués à l'Esprit-Saint parce qu'il est l'amour du Père et du Fils, le don substantiel et parfait du Père et du Fils.

« On peut demander, dit un grand théologien (1), pourquoi nous enseignons que l'Esprit-Saint n'est pas seulement dans l'âme juste, mais qu'il y habite. » Et il répond : « Autre chose est être dans une maison ; autre chose est l'habiter. Celui qui l'habite y met ses trésors. Les trésors de l'Esprit Saint sont la grâce, la charité, la sainteté, la justice. Et ces trésors sont dans l'âme des justes selon cette parole de l'Apôtre : « Nous avons ce trésor dans des vases fragiles » (2). Le même théologien ajoute : « On peut demander pourquoi l'Esprit-Saint habite en nous comme dans un temple. » Et il répond : « Le temple est un lieu saint, consacré à Dieu et qui ne doit servir qu'aux louanges divines et aux cérémonies sacrées. Ainsi, le juste dans lequel l'Esprit-Saint habite comme dans un temple possède la justice et la sainteté ; toutes ses actions ont pour but la louange et la gloire de Dieu seul, dont l'inspiration et le concours l'excitent à des actions justes et pieuses. C'est pourquoi l'Apôtre dit : « Vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'esprit, si cependant l'Esprit de Dieu habite en vous » (3).

(1) Becan. : *De gratia habituali*, cap. I, § II, n. 5.
(2) II Cor., IV, 7.
(3) Rom., VIII, 9.

La vie chrétienne est une vie divine parce que la grâce sanctifiante produit en nous des vertus surnaturelles et divines. La nature divine qui nous est communiquée exige des facultés qui sont comme les propriétés de cette nature. Il est conforme à sa sagesse que Dieu ne perfectionne pas moins cette nature divine qu'il ne nous perfectionne dans l'ordre naturel. Mais dans l'ordre naturel il donne d'abord comme la substance et la racine de la vie naturelle qui est la nature elle-même, puis les facultés et les vertus qui ont en elle leur principe. De même, dans l'ordre surnaturel, il communique d'abord la nature divine par la grâce sanctifiante, et, ensuite, les facultés ou les vertus dont cette grâce est le principe (1).

« Les vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité sont comme le premier épanouissement de la vie divine ; elles nous mettent en rapport surnaturel avec Dieu notre fin dernière et leur objet immédiat. La foi déifie l'intelligence mise en possession des vérités surnaturelles que la lumière divine lui fait connaître. L'espérance déifie la volonté en la dirigeant vers la possession du bien surnaturel connu par la foi. La charité déifie le cœur qu'elle pousse à l'union avec le bien surnaturel connu par la foi et désiré par l'espérance.

« Ce n'est pas seulement avec Dieu que le chrétien doit vivre dans des rapports surnaturels ; c'est encore avec lui-même, avec ses semblables, avec la création

(1) S. Thomas : *Summa theol.*, 1a 2æ, q. CX. art. 2. — Suarez, *De gratia*, lib. VI, cap. XII, n, 6 ; Ripalda : *De ente supernaturali*, lib. VI, sect. 120, disp. 2.

tout entière. Comment remplira-t-il cette obligation ? Du principe vital surnaturel qui est en lui sortent nécessairement comme un nouveau jet les quatre grandes vertus morales, la prudence, la justice, la force, la tempérance » (1).

La vie chrétienne est une vie surnaturelle et divine par les dons du Saint-Esprit. Ces dons peuvent être définis : des habitudes surnaturelles qui nous disposent à recevoir et à suivre avec empressement les inspirations les plus élevées de l'Esprit-Saint pour notre salut. D'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin, l'homme n'est pas tellement perfectionné pour atteindre sa fin surnaturelle par les vertus théologales et morales qu'il ne doive recevoir le mouvement supérieur, l'impulsion du Saint-Esprit, et il les reçoit par ces dons (2).

Enfin, la vie chrétienne est surnaturelle et divine par ses actes. Ils ont pour principe la grâce sanctifiante, les vertus surnaturelles et les dons de l'Esprit-Saint et leur mérite est surnaturel et divin. Bossuet expose en ces termes ce point de doctrine : « L'Apôtre nous dit que « Dieu fait en nous le vouloir et le faire » (3) ; c'est-à-dire, si nous le savons bien comprendre, que nous ne faisons le bien que par l'action qu'il nous donne, nous ne voulons le bien que par la volonté qu'il opère en nous.

(1) Gaume : *Traité du Saint-Esprit*, II[e] vol., chap. 24.

(2) *Summa theol.*, I q, 2[e]. LVIII, art. 2. Que les dons disposent aux actes les plus élevés de la vie chrétienne, c'est la doctrine commune des théologiens (S. Thomas, *loc. cit.* — Gonet, *De gratia*, disp. IV. — Contenson, lib. VIII, *De virtutibus et donis speculat.* — Mazzella, *De virtutibus infusis*, disp. I, art. 13, *de donis Spiritus Sancti*.)

(3) Philipp., II, 13.

Donc, toutes les actions chrétiennes sont des actions divines et surnaturelles auxquelles l'âme ne pourrait parvenir, n'était que Dieu, s'unissant à elle, les lui communique par le Saint Esprit qui est répandu dans nos cœurs. De plus, ces actions que Dieu fait en nous, ce sont aussi actions de vie, et même de vie éternelle. Par conséquent, on ne peut nier que Dieu, s'unissant à nos âmes, mouvant ainsi nos âmes, ne soit véritablement la vie de nos âmes. Et c'est là, si nous l'entendons, la nouveauté de vie dont parle l'Apôtre » (1).

Il faut conclure de toutes ces hautes vérités que la vie chrétienne est la déification de l'homme selon cette parole du Psalmiste : « J'ai dit : Vous êtes des dieux et les fils du Très-Haut » (2).

C'est l'enseignement des Pères de l'Église et de tous les grands Docteurs. « Il est manifeste que le Psalmiste appelle les hommes des dieux, dit saint Augustin, parce qu'ils sont déifiés par sa grâce et non parce qu'ils sont nés de sa substance, car celui-là justifie qui est juste par lui-même et non par un autre ; celui-là déifie qui est Dieu par lui-même et non par la participation d'un autre ; mais celui qui justifie déifie, parce qu'en nous justifiant il nous fait enfants de Dieu » (3). Saint Grégoire de Nazianze s'exprime ainsi : « Que peut-il arriver à la faiblesse de l'homme de plus grand et de plus glorieux que d'être uni à Dieu et, par cette union, de devenir Dieu ? » (4) Et ailleurs : « Cette union de la nature

(1) Bossuet, *Sermon sur la Vie chrétienne.*
(2) Psalm. LXXXI, 6.
(3) In Psalm. LXXI.
(4) *Orat.* XXXI.

intime et infinie de Dieu avec la substance de ses serviteurs et la participation des biens mêmes de Dieu qui en est la conséquence, font resplendir la créature d'un éclat divin et la déifient tout entière » (1).

« Le Verbe s'est uni à l'homme, dit saint Athanase, afin de l'élever à la condition et à l'état de Dieu » (2).

Saint Thomas d'Aquin se sert souvent des mêmes expressions. Nous ne citerons que ces paroles : « La grâce élève l'essence de l'âme à un certain être divin. »

VII

L'ÉTENDUE DE L'ORDRE SURNATUREL.

Essayons d'embrasser comme d'un regard et dans son ensemble l'élévation de la nature créée dans les splendeurs de l'ordre surnaturel, et dans les communications des dons divins.

La plus complète, la plus parfaite de ces communications a été réalisée dans l'Incarnation du Fils de Dieu, du Verbe éternel, par laquelle la nature humaine a été élevée à la dignité divine jusqu'à l'adoration. « Comme l'âme raisonnable et la chair sont un seul homme, dit le Symbole de saint Athanase, Dieu et l'homme sont un seul Christ. » De même que dans l'homme il y a l'unité de personne, ainsi dans le Christ il n'y a qu'une seule personne dans laquelle subsiste la nature humaine, de telle sorte que nous pouvons dire : un Dieu est homme.

(1) *Orat.* XXXI.

(2) *Orat. IV contra Arium.*

un homme est Dieu, tandis que l'unité humaine ne nous permet pas de dire : une âme est corps, un corps est âme. C'est pourquoi nous devons affirmer avec saint Thomas d'Aquin que cette union est « la plus grande des unions : *Maxima unionum* » (1).

La conséquence de cette union est que Jésus Christ a possédé la *sainteté substantielle*. Les hommes sont sanctifiés, nous l'avons dit, par la communication de la nature divine qui est la source de toute sainteté. Mais en Jésus-Christ, par l'union substantielle et personnelle avec la personne divine, cette communication est aussi parfaite que possible ; et ainsi la nature humaine est élevée dans l'ordre surnaturel par une sainteté sans égale. Il faut, de plus, admettre avec tous les théologiens (2) que Jésus-Christ a reçu au degré le plus élevé, la grâce sanctifiante, les vertus infuses, les dons de l'Esprit-Saint, en un mot, toutes les richesses, tous les dons de l'ordre surnaturel et qu'il les communique à l'humanité tout entière comme étant notre tête, notre médiateur, notre Rédempteur, selon cette parole de saint Jean : « Nous avons tous reçu de sa plénitude et grâce pour grâce » (3).

La seconde communication des dons divins est l'élévation, la glorification de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, placée par ses privilèges, par l'abondance des grâces qui correspondent à sa dignité et à sa mission, au-dessus de toutes les créatures. « C'est l'enseignement unanime des Pères et des écrivains ecclésiastiques, dit

(1) S. Thomas, *Summ. theol.* 3 p., q. VII, art. 9.
(2) *Summ. theol.*, 3a p., q. II, art. 9.
(3) Joann., I, 16.

Pie IX, que la très glorieuse Vierge, en laquelle Celui qui est puissant a fait de grandes choses, a brillé à un tel point par la puissance de tous les dons célestes, par la plénitude de la grâce, qu'elle a été comme le miracle ineffable de Dieu, le sommet de tous les miracles et la digne Mère de Dieu, et que rapprochée de Dieu lui-même autant que cela est possible à la nature créée, elle dépasse les louanges des hommes et des Anges » (1).

La troisième communication a été faite aux Anges qui ne pourraient jouir de la vision intuitive de Dieu et du bonheur céleste s'ils ne recevaient l'abondance des dons surnaturels. « Tous les Anges ont été créés par le Verbe, dit saint Jean Damascène, et ont reçu par l'Esprit sanctificateur leur perfection afin que chacun, selon sa dignité et la place qui lui est assignée, reçût la splendeur de la grâce » (2).

Enfin cette communication a été faite à l'homme, elle pénètre son âme, lui est inhérente comme une forme et une seconde nature ; elle pénètre ses facultés par les vertus surnaturelles et les dons du Saint-Esprit ; elle sanctifie tous ses actes et déifie sa vie tout entière. Le Baptême le purifie de la tache originelle et lui donne l'abondance de ses dons ; la Confirmation fortifie cette vie surnaturelle et lui apporte des grâces et des forces nouvelles ; l'Eucharistie le nourrit en lui donnant la chair et le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, le pain vivant descendu du ciel ; le sacrement de Pénitence lui rend cette vie divine quand il l'a perdue ; l'Extrême-Onction lui confère la puissance de vaincre dans ses

(1) Bulle *Ineffabilis*.
(2) De F. O. Lib. II, cap. III.

derniers combats et prépare l'épanouissement de la vie chrétienne dans la vie éternelle. Le Mariage sanctifie cette vie dans sa source, par les grâces accordées aux époux pour l'accomplissement de tous leurs devoirs. Enfin le sacrement de l'Ordre perpétue par la puissance et le ministère du prêtre la vie divine dans les âmes et dans la société chrétienne.

Le corps du chrétien participe lui-même à cette vie, car saint Paul nous enseigne que nos corps sont les membres de Jésus-Christ (1), qu'ils sont les temples du Saint-Esprit (2), de telle sorte que « la vie de Jésus-Christ, dit-il encore, doit être manifestée dans nos corps » (3), et il ajoute : « Glorifiez et portez Dieu dans votre corps mortel » (4).

Pour la sanctification de l'homme, Dieu a communiqué les dons divins à son Église qui est l'Incarnation perpétuée. Jésus-Christ est la tête de l'Église (5), son influence et sa direction se font sentir dans le corps tout entier, et les Pères, les Docteurs concluent de cette doctrine que l'Église est gouvernée et animée par l'Esprit-Saint. « Ce que l'âme est dans le corps de l'homme, dit saint Augustin, l'Esprit-Saint l'est pour le corps de Jésus-Christ qui est son Église » (6).

Ce principe de vie surnaturelle est l'âme de l'Église. Il la meut, l'anime, la dirige, la gouverne comme l'âme meut, anime et gouverne le corps de l'homme. Et de

(1) I Cor., VI, 15.
(2) *Ibid.*, 19.
(3) II Cor., IV, 10.
(4) I Cor., VI, 20.
(5) *Christus est caput Ecclesiæ.* (Ephes., V, 23).
(6) Sermon 267e.



même que, dans une société et dans un peuple, l'union des pensées et des sentiments, des croyances et des traditions, des efforts, des épreuves et des espérances est l'âme de cette société et de ce peuple, le principe de la vie sociale et nationale, ainsi l'union des croyances, des vertus, des actes surnaturels, fruits de l'Esprit-Saint, est l'âme du peuple chrétien, de l'Église catholique.

L'Église du ciel sera le royaume des dons triomphants de l'Esprit-Saint, l'épanouissement et le couronnement de la vie chrétienne. Là, toute perfection surnaturelle sera consommée ; l'intelligence vivra de la lumière de la gloire ; le cœur vivra de la charité qui est Dieu lui-même (1) : toute âme sera rassasiée dans la gloire divine, tous les élus recevront les torrents de la félicité, de la source de vie qui est Dieu (2).

Mais la création matérielle elle-même, la terre, les astres et les mondes ont quelque part à ces dons divins. Comme la nature humaine, dit saint Jean Damascène, est le point de jonction de tous les mondes, le Verbe en s'unissant à la nature humaine s'est uni par elle à toute la création (3). » « L'Incarnation, dit un grand théologien, est le degré le plus élevé de l'union du Seigneur avec la créature. Or, Dieu s'est ainsi communiqué à la création tout entière et non pas à une créature en particulier... L'homme par sa double nature est la réunion des deux mondes, et la conséquence de l'Incarnation est une sorte d'élévation de tous les êtres à la personna-

(1) I Joan., IV, 8.

(2) *Torrente voluptatis tuæ potabis eos, quoniam apud te est fons vitæ.* (Ps. XXXV, 9, 10.)

(3) In Nativit. B. M. V. Hom. 6, n. 1.

lité divine, et ainsi Dieu en s'incarnant s'est donné, au dernier degré de l'union, à l'univers entier » (1).

Cette puissance va plus loin et plus haut que les âmes, les familles et les peuples ; elle déborde, pour ainsi dire, par delà l'humanité rachetée et régénérée par le sang de Jésus-Christ : *In Christo habemus redemptionem per sanguinem ejus..... secundum divitias gratiæ ejus quæ superabundavit in nobis* (2). Les flots pressés, impétueux, tout puissants de ce sang rédempteur ont dans la plénitude des temps, tout restauré, et ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre : *In dispensatione plenitudinis temporum omnia instaurare in Christo quæ in cœlis et quæ in terra sunt in ipso* (3).

(1) Cajetan : In 3 part. art., 1, q. 2.
(2) Ephes., 1, 8.
(3) *Ibid.*, 1, 7-10.

CHAPITRE III

La Loi divine de la Vie chrétienne.

I

LA NOTION DE LA LOI DE LA VIE CHRÉTIENNE. — LES BASES DE TOUTE LOI MORALE.

La sagesse et la bonté de Dieu doivent diriger l'homme vers la fin suprême dans laquelle se rencontrent et la gloire du Créateur et la félicité de l'homme. Dieu n'a pas seulement assigné à l'homme une fin naturelle, connue par les lumières de la raison, obtenue par les forces de la nature humaine et capable de satisfaire les désirs naturels de l'homme; il lui a assigné une fin surnaturelle qui dépasse infiniment les exigences et les forces de sa nature. Cette fin est la vision directe, immédiate de Dieu, et, par cette vision, une félicité et une gloire parfaites.

La direction de l'homme vers sa fin est dans la loi que Dieu lui a donnée et qui respectant sa liberté est comme le remède et le complément de cette même liberté : « Dieu, dit le Livre de l'Ecclésiastique a, dès le commencement, constitué l'homme et l'a laissé dans la main de son propre conseil; il lui a donné des ordon-

nances et des préceptes. Si vous voulez observer ces préceptes, ils vous conserveront » (1).

L'obligation et le devoir viennent de la loi et la loi dépend de la fin suprême. Tous les actes de l'homme qui ne sont pas dirigés, ordonnés par l'accomplissement de la loi vers sa fin, sont coupables et mauvais ; tout péché est un désordre, tout acte de vertu est conforme à l'ordre ; en d'autres termes, il tend vers la fin assignée à la créature raisonnable par l'autorité et la sagesse de Dieu. D'où il résulte que le bien et la perfection de l'homme sont d'autant plus grands qu'ils se rapprochent de cette fin.

Ce bien, cette perfection, en même temps qu'ils rendent hommage à la gloire de Dieu, constituent la béatitude de l'homme. « Par la béatitude, dit saint Thomas d'Aquin, on entend la suprême perfection de la créature raisonnable » (2). En effet, la vision immédiate de Dieu, qui est notre fin, sera en même temps notre perfection et notre félicité suprêmes. « Nous serons semblables à Dieu, nous apprend l'Apôtre saint Jean, parce que nous le verrons tel qu'il est » (3). « Je serai rassasié, dit le prophète, quand la gloire de Dieu m'apparaîtra » (4).

L'homme, en rendant à Dieu la gloire qui lui est due, est heureux et son bonheur glorifie Dieu. Ses mêmes actes obtiennent ce double but et ainsi resplendit la parfaite harmonie des dispositions divines (5).

(1) Eccli., XV, 14-16.

(2) S. Thom., I., q. 62, art. 1.

(3) I Joann., III, 2.

(4) Ps. XVI, 15.

(5) Conf. P. Lombardus, lib II, dist. 1.; Lessius : *De perfectione divina*, lib. XIV, cap. 3.

La loi chrétienne est donc la loi ou l'ensemble des préceptes que Jésus-Christ nous a donnés pour procurer sa gloire et notre béatitude, pour diriger la vie présente vers la fin surnaturelle, vers la vie éternelle, qui est l'achèvement et le couronnement de la vie chrétienne.

Nous avons démontré que la vie chrétienne est la vie dirigée vers Jésus-Christ, par Jésus-Christ et en Jésus-Christ jusqu'à l'union et même jusqu'à l'identité la plus parfaite. Mais ce grand travail de direction, d'union, de transfiguration surnaturelles ne peut évidemment être accompli sans une règle supérieure, permanente, surnaturelle, divine, qui embrasse tous les actes et tous les instants de la vie du chrétien.

L'importance, la nécessité de cette question de la loi de la vie chrétienne est la conclusion de la doctrine que nous venons d'exposer. Les deux chapitres précédents seraient incomplets et n'embrasseraient pas tout ce grand sujet de la vie chrétienne, si nous ne traitions maintenant de la loi de cette vie.

Nous démontrerons que la loi chrétienne est, sans comparaison, supérieure à toutes les morales inventées par la philosophie et la prétendue sagesse humaine, qu'elle est sublime et parfaite, et nous concluerons qu'elle est divine.

Mais avant d'entreprendre cette démonstration, nous croyons devoir rappeler en quelques paroles les bases essentielles de toute morale, les grandes et nécessaires vérités que proclament la raison et le bon sens, nous voulons dire l'autorité de Dieu, la spiritualité, la liberté et l'immortalité de l'âme.

Il n'y a pas d'obligation, pas de devoir, et, par conséquent, pas de morale, sans une autorité supérieure à

l'homme et qui lui impose ses préceptes, sa volonté. Pourquoi se soumettre à l'obligation et accomplir le devoir difficile, souvent douloureux, s'il n'y a pas une autorité supérieure qui commande ? Si l'homme se fait à lui-même sa loi et s'il se trace son devoir, il n'y a plus pour lui d'obligation, il n'y a que le caprice de sa volonté. Si elle est l'œuvre de la raison changeante, de la conscience mobile et facilement égarée, la morale est livrée à toutes les erreurs, à toutes les passions, à tous les intérêts, à tous les instincts mauvais, à une perpétuelle mobilité et à une perpétuelle contradiction. Si la pensée et l'âme ne sont que les résultats de la matière et du système nerveux, si l'homme n'est qu'une machine perfectionnée ou un animal peu à peu transformé, privé, comme les animaux inférieurs, de toute liberté et de toute responsabilité, il n'y a pas de morale possible. L'obligation, le devoir, la vertu n'appartiennent ni à la matière, ni à la machine, ni à l'instinct de la bête ; c'est l'affirmation du bon sens, c'est le témoignage de tous les peuples et de tous les hommes.

Il faut une sanction pour que la loi morale soit efficace. Or, — qui ne le sait ? — la sanction n'existe pas sur cette terre. Il n'y a, ici-bas, ni récompense suffisante pour le bien, ni châtiment assuré à l'iniquité. Il faut par delà la vie présente, par delà la mort, la sanction de la justice divine. Écoutons un écrivain qui a décrit en des pages émouvantes les merveilles de la charité chrétienne, mais qui n'est pas arrivé jusqu'au christianisme.

« Ce que j'affirme, dit-il, c'est que, pour les nations comme pour l'homme, le spiritualisme, c'est la vie, et que le matérialisme, c'est la mort. Donner à l'âme une

existence transitoire, la réduire aux luttes, aux déceptions de la vie actuelle, la faire périr en même temps que la matière qui l'enveloppe et qu'elle illumine, lui défendre d'espérer une récompense, lui interdire de redouter un châtiment, lui promettre le néant, la rendre inférieure aux molécules du monde physique qui se transforment et ne disparaissent jamais, c'est chasser de l'homme le souffle inspirateur et c'est le condamner à la bestialité » (1).

Un autre écrivain contemporain, qui lui aussi n'est pas chrétien, mais dont le talent et l'autorité grandissent sans cesse, fait lui-même cet aveu dans un écrit qui a eu un grand retentissement : « Edmond Schérer, à mon avis, dit-il, voyait plus loin et plus profondément, quand il écrivait, en 1884, dans un remarquable article sur la *Crise actuelle de la morale* : « Sachons voir les « choses comme elles sont ; la morale, la vraie, la « bonne, l'ancienne, l'impérative, *a besoin de l'absolu :* « elle aspire à la transcendance ; elle ne trouve « son point d'appui qu'en Dieu... La conscience est « comme le cœur : il lui faut un au-delà. Le devoir n'est « rien s'il n'est sublime ; et la vie devient chose frivole « si elle n'implique des relations éternelles » (2). Et après cette citation, il ajoutait : « C'est la vraie manière de poser le problème et de le résoudre peut-être » ; et plus loin : « Mais ce qui est essentiel, ce qui est certain, c'est que la morale et la religion ne prennent tout leur sens, elles ne réalisent la totalité de leurs définitions, pour ainsi parler, qu'en se pénétrant l'une

(1) Maxime du Camp, *La charité privée*, préface, p. 6.

(2) *Etude sur la littérature contemporaine*, t. VIII, p. 182, 183.

l'autre, et, si je l'ose dire, qu'en s'amalgamant. « Une « morale n'est rien si elle n'est pas religieuse, » — c'est encore à Schérer que j'emprunte cette formule, — et, d'une religion, que resterait-il si l'on en ôtait la morale ? » (1).

II

LA LOI CHRÉTIENNE EST PARFAITE DANS SES SOURCES.

Elle a, en effet, sa source première, son principe, dans la divine sagesse qui dirige tous les actes des hommes et qui gouverne toutes choses, c'est-à-dire dans la loi éternelle (2). « Il est manifeste, a écrit le plus grand des théologiens, que tout l'ensemble de l'univers est gouverné par la sagesse divine. Cette sagesse, qui existe en Dieu comme dans le prince et le chef de l'univers entier, a la nature et le caractère d'une loi, et comme en Dieu tout est connu et accompli éternellement, il faut appeler cette loi *éternelle* » (3). De plus, cette loi étant le gouvernement supérieur de toutes choses, tout gouvernement attribué aux êtres inférieurs dépend de cette autorité, de ce principe premier et universel (4).

La philosophie païenne elle-même avait reconnu cette source suprême de toutes les lois et enseigné ces hautes vérités. « Je vois, d'après l'opinion des hommes les

(1) M. Brunetière. *Après une visite au Vatican*, Revue des Deux-Mondes (1er janvier 1895).

(2) S. Thomas, 1a 2ae, q. 93, art. 1.

(3) *Ibid.*, q. 91, art. 1.

(4) *Ibid.*, q. 93, art. 3.

plus sages, a dit Cicéron, que la loi n'a pas été inventée par l'intelligence et le génie de l'homme, ou apprise par les peuples, mais qu'un principe éternel gouverne le monde entier, c'est-à-dire la sagesse qui commande et qui défend, qui pousse à accomplir le bien et détourne du mal et qui ne commence pas à être la loi quand elle est écrite, mais quand elle est née, et elle est née en même temps que la pensée divine » (1).

Mais la loi éternelle doit être, pour ainsi dire, appliquée et mise en pratique dans la direction de la créature humaine par une loi plus prochaine et intime, qui dirige l'homme vers sa fin naturelle, qui est imprimée dans la nature elle-même et connue par les lumières de la raison; c'est la loi *naturelle* (2).

C'est de cette règle des actions humaines que parlait saint Paul quand il disait : « Les païens qui n'ont pas la loi (de Moïse) font naturellement ce que la loi commande; n'ayant pas la loi, ils se tiennent à eux-mêmes lieu de la loi, et ils font voir que ce que permet la loi est écrit dans leur cœur, comme leur conscience en rend témoignage par la diversité des réflexions et des pensées qui les accusent et les défendent » (3).

Tous les peuples ont reconnu l'existence de cette règle certaine, nécessaire, immuable, universelle, qui prescrit le bien et défend le mal, qui parfois est obscurcie, mais qui ne peut être complètement ignorée de personne (4).

(1) *De Legibus*, Lib. 29, cap. 4.

(2) S. Thomas, 1a 2ae, q. 91.

(3) Rom., II, 14, 15.

(4) Cicéron, *De Legibus*, Lib. I, cap. 6t et *passim*. — Sénèque, *Epist.* 65e. — Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine*, etc.

Toute loi morale doit évidemment avoir pour base première et pour principe la loi naturelle que le souverain et universel législateur a inscrite dans la raison et la conscience de l'homme, pour le conduire à la fin que lui assigne sa nature. Bossuet a exprimé avec éloquence cette vérité : « C'est un effet admirable de la Providence qui régit le monde, dit-il, que toutes les créatures vivantes et animées portent leur loi en elles-mêmes. Et le ciel, et le soleil, et les astres, et les éléments, et les animaux, et enfin toutes les parties de cet univers ont reçu leurs lois particulières qui, ayant toutes leurs secrets rapports avec cette loi éternelle qui réside dans le Créateur, font que tout marche en concours et en unité suivant l'ordre immuable de sa sagesse. S'il en est ainsi, si toute la nature a sa loi, l'homme a dû aussi recevoir la sienne ; mais avec cette différence que les autres créatures du monde visible l'ont reçue sans la connaître, au lieu qu'elle a été inspirée à l'homme dans un esprit raisonnable et intelligent, comme dans un globe de lumière dans lequel il la voit briller elle-même avec un éclat encore plus vif que le sien ; afin que, la voyant, il l'aime, et que l'aimant il la suive par un mouvement involontaire. »

Mais Dieu a appelé l'homme à une fin supérieure, surnaturelle, à la vision directe de sa beauté, à la possession immédiate et parfaite du bien suprême. Une loi supérieure, surnaturelle, non plus enseignée par la raison, mais révélée par la foi, est donc nécessaire pour conduire l'homme à ce terme divin infiniment supérieur à toutes les exigences et à toutes les forces de la nature créée.

La révélation de cette loi a été faite à nos premiers parents sous les ombrages du paradis de délices, quand,

dans l'acte même de leur création, Dieu ajouta à toutes les richesses de l'ordre surnaturel le don de l'exemption de la concupiscence, les dons de l'immortalité et de la science parfaite. Adam et Ève frappés par les châtiments de Dieu emportèrent dans les ombres et l'infortune de leur chute le souvenir des communications divines et transmirent à leur postérité une part du trésor des révélations primitives.

Quand les passions en révolte, les erreurs et la corruption ont obscurci les enseignements de la raison elle-même et les lumières de la révélation, Dieu renouvelle les manifestations de sa volonté et les affirmations de sa loi. Il réclame des sacrifices en témoignage de sa souveraineté et de la reconnaissance qui lui est due ; il accepte l'offrande d'Abel ; il parle à Noé; il envoie des Anges à Abraham, à Loth et à Jacob; il demande à Job, son serviteur, les holocaustes de l'adoration. Il frappe de ses vengeances le fratricide de Caïn ; il confond l'orgueil à Babel; il fait expier dans le feu les crimes de Sodome et de Gomorrhe. Sans cesse sa justice et sa miséricorde proclament sa volonté sainte et sa loi souveraine.

Quand l'obstination de l'esprit et la corruption du cœur enveloppent des plus profondes ténèbres les préceptes de la loi naturelle et l'autorité de la révélation, Dieu se choisit un peuple. Il lui donne sa loi sur les sommets du Sinaï et la grave de son doigt sur des Tables de pierre. Au Décalogue qui résume toute la loi naturelle, il ajoute d'autres préceptes qui constituent le culte, la discipline et fixent le caractère et la mission d'Israël.

Les Prophètes rappellent la loi de Dieu à ce peuple oublieux et ingrat ; ils annoncent les récompenses et les

châtiments et font resplendir dans leurs chants inspirés la majesté, la gloire et la puissance du Dieu qui les envoie.

Mais les traditions primitives, la discipline et le culte, toute la loi mosaïque, toute la vie même de ce peuple annoncent et préparent la loi parfaite, la loi d'amour, le Désiré des nations, le législateur divin, la société qui embrassera tous les peuples, toutes les générations et tous les siècles (1).

« Dieu, dit saint Paul, qui a parlé autrefois à nos pères en divers temps et en diverses manières par les Prophètes, nous a parlé en ces derniers jours par son propre Fils, qu'il a fait héritier de toutes choses et par qui il a même créé les siècles » (2).

« Le Fils de Dieu n'est pas venu, dit Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, pour détruire la loi mosaïque, mais pour l'accomplir, la perfectionner, et il n'y manquera ni un iota ni un trait » (3).

Il confirme et explique la loi naturelle, il en multiplie et en précise les applications et maintient ainsi la partie essentielle de la loi mosaïque. Il supprime les préceptes du culte et de la discipline réservés au peuple juif.

Isaïe salue dans le Messie futur le Roi, le Juge, le Législateur. Ce Législateur est attendu, désiré, et il apportera le salut : *Ipse salvabit nos* (4).

Le Messie sera le roi tout-puissant qui gouvernera toutes les générations humaines, car, selon les paroles de l'Ange à Marie, « Le Seigneur lui a donné le trône

(1) Psalm. LXXI. — Is., XXXIII, 22. — Jerem., XXXI, 33.

(2) Hebr., I, 1, 2.

(3) Matth., V, 18.

(4) *Dominus judex noster, Dominus legifer noster, Dominus rex noster.* (Is., XXXIII, 22.)

de David son père, il sera appelé le Très-Grand et le Fils du Très-Haut, et il règnera éternellement sur la maison de Jacob et son règne n'aura point de fin » (1).

Mais il faut remonter plus haut encore et reconnaître la source et le principe de toutes les lois dans la Trinité adorable et la Sagesse infinie. L'auteur de toutes ces lois, celui qui a fait entendre sous toutes ces formes la volonté de Dieu son Père, c'est le Fils, le Verbe éternel. C'est lui qui a révélé, dans l'ordre, l'harmonie et la beauté de la création, le reflet de sa beauté, les règles de sa volonté et de sa sagesse et ses perfections infinies. Saint Paul condamne les philosophes païens, parce qu'ils « ont retenu la vérité de Dieu dans l'injustice, parce qu'ils ont connu ce qui peut se découvrir de Dieu, Dieu même le leur ayant fait connaître. En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité sont devenues visibles depuis la création du monde par la connaissance que ses créatures nous en donnent ; en sorte qu'ils sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu ils ne l'ont point glorifié comme Dieu et ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements, et leur cœur insensé a été rempli de ténèbres » (2).

Selon le langage des Saints Pères, « les merveilles de la création sont comme les Tables de la loi éternelle, et la doctrine universelle et publique de l'enseignement divin peuvent se lire dans les pages des éléments et dans les volumes des saisons » (3).

(1) Luc., I, 32, 33.

(2) Rom., I, 18-21.

(3) *De Vocatione gentium*, Lib. II, cap 4. — Saint Léon, Pape, *sermon 18e*.

La loi naturelle a la même origine ; le Verbe est « la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde » (1). « Le Verbe, a dit saint Thomas, est la lumière intérieure par laquelle Dieu parle en nous » (2), « une illumination qui nous fait connaître les lois de l'ordre naturel, la raison est le flambeau allumé par les lumières du Verbe divin » (3).

La loi mosaïque est plus encore l'œuvre du Verbe. Tout dans la nation juive, les promesses, les prophéties, le sacerdoce, les sacrifices, toutes les choses sacrées, dit saint Bonaventure, rendaient le son du Verbe de Dieu (4). Selon l'enseignement de saint Paul, « tout était figure et symbole du Messie à venir ; *Hæc autem omnia in figuris contingebant illis* » (5). « Le Christ était partout dans l'Ancien Testament, dit saint Augustin, car le Christ à venir et le Christ arrivé sont des mots différents, mais le Christ est le même ; c'était le même nom de Dieu écrit d'abord avec de l'encre, puis en lettres d'or : *Tanquam nomen Domini et auro et atramento scribebatur* » (6). « Le Seigneur est venu trois fois à sa vigne, enseigne saint Grégoire le Grand, parce que trois fois il a visité la nature humaine, avant la loi, sous la loi de crainte, sous la loi de grâce. Il est venu avant la loi, parce que chacun connaissait, par son intelligence naturelle, la règle de sa conduite ; il est venu sous la loi de crainte, parce

(1) Joann., I, 9.
(2) S. Thomas, *De Magistro*, q. II, art. 1.
(3) S. Thomas, *De regimine principum*, Lib. I, cap XIII. — Thomassin, *de Incarnatione*, Lib. I, c. 8 et 9.
(4) Princip., *de Scriptoribus*, Tom. VIII, p. 6.
(5) I Cor., X, 11.
(6) *Sermon 152e*, n° 3.

qu'il a enseigné les hommes par des préceptes positifs; il est venu sous la loi de grâce en manifestant sa présence dans la chair » (1).

Aussi le Verbe de Dieu incarné s'est fait directement entendre dans la loi d'amour, et il a donné à cette loi une autorité et une splendeur incomparables. « Au commencement était le Verbe, a dit le disciple bien-aimé et le prophète de Pathmos, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par lui ; et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes..... Celui-là était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde était fait par lui, et le monde ne l'a point connu..... Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous ; et nous avons vu sa gloire, sa gloire comme du Fils unique du Père, étant plein de grâce et de vérité.... Car la loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité ont été faites par Jésus-Christ. Nul n'a jamais vu Dieu ; c'est le Fils unique qui est dans le sein du Père qui nous l'a lui-même fait connaître » (2).

Quelle grandeur, quelle autorité, quelle perfection dans cette loi qui, appuyée sur la loi éternelle, confirmant les préceptes de la loi naturelle et leur donnant leur complet développement, conservant de la loi mosaïque ce qu'elle a de supérieur, de permanent, est l'enseignement direct du Fils de Dieu, du Verbe éternel et, par conséquent, l'expression la plus

(1) *In Evangelium*, Hom. XXXIe.

(2) Joann., I., 1, 2, 3, 4, 9, 10, 14, 17, 18.

haute et la plus parfaite de la sagesse et de la volonté divines!

III

LA LOI CHRÉTIENNE EST PARFAITE DANS SES PRÉCEPTES.

Un Docteur de la Loi avait adressé à Jésus-Christ cette question : « Quel est le premier de tous les commandements ? » Le divin Sauveur répondit : « Voici le premier de tous les commandements : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, de toutes vos forces, c'est là le premier commandement. Et voici le second qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même » (1). Puis Jésus ajoute : « Il n'y a point de commandement plus grand. Ces deux commandements renferment toute la Loi et les Prophètes » (2).

L'accomplissement de ce premier précepte est l'acte le plus parfait de l'homme. Il y met son esprit, il y met sa volonté qui dirige et entraîne tout. Ce qu'il y a de plus grand et de plus parfait dans l'homme, c'est son cœur, et il le donne ainsi à Dieu, et avec son cœur sa vie tout entière.

Cet acte est le plus grand par son objet puisqu'il atteint Dieu non pas dans les lumières de la raison, mais dans les révélations de la foi. Par la charité l'homme n'aime pas seulement Dieu, comme par l'espérance, à cause de sa bonté envers nous, mais à cause de

(1) Matth., XXII, 37, 40.
(2) Marc., XII, 28, 34,

sa bonté et de la perfection qu'il a en lui-même. Dieu est aimé en lui et pour lui, ce qui est évidemment l'amour le plus généreux et le plus parfait.

L'accomplissement de ce précepte établit entre l'homme, son imperfection et sa misère, et Dieu, l'être parfait et infini, les liens d'une véritable amitié, il lui en confère tous les privilèges et tous les droits : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis », a dit l'adorable Maître à ses disciples (1).

L'accomplissement de ce précepte produit dans les âmes d'admirables effets ; il efface le péché, augmente dans d'admirables proportions la grâce sanctifiante. « La charité, dit saint Paul, est la plus grande de toutes les vertus : *Major autem horum est charitas* » (2). Quand la foi aura disparu dans les splendeurs de la vision, quand l'espérance n'aura plus d'objet dans la possession éternelle du Bien suprême, la charité restera : *Charitas nunquam excidit* (3) ; elle sera la félicité et le ravissement du ciel. Les théologiens enseignent que la charité dans le ciel est la même que la charité de la terre, quant à sa nature, parce qu'elle est, dès ici-bas, l'acte de la perfection suprême (4).

Écoutons saint François de Sales, dans son langage à la fois si gracieux et si profond. « L'homme, dit-il, est la perfection de l'univers ; l'esprit est la perfection de l'homme ; l'amour, celle de l'esprit ; et la charité, celle de l'amour. C'est pourquoi l'amour de Dieu est la

(1) Joann., XV, 15.

(2) I Cor., XIII, 13.

(3) *Ibid.*, 8.

(4) S. Thomas, 1a, 2ae, q. LXVII, art. 6. — 2a 2ae, q. XLIV, art. 6. — Suarez : *De Charitate*, sect. IV, n° 6.

fin, la perfection et l'excellence de l'univers. En cela consiste la grandeur et la primauté du commandement de l'amour divin que le Sauveur nomme *le premier et le très grand commandement*. Ce commandement est comme un soleil qui donne le lustre et la dignité à toutes les lois sacrées, à toutes les ordonnances divines, à toutes les saintes Écritures. Tout est fait pour ce céleste amour et tout se rapporte à lui. De l'arbre sacré de ce commandement dépendent tous les conseils, exhortations, inspirations, et les autres commandements, comme ses fleurs, et la vie éternelle, comme son fruit ; et tout ce qui ne tend point à l'amour éternel tend à la mort éternelle. Grand commandement, duquel la parfaite pratique dure en la vie éternelle, et même n'est autre que la vie éternelle » (1).

Le second précepte qui impose l'amour des hommes est lui aussi vraiment admirable et vraiment surhumain.

Il est intimement uni à l'amour de Dieu : *c'est le second précepte qui est semblable au premier*. Il a pour principe et pour raison la paternité de Dieu et la fraternité de tous les hommes dans la protection et l'amour du Père céleste : « Vous n'avez qu'un Père qui est aux cieux » (2), dit l'adorable Maître. Vous êtes tous frères, vous êtes mes frères ; « je m'en vais à mon Père et à votre Père, à mon Dieu et à votre Dieu » (3). « Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux » (4).

(1) Traité de l'amour de Dieu, livre X, c. I.
(2) Matth., XXIII, 8, 9.
(3) Joann., XX, 17.
(4) Luc., VI, 36.

Cet amour est sans limites comme la paternité céleste. Le prochain qu'il faut aimer, qu'il faut secourir, auquel il faut rendre tous les services de la compassion et de la miséricorde, c'est l'étranger, l'inconnu, c'est l'homme qui, allant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs qui le couvrirent de plaies et le laissèrent à demi mort sur la route. Le Samaritain a accompli, à l'égard de cet infortuné, le précepte de la charité, et Jésus-Christ le propose comme modèle au Docteur de la loi en lui disant : « Allez et faites de même » (1). « Il n'y a plus, disait saint Paul, ni gentils, ni juifs, ni grecs, ni barbares, ni romains, ni scythes, ni esclaves, ni hommes libres » (2). Mais qu'y a-t-il donc, ô saint Apôtre, et que sommes-nous devenus ? s'écriaient les peuples étonnés. — Ce qu'il y a, ce que vous êtes ? il n'y a plus que des chrétiens et des frères et Jésus-Christ en tous et pour tous : *In omnibus Christus*. — Vous êtes tous les enfants de Dieu par la foi qui est en Jésus-Christ, vous êtes tous les élus et les amis de Dieu : *Electi Dei :* « Revêtez-vous donc, comme les élus de Dieu, les saints, ses bien-aimés, revêtez-vous des entrailles de miséricorde : *Induite vos ergo sicut dilecti Dei, sancti et electi, viscera misericordiæ* » (3).

Quel enseignement ! quels accents ! quelles révélations vraiment surhumaines ! Mais ce n'est pas tout encore. Dans cet amour élevé comme Dieu, immense comme l'humanité, il est des privilégiés, et ces privilégiés sont les pauvres, les humbles et les petits. Jésus-Christ a proclamé la grandeur, la gloire et le bonheur

(1) Luc., X, 30 et seq.

(2) Coloss., III, 11.

(3) *Ibid.*, III, 12.

de la pauvreté : « Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient » (1). Il est né pauvre, il a vécu pauvre, il est mort dépouillé de tout, sur un gibet infâme, et il a choisi des pauvres pour fonder son Église.

L'histoire du mauvais riche et du pauvre Lazare sera toujours la leçon des riches et la consolation des pauvres résignés (2).

Le précepte de l'aumône revient souvent dans l'Évangile en traits touchants et énergiques. A celui qui se dispenserait de donner sous prétexte qu'il a commis l'iniquité et que la charité ne peut effacer ses crimes, Notre Seigneur Jésus-Christ répond : « Et moi je vous dis : Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que quand vous mourrez, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels » (3). Il ajoute ailleurs : « Après tout, faites l'aumône ; et voilà qu'il n'y a plus rien que de pur pour vous » (4). « Quiconque donnera seulement un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits d'entre mes frères ne perdra pas sa récompense » (5).

Et avec les pauvres, les privilégiés du cœur de Jésus-Christ et de la charité chrétienne sont les petits enfants : « Laissez approcher de moi les petits enfants, disait le divin Maître, ne les empêchez pas de venir à moi, le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent. Je vous le dis en vérité, quiconque ne reçoit pas le royaume de Dieu comme un enfant n'entrera pas

(1) Matth., V, 3.
(2) Luc., XVI, 19-31.
(3) *Ibid.*, XVI, 9.
(4) *Ibid.*, XI, 41.
(5) Matth., X, 42.

dans ce royaume. Et embrassant les enfants qui lui étaient présentés, et leur imposant les mains, il les bénissait » (1).

Cet amour est vraiment généreux parce qu'il est humble et caché. « Prenez bien garde de ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être vus, autrement vous n'en recevrez pas la récompense de votre Père qui est dans le ciel. Lors donc que vous faites l'aumône, ne sonnez pas de la trompette comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues pour être honorés des hommes. Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense. Mais quand vous faites l'aumône, je vous le dis en vérité, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite, que votre aumône reste secrète, et votre Père céleste qui voit ce qui se passe dans le secret vous donnera la récompense » (2).

Cette charité doit pardonner et pardonner toujours : « Ne jugez point et vous ne serez pas jugés; ne condamnez point et vous ne serez point condamnés, pardonnez et l'on vous pardonnera. On se servira pour vous de la mesure dont vous vous serez servis envers les autres » (3). « Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils ont faites contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés ; mais si vous ne les pardonnez point, votre Père ne vous pardonnera pas non plus » (4).

(1) Marc., X, 13 et seq. — Luc., XVIII, 15.
(2) Matth., VI, 1-4.
(3) Luc., VI, 37, 38.
(4) Matth., VI, 14, 15.

La loi du pardon est si essentielle, elle appartient tellement au fond même de la religion chrétienne qu'elle doit être accomplie même avant les actes du culte de Dieu. « Si, étant sur le point d'offrir votre don à l'autel, dit le Sauveur, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel et allez auparavant vous réconcilier avec votre frère, puis vous reviendrez présenter à Dieu votre offrande » (1). Bien plus, celui qui ne pardonne pas ne peut pas prononcer la prière que Jésus-Christ nous a enseignée, et il se condamne lui-même, car il devrait dire : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » (2).

« Et combien de fois faut-il pardonner à son frère? demande Pierre à son Maître; jusqu'à sept fois »? Le divin Maître répond : « Je ne vous dis pas sept fois, mais soixante-dix fois sept fois » (3).

Pardonner ne suffit point encore, il faut aimer ses ennemis et leur faire du bien : « Vous avez entendu dire : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait tomber sa pluie sur les justes et sur les pécheurs » (4).

(1) Matth., V, 23, 24.
(2) *Ibid.*, VI, 12.
(3) *Ibid.*, XVIII, 21, 22.
(4) *Ibid.*, V, 43 et seq.

Quelle sagesse de la terre a pu donner de telles leçons et quel cœur humain a pu enseigner un pareil amour ?

Cette charité doit être libérale, magnifique, sans limites ; elle donne tout. « Donnez abondamment, dit le Sauveur, et on vous donnera abondamment, et on répandra dans votre sein une mesure pleine, pressée, entassée, abondante et surabondante, car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres » (1).

Un jeune homme dit à Jésus : « J'ai observé les commandements dès ma jeunesse, que me reste-t-il encore à faire ? » Jésus l'ayant regardé l'aima et lui dit : « Il vous manque une chose ; allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-le aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel ; venez et suivez-moi » (2). Jésus-Christ disait encore : « Vendez tout ce que vous possédez et donnez-le en aumônes ; faites-vous dans le ciel des bourses qui ne s'usent pas et un trésor qui ne s'épuise point, où les voleurs n'approchent pas et que la rouille ne ronge pas, car là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (3).

Tout donner ne suffit pas ; il faut encore se donner soi-même. « C'est mon précepte, dit le Sauveur, que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. Personne ne peut porter plus loin l'amour que de donner sa vie pour ceux qu'il aime » (4).

Aussi quel sera le modèle, l'idéal de cet amour ? C'est l'amour même que Notre Seigneur Jésus-Christ a eu

(1) Luc., VI, 38.

(2) Matth,, XIX, 20, 21. — Marc., X, 20, 21.

(3) Luc., XII, 33, 34.

(4) Joann., XV, 12, 13.

pour nous. « Ce que je vous demande, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés » (1). Et le disciple bien-aimé disait plus tard : « Nous avons connu la charité de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous, et nous devons donner notre vie pour nos frères » (2).

L'idéal de cette charité, c'est l'amour de Dieu le Père pour son Fils. « Et moi je vous ai aimés, dit Jésus, comme mon Père m'a aimé » (3). Cet amour qui unit les personnes divines dans l'unité de la Trinité adorable doit consommer l'union parfaite des disciples et être le signe auquel ils seront éternellement reconnus. « Père saint, disait le Sauveur dans la dernière Cène, je ne prie pas seulement pour ceux-ci que vous m'avez donnés, mais aussi pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole, afin que tous ensemble ils ne soient qu'un, comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous, que de même ils soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. Et je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée afin qu'ils soient un, comme nous ne sommes qu'un. Je suis en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé moi-même, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux » (4).

L'accomplissement de ce double précepte de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes est « le lien de la

(1) Joann., XIII, 34.
(2) Joann., III, 16.
(3) 1 Joann., XV, 9.
(4) *Ibid.*, XVII, 20, 26.

perfection » (1). Il est « la plénitude de la loi » (2). L'accomplissement ou la violation du précepte de la charité, même de celle qui ne concerne que le prochain, décideront, au jour du jugement suprême, des récompenses ou des châtiments éternels : « Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères que voilà, c'est à moi-même que vous les avez faites. Toutes les fois que vous avez manqué de faire ces choses au plus petit de mes frères que voilà, c'est à moi que vous avez manqué de les faire, et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle » (3).

Nous comprenons maintenant que saint Paul entonne l'hymne de la charité triomphante : « Quand je parlerais le langage même des esprits célestes, si je n'ai la charité, je ne suis qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante..... Quand je serais le plus grand des prophètes, quand je connaîtrais tous les mystères, quand je posséderais tous les secrets de la science, quand j'aurais même une foi si vive, si profonde et si puissante que par elle je puisse transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien » (4). Et saint Jean, l'apôtre bien-aimé, pénétrant plus avant encore dans la profondeur de ces mystères, s'écrie : « Celui qui n'aime pas ne connaît pas Dieu, car Dieu est charité : *Deus charitas est* » (5).

(1) Coloss., III, 14.
(2) Rom., XIII, 10.
(3) Matth., XXV, 40.
(4) I Cor., XIII, 1, 2.
(5) I Joann., IV, 8.

IV

LA LOI CHRÉTIENNE EST PARFAITE DANS TOUTES LES VERTUS QU'ELLE ENSEIGNE.

Elle enseigne la sincérité et la simplicité la plus complète : « Ne jurez pas et dites simplement : cela est, ou, cela n'est pas ; si votre œil est simple, votre corps est éclairé ; s'il n'est pas simple, votre corps est dans les ténèbres. Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux ; voilà la loi et les prophètes » (1).

Elle enseigne la pureté angélique : « Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu » (2). « Si vous ne devenez semblables à cet enfant, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux » (3). « Ceux qui sont purs sont égaux aux Anges ; ils sont les fils de Dieu parce qu'ils sont les fils de la résurrection » (4).

Aucun sacrifice ne doit être épargné pour garder ce trésor de la pureté parfaite. « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous, car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse que si tout votre corps était jeté en enfer » (5).

Les âmes pures, dans le ciel, « suivent l'Agneau par-

(1) Matth., V, 37.
(2) Matth., V, 8.
(3) *Ibid.*, XVIII, 3.
(4) Luc., XX, 36.
(5) Matth., V, 29.

tout où il va et chantent éternellement devant son trône un cantique toujours nouveau » (1).

La loi chrétienne confond l'orgueil si effroyablement uni à notre nature déchue, et enseigne l'humilité. « Prenez mon joug sur vous et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes » (2). « En vérité, je vous le dis, si vous ne vous convertissez pas, et si vous ne devenez pas comme ces enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Quiconque s'humiliera comme cet enfant sera grand dans le royaume des cieux » (3). « Les premiers seront les derniers (4); quiconque s'abaisse sera élevé, quiconque s'élève sera abaissé » (5).

Avec l'humilité, voici la patience et la miséricorde. « Possédez vos âmes dans votre patience » (6). Les Apôtres veulent appeler le feu du ciel sur une ville de Samarie qui a refusé de les recevoir; mais Jésus-Christ les reprend sévèrement et leur dit : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. Le Fils de l'Homme n'est point venu perdre les âmes mais les sauver » (7).

Au chrétien, élevé par toutes ces vertus au-dessus des défaillances de la nature humaine, Jésus-Christ enseigne les grands combats pour la justice et la résistance indomptable à la force brutale et à l'iniquité triomphante. « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la

(1) Apoc., XIV, 3, 4.
(2) Matth., XI, 29.
(3) *Ibid.*, XVIII, 3, 4.
(4) *Ibid.*, XIX, 30.
(5) *Ibid.*, XXIII, 12.
(6) Luc., XXI, 19.
(7) Luc., IX, 54, 55, 56.

justice, parce qu'ils seront rassasiés. Bienheureux ceux souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient. Vous serez bienheureux quand ils vous maudiront, quand ils vous persécuteront, et qu'ils diront tout le mal possible contre vous, vous calomniant à cause de moi; réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel » (1).

« Ne les craignez pas; ce que je vous ai dit dans les ténèbres, prêchez-le en pleine lumière; ce que vous avez entendu dans l'intimité, prêchez-le sur les toits. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme, craignez plutôt ceux qui peuvent perdre l'âme et le corps dans l'enfer éternel » (2).

« Vous serez opprimés et comme écrasés dans le monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde » (3).

En face du peuple juif qui ne croit qu'à la force brutale, en face du peuple romain qui a courbé l'univers sous son sceptre de fer, en présence de la servitude et de l'abjection universelles des âmes, de tels enseignements sont vraiment le chant de victoire de la justice, la révélation des droits imprescriptibles de la conscience.

Pour arriver à cette puissance et à ces victoires, le secret est le renoncement absolu, l'immolation perpétuelle et complète, c'est la contradiction la plus étonnante, le défi jeté à toutes les pensées et à toutes les aspirations humaines : « Celui qui aime son père et sa

(1) Matth., V, 6, 10, 11, 12.
(2) *Ibid.*, X, 26, 27, 28.
(3) Joann., XVI, 33.

mère plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi ; celui qui conserve sa vie la perdra ; et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi la retrouvera » (1).

« Je vous le dis, en vérité, si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul ; mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruits. Celui qui aime sa vie la perdra ; mais celui qui hait sa vie en ce monde la conserve pour la vie éternelle » (2).

« Jésus-Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les nations païennes » (3), est le résumé de toute la loi chrétienne. Aussi saint Paul affirme « ne rien savoir, si ce n'est Jésus-Christ crucifié » (4), et il proteste qu'il ne veut « se glorifier que dans la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ » (5).

Après avoir enseigné le respect dû aux petits enfants « dont les Anges voient la face du Père qui est aux cieux » (6), le Sauveur relève d'une parole la famille dans l'unité et l'indissolubilité du mariage : « N'avez-vous pas lu que celui qui créa l'homme à l'origine fit l'homme et la femme et leur dit : L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse ?... Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni » (7).

(1) Matth., X, 37, 39.
(2) Joann., XII, 24, 25.
(3) I Cor., I, 23.
(4) *Ibid.*, II, 2.
(5) Galat., VI, 14.
(6) Matth., XVIII, 10.
(7) Marc., X, 9.

D'une parole il détermine les limites du pouvoir civil et les droits de Dieu : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (1).

V

LA LOI CHRÉTIENNE EST PARFAITE DANS SES MOTIFS.

La loi chrétienne n'est pas seulement parfaite dans ses sources, dans les deux grands préceptes qui la résument, et dans toutes les vertus qu'elle enseigne, elle l'est encore dans les motifs qui déterminent les âmes à l'accomplir.

Le premier motif d'accomplir cette loi est, nous l'avons démontré, la suprême autorité et la volonté de Dieu. Nous avons établi ce principe divin de la loi chrétienne, et sur ce point d'une capitale importance, elle est supérieure à tous les systèmes de morale inventés par l'incrédulité contemporaine.

Mais l'accomplissement de la loi chrétienne a un autre motif qui est une autre preuve de sa supériorité et de sa perfection. C'est l'amour de Dieu et, par conséquent, le désir ardent de répondre à sa bonté et d'en reconnaître les bienfaits, par une soumission complète. Nul motif, nous l'avons dit, ne peut être plus grand, plus élevé et plus parfait.

Un philosophe de notre temps a reconnu et loué ce caractère de la vie chrétienne : « La loi du devoir en est le fondement, a-t-il dit, loi sainte que les chrétiens

(1) Marc, XII, 17.

appellent l'amour de Dieu ; parce que leur Dieu étant le bien lui-même, obéir au devoir, aimer le devoir, c'est obéir à Dieu, c'est l'aimer au dessus de tout » (1).

Nous avons dit que l'amour du prochain avait pour motif premier l'amour de Dieu, l'accomplissement du premier commandement. La même vertu par laquelle nous aimons nos frères est la vertu par laquelle nous aimons Dieu. « Si nous nous aimons réciproquement, dit saint Jean, Dieu reste en nous et sa charité est parfaite en nous ». Et plus loin : « Nous avons reçu de Dieu commandement, que celui qui aime Dieu aime aussi ses frères » (2).

« L'amour divin a ce magnifique privilège de contenir et de consommer en lui tous les devoirs. Il remue toutes les affections, il les fortifie, il les gradue, il les enchaîne les unes aux autres dans l'ordre sacré qui comprend tous les devoirs. L'homme ne peut pas aimer Dieu sans aimer tout ce que Dieu aime et dans la mesure où il l'aime. Il épouse, en aimant Dieu, toutes les amours de Dieu, il les partage, il s'en pénètre, il se les approprie. Tout ce qui est cher à Dieu lui est cher et sacré ; tout ce qui est béni de Dieu lui est saint et béni. Comment n'aimerait-il pas sa famille ? C'est Dieu qui la lui a donnée, qui l'a bénie, qui l'a rendue féconde. Comment n'aimerait-il pas sa patrie ? C'est Dieu qui est le père et l'auteur de toutes les sociétés terrestres et qui les fait concourir à l'exécution de ses desseins. Comment n'aimerait-il pas l'humanité ? C'est Dieu qui l'a faite à son image, qui l'a rachetée par sa mort, qui la soulève et

(1) Jules Simon. *Introduction aux Œuvres de Malebranche*, p. 21.
(2) I Joann., IV, 12, 21.

l'entraîne par son souffle puissant, qui l'emporte vers le ciel où il veut la couronner » (1).

Cet amour est le feu que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre et qui doit l'embraser tout entière; il est l'inspiration, l'impulsion et la puissance de toutes les grandes œuvres, de tous les sacrifices, de tous les dévouements héroïques.

« Celui qui aime, court, vole, dit le livre de l'Imitation. Il est dans la joie, il est libre et rien ne l'arrête. Il donne tout pour posséder tout; et il possède tout en toutes choses, parce que au-dessus de toute chose il se repose dans le seul Être souverain de qui tout bien procède et découle. Il ne regarde pas aux dons, mais il s'élève au-dessus de tous les biens, jusqu'à celui qui donne » (2).

La sanction, les récompenses et les châtiments constituent le troisième motif d'accomplir la loi chrétienne. Nous l'avons déjà fait remarquer, la raison, le bon sens, le sentiment inné de la justice affirment que l'exécuteur fidèle de la loi doit être récompensé, que ses contempteurs obstinés doivent être punis. La foi chrétienne nous propose les éternelles récompenses dans la vision, la puissance, la gloire et la félicité du ciel. Elle menace notre infidélité et notre obstination des supplices éternels de l'enfer. C'est là un dogme fondamental du Christianisme.

Ce motif d'accomplir la loi chrétienne répond aux tendances de notre nature, aux affirmations de la raison, aux données de l'expérience, à la pratique de toutes les familles et de tous les peuples.

(1) Mgr Besson, 4e *conférence sur le Décalogue*.

(2) *De Imit. Christi*. Lib. III, c. 5.

Mais l'incrédulité contemporaine oppose à ce motif et à cette sanction une objection qu'elle tient pour la plus grave de toutes et qu'elle croit absolument triomphante. La pensée de la récompense et du châtiment, dit-elle, fait de l'accomplissement du devoir un calcul, de la vertu une spéculation misérable, elle abaisse les âmes et elle tue la morale.

Cette objection n'est qu'un déplorable sophisme. La sanction de la loi chrétienne est nécessaire, elle est une source de grandeur, de progrès et de perfection.

La doctrine qui nous est opposée méconnaît la nature de l'homme. Dans le fond le plus intime de cette nature existe, comme la cause première de tout acte et comme l'impulsion de toute vie, le désir, la soif du bonheur. Ce désir est constant, universel, indestructible. Nierez-vous ce désir ? ce serait nier l'évidence même, le mouvement qui vous emporte et le battement de votre propre cœur. Le mépriserez-vous ? essayerez-vous de le comprimer et de le détruire ? vous n'y parviendrez jamais. Essayerez-vous de supprimer la récompense promise au devoir et à la vertu ? vous précipiterez ce désir du bonheur avec toute son ardeur et toute sa fougue vers les biens méprisables, vers les plaisirs qui déshonorent et qui tuent.

Que demandent donc la connaissance éclairée de l'homme, la vraie philosophie, la vraie sagesse, l'intérêt évident de la morale, sinon que ce désir soit dirigé vers les récompenses éternelles au profit du devoir et de la vertu, du progrès et de la perfection ?

La doctrine qui nous est opposée méconnaît la notion de Dieu. Il est le bien suprême et ce bien est notre récompense parce qu'il est notre fin. Cette récompense

nous donnera la félicité dans la possession de ce bien et cette possession est pour nous la plus haute perfection. D'où il résulte non seulement que le désir et l'espoir de la récompense nous entraînent sur le chemin de la perfection, mais que la récompense est elle-même pour nous la perfection suprême.

Dieu nous a créés pour sa gloire, mais aussi pour nous rendre heureux, à la condition que nous consacrerions à sa gloire tout ce que nous avons reçu de lui. Mais les biens imparfaits de cette vie ne peuvent nous donner cette félicité et remplir des cœurs que l'Être infini a faits à sa mesure.

La possession de Dieu est donc la seule source de bonheur, la seule récompense qui réponde aux aspirations invincibles de notre nature. Et Dieu ne serait ni sage, ni juste, ni bon, s'il ne se donnait à nous comme notre éternelle récompense.

La doctrine qui nous est opposée méconnaît la notion de la récompense et du devoir. Ah ! sans doute, si la récompense supprimait le devoir, si elle substituait à l'obligation qui atteint la conscience le seul espoir ou la seule crainte, en d'autres termes un pacte tout extérieur; si elle disait : Accomplis cet acte et tu recevras ton salaire, elle supprimerait, avec la notion du bien et du mal, l'obligation, le devoir, la vertu et la morale ; mais il n'en est point ainsi. La récompense ne remplace pas le devoir, elle le suppose ; elle ne supprime pas l'obligation, elle la confirme ; elle ne détruit pas la morale, elle encourage les volontés chancelantes et les cœurs défaillants à accomplir le bien, à éviter le mal ; elle nous guide et nous soutient dans les sentiers difficiles de la vertu. La récompense, telle qu'elle est présentée par le

christianisme, n'a même pas de sens en dehors de l'obligation et du devoir.

L'objection que nous combattons méconnaît encore l'expérience personnelle, les faits les plus éclatants de l'histoire et le jugement unanime porté par tous les hommes dans tous les siècles.

Il y a, en effet, un effort généreux, un acte d'énergie et de courage, un acte digne de l'estime des hommes et des bénédictions de Dieu dans le renoncement aux joies présentes, aux biens de cette vie pour obtenir les récompenses à venir. C'est une œuvre noble, grande, parfois sublime, que de choisir les épreuves, les tribulations, les douleurs, la défaite, pour rester fidèle à la vérité, à la justice, à l'honneur, aux causes qui paraissent perdues. Jamais les subtilités de la philosophie ne parviendront à égarer sur ce point le sens commun et à empêcher l'humanité de saluer de son admiration les nobles victimes du devoir et les héros du dévouement.

Nos adversaires méconnaissent enfin la perfection de l'amour. On l'a dit admirablement, aimer c'est mettre son bonheur dans le bonheur de ceux que l'on aime ; c'est donner et avec joie ses espérances, ses biens, se donner soi-même. La première récompense de l'amour sincère et surtout profond et ardent est dans le sacrifice lui-même, car il y a une félicité à souffrir et à s'immoler. Oseriez-vous prétendre que cette récompense est la vile spéculation de l'égoïsme ? Non, non ; elle est le triomphe de l'amour et du dévouement. Que sera-ce de l'amour de Dieu, de cet amour qui embrase le cœur des Saints et qui, dès ici-bas, au milieu des ombres et des luttes de cette terre, verse dans ces cœurs quelque chose de la félicité et des ravissements du ciel ? Direz-

vous que saint Paul était la victime déshonorée de l'égoïsme quand il s'écriait : « Je surabonde de joie dans mes tribulations » (1), ou saint Jean de la Croix, quand répondant à Dieu qui lui demandait ce qu'il voulait pour récompense, il disait : « Souffrir et être méprisé pour vous » ?

Nous l'avons déjà dit, nous pouvons et nous devons aimer Dieu, non seulement à cause de sa bonté envers nous, à cause des bienfaits qu'il nous a accordés et de ceux que nous attendons, mais nous pouvons et nous devons l'aimer encore à cause de sa bonté en elle-même et de sa perfection infinie. C'est dans ce second amour que consiste la véritable charité, la charité parfaite, la première, la plus grande, la plus puissante de toutes les vertus, « la plénitude et la perfection » de la loi chrétienne. Mais où donc est ici la spéculation, le calcul et l'inspiration de l'égoïsme ? Saint Bernard a dit : « Quand l'homme aime Dieu, il s'oublie lui-même et il aime Dieu de toutes ses forces. »

Il y a plus encore : la récompense du ciel sera la félicité qui naîtra de la vision et de l'amour de Dieu, du triomphe de la charité. Dans les ardeurs de cette charité éternellement renouvelées par l'extase et le ravissement, les élus s'oublieront eux-mêmes et se perdront pour ainsi dire dans la lumière et dans le cœur de Dieu.

Et voilà à quelle grandeur morale, à quelle perfection sublime la loi chrétienne conduit la misère de l'homme.

Mais quels sont donc ceux qui ont porté de telles accusations contre la loi chrétienne, contre cette morale

(1) II Cor., VII, 4.

qui a fait germer, dans la poussière et la boue de cette terre, les fleurs célestes des plus étonnantes vertus et du plus merveilleux héroïsme ? Ce sont les moralistes de l'intérêt et du plaisir, les prétendus sages qui font sortir l'homme des régions de l'animalité, pour l'y faire redescendre dans la servitude de passions sans frein et de jouissances sans pudeur. O philosophes impuissants, savants qui enseignez le déshonneur de la race humaine, moralistes de la dégradation, laissez donc passer les légions innombrables des Pontifes et des Apôtres, des Vierges et des Martyrs, les légions de la foi, de l'espérance et de la charité chrétiennes! Ces légions sorties du cœur de Dieu, embrasées de son amour, les yeux fixés vers les joies pures et éternelles, elles vont au prix de toutes les douleurs et de toutes les immolations, elles vont vers les hauts sommets, elles vont à la vertu, au dévouement, à l'héroïsme et à Dieu.

VI

LA LOI CHRÉTIENNE EST UNIVERSELLE.

Pour être digne de Dieu et digne de sa mission, pour être capable d'atteindre son but, la loi morale doit comprendre dans ses préceptes tous les devoirs, toutes les facultés et tous les actes de l'homme et l'humanité entière dans toutes les conditions, tous les lieux et tous les temps ; elle doit être universelle. Telle est la loi de la vie chrétienne.

Elle est d'abord la loi de l'homme, elle s'impose à toutes ses facultés, elle s'impose à l'intelligence qui

dirige tous nos actes, elle l'illumine des clartés de la Révélation, elle lui apporte le trésor des croyances surnaturelles, elle réclame l'adhésion sincère et complète aux vérités proposées par l'autorité divine.

Elle dirige et gouverne le cœur par les grands préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. Par l'esprit et par la volonté, elle a en son pouvoir les deux puissances maîtresses de la vie humaine.

Comme la science moderne attelle le feu à ses chars rapides et fait de la foudre la messagère docile de la pensée et de la parole, elle courbe sous son joug les passions en révolte ; elle en fait les auxiliaires admirables de la vérité, de la justice, de la charité et de l'apostolat.

Elle embrasse toute la vie parce qu'elle enseigne toutes les vertus, parce qu'elle repousse et condamne tous les actes mauvais, ordonne ou conseille tous les actes bons, salutaires et grands.

Le chrétien doit vivre de cette loi morale qui a pour base première les enseignements de la foi, selon cette parole de nos Livres Saints : « Le juste vit de la foi : *Justus ex fide vivit* » (1). Aux croyances, il doit joindre les œuvres, car, « sans les œuvres, la foi est morte : *Fides, si non habeat opera, mortua est* » (2).

La loi chrétienne dirige et gouverne le corps lui-même ; il doit être associé à l'âme dans ses travaux et ses combats, comme il le sera dans les victoires et les récompenses célestes. La chair doit être soumise à l'esprit et nos corps sont « les membres de Notre

(1) Galat., III, 11 ; Rom., I, 17.
(2) Jac., II, 17.

Seigneur Jésus-Christ, les temples de l'Esprit-Saint qui est en nous » (1).

La pratique fidèle de la loi chrétienne fait retrouver à l'âme, à la raison, sur le corps révolté, une part de la souveraineté perdue par la faute de nos premiers parents, et au corps lui-même quelque chose de cette pureté, de cette grandeur, de cette beauté qui lui avaient été accordées avec la justice originelle.

La loi chrétienne atteint tous les actes et prescrit tous es devoirs; elle atteint les actes les plus élevés, elle les inspire, elle les rend possibles par la puissance de la grâce, accordée plus abondante à ceux qui accomplissent les préceptes avec une fidélité plus complète. L'amour qu'elle met au cœur de l'homme l'élève, le soutient et l'embrase, et place le plus humble chrétien, une femme ignorante, un pauvre enfant, au niveau du plus sublime héroïsme.

Si les grands devoirs ne sont pas au-dessus de la loi chrétienne, les plus petits, les plus vulgaires, les plus cachés ne sont pas au-dessous d'elle. Elle a proclamé la grandeur et la gloire des humbles et des pauvres. Pour elle, il n'y a pas de petits devoirs, parce que tous ont la même règle et la même mesure : la volonté de Dieu. Pour elle, il n'est pas de devoirs vulgaires et vils, car tous ont pour inspiration et pour consécration l'amour de Dieu qui les purifie, les ennoblit, les sanctifie et les divinise. Ils sont plus méritoires devant le Souverain Juge, parce qu'ils n'ont point de récompense ici-bas, parce que leurs mérites ne sont ni détruits ni amoindris par les satisfactions de l'orgueil et de la vanité. A

(1) I Cor., VI, 15, 19.

ceux qui ont été obéissants dans les moindres actions, seront adressées ces consolantes paroles : « Courage, bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle dans les petites choses, je vous constituerai dans les grandes ; entrez dans la joie de votre Maître » (1).

La loi chrétienne, et c'est là encore une preuve de sa supériorité, ne prescrit pas seulement les actes extérieurs, mais les actes intérieurs et intimes. Pas une intention, pas un désir, pas une pensée qui échappe à son domaine.

Les actes des plus grandes vertus, les actes de la foi, de l'espérance et de la charité, peuvent être réalisés dans le secret du cœur. La prière intérieure monte jusqu'à Dieu. L'adorable Maître affirmait ce caractère de la loi nouvelle quand il disait à la Samaritaine : « Le temps vient et il est déjà venu où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car le Père cherche ceux qui l'adorent ainsi. Dieu est esprit et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité » (2). Notre Seigneur Jésus Christ condamne, avec la même sévérité, le désir du mal et le mal lui-même, de telle sorte que celui qui a désiré faire l'acte mauvais l'a déjà accompli dans son cœur (3). Il ne veut pas que l'accomplissement de la loi se borne aux actes extérieurs comme la prétendue justice des pharisiens (4).

L'acte intérieur est, en effet, d'après la philosophie et le bon sens, le principe de l'acte extérieur, de telle sorte

(1) Matth., XXV, 21.
(2) Joann., IV, 22, 23, 24
(3) Matth., V, 28.
(4) *Ibid.*, V, 20.

que celui-ci est sans responsabilité et sans mérite, s'il n'est accompli sous l'influence de l'intelligence et de la volonté. C'est pourquoi nos saints Livres disent : « L'homme voit ce qui est extérieur, mais Dieu regarde le cœur » (1), et « il scrute les cœurs et les reins » (2).

Selon de grands théologiens, non seulement le mérite appartient surtout à l'acte intérieur, mais l'acte extérieur n'ajoute rien par lui-même, indépendamment de toute circonstance, au mérite de l'acte intérieur, de l'intention et du désir (3).

Quelle supériorité dans cette loi qui pénètre ainsi au fond des consciences, avec le regard même de Dieu, qui demande la perfection dans les moindres actions, dans les désirs et les pensées les plus secrètes !

Cette loi, elle s'impose à tous les hommes dans toutes les conditions, à l'enfant et au vieillard, au riche et au pauvre, au puissant et au faible, aux rois et à leurs sujets, aux vainqueurs et aux vaincus, aux esclaves et aux captifs courbés sous leurs chaînes.

Elle doit gouverner la vie publique aussi bien que la vie privée. « Dans l'ordre privé, dit le Pape Léon XIII, le premier devoir de chacun est de conformer très exactement sa vie et ses mœurs aux préceptes de l'Évangile et de ne pas reculer devant ce que la vertu chrétienne impose d'un peu plus difficile à souffrir et à

(1) I Reg., XVI, 7.

(2) Psalm. VII, 10. — Jerem., XVII, 10.

(3) Suarez, *De Pœnitentia*, Lib. XII, c. VI. — De Lugo, *De Pœnitentia*, Disput. XXIV, sect. IV. — D'autres cependant enseignent qu'il augmente ce premier mérite, parce que la réalisation extérieure de l'acte rend à Dieu plus d'honneur, qu'il ajoute au culte divin et à l'utilité du prochain. Ripalda, *De Ente supernaturali*, Disp. 60 ; Append. ad Disp. 70.

endurer. Tous doivent, en outre, aimer l'Église comme leur mère commune, obéir à ses lois, pourvoir à son honneur, sauvegarder ses droits et prendre soin que ceux sur lesquels ils exercent quelque autorité la respectent et l'aiment avec la même piété filiale. » Et plus loin : « Il n'est pas permis non plus d'avoir deux manières de se conduire, l'une en particulier, l'autre en public, de façon à respecter l'autorité de l'Église dans sa vie privée et à la rejeter dans sa vie publique ; ce serait là allier ensemble le bien et le mal et mettre l'homme en lutte avec lui-même, quand au contraire il doit toujours être conséquent, et ne s'écarter, en aucun genre de vie ou d'affaires, de la vertu chrétienne » (1).

La loi chrétienne est la loi de tous les temps ; elle est l'inspiratrice et le principe de tous les progrès ; elle s'adapte à toutes les institutions politiques et à toutes les formes de gouvernement ; et elle a des solutions pour tous les problèmes que l'humanité soulève dans sa marche.

Elle a transfiguré dans la pureté et la charité les ignominies du paganisme, par ses Apôtres, ses Martyrs et ses Saints. Dans les premiers siècles, elle a fait entendre au monde, avec la voix du sang et le témoignage des vertus les plus sublimes, la parole de ses orateurs et de ses docteurs qui se nommaient saint Augustin, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze. Elle a dompté et civilisé les barbares, réprimé les excès du moyen-âge et créé la force, la grandeur et la gloire de cette époque de transformation et d'orages. Elle a lutté contre les égarements

(1) Encyclique *sur la Constitution chrétienne des Etats.*

des peuples et brisé le joug des empereurs et des rois qui voulaient, en plein christianisme, renouveler la tyrannie et les hontes des Césars païens. Malgré ses lamentables défaillances, le XVIIe siècle lui a dû de nobles et hautes vertus et, en grande partie, les triomphes des lettres et des arts. Elle a traversé le XVIIIe siècle, malgré les attaques et les sarcasmes de la philosophie incrédule. Elle est sortie plus puissante des luttes sanglantes de la fin du dernier siècle, et, seule, aujourd'hui, elle peut résoudre les redoutables problèmes qui font frémir les peuples et menacent de jeter nos sociétés aux abîmes. Demain peut-être, sur des ruines accumulées et après d'effroyables désastres, elle sera la seule ressource du salut et de la résurrection.

VII

LA LOI CHRÉTIENNE EST IMMUABLE.

La loi morale doit être immuable. Une loi mobile, inconstante, qui se contredit elle-même, ne peut être l'expression de la sagesse et de la volonté de Dieu. Le devoir est toujours difficile, souvent douloureux ; il exige l'effort et le sacrifice. Mais comment une loi changeante pourrait-elle obtenir l'effort et le sacrifice ? Comment pourrait-elle les imposer si elle ne repose que sur le doute et la contradiction ? On ne bâtit pas sur le sable mouvant, moins encore sur le vide, l'édifice du devoir, de la vertu et de la grandeur morale.

La loi qui cède devant l'intérêt, qui capitule avec la conscience égarée ou endurcie, qui transige avec les

passions, qui s'incline devant la force, n'est plus la loi. Dénaturée, méprisée de tous, elle est sans autorité et devient souvent l'instrument de la servitude et le principe de toutes les dégradations et de toutes les décadences. Il faut donc, pour garder la loi dans son intégrité, une influence, une autorité toujours vivante et toujours active placée au-dessus de l'intérêt et des passions des hommes. Il faut que cette autorité interprète la loi, l'applique et la défende contre toutes les interprétations erronées et toutes les défaillances.

La loi chrétienne possède encore cet admirable caractère : elle est immuable.

Le Fils de Dieu n'est pas venu créer une œuvre éphémère et livrer sa doctrine et ses lois à toutes les divisions, à toutes les subtilités de l'esprit, à toutes les révoltes de l'orgueil et à toutes les corruptions du cœur. Il est venu faire une œuvre digne de Dieu ; il est venu fonder la vraie religion qui comprend les préceptes et les croyances, trésors dont la moindre parcelle ne peut être dissipée et perdue sans que la religion disparaisse tout entière.

Il l'a d'ailleurs proclamé lui-même dans les termes les plus clairs et les plus énergiques : « Les cieux et la terre passeront, dit-il, mais mes paroles ne passeront pas ; pas un iota, pas un point ne sera retranché de la loi » (1). « Il est plus facile que le ciel et la terre passent qu'un seul point tombe de la loi » (2).

Ce pouvoir, gardien, défenseur et interprète de sa loi, le Fils de Dieu l'a confié à ses Apôtres et à leurs succes-

(1) Matth., XXIV, 35 — V, 18.
(2) Luc., XVI, 17.

seurs jusqu'à la fin des temps. « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Allez donc, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai enseigné ; voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » (1). « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise » (2). « Que celui qui n'écoute pas l'Église soit pour vous comme un païen et un publicain » (3). Et contre la pierre de la papauté sur laquelle cette Église est bâtie les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

L'Église a répondu à cette mission avec une fidélité qui ne s'est jamais déconcertée, avec un courage qui a bravé tous les périls et triomphé de tous ses ennemis. La diversité des peuples, leurs rivalités ou leurs luttes sanglantes n'ont pas troublé l'unité parfaite de son enseignement. Les subtilités et l'obstination de l'hérésie n'ont pu atteindre ses croyances et ses préceptes. Les conquêtes de la science et ses prophéties superbes n'ont pu émouvoir un instant sa fidélité et sa constance. La corruption des nations ou des siècles n'est pas montée jusqu'à son cœur. Les flots de l'erreur et du mal ont entraîné un grand nombre de ses fils et ébranlé parfois les pierres du sanctuaire, mais ils n'ont pu pénétrer jusqu'aux livres de la loi que garde l'arche sainte.

Ni l'esclavage, ni le suicide, ni l'usure, ni le divorce, ni tous les autres attentats contre la sainteté du mariage n'ont trouvé grâce devant elle. Aujourd'hui encore, en présence des tempêtes qui montent à tous les horizons,

(1) Matth., XXVIII, 20.
(2) Luc., X, 16.
(3) Matth., XVIII, 17.

devant les revendications des travailleurs et des pauvres, soulevés par d'iniques ou de folles doctrines, elle affirme le droit sacré de la propriété, base de tout ordre social.

L'ivresse du succès et de la gloire, l'épée des conquérants, ou la hache des bourreaux, les convoitises des potentats frémissant sous le joug de la chasteté, l'ont trouvée inflexible. Elle a sacrifié des peuples entiers, plutôt que de sacrifier un iota de la doctrine et de la morale de son Maître. Quand il l'a fallu, elle a frappé de sa foudre les plus hautes têtes et jeté dans l'abîme les révoltés qui s'appelaient Arius, Luther et Lamennais. Si la crainte un seul instant pouvait la prendre au cœur, si elle abandonnait par des concessions criminelles les droits imprescriptibles et les libertés saintes, c'en serait fait de sa mission et de l'œuvre de Jésus-Christ. Le *non licet* de Jean-Baptiste est de tous les temps, et notre siècle l'entendra encore comme la protestation de la justice éternelle et de l'honneur chrétien.

Mais cette immutabilité glorieuse et nécessaire n'est pas l'immobilité de la mort ; elle est la constance et le développement de la même vie.

Comme la foi, la loi chrétienne réalise des progrès dans des interprétations plus claires, plus précises et plus nombreuses, dans l'application de ses préceptes à des faits nouveaux, à des situations et à des conditions que le passé n'avait pas connues, dans la solution donnée à des problèmes qui changent par une doctrine qui ne change pas.

L'arbre ne change pas en lui-même, mais grandit et s'étend ; il donne selon les saisons des feuilles, des fleurs et des fruits.

Il y a sept ans, en commentant dans une Lettre pastorale adressée au clergé de notre diocèse, l'Encyclique sur *la condition des ouvriers*, nous répondions en ces termes à l'objection d'une évolution accomplie par l'Église sur la question ouvrière et sociale :

« Cette sollicitude de la Papauté pour la solution de la question ouvrière et sociale, disions-nous, n'est pas, comme on l'a prétendu, une évolution de l'Église catholique. L'Église ne change ni les principes de sa morale, ni son enseignement, ni les grandes lignes de sa conduite, ni la direction de sa vie. Aux hommes et aux choses qui passent, aux générations qui se succèdent, aux problèmes que les événements et les siècles soulèvent sur son chemin, elle fait l'application de sa doctrine éternelle. Elle réfute par des principes anciens les erreurs nouvelles ; elle conserve intactes, par des décisions opportunes et sous des formes rajeunies, la vérité et la justice qui ne changent pas.

« Il n'y a pas d'évolution dans la réfutation si complète, si énergique de Léon XIII, opposée au socialisme. L'auguste Pontife avait déjà condamné dans d'autres Encycliques ces aberrations et ces excès; et il n'était, alors comme aujourd'hui, que l'écho fidèle de la doctrine et des traditions de l'Église catholique.

« Il n'y a pas d'évolution dans cet amour pour les pauvres, les faibles et le peuple, car cette sollicitude et cet amour éclatent dans toute l'histoire de l'Église, dans toutes les pages de l'Évangile, dans toute la vie de l'adorable Maître.

« Le Fils de Dieu a révélé au monde la grandeur, la gloire et la puissance de la pauvreté. Les pauvres, les faibles et les infirmes, ont été les privilégiés de son

cœur. Le peuple se savait aimé par ce fils du charpentier et il l'aimait ; enthousiasmé et ravi, il le suivait dans le désert, au bord des lacs, au sommet des montagnes. Cet amour déconcertait les ennemis du Sauveur; ils auraient voulu accomplir leurs desseins de haine et de mort, mais ils craignaient le peuple : *Quærebant quomodo Jesum interficerent, timebant vero plebem* (1).

« L'Église a été fidèle aux leçons du Fils de Dieu. Depuis les jours où elle était fondée et prêchée dans l'univers entier par des bateliers ignorants, depuis les jours où saint Paul disait : « Il y a parmi nous peu de puissants et de nobles : *Non multi potentes, non multi nobiles* » (2), à travers dix-neuf siècles, cette amitié de Jésus-Christ et du peuple ne s'est jamais démentie, cette alliance entre l'Église et les travailleurs n'a jamais été rompue. Cette amitié et cette alliance, elles resserrent leurs liens et elles apparaissent avec un incomparable éclat dans le grand acte de Léon XIII. Et ces liens deviendront plus étroits et plus forts que jamais, sous l'influence de ces nobles enseignements » (3).

VIII

LA LOI CHRÉTIENNE EST LA PLUS SIMPLE ET LA PLUS POPULAIRE.

La loi chrétienne répond à toutes les aspirations des plus hautes intelligences et aux besoins des plus nobles

(1) Luc., XXII, 2.

(2) I Cor., I, 26, et l'Apôtre ajoute : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.*

(3) V. notre Lettre pastorale sur l'Encyclique : *De la condition des ouvriers* (1891).

cœurs. La doctrine de l'Évangile est l'objet d'une science vaste comme Dieu et ses œuvres, élevée au-dessus des doctrines humaines, comme le ciel au-dessus de la terre. Cette science se nomme la théologie catholique, elle a ses docteurs qui comptent aux premiers rangs, parmi les plus beaux et les plus puissants génies. Il y a une philosophie chrétienne, et les œuvres de son plus illustre représentant ont apparu à ce siècle étonné comme la merveilleuse synthèse de la sagesse humaine. Il y a une éloquence chrétienne, car cette doctrine a mis au cœur de ses disciples, avec le trésor des plus hautes vérités, les élans et la flamme de l'amour divin. Il y a un art chrétien, car l'Évangile a inspiré les artistes, multiplié les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique, et donné à la civilisation, depuis dix-neuf siècles, un éclat et une splendeur que les peuples païens les plus vantés n'avaient pas connus.

Et pourtant cette loi et cette doctrine sont essentiellement populaires. Elles ont pour révélateur celui qui s'annonçait, plusieurs siècles à l'avance, comme « envoyé pour évangéliser les pauvres : *Evangelisare pauperibus misit me* » (1). C'est l'adorable Maître qui, au dessus de la guérison des malades et de la résurrection des morts, a donné ce signe le plus éclatant de sa divinité : « Les pauvres sont évangélisés » (2). Il a appelé tout d'abord les bergers auprès de son berceau et choisi ses apôtres parmi des bateliers ignorants. Il a apporté à ceux qui travaillent et qui souffrent la consolation et l'espérance, et il est pour tous « la voie, la vérité et la vie » (3).

(1) Is., LXI, 1. — Luc., IV, 18.

(2) Matth., XI, 5.

(3) Joann., XIV, 6.

Aussi sa loi est simple et populaire dans son autorité et sa source, car la raison et le bon sens comprennent que la loi doit remonter jusqu'au pouvoir suprême de Dieu. Elle est simple et populaire dans l'affirmation des récompenses et des châtiments réservés à la fidélité ou à la révolte.

Notre Seigneur Jésus Christ met son enseignement à la portée des plus petits et des plus humbles. Il emploie la forme saisissante et gracieuse des paraboles ; il emprunte ses comparaisons à la nature, aux travaux des champs, aux objets que ses auditeurs ont sans cesse sous les yeux. Dieu est le père de famille, l'agriculteur qui envoie ses ouvriers à sa vigne et qui les paye le soir venu. Le divin Maître parle du figuier stérile, du semeur et des moissons, du champ dans lequel l'ivraie a été mêlée au bon grain, du pasteur, des brebis fidèles et de la brebis perdue, de l'épi sous la faux, des raisins sous le pressoir, de la poule qui rassemble ses petits sous ses ailes. Les hautes pensées, les divins enseignements élèvent et ennoblissent sa parole, et lui donnent des attraits et une puissance que n'a jamais possédés la parole humaine. Elle éclaire, elle touche, elle subjugue, elle entraîne ; et la foule, qui l'a suivi au désert, s'écrie : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme » (1).

L'Église catholique a recueilli les traditions de ce langage, les formes et la puissance de cet enseignement ; elle instruit les intelligences d'élite et les petits enfants, les hommes de la science et les fidèles du plus modeste hameau, les peuples de notre vieille Europe et les tribus sauvages du centre de l'Afrique et des régions glacées

(1) Joann., VII, 46.

du Nord. Elle enseigne non seulement par sa parole, mais par tout l'exemple de son culte. Elle a le grand et populaire enseignement de ses humbles églises et de ses magnifiques basiliques, des peintures de leurs murailles, de ses cérémonies augustes, des statues et des images de ses saints et des vitraux qui étincellent au soleil. Avec les arceaux et les colonnes, avec la fumée de l'encens et les chants de la foule, l'âme du travailleur et du pauvre, l'âme du peuple, monte vers Dieu dans ces temples qui sont sa demeure. Quand, dans les grandes fêtes du patriotisme, les cérémonies saintes s'unissent aux manifestations populaires, quand la voix des orateurs proclame les récompenses éternelles réservées aux défenseurs héroïques de la patrie et du drapeau national, l'âme de tout un peuple tressaille et monte vers les hauteurs où habitent la vertu, l'honneur et la gloire.

Mais, nous dira-t-on, comment la démonstration de l'autorité elle même de l'Église est-elle possible pour la multitude et pour le peuple ?

Le fait de l'unité de l'Église, de l'unité de sa foi et de sa charité, de la doctrine qu'elle enseigne et des sacrements qu'elle administre, de sa hiérarchie et de son gouvernement éclate aux yeux des plus ignorants. Les liens qui unissent le plus humble pasteur aux Évêques et par les Évêques au Vicaire de Jésus-Christ sont connus de tous. La chaire de la plus pauvre église reçoit l'écho de la chaire du Pontife de Rome et des traditions de tous les siècles chrétiens. Nulle erreur ne peut être proposée par le prédicateur le plus obscur, sans qu'elle soit bientôt connue et condamnée par l'autorité qui veille, qui gouverne et qui enseigne.

Il ne faut pas oublier que les ministres de l'Église démontrent partout, et dans des formes accessibles à tous, les signes et les caractères divins de l'Église.

Les œuvres de la charité catholique, plus nombreuses et plus admirables que jamais, et qui ont obtenu souvent les hommages de nos adversaires les plus obstinés, sont les preuves manifestes d'une fécondité et d'une puissance qui ne sont ni de la terre ni du temps.

Enfin, il faut tenir compte des lumières, des grâces, des inspirations secrètes que la bonté de Dieu accorde avec abondance aux cœurs dociles et « aux hommes de bonne volonté ». Combien de fois n'avons-nous pas admiré d'humbles religieuses, occupées aux plus vulgaires travaux, de pauvres femmes ignorantes, faisant entendre des accents de foi et de charité, que ne connaissent ni l'éloquence ni le savoir ! Et il faut redire ces paroles du Divin Sauveur : « Je vous remercie, ô mon Dieu, d'avoir caché ces choses aux prudents et aux sages, et de les avoir révélées aux petits et aux humbles » (1).

IX

LA LOI CHRÉTIENNE EST NÉCESSSAIRE.

Ce qui démontre jusqu'à l'évidence la nécessité de la loi chrétienne, c'est l'impuissance absolue, les contradictions flagrantes de tous les systèmes de morale qui lui sont opposés.

(1) Matth., XI, 25.

Ceux-ci enseignent que la règle de la morale et la fin de la vie humaine, c'est le plaisir. Mais une pareille doctrine est repoussée par tout ce qu'il y a de noble et d'élevé dans la nature humaine, par la raison et le bon sens. La pratique d'une pareille doctrine ne peut que détruire la liberté, dégrader l'homme en le livrant à tous les excès et le faire descendre à l'état de la brute. C'est la plus impudente négation de la morale (1).

D'autres affirment que le principe de la morale est dans l'intérêt (2). De quel intérêt nous parlent-ils ? De l'intérêt personnel ? mais l'intérêt personnel, renfermé dans les frontières étroites de la vie présente, c'est la satisfaction de chacun, c'est le succès obtenu à tout prix, la fortune acquise par l'iniquité, la passion assouvie, l'ambition satisfaite, c'est encore le plaisir et la jouissance. La morale de l'intérêt personnel ? mais c'est la négation du devoir, de la vertu, du sacrifice ; c'est la morale de l'égoïsme, de l'avilissement et de l'abjection.

Est-ce de l'intérêt général que vous parlez ? mais l'enfant de nos écoles, l'ouvrier du peuple ne vous comprendront pas. Vous comprenez-vous bien vous-mêmes ? Qu'est-ce que l'intérêt général ? où est-il ? Comment peut-il apparaître à chacun et à chaque instant, dans une lumière, une force qui l'imposent ? Et c'est sur ces formules vagues, obscures, inintelligibles que vous établirez la morale, le devoir et la vertu ?

(1) Les principaux représentants de cette doctrine sont, pour ne parler que des temps modernes, Saint-Lambert parmi les encyclopédistes et de nos jours les Saint-Simoniens et les Fouriéristes.

(2) Epicure. — Hobbes, Bentham, Stuart-Mill, Spencer, etc.

De plus, si l'intérêt général est une fin supérieure qui impose, en cas de conflit, le sacrifice de l'intérêt personnel, il faut une raison pour justifier ce sacrifice et établir cette obligation ; or, cette raison ne peut être qu'un principe supérieur à l'intérêt.

Si l'intérêt général est un simple moyen de sauvegarder l'intérêt personnel, nous revenons à l'égoïsme.

Il est faux d'ailleurs que celui qui travaille à l'intérêt des autres, à l'intérêt général, travaille toujours à son propre intérêt. C'est la démonstration évidente de l'expérience de tous les jours.

D'après l'école de philosophie qui a été en France la plus influente pendant cinquante ans, le principe de la morale est dans le triomphe des instincts de sociabilité et de bienveillance, qu'elle appelle du nom barbare d'*Altruisme*, sur les instincts égoïstes de notre nature. Mais tous ces instincts ne sont que les effets de l'organisme et la pensée elle-même est le produit de la matière, tous les sentiments et toutes les idées relèvent en dernière analyse du système nerveux. Qui ne le comprend ? une pareille doctrine, qui supprime la liberté et la responsabilité, supprime par là même la morale. D'ailleurs, quelle raison avons-nous de préférer le bien des autres à notre bien ? si c'est un devoir, il dépend d'une loi, d'une autorité supérieure, et nous voilà revenus à la morale religieuse. Direz-vous que nous subissons la force persuasive du bien ? mais comment connaître ce qui est le bien ? De plus, l'expérience de tous les jours ne démontre-t-elle pas combien cette prétendue force est vaine et impuissante ? Enfin, ne voyez-vous pas que placer dans l'évolution inconsciente des instincts organiques le perfectionnement moral de l'homme, c'est le

détourner de tout effort personnel et faire reculer l'humanité vers la décadence et la barbarie (1) ?

D'après un des grands maîtres de la philosophie de notre temps (2), le principe de la vie morale est dans le commandement impérieux et absolu de la raison. Une action n'est pas obligatoire parce qu'elle est bonne ; mais elle est bonne parce qu'elle est obligatoire et à la condition qu'elle ait été accomplie par respect pour l'obligation.

Ce philosophe admet la liberté, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu, comme les bases nécessaires de la morale, mais affirmées par la raison pratique. Ces hautes vérités ne suffisent pas. Pourquoi le devoir ? pourquoi la morale ? Nous l'ignorons. C'est une affirmation de la raison *pratique:* mais elle est inexplicable.

D'après le même philosophe, la raison *théorique* qui juge de l'ensemble des choses, qui perçoit les êtres et les faits, n'a pas de valeur, en ce sens que ces choses, ces êtres et ces faits, n'ont aucune réalité en dehors de notre esprit et de notre pensée. Mais, s'il en est ainsi, quelle valeur peut avoir la raison qu'il appelle *pratique* et qui impose le devoir et la morale ? C'est toujours la même raison considérée à un autre point de vue ; il n'y a pas deux raisons, il n'y en a qu'une. Enfin quelle réalité peuvent avoir des règles morales et des devoirs qui ont pour objet des relations, des êtres et des faits qui sont sans réalité en dehors de notre pensée ?

(1) Le créateur de cette doctrine, appelée le *Positivisme*, est Auguste Comte et son plus illustre vulgarisateur est Littré.

(2) Kant.

La philosophie spiritualiste, qui a d'éloquents et illustres représentants, est bien supérieure à tous ces systèmes que repoussent la raison et le bon sens. Mais elle n'admet pas le culte de Dieu et la prière, elle est impuissante à nous faire connaître la nature et la gravité de nos fautes, et la sanction, le châtiment ou la récompense dus à l'obéissance ou à la révolte. Elle n'est pas populaire; son enseignement dans son ensemble n'est pas à la portée de la foule; elle n'a pu, jusqu'à ce jour, constituer une école et obtenir une véritable influence sur le peuple.

A ces démonstrations directes nous pouvons ajouter les aveux de la philosophie elle-même.

« Nous croyons, c'est un fait, a dit un philosophe qui avait abandonné la foi de son enfance et de sa jeunesse, mais ce que nous croyons, sommes-nous fondés à le croire ? Ce que nous regardons comme la vérité, est-ce vraiment la vérité ? Cet univers qui nous enveloppe, ces lois qui nous paraissent le gouverner, et que nous nous tourmentons à découvrir; cette cause puissante, sage et juste, que, sur la foi de notre raison, nous lui supposons; ces principes du bien et du mal que respecte l'humanité et qui nous semblent la loi du monde moral, tout cela ne serait-il pas une illusion, un rêve conséquent, et l'humanité comme tout cela, et nous qui faisons ce rêve comme le reste ? Question effrayante, doute terrible, qui s'élève dans la pensée solitaire de tout homme qui réfléchit » (1).

Un écrivain de ce temps a donné à l'état actuel des âmes au point de vue de la connaissance et de la pra-

(1) Jouffroy, *Mélanges philosophiques*, p. 187.

tique de la morale, à l'ensemble des doutes pleins d'angoisse, des tâtonnements impuissants, des aberrations de la philosophie contemporaine, le nom de *Crise de la morale* (1). « On a écrit jadis, a dit un des plus pénétrants des philosophes contemporains, on a écrit des pages émouvantes pour montrer comment les dogmes religieux finissent ; on pourrait en écrire aujourd'hui de plus émouvantes encore sur une question bien plus vitale : Comment les dogmes moraux finissent ? Le devoir même, sous la forme suprême de l'impératif catégorique, ne serait-il pas un dernier dogme, fondement caché de tous les autres, qui s'ébranle après que tout ce qui le soutenait s'est ébranlé ? » (2).

Il y a quelques années déjà, un écrivain, qui n'est point chrétien, dans un ouvrage intitulé : *les Idées morales du temps présent*, exposait en ces termes l'état d'esprit et les tendances d'un groupe considérable d'hommes de lettres : « Ils respectent la science, c'est vrai ; ils ne se posent pas vis-à-vis d'elle en adversaires déclarés, mais ils n'acceptent ses déductions que sous réserve, ils demeurent méfiants de ses affirmations et de ses négations ; surtout ils recherchent des vérités que la science n'a ni la prétention ni le pouvoir de donner ; en deux mots, ils travaillent en dehors d'elle, en lui refusant l'empire universel que les autres ont tenté de lui donner. En revanche, ce qu'ils refusent à la science, ils sont bien prêts de le donner à la religion, quand bien même ils ne sont peut-être pas parfaitement au clair ni

(1) Schérer, *La crise actuelle de la morale*. (*Le Temps*, septembre et octobre 1889.)

(2) M. Fouillée, *Critique des systèmes de morale contemporaine*, 1883.

sur ses fondements, ni sur ses dogmes... Ils conservent peut-être les doutes les plus graves sur les plus importants des articles de foi, cependant ils s'efforcent à la soumission, ils font de leur mieux ployer l'orgueil de leur esprit. Quelques-uns même, à force de volonté, parviennent à se donner l'illusion de la foi. Qui sait s'ils n'arriveront pas jusqu'à la foi ? Qui sait surtout si leur effort ne profitera pas à d'autres, si, grâce à eux, de plus simples ne finiront pas par accepter tout entières les *vérités* devant lesquelles ils se révoltent encore ? » (1).

Un autre écrivain, que nous avons déjà cité, formulait contre la science cette redoutable accusation : « Depuis six mille ans, tant de progrès accomplis par la science ne nous ont pas fait avancer d'un pas dans la connaissance de notre origine, de notre nature, de notre fin. Or, aussi longtemps que la science n'aura pas de réponse à ces questions, elle ne sera que ce que Pascal appelle un divertissement : il veut dire une manière de nous empêcher de penser aux seules questions qui nous intéressent, et de tromper le désespoir où nous plongerait autrement notre impuissance à les résoudre » (2).

Il y a un mois, le même écrivain, à propos de ce qu'on a nommé « les banqueroutes de la science » développait avec éclat ces pensées.

« Si ce ne sont pas là des « banqueroutes » totales, dit-il, ce sont du moins des « faillites » partielles, et l'on conçoit assez aisément qu'elles aient ébranlé le crédit de la science. Qui donc a prononcé cette parole imprudente

(1) Edouard Rod, professeur à l'Université de Genève, *Les idées morales du temps présent*. Conclusion, p. 303, 306.

(2) M. F. Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1889.

« que la science ne valait qu'autant qu'elle peut rechercher ce que la religion prétend enseigner » ? et encore celle ci que : « la science n'a vraiment commencé que le jour où la raison s'est prise au sérieux et s'est dit à elle-même : Tout me fait défaut, de moi seule viendra mon salut »? Taisez-vous, raison imbécile, aurait sans doute répondu Pascal ; et, à la vérité, nous ne saurions dire ce qu'il en sera dans cent ans, dans mille ans ou deux mille ans d'ici; mais, pour le moment, et pour longtemps encore, il semble que la raison soit impuissante à se délivrer seulement de ses doutes, bien loin de pouvoir faire elle-même son salut ; et s'il est vrai que, depuis cent ans, la France ait prétendu remplacer « la religion », *la science, pour le moment et pour longtemps encore, a perdu la partie.* Incapable de nous fournir un commencement de réponse aux seules questions qui nous intéressent, ni la science en général, ni les sciences particulières — physiques ou naturelles, philosophiques ou historiques — ne peuvent plus revendiquer, comme elles l'ont fait, depuis cent ans, le gouvernement de la vie présente. A défaut d'une certitude entière, mathématique et raisonnée, si nous avons besoin de nous former une idée de ce que nous sommes, et si le lien social ne peut subsister qu'à cette condition, les sciences peuvent nous y aider, mais il ne leur appartient pas de déterminer, et encore bien moins de juger cette idée. Pour le moment, dans l'état présent de la science, et après l'expérience que nous en avons faite, la question du libre arbitre par exemple, ou celle de la responsabilité morale, ne saurait dépendre des résultats de la physiologie. Le progrès qu'on avait cru faire, avec Taine et sur ses traces, en « soudant, selon son expression, les sciences morales

aux sciences physiques », n'a pas du tout été un progrès, mais, au contraire, un recul. Si nous demandions au darwinisme des leçons de conduite, il ne nous en donnerait que d'abominables. Et, sans doute, d'un darwinisme à peine assuré de la solidité de ses principes, ou d'une physiologie rudimentaire encore, on en peut bien appeler à une physiologie plus savante, à un darwinisme mieux entendu ; mais, en attendant, il faut vivre d'une vie qui ne soit pas purement animale, et la science, aucune science aujourd'hui, ne saurait nous en donner les moyens. »

Un des membres les plus distingués, les plus éloquents et les plus influents de l'Université a fait cet aveu :

« La science, à qui nous demandons une philosophie et une religion nouvelle, n'a fait jusqu'à présent que détruire ce qu'on appelait jadis la religion naturelle. Aujourd'hui, il n'y a plus de religion en dehors des religions positives. Le Dieu du vicaire savoyard, de Robespierre, des bonnes gens et des anciens philosophes universitaires a vécu. Je ne sais si personne ose encore enseigner la théodicée qu'on nous prêcha au collège et dont le Dieu, décomposé en attributs numérotés, était une forme desséchée de l'anthropomorphisme. La nature aujourd'hui est un laboratoire de recherches dans tout le désordre de la recherche. Chaque jour apporte sa découverte immédiatement appliquée aux commodités de la vie ; mais ces découvertes et applications cachent la science, comme les arbres cachent la forêt. Où tend tout ce grand travail ? Où en est-il aujourd'hui ? Voit-on déjà s'en raccorder les parties en un commencement de synthèse ? Non. Cette synthèse qui

serait l'orgueil de notre esprit, personne encore ne l'a osée » (1).

Et après avoir fait une peinture désolante de l'*anarchie morale de la jeunesse*, le même écrivain ajoute : « Pourtant il faut se préoccuper de cette anarchie morale de la jeunesse, parce que les illusions qui la séduisent sont un peu fortes et point sans péril, et parce que le différend est trop vif et l'écart trop violent entre elle et nous. Et je voudrais en terminant, comme en un appendice, mais étroitement lié à cette longue étude, faire une déclaration sincère, ne fût-ce que pour « libérer mon âme ».

Il demande : « Qu'avons-nous fait pour l'éducation de la jeunesse » ? Et il répond : « Nous avons oublié l'éducation. »

De tels aveux honorent ceux qui les font. Mais le plus grand nombre des adversaires de la morale chrétienne ne sont point découragés par tant d'insuccès. Ils disent : Attendez, nous trouverons bientôt la règle de la vie et le principe de la morale.

Cruelle ironie! Il y a six mille ans que l'homme doit être fidèle au devoir et à la vertu et tendre à sa destinée; il y a six mille ans que l'homme travaille, souffre, pleure et meurt. Et vous dites : Attendez, nous vous donnerons un jour la règle de vos actions, le code de vos devoirs, la solution du problème de la vie et de la mort. En attendant, suivez vos instincts, obéissez à vos passions, marchez dans la nuit, entraînez avec vous à l'abîme des peuples entiers; travaillez sans repos, souffrez sans consolation et mourez sans espoir. Nous, dans nos salons

(1) E. Lavisse, *Deux jeunesses*, Journal des Débats du 12 octobre 1894.

et nos académies, nous cherchons avec sérénité la base de la morale, la loi de la vie et le dernier mot de la mort. De quoi vous plaignez vous?

Philosophes superbes, apôtres de la fraternité, le peuple ne veut plus attendre. Demain, il ne se plaindra plus; il dira : Il n'y a ni devoir, ni vertu, ni morale; il n'y a que la force, et la force nous appartient. Nous nous lèverons, nous détruirons ces pouvoirs, ces constitutions, cette civilisation, ces sociétés qui ne reposent que sur le succès des plus habiles et des plus heureux, qui ne reposent que sur la force et l'iniquité.

Que pourrez vous leur répondre?

X

CONCLUSIONS.

Les conclusions de toute cette démonstration s'imposent d'elles-mêmes.

Les doctrines humaines, les philosophies les plus vantées, malgré les efforts et les travaux accumulés depuis six mille ans, malgré les prodiges de la civilisation matérielle et les conquêtes de la science, ne peuvent donner à l'humanité les règles de la vie, les principes de la morale. Cependant, Dieu n'a pu abandonner l'homme dans ses travaux, ses combats et ses douleurs, sans guide, sans soutien, sans consolation et sans espérance. Mais cette morale nécessaire, cette doctrine qui renferme tous ces secours, qu'est-elle, sinon la loi de la vie chrétienne, l'ensemble des sublimes enseignements de l'Évangile?

Cette loi possède d'ailleurs, nous l'avons démontré, tous les caractères de sa divine origine dans l'autorité qui l'a révélée au monde, dans la perfection de ses préceptes et des motifs qui nous sont proposés pour l'accomplir, dans son universalité et son immutabilité, dans une grandeur et une sublimité unies à une simplicité qui la met à la portée de tous. Elle est juste, sage, bienfaisante ; elle est la loi de l'amour et de la miséricorde ; elle porte en elle même les reflets des propriétés divines ; elle est vraiment digne de Dieu.

La propagation rapide de cette loi dans le monde entier, la marche de ses conquêtes, ses perpétuelles victoires contre toutes les forces qui détruisent toutes les œuvres de l'homme, sont des signes manifestes de sa divinité.

Saint Paul affirmait déjà aux Romains que « leur foi « était annoncée dans tout le monde » (1), et aux Colossiens, « que l'Évangile était connu de toute créature qui était sous le ciel, qu'il était prêché, qu'il fructifiait, qu'il croissait par tout l'univers » (2). Cent ans après Jésus-Christ, saint Justin comptait parmi les fidèles beaucoup de nations sauvages et jusqu'à ces peuples vagabonds qui erraient sur des chariots. Les grands apologistes des premiers siècles, saint Irénée, Tertullien, Origène, multiplient les mêmes affirmations en présence des empereurs et en face de tout l'univers.

Or, ces conquêtes ont été réalisées en dehors de toutes les ressources humaines, contre toutes les prévisions de la prudence, par des moyens qui devaient condamner

(1) Rom., I, 8.
(2) Coloss., I, 6.

toute doctrine à la stérilité et à l'impuissance. Les prédicateurs de la loi chrétienne sont de pauvres bateliers ignorants, hier encore faibles, timides et trahissant leur Maître. Ils n'ont ni or ni argent ; ils ne savent que leur Dieu crucifié. La loi qu'ils annoncent trouve, dans sa perfection même, de terribles obstacles. Elle révolte l'orgueil par le précepte de l'humilité, toutes les convoitises par le commandement de la pureté parfaite, tous les instincts de la chair par la mortification. Elle a pour résumé et pour symbole une croix sanglante, « folie pour les Juifs et scandale pour les nations païennes » (1).

A cette puissance et à ces victoires que rien d'humain ne peut expliquer, la loi chrétienne unit une merveilleuse fécondité. Sur cette terre, qui paraissait frappée de stérilité et de mort, au milieu de toutes les corruptions, elle a fait épanouir des fleurs et mûrir des fruits manifestement divins : actes héroïques, œuvres admirables, institutions sans égales, civilisation infiniment supérieure à toute civilisation païenne, elle a tout fait sortir du limon de la terre pétri par sa main, animée par le souffle venu de ses lèvres et de son cœur. Essayez de supprimer par la pensée tout ce que la loi chrétienne a produit, depuis dix-neuf siècles, dans toutes les sphères de l'activité humaine, en particulier dans la sphère de la bienfaisance et de la charité, que resterait-il derrière nous et devant nous, sinon le vide et la nuit, l'abîme de la mort et du néant ?

« Celui-là doit être plus qu'un homme, dit Bossuet, qui au travers de tant de coutumes, de tant d'erreurs, de tant de passions compliquées et de fantaisies bizarres, a

(1) I Cor., I, 23.

su démêler au juste et fixer avec précision la règle des mœurs. Réformer ainsi le genre humain, c'est donner à l'homme la vie raisonnable, c'est une seconde création plus noble en quelque façon que la première. Quiconque sera le chef de cette réformation salutaire au genre humain doit avoir à son secours la même sagesse qui a formé l'homme la première fois. Enfin, c'est un ouvrage si grand, que si Dieu ne l'avait pas fait, lui-même l'envierait à son auteur » (1).

Chateaubriand résume ainsi son grand ouvrage *le Génie du Christianisme* dans cette conclusion qui peut être aussi la conclusion de la démonstration que nous venons d'établir : « Le Christianisme est parfait, les hommes sont imparfaits.

« Or, une conséquence parfaite ne peut sortir d'un principe imparfait.

« Le Christianisme n'est donc pas venu des hommes.

« S'il n'est pas venu des hommes, il ne peut être venu que de Dieu.

« S'il est venu de Dieu, les hommes n'ont pu le connaître que par révélation.

« Donc le Christianisme est une religion révélée. »

(1) Sermon pour le IIe dimanche de l'Avent *sur la divinité de la religion*.

CHAPITRE IV

Le Progrès de la Vie chrétienne.

I

NÉCESSITÉ DU PROGRÈS DE LA VIE CHRÉTIENNE.

Toute religion qui ne tendrait pas au progrès, à la grandeur morale, à la perfection de l'homme, se condamnerait elle-même. Si Dieu, en effet, a parlé à l'homme, s'il lui a révélé ses volontés saintes, s'il a établi des relations entre la faiblesse et la misère humaine et ses perfections infinies, c'est évidemment pour transformer l'homme, le rendre meilleur et l'élever jusqu'à lui.

Que sera-ce de la religion chrétienne ? que sera-ce de la loi de la vie chrétienne dont nous avons exposé les grands et divins caractères ? Cette loi, parfaite dans ses sources, dans ses préceptes, dans les vertus qu'elle enseigne, dans les motifs qu'elle invoque, cette loi, universelle, immuable, nécessaire, et cependant la plus simple et la plus populaire, n'est-elle pas la loi du vrai progrès, des plus hautes vertus et de la plus sublime perfection ?

Le même devoir du progrès et de la perfection nous est révélé par la notion de la Vie chrétienne.

Dieu peut-il, en effet, communiquer à l'homme sa vie divine, et avec elle les facultés surnaturelles qui sont les vertus chrétiennes, sans exiger que l'homme profite de ces dons et les développe en en multipliant les fruits?

Nous l'avons démontré, la vie chrétienne est la vie dirigée vers Jésus-Christ par la doctrine, les forces et les grâces qui viennent de lui seul. Il est le terme, le but, la récompense vers laquelle nous devons tendre par tous nos actes, par toutes nos pensées et tous nos désirs. Nous devons nous efforcer de reproduire ce divin modèle, jusqu'au jour « où Jésus-Christ nous apparaîtra, où nous serons semblables à lui et où nous le verrons tel qu'il est » (1). Évidemment notre marche vers ce but suprême, nos efforts généreux pour imiter l'idéal divin, cette transformation dans la participation de plus en plus abondante aux secours surnaturels et à la beauté de l'adorable Maître sont le progrès de la vie chrétienne.

La vie chrétienne est la vie en Notre Seigneur Jésus-Christ, par une union qui a ses commencements, son développement, jusqu'à ce qu'elle parvienne à l'unité parfaite, jusqu'à cette identité dont parlait l'Apôtre quand il disait : « Ma vie, c'est Jésus-Christ » (2). « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi » (3).

Par la vie divine, nous sommes *renouvelés*, *régénérés*, *nous avons une nouvelle naissance* (4). Mais, comme dans l'ordre naturel, ce renouvellement, cette régénération,

(1) I Joan., III, 2.
(2) Philip., I, 21.
(3) Galat., II, 20.
(4) Tit., III, 5.

cette naissance, cette nouvelle création sont le principe d'un développement et d'un progrès. La grâce sanctifiante nous rend agréables à Dieu, elle fait de nous ses amis ; mais cette amitié nous impose de nous rendre plus agréables encore à son cœur et de nous unir à lui par des liens plus étroits. Nous devenons par cette vie les fils adoptifs de Dieu. Cette adoption qu'il nous a gratuitement accordée, qui est pour nous une gloire sans égale et imprime dans notre âme une ressemblance avec notre Père céleste, demande que nous soyons de plus en plus dignes de cette gloire et que cette ressemblance devienne plus parfaite. La vie divine doit, pour ainsi dire, nous pénétrer tout entiers ; notre intelligence doit être de plus en plus éclairée par les lumières de la foi, notre volonté de plus en plus soumise aux préceptes divins, notre cœur embrasé d'un amour plus ardent, et notre corps lui-même doit devenir, selon le langage de saint Paul, « une hostie sainte » (1) et « manifester avec plus d'éclat la vie de Jésus-Christ » (2).

La sagesse et la bonté de Dieu qui ont accordé gratuitement à l'homme la vie de la grâce qu'il n'a point méritée, la justice et les vertus surnaturelles, pourraient-elles ne pas lui accorder, à plus forte raison, un degré supérieur de ces dons divins, s'il s'y dispose et s'y prépare par les fruits de cette justice et les actes de ces vertus ?

Quand nous considérons avec quel éclat la doctrine que nous venons d'exposer fait resplendir l'amour de Dieu envers nous, il nous est impossible d'admettre que

(1) Rom., XII, 1.
(2) II Cor., IV, 10.

cet amour veuille s'arrêter dans sa munificence et ne pas accorder à notre fidélité, à nos efforts et à nos sacrifices des dons supérieurs. Nous ne pouvons en douter : cette bonté et cet amour infini exigent que nous nous rendions dignes de grâces plus abondantes et d'une gloire plus complète.

Ces ascensions dans la grâce et la vertu répondent d'ailleurs aux sentiments, aux aspirations que Dieu lui même a mis au fond de notre nature et que les communications surnaturelles avec sa bonté, sa beauté et sa perfection infinies n'ont pu que transformer et rendre plus ardents et plus insatiables. Nous allons, par ces tendances irrésistibles, vers ce qui est grand, parfait, éternel et infini. Notre intelligence appelle des lumières toujours plus vives, notre cœur des affections qui puissent le satisfaire et des biens qui puissent le remplir. Non seulement cela est vrai des intelligences et des âmes supérieures, mais toute âme qui n'est pas abaissée et avilie a devant elle un idéal de grandeur morale et de perfection qui l'attire et qui l'entraîne. Ces tendances sont plus fortes, plus ardentes, dans les âmes les plus élevées et les plus généreuses. Tous les peuples et tous les siècles ont salué de leur admiration les hommes qui, par leur travail, leurs œuvres, leurs sacrifices, sont arrivés au plus haut sommet du dévouement et de la grandeur morale. N'est ce pas le témoignage universel, irrécusable, que le progrès moral est une loi essentielle de notre nature humaine?

Comment, une fois encore, ne serait il pas la loi essentielle de la vie chrétienne?

Aussi la volonté de Dieu manifestée dans nos Saintes Écritures impose ce devoir du progrès, ce travail de la

perfection. « Ne craignez pas, dit la Sagesse éternelle, de vous justifier jusqu'à la mort » (1), c'est-à-dire de devenir de plus en plus justes, de poursuivre le travail de la perfection jusqu'au jour de la justice et des récompenses célestes, selon ces paroles : « Que celui qui est juste devienne plus juste et que celui qui est saint devienne plus saint » (2).

L'Esprit-Saint nous dit que « le sentier du juste est comme une lumière qui resplendit, s'avance et grandit jusqu'au jour parfait » (3). Comme le soleil qui apparaît et qui monte peu à peu à l'horizon jusqu'au plein midi, la vie divine dans le juste se développe et grandit jusqu'aux splendeurs de la vie éternelle. C'est pourquoi le Psalmiste s'écrie : « Bienheureux l'homme qui reçoit de vous, mon Dieu, son secours ; il a disposé dans son cœur des ascensions ; ils iront de vertu en vertu » (4). « Croissez dans la grâce et la connaissance de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, » dit saint Pierre (5). « Dieu multipliera votre semence, dit saint Paul aux fidèles de Corinthe, et augmentera l'accroissement des fruits de votre justice » (6).

Ce progrès est encore admirablement exposé par le grand Apôtre dans son épître aux Éphésiens : « La grâce, dit-il, a été donnée à chacun selon la mesure et les dons de Jésus-Christ, selon sa volonté et son libre choix, et la vocation de chacun, car il a donné quelques uns pour

(1) Eccli., XVIII, 22.
(2) Apoc., XXII, 11.
(3) Prov., IV, 18.
(4) Psalm., LXXXIII, 6.
(5) II Petr., III, 18.
(6) II Cor., IX, 10.

être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangélistes, d'autres pour être pasteurs et docteurs, afin que tous travaillent à la perfection des saints, aux fonctions de leur ministère, à l'édification du corps de Jésus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi et d'une même connaissance du Fils de Dieu, à la mesure de l'âge et de la plénitude selon laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous ». Voilà encore le devoir de l'imitation de Jésus-Christ, le terme et l'idéal de ce progrès et de la perfection. Et l'Apôtre poursuit : « afin que, pratiquant la vérité dans la charité, nous croissions en toutes choses dans Jésus-Christ qui est notre chef et notre tête » (1).

Tous les textes de nos Livres Saints qui nous promettent les récompenses célestes nous enseignent qu'elles seront proportionnées au degré de nos souffrances, de nos œuvres, de nos mérites. Il y a dans le ciel différentes demeures ; les demeures les plus élevées, les visions les plus magnifiques, la gloire la plus resplendissante, la félicité la plus complète seront accordées à ceux qui seront arrivés ici-bas à un plus haut degré de la vie chrétienne dont la vie éternelle est l'épanouissement et le couronnement.

Toute la démonstration que nous venons d'établir repose sur l'admirable succession des bienfaits dont Dieu nous a comblés, depuis les tendances élevées de notre nature, depuis la grâce sanctifiante et les vertus chrétiennes, les lumières, les secours et les grâces qui nous sont prodigués chaque jour et à chaque instant, jusqu'aux récompenses du ciel, promises plus parfaites

(1) Eph., IV, 12, 13, 15.

plus complètes et plus magnifiques aux âmes les plus pures et les plus fidèles. Mais tous ces bienfaits nous imposent le devoir sacré de la reconnaissance ; cette reconnaissance doit grandir tandis que les bienfaits s'accroissent et se multiplient, et elle ne peut être démontrée que par notre bonne volonté et notre ardeur à profiter de ces bienfaits, par des efforts plus généreux et par des œuvres meilleures. A chaque degré dans cette abondance des dons divins doivent répondre, de notre part, une coopération plus active, une union plus parfaite avec Dieu, un progrès de la vie chrétienne.

Cette loi de la reconnaissance est aussi la loi de notre intérêt le plus élevé. Si nous ne profitons pas de tous ces bienfaits, si nous les rendons inutiles par notre aveuglement et notre obstination, ils se retourneront contre nous. Le compte que nous aurons à rendre à la justice de Dieu sera d'autant plus redoutable que sa bonté nous aura comblés de plus de bienfaits. N'oublions pas que le divin Maître, si doux et si miséricordieux, a menacé des plus terribles châtiments ceux qui repoussent et rendent inutiles les sollicitations de sa miséricorde, ses grâces et ses dons.

Ce devoir du progrès de la vie chrétienne n'est pas restreint à quelques âmes de choix. Tout ce que nous venons de dire démontre qu'il est universel et essentiel. Il tient à la notion même de la vie chrétienne, à la perfection de la morale évangélique ; il a sa source dans les bienfaits accordés à tous, il a pour but le salut éternel auquel tous sont appelés, il est imposé par les ordres de Dieu, qui sont sans exception et sans réserve. Il est vrai, ce progrès ne doit pas être le même pour tous, il est proportionné aux desseins de la Providence, à la voca-

tion qui nous est faite, à la mission qui nous est réservée, aux grâces et aux dons qui nous sont accordés.

Ce devoir paraît lourd et difficile même aux chrétiens fidèles, à plus forte raison aux chrétiens hésitants et imparfaits. Nous croyons que ces appréciations ne sont pas justifiées ; elles viennent en grande partie d'une connaissance inexacte de la notion et des conditions de ce progrès. Nous croyons que la doctrine que nous allons exposer éclairera les âmes sur plusieurs des points les plus importants et les plus pratiques de la morale catholique, qu'elle dissipera bien des craintes, relèvera bien des courages en démontrant que ce devoir est non seulement possible, mais facile pour tous.

II

LE PROGRÈS DE LA VIE CHRÉTIENNE EST LE PROGRÈS DE LA GRACE SANCTIFIANTE ET DES VERTUS CHRÉTIENNES.

Nous l'avons répété bien souvent, la vie chrétienne est la vie divine en nous, en d'autres termes, la communication qui nous est faite de la nature divine par la grâce sanctifiante et les vertus surnaturelles, facultés et puissances de cette nature. Le progrès de la vie chrétienne est donc essentiellement le progrès ou l'augmentation de la grâce sanctifiante et des vertus chrétiennes.

Dieu ne donne pas la grâce sanctifiante à toutes les âmes dans la même mesure et dans le degré le plus élevé ; elle peut donc augmenter, être développée, devenir plus parfaite. Les textes des Saintes Écritures que nous avons cités pour établir l'obligation du progrès de la vie

chrétienne affirment, dans les termes les plus précis, ce développement de la grâce sanctifiante. Nous devons, en effet, « croître dans la grâce » (1); « Dieu fait abonder toute grâce en nous » (2), et « il augmente l'accroissement des fruits de notre justice » (3). Le Concile de Trente enseigne que la rénovation des justes se fait par l'infusion de la justice habituelle qui n'est autre que la grâce sanctifiante; il enseigne que, par l'observation des préceptes dans la foi, par la grâce de Jésus-Christ qui a été reçue, la foi coopérant par les bonnes œuvres, les justes croissent et sont plus justifiés (4). Le même Concile définit que cette justice est augmentée par les bonnes œuvres (5).

Les vertus chrétiennes ne sont pas infuses dans les âmes sans la grâce sanctifiante; elles lui sont unies intimement comme les facultés de la nature divine dont nous sommes faits participants (6). « Dans la justification, avec la rémission des péchés, dit le Concile de Trente, l'homme reçoit la foi, l'espérance et la charité » (7).

Le progrès des vertus chrétiennes est affirmé dans les termes les plus clairs par nos Livres Saints. Le Psalmiste nous parle des ascensions que l'homme dispose dans son cœur, « et ils iront, dit-il, de vertu en

(1) II Petr., III, 18.

(2) II Cor., IX, 8.

(3) *Ibid.*, IX, 10.

(4) Sess. VI, cap. X.

(5) *Ibid.*, can. 24.

(6) C'est l'opinion d'illustres théologiens appuyée sur des preuves de haute valeur : S. Thomas, in 3ª p., q. VII, art. 2, 3, 4; Iª 2ᵃᵉ q. 65, art. 1. — De Lugo, *de Fide*, disp. XVI, sect. 2.

(7) Sess. VI, c. VII.

vertu » (1). « Seigneur, augmentez notre foi », disent les Apôtres (2). Saint Paul exprime aux Corinthiens l'espoir que « leur foi deviendra plus grande : *spem habentes crescentis fidei nostræ* » (3). Et il désire que les fidèles de Rome abondent dans la foi, l'espérance et la vertu de l'Esprit-Saint (4). La charité doit grandir dans la proportion de la connaissance plus complète, plus parfaite de Dieu, en proportion de ses bienfaits, des épreuves et des sacrifices généreusement acceptés. « Que votre charité, dit encore saint Paul, abonde de plus en plus » (5).

La grâce sanctifiante et les vertus chrétiennes augmentent en même temps et sous l'influence des mêmes causes. Quant à la vertu de charité, cette doctrine est la conséquence évidente de l'union intime de cette vertu et de la grâce sanctifiante qui sont absolument inséparables. Un des effets essentiels de la grâce sanctifiante est de faire de nous les amis de Dieu. Mais l'amitié exige un amour mutuel et se développant au cœur des amis dans la même mesure. Si donc l'amour de Dieu pour nous est plus grand, si la grâce sanctifiante nous rend ses amis à un degré plus intime, notre amour pour Dieu doit augmenter dans la même mesure.

L'état de grâce exige la rectitude de l'homme tout entier, de son âme et de ses facultés. La rectitude de l'homme, dans l'essence de l'âme, croît en proportion de l'augmentation de la grâce sanctifiante et, dans ses

(1) Psalm., LXXXIII, 6.
(2) Luc., XVII, 5.
(3) II Cor., X, 15.
(4) Rom., XV, 13.
(5) Philipp., I, 9.

facultés, par le progrès des vertus chrétiennes. D'ailleurs, l'augmentation de la grâce sanctifiante ou de la nature divine en nous serait incomplète et ne répondrait pas à l'idée d'un ordre exact, d'une harmonie parfaite, si elle ne comprenait pas l'augmentation des facultés de cette nature, en d'autres termes, des vertus chrétiennes; car une nature plus parfaite exige des vertus plus parfaites. Enfin une participation plus abondante de la nature divine réclame, comme un ornement indispensable, la gloire et la puissance des vertus divines.

Cette augmentation et ce progrès de la grâce et des vertus chrétiennes sont sans limites (1).

La vision béatifique, la vision accordée aux élus dans le ciel n'a pas de terme, elle est sans limites. Elle a, en effet, un objet infini qu'elle ne peut jamais égaler, parce qu'elle reste toujours imparfaite et finie, et quel que soit le degré de cette vision, il en est toujours un plus élevé; elle ne peut parvenir à un terme suprême. Il en est ainsi de l'amour de Dieu; il doit en être ainsi de la grâce et de la lumière de la gloire. Elles sont, comme la vision céleste, imparfaites, et elles ont pour objet notre Dieu qui est infini et qu'elles ne pourront jamais atteindre complètement (2).

L'imperfection de l'âme humaine qui est finie ne s'oppose pas à ce progrès sans limites. Comme saint Thomas le démontre, en ce qui concerne la charité, par là même que cette vertu augmente, la capacité et la puissance d'aimer augmentent dans la même mesure. Plus une

(1) C'est l'opinion de saint Thomas : 3a p., q. VII, art. 11, et 1a 2e, q. X, art. 4. ad 1um et *alibi*. Elle est communément enseignée par les théologiens; V. Suarez, *de gratia*, lib. IX, cap. 5.

(2) Suarez, *loc. citat.*, cap. 5 et 6.

âme est sainte, plus elle est capable d'aimer Dieu, et par ce plus grand et plus ardent amour elle devient capable d'une sainteté plus grande encore et cette sainteté la conduit à un plus grand amour. C'est pourquoi les textes des Saintes Écritures que nous avons cités n'assignent aux progrès de la vie chrétienne et de la sainteté aucune limite, si ce n'est la gloire et la splendeur de la vie éternelle. C'est pourquoi le Concile de Trente enseigne absolument et sans restriction que les justes accomplissant la loi de Dieu augmentent en eux les trésors de la grâce (1). « Dans la vie présente, qui est tout entière épreuve et tentation, dit saint Prosper, on ne trouve pas dans les Saints les plus sublimes une perfection qui ne doive plus s'élever encore » (2).

D'ailleurs le chrétien en état de grâce a, jusqu'à son dernier soupir, tous les moyens d'accomplir les préceptes de Dieu, de faire des actes méritoires et par conséquent de réaliser des progrès dans la vie chrétienne (3).

N'oublions pas qu'à ce progrès sans limites de la grâce et des vertus chrétiennes répond un progrès sans limites de la vision, de la félicité et de la gloire célestes. C'est ce que démontrera d'une façon plus complète encore la doctrine que nous exposerons bientôt sur les mérites de nos bonnes œuvres.

(1) Sess. VI, cap. X.

(2) *Lib. de Vitâ contemplativâ*, c. 8 et 9.

(3) Il faut cependant admettre que la grâce qui est dans le juste ne peut jamais atteindre le degré de grâce qui est en N. S. Jésus-Christ, ni même en approcher ni dépasser le degré assigné à chacun par la prédestination divine. Suarez, *loc. cit.*, cap. 6, n., 6, 8. 9 et seq.

De tels enseignements doivent avoir sur nos intentions, nos actes et notre vie une puissante influence ; ils doivent enflammer notre ardeur pour la réception plus fréquente et plus pieuse des sacrements et pour l'accomplissement fidèle de tous nos devoirs. Quelle ambition peut être comparée à cette ambition, grande, salutaire et sainte, d'accroître la vie divine en nous, les vertus chrétiennes et les récompenses de notre éternité ? Nous pouvons lui appliquer cette exhortation de l'Apôtre saint Paul aux Corinthiens : « Ayez de l'émulation et de l'empressement pour acquérir les dons les meilleurs : *Æmulamini charismata meliora* » (1).

Que sont, en présence de ces biens supérieurs, divins, éternels, les succès de l'ambition humaine, le pouvoir et les dignités qui n'élèvent pas l'homme lui-même, les richesses acquises par tant de travaux et de sacrifices, peut-être au prix de la probité et de l'honneur, les trésors que des spéculations malheureuses ou criminelles ravissent souvent à leurs possesseurs désolés et qu'aucun d'entre eux n'emportera au delà de la tombe ?

Ne devons-nous pas consacrer nos pensées et nos forces, notre vie tout entière à l'acquisition des richesses qui sont la gloire et la splendeur surhumaine de nos âmes dans le temps et dans l'éternité et mettre dans ces trésors surnaturels et impérissables tout notre cœur ? « Ne vous faites point, disait le Sauveur, des trésors dans la terre où la rouille et les vers les consument, et où les voleurs les déterrent et les dérobent, car là où est votre trésor, là aussi est votre cœur » (2).

(1) I Cor., XII, 31.
(2) Luc., XII, 33, 34.

III

DEUX MOYENS D'AUGMENTER LA GRACE SANCTIFIANTE ET LES VERTUS CHRÉTIENNES.

Deux moyens nous sont donnés pour développer en nous la vie chrétienne, augmenter la grâce sanctifiante et les vertus surnaturelles, ce sont les sacrements et les bonnes œuvres.

Il est de foi que les sacrements de la loi nouvelle, quand ils sont reçus avec les dispositions requises confèrent la grâce sanctifiante à ceux qui n'y mettent pas obstacle (1). Le chrétien qui est déjà en état de justice n'oppose à la grâce aucun obstacle, et la grâce qu'il reçoit s'ajoute à celle qu'il possédait auparavant. La réception des sacrements est donc un moyen puissant de développer en nous la grâce sanctifiante et les vertus chrétiennes.

Plusieurs des textes des Saintes Écritures que nous avons déjà cités affirment que les bonnes œuvres sont la condition du salut et des récompenses éternelles. « J'ai combattu un bon combat, dit saint Paul, j'ai consommé ma course, j'ai gardé ma foi, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice que le juste juge me rendra en ce jour » (2). « Chacun recevra sa récompense selon son propre travail » (3). « Que vous marchiez, dit

(1) Conc. de Trente, Sess. VI, VII et VIII.
(2) II Tim., IV, 7, 8.
(3) I Cor., III, 8.

encore l'Apôtre, d'une façon digne de Dieu » (1). « Quoi que vous fassiez, faites-le de bon cœur, pour le Seigneur et non pour les hommes, sachant bien que vous recevrez la récompense de son héritage » (2). Au jeune homme qui lui demande ce qu'il faut faire pour obtenir la vie éternelle, le divin Maître répond : « Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements » (3). Et, au dernier jour, nous serons condamnés ou sauvés selon les œuvres que nous aurons accomplies ou les préceptes que nous aurons méconnus.

C'est pourquoi l'Église catholique a réprouvé, condamné, par l'autorité du Concile de Trente, la doctrine des protestants qui nient la nécessité et l'efficacité des bonnes œuvres.

Nous comprenons que si Dieu accorde à l'homme possédant les dispositions requises la grâce sanctifiante et les vertus surnaturelles, il lui accorde, à plus forte raison, une augmentation de ces dons divins, quand, avec le concours de ces dons, il accomplit des actes dignes de cet état de justice. C'est là un moyen puissant, conforme à sa sagesse et à sa bonté, d'exciter les justes à s'élever dans la sainteté et à produire des fruits plus abondants de salut. Enfin l'amitié qui unit l'homme juste à Dieu exige qu'elle augmente en proportion des témoignages d'affection.

Cette augmentation de la grâce sanctifiante et des vertus chrétiennes par nos bonnes œuvres n'est pas produite directement, immédiatement. Elle est produite

(1) Coloss., I, 10.

(2) *Ibid.*, III, 23, 24.

(3) Matth., XIX, 17.

par une efficacité que nous pouvons appeler morale, c'est-à-dire par le mérite de ces bonnes œuvres dont la valeur surnaturelle obtient de Dieu cette augmentation de la grâce et des vertus, et, comme conséquence, un degré supérieur de la vie éternelle et des récompenses célestes. Cette doctrine est définie en ces termes par le Concile de Trente : « Si quelqu'un dit que les bonnes œuvres de l'homme justifié sont tellement les dons de Dieu qu'elles ne soient pas aussi les mérites de cet homme justifié ou que, par ses bonnes œuvres qu'il fait par la grâce de Dieu et par les mérites de Jésus-Christ dont il est membre vivant, il ne mérite pas véritablement une augmentation de la grâce, la vie éternelle ou la possession de cette même vie, pourvu qu'il meure dans la grâce, et même l'augmentation de la gloire, qu'il soit anathème » (1).

L'augmentation de la grâce et des vertus chrétiennes est accordée par les sacrements selon les dispositions de ceux qui les reçoivent et elle est obtenue par nos bonnes œuvres selon leur valeur, en d'autres termes, selon le degré de nos mérites.

C'est l'enseignement du Concile de Trente sur l'efficacité des sacrements. Il dit que « dans la justification nous recevons en nous la justice selon la mesure que l'Esprit Saint a distribuée à chacun comme il le veut, et selon les dispositions de la coopération de chacun » (2). C'est ce que démontre la pratique de l'Église qui exhorte les fidèles à s'approcher des sacrements avec de très

(1) Sess. VI, can. 32. Le Concile expose la même doctrine au ch. 16 de cette session.

(2) Sess. VI, cap. 7.

bonnes dispositions parce que des grâces plus abondantes répondent à de meilleures dispositions.

La doctrine catholique définie par le Concile de Trente exige des dispositions, des actes de vertus (1) pour que le pécheur obtienne sa justification, pour qu'il obtienne la grâce sanctifiante qui le réconcilie avec Dieu. Ces actes ne sont pas seulement les conditions nécessaires, mais des dispositions qui dans une certaine mesure déterminent Dieu à nous accorder la grâce. Le Concile attribue, en effet, à ces actes de vertus la puissance de disposer, de préparer, de demander, de telle sorte que la grâce soit accordée selon la disposition et la coopération de chacun (2). Les Saintes Écritures parlent de ces actes comme conduisant au salut et ayant avec le salut et la grâce une connexion intime et inclinant Dieu à accorder la grâce de la justification : « Convertissez-vous à moi et je me convertirai à vous » (3). « Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé » (4). Elles affirment que par ses actes l'homme se sanctifie, se justifie et se purifie lui-même (5). « La rémission des péchés est accordée également à tous, dit saint Cyrille d'Alexandrie, mais la communication de l'Esprit Saint est accordée selon la préparation de la foi de chacun » (6).

(1) Le Concile de Trente (Sess. VI, cap. 6) enseigne que les dispositions à la justification sont la crainte, l'espérance, l'amour, la pénitence, le désir du baptême, la résolution de changer de vie.

(2) Sess. VI, cap. 5, 6, 7, can. 4.

(3) Ezechiel, XVIII, 30.

(4) Luc., VII, 47.

(5) Eccli., II, 20.

(6) Epist. 186, n° 10. — La justification est néanmoins gratuite, car tout ce qu'il y a de valeur dans ces actes, dans ces dispositions,

« La grâce, dit saint Thomas d'Aquin, peut être accordée dans une mesure plus ou moins grande selon que l'un est éclairé plus parfaitement que l'autre par la lumière de la grâce. Cette diversité de grâces a plusieurs causes ; l'une vient de la manière dont l'homme se prépare à la recevoir, car celui qui se prépare mieux à la recevoir en reçoit une plus grande abondance ; mais ce n'est pas là la première raison de cette différence, car la préparation à la grâce n'est de l'homme qu'autant que Dieu lui-même prépare son libre arbitre. Donc la première cause de cette diversité vient de Dieu qui dispense de différentes manières les dons de sa grâce, afin que de cette diversité de degrés naissent la beauté et la perfection de l'Église, de même que dans la nature il a établi divers degrés dans la perfection des êtres pour que le tout soit parfait. Aussi l'Apôtre, après avoir dit que la grâce a été donnée à chacun selon la mesure de la donation de Jésus-Christ, et après avoir énuméré différentes espèces de grâces, ajoute : pour la consommation des saints, pour l'édification du corps de Jésus-Christ » (1).

Nous démontrerons bientôt que le juste peut mériter rigoureusement et en justice par ses bonnes œuvres l'augmentation de la grâce sanctifiante, que par conséquent la grâce sanctifiante augmente selon la valeur de ses bonnes œuvres, et que des dispositions meilleures, des actes plus méritoires obtiennent un degré supérieur de grâce et de vertus chrétiennes.

vient de la grâce qui les a rendus possibles, d'un principe divin qui est gratuit. La justification est donc gratuite dans son principe ; elle l'est aussi en elle-même, car ces dispositions n'ont qu'un mérite de simple convenance et non pas de justice.

(1) Ia 2ae, q. CXII, art. 4.

Dieu a voulu dans sa bonté que l'homme fût par sa coopération l'artisan de son bonheur et de sa gloire, et qu'il se rapprochât ainsi de la grandeur et de la perfection divines. La plus grande perfection de Dieu est l'attribut par lequel il existe, vit et est heureux par lui-même et possède en lui-même la raison même de son existence. Nous pouvons dire que le chef-d'œuvre de Dieu sera d'élever, autant que possible, un être créé à cette suprême perfection. Ce chef-d'œuvre est réalisé dans le chrétien. Il reçoit, il est vrai, tout de Dieu : sa nature, sa fin, les moyens d'y arriver ; il est libre de choisir le bien et le mal, mais il coopère aux grâces et aux secours qui lui sont accordés, il mérite la gloire et la félicité qui lui ont été promises, et il peut dire qu'il est heureux parce qu'il l'a voulu, que cette gloire et cette félicité sont des dons, mais qu'elles sont aussi des récompenses qu'il a méritées. Il trouve donc en lui-même, dans une certaine mesure, la raison et la cause de la vie divine qu'il possède ici-bas et de la vie du ciel qui en sera l'épanouissement et le couronnement. D'une part, cette grandeur et cette félicité étant une participation de la grandeur et de la félicité de Dieu arrivent au plus haut degré de perfection que puisse atteindre une créature, et, d'autre part, cette grandeur et cette félicité n'étant pas seulement un don, mais encore une récompense méritée, l'homme se rapproche ainsi le plus possible de la perfection de Dieu qui a tout en lui-même et par lui-même.

IV

DES MÉRITES DE NOS ACTIONS.

Mais il est souverainement important que nous étudiions de près la doctrine catholique sur les mérites de nos actions, puisque par ces mérites nous réalisons le progrès de la vie chrétienne et nous accomplissons l'œuvre de notre sanctification et de notre salut. Cette doctrine est d'ailleurs pleine de lumières et de consolations.

Le mérite, en général, est une qualité qui rend nos actes dignes de rétribution et, si nous prenons ce mot dans le sens favorable, dignes d'une récompense. Nous parlons ici, évidemment, du mérite surnaturel de nos actes. Les actes méritoires peuvent se définir : des actes bons faits selon la volonté de Dieu, et ayant la puissance de le déterminer à nous accorder les dons surnaturels et les récompenses célestes. Le mérite est la valeur par laquelle ces actes obtiennent de tels dons.

Il y a un mérite *de justice* qui exige de Dieu en justice la récompense qu'il a promise. Il y a un mérite *de convenance* auquel la récompense est due non pas en justice, mais par la libéralité de Dieu.

Un ouvrier a accompli exactement le travail qui était convenu : il mérite en justice le salaire qui lui était promis et qui correspond à ce travail. S'il a dépassé, dans son activité et son zèle, les limites de l'œuvre à laquelle il s'était engagé, il convient que le patron lui accorde une gratification pour ce travail supplémentaire dont il profite ; c'est le mérite de convenance.

Mais quelle est la cause première de ces mérites, en d'autres termes, d'où vient à nos actes cette valeur surnaturelle ? Elle vient premièrement et essentiellement des mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Rédempteur. « Le Fils de Dieu est venu sur cette terre afin que nous ayons la vie et que nous l'ayons en abondance » (1). « Nous avons été rachetés à un grand prix » (2), le prix du sang et de la mort d'un Dieu. « Il n'y a pas de salut possible en aucun autre, il n'y a sous le ciel aucun autre nom par lequel nous puissions être sauvés » (3).

Par la grâce nous sommes unis à Jésus-Christ comme les rameaux au cep, comme les membres de son corps divin. C'est la grâce qui rend nos actions surnaturelles et, par conséquent, dignes d'une récompense divine.

Rien ne proclame avec plus d'éclat la gloire de Dieu et l'efficacité des mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ qu'une pareille doctrine. Nos mérites sont plus grands et plus puissants, nous obtenons par eux une plus large part de la grâce et de la vie éternelle dans la mesure où nous sommes plus unis à Jésus Christ et où nous vivons plus complètement de sa vie. Comme la greffe transforme un arbre, le perfectionne, fait circuler en lui une sève plus puissante et plus féconde, donne la vigueur à ses rameaux, la beauté et la saveur à ses fruits, ainsi la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ transforme et élève notre nature, donne à nos actes une dignité et une valeur surnaturelles et leur fait produire ici-bas les

(1) Joann., X, 10.

(2) I Cor., VI, 20.

(3) Act., IV, 12. — Voir plus haut, Ch. I, *La nature de la Vie chrétienne*, p. 16.

fruits des plus sublimes vertus et, pour l'éternité, les fruits de la gloire et du bonheur. « Si quelqu'un, déclare le Concile de Trente (dans le canon 33[e] qui termine l'enseignement de ce même Concile sur la justification), si quelqu'un dit que, par cette doctrine catholique de la justification exposée par le saint Concile dans le présent décret, on déroge en quelque chose à la gloire de Dieu et aux mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ, au lieu qu'en effet la vérité de notre foi, la gloire de Dieu et de Jésus-Christ y sont rendues plus éclatantes, qu'il soit anathème. »

Pour être méritoires, nos actes doivent avoir une certaine proportion avec les dons divins et les célestes récompenses.

Cette proportion vient de la dignité surnaturelle qui nous est donnée par la grâce sanctifiante. Elle nous rend justes, agréables à Dieu ; elle fait de nous les amis et les fils adoptifs de Dieu et les membres vivants du corps de Notre Seigneur Jésus-Christ ; elle élève ainsi et transforme nos actes. Il ne s'agit point ici d'une égalité absolue et complète, mais d'une proportion, d'une égalité dans un sens plus large. Cependant cette dignité et cette valeur ne suffisent pas à donner à nos actes le mérite de justice. La raison de cette insuffisance est dans la dignité, la puissance infinie et la souveraineté absolue de Dieu qui n'a besoin de rien, auquel tout appartient et auquel tout est dû. Il n'est pas tenu d'accepter nos œuvres, de leur accorder en justice une récompense, à moins qu'il ne s'y soit obligé par les promesses de sa bonté et de sa libéralité. « Qui a donné le premier à Dieu quelque chose, dit saint Paul, pour en réclamer une récompense ? car tout est à lui, tout est

par lui, tout est en lui ; à lui gloire dans tous les siècles » (1).

C'est pourquoi les Saintes Ecritures parlent souvent de la vie éternelle sous le terme général de *promesse*. « La foi et la patience obtiendront l'héritage des promesses » (2). Et encore : « La patience vous est nécessaire, afin qu'en accomplissant la volonté de Dieu, vous obteniez la promesse » (3).

Saint Augustin expose admirablement cette doctrine en ces termes : « Dieu s'est fait notre débiteur non en acceptant quelque chose de nous, mais en promettant ce qu'il lui a plu de promettre. Disons-nous à Dieu : Rendez-moi parce que je vous ai donné ? Qu'avons-nous donné à Dieu, puisque nous tenons tout de lui, ce que nous sommes et tous les biens que nous possédons ? Nous ne pouvons donc rien donner à Dieu, nous ne pouvons le traiter ainsi en débiteur ; mais nous pouvons seulement lui dire : Rendez-moi ce que vous avez promis, car nous avons fait ce que vous avez ordonné et cela est encore à vous qui l'avez fait en aidant ceux qui l'ont accompli » (4).

Mais par l'efficacité de cette promesse qui s'ajoute à la valeur surnaturelle de nos actes, nous avons un droit rigoureux de justice aux dons divins et aux récompenses éternelles. Aussi, d'après les textes sacrés, ces récompenses sont une *rétribution*, une *rémunération* : elles sont accordées non par grâce, mais en raison d'une

(1) Rom., XI, 35, 36.
(2) Hebr., VI, 12.
(3) *Ibid.*, X, 36.
(4) Serm. XVI, *de verbis Apostoli.*

dette : *secundum debitum* (1). De telle sorte que Dieu manquerait à la justice, qu'il serait injuste s'il ne nous accordait pas les dons et la vie éternelle promise à nos mérites. « Dieu n'est pas injuste, dit saint Paul, pour qu'il oublie vos bonnes œuvres » (2). Et l'Apôtre appelle la couronne du ciel, la couronne de justice que le juste juge lui rendra (3). En effet, une promesse faite sous la condition de telles œuvres qui ont avec la récompense une proportion d'égalité ou de valeur, impose une obligation de justice (4).

Il est souverainement important que nous connaissions exactement les conditions ou les caractères que doivent avoir nos actions pour acquérir de tels mérites.

Le mérite de justice exige certaines conditions qui concernent celui qui accomplit ces actes et ces actes eux-mêmes (5).

Celui qui accomplit ces actes doit être dans *la vie présente* qui est le temps de l'épreuve et du mérite. Dès le moment de notre mort, notre sort sera fixé pour l'éternité selon ces paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ : « La nuit vient pendant laquelle personne ne peut travailler » (6). Les bienheureux dans le ciel ne peuvent

(1) *Ei autem qui operatur merces non imputatur secundum gratiam sed secundum debitum* (Rom., IV, 4).

(2) Hebr., VI, 10.

(3) I Tim., IV, 8.

(4) V. Concile de Trente. Sess., VI, cap. 16. — Sylvius in 1a 2æ, q. 114, art. 3, q. 3. — Ripalda, *de Ente supernaturali*, disp. 43, n° 48.

(5) Nous venons de démontrer que, de la part de Dieu, il faut une promesse s'ajoutant à la valeur surnaturelle de nos actes.

(6) Joann., IX, 4.

mériter ni pour eux, ni pour d'autres. Ils prient pour nous et, en sollicitant leur intercession, nous invoquons les mérites qu'ils ont acquis pendant leur vie mortelle, afin qu'en considération de ces mérites, Dieu nous accorde les dons de sa grâce et de sa miséricorde. Les âmes détenues en purgatoire ne peuvent, elles aussi, acquérir aucun mérite.

Celui qui accomplit ces actes doit être *en état de grâce*, n'être pas coupable de péché mortel ; c'est la conséquence évidente de ce que nous avons dit de la cause et du principe de nos mérites. Le péché mortel est la révolte contre Dieu ; il est directement et absolument opposé à la vertu de charité, à la vie de la grâce ; il nous fait perdre, avec la grâce sanctifiante et la charité, cette dignité d'amis et de fils adoptifs de Dieu qui donne à nos actes leur valeur surnaturelle. Les actes du pécheur sont donc frappés de stérilité et de mort.

Pour qu'un acte soit méritoire, il faut qu'il soit *honnête et bon* dans son ensemble, c'est-à-dire au point de vue de son objet, de sa fin, de ses circonstances. Il est évident que Dieu ne peut récompenser un acte indifférent ou mauvais. Si une circonstance mauvaise, une intention inspirée par l'orgueil atteint un acte qui est bon en lui-même, par exemple un acte de charité à l'égard d'un pauvre, et que cette intention soit la cause déterminante de cet acte, le vrai motif pour lequel il est accompli, elle l'atteint tout entier et il ne peut être méritoire. Mais, si cette intention n'est pas la cause déterminante de cet acte, si elle est, pour ainsi dire, concomitante, elle est coupable en elle-même, elle diminue le mérite que l'aumône aurait obtenu si les intentions avaient été complètement pures et surnaturelles, mais

elle ne le supprime pas complètement. Il y a ici comme un second acte ; il se joint au premier, qui subsiste, qui est bon en lui-même et dans l'intention qui l'a déterminé. S'il en était autrement, presque aucun des actes, même des plus pieux chrétiens, ne mériterait une récompense. Une doctrine opposée à cette consolante doctrine ne paraît conforme ni à la bonté, ni même à la justice de Dieu, qui doit découvrir dans tous nos actes ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de mauvais et rendre au bien et au mal ce qui leur appartient (1).

Un acte pour être méritoire doit être *surnaturel*, car la grâce lui est nécessaire pour qu'il soit capable d'atteindre la fin surnaturelle et être utile à notre salut. Il doit être surnaturel dans son principe, c'est-à-dire accompli sous l'influence de la grâce actuelle. C'est ce qu'a défini le Concile de Trente (2), c'est ce qu'enseignent les Saintes Écritures et la tradition catholique. « Dieu, affirme saint Paul, fait en nous le vouloir et l'accomplissement de ce vouloir » (3). « Et nous ne sommes pas capables de former nous-mêmes aucune pensée comme de nous-mêmes, mais c'est Dieu qui nous en rend capables » (4). Les vertus chrétiennes nous donnent, comme les habitudes naturelles, la facilité et le pouvoir d'agir, mais il faut un principe actif, comme une excitation qui mette ce pouvoir en action et l'applique à tel objet, et cette excitation doit être surnaturelle comme l'habitude ou la vertu elle-même.

(1) S. Thomas. *de malo*, q. II, art. IV, ad 2m et in 2a 2ae, q. I, art. IV. — Suarez, *de gratiâ*, lib. XII, cap. 4.—Vasquez ; Valentia, etc.

(2) Sess. VII, can. 2 et 3.

(3) Philipp., II, 13.

(4) II Cor., III, 5.

L'acte méritoire doit être surnaturel dans son motif, c'est-à-dire qu'il doit être accompli pour un motif proposé par la foi. Si ce motif était proposé par la simple raison, l'acte ne serait pas surnaturel, car le motif donne pour une grande part à l'acte son caractère et sa valeur. Nos actes ne peuvent être méritoires s'ils ne sont dirigés vers Dieu par l'intention qui nous détermine à agir ; mais il n'est pas nécessaire que ces relations soient prochaines et immédiates. Il suffit que le motif éloigné soit surnaturel et qu'il ait une influence sur le motif prochain et immédiat et lui donne ainsi une valeur surnaturelle. Ainsi la compassion naturelle peut être le motif immédiat pour lequel nous donnons l'aumône à un pauvre, mais le motif éloigné, le principe de cette compassion peut être la charité surnaturelle, la volonté d'accomplir la loi de Dieu, et il en est réellement ainsi dans les chrétiens dont la vie est dirigée par la foi. Leurs actes sont surnaturels et méritoires bien qu'en les accomplissant ils ne pensent pas à Dieu et qu'ils ne les lui aient point offerts avant de les accomplir (1).

(1) « Il arrive rarement ou jamais, dit l'illustre théologien De Lugo (*de Fide*, disp. XII, sect. 3, n° 47), qu'un homme qui a accepté la foi chrétienne comme la règle très certaine de ses actions ne porte pas son attention sur elle toutes les fois qu'il veut agir bien ou mal. Telle est, en effet, la nature de l'intelligence que, quand il s'agit d'examiner une vérité, elle recourt immédiatement à la règle la plus sûre pour éviter le péril de se tromper ; et telle est aussi la nature de la volonté que, quand elle incline vers un objet, elle consulte les règles les plus sûres afin d'avoir la certitude de la bonté de cet objet. Il est, par conséquent, très difficile que, quand une occasion de faire l'aumône ou une autre œuvre de charité se présente, il ne consulte pas aussitôt la règle de la foi qui est la première et la plus pressante de la loi chrétienne pour juger de la bonté de cet objet. Que si quelquefois et rarement il ne fait pas attention à cette règle, il ne méritera qu'une récompense naturelle. »

Mais il est certain que la prière, les actes d'offrande, les intentions surnaturelles souvent renouvelées, et surtout avec ferveur, augmentent, dans des proportions qu'il nous est impossible de préciser, mais qui sont certainement très grandes, les mérites de nos actions. De grands théologiens enseignent que tout acte accompli en état de grâce et sous l'influence de la foi, comme nous venons de le dire, subit l'influence de la charité surnaturelle. Il est, en effet, accompli par le juste qui est l'ami de Dieu, il est ainsi un acte d'amitié à l'égard de Dieu et il tend à la fin suprême de la charité. De grands théologiens enseignent encore que tout acte honnête et bon, accompli dans l'état de justice et avec le secours de la grâce, est par là même dirigé vers la fin surnaturelle qui est Dieu et qu'il est méritoire (1).

(1) V. Suarez, *de gratiâ*, lib. XII, cap. 8, 9, 10. — Bellarmin, *de gratiâ et libero arbitrio*, lib. 5, cap. 9. — Mazzella, *de virtutibus infusis*, disp. VI, art. 7. — Hurter, *de gratiâ*, tract. VIII, n° 260. — Lehmkühl, *théolog. moral.*, 1er vol., 258. — Ces théologiens invoquent l'autorité de S. Thomas, en particulier : *de Veritate*, q. XXII, art. 2, et de *Charitate*, q. unic. ad 2m et 3m.

Il est à remarquer que le Concile de Trente (sess. VI, c. 6) requiert pour le mérite l'influence de la grâce actuelle, mais ne parle pas de l'influence de la charité actuelle ; bien plus, il insinue le contraire en n'excluant du mérite aucun acte bon, honnête, fait en état de grâce. — « Je dis, conclut Suarez (*de gratiâ*, loc. cit., cap. 9, n° 4), que les actes des vertus infuses faits par un homme en état de justice méritent rigoureusement la béatitude surnaturelle par l'efficacité de leur bonté, par leur poids connaturel et leur relation avec cette fin, sans autre relation extrinsèque qui leur viendrait d'un acte passé ou présent de la charité. » Et (n° 6) : « Toute autre relation est exigée sans motif, car on ne peut en démontrer la nécessité ni d'après une disposition spéciale de Dieu, ni d'après la nature de l'acte dont il s'agit. »

« Il n'est pas nécessaire, dit Bellarmin (*loc. cit.*), de tout rapporter à Dieu explicitement, mais il suffit que l'acte soit dirigé vers une

Cependant des actes honnêtes et bons au point de vue simplement naturel et qui n'ont pas de mérite pour le ciel ne sont pas absolument sans utilité. Le chrétien, en effet, par ces actes évite le péché et les peines qui lui sont dues, et il se dispose à accomplir plus facilement les mêmes actes pour des motifs surnaturels. Celui qui réprime les mouvements de la colère pour des motifs naturels et humains pourra plus facilement pratiquer la vertu de douceur pour des motifs surnaturels. Mais il ne doit pas oublier de s'inspirer de ces derniers motifs, et de diriger ses actes et sa vie vers les récompenses éternelles (1).

Nous croyons devoir, pour éclairer les âmes sur ces grandes et difficiles questions, exposer, autant que cela nous est possible, dans les termes les plus précis et les plus clairs, l'objet du mérite, en d'autres termes, les

bonne fin *prochaine ;* car ainsi il est *par lui-même* dirigé vers Dieu comme vers sa fin dernière..... Aussi, à moins qu'on n'y ajoute la circonstance d'une fin mauvaise, tout acte bon tend par lui-même vers Dieu, lors même que son auteur n'en aurait pas la pensée et l'intention. »

Cette obligation de diriger les actes vers Dieu par la charité est accomplie quand le précepte de la charité est accompli. (Perrone, *de virtutibus infusis, de charitate,* c. V, a. 1.)

« Donc, dit Hurter, la question de savoir si un acte est méritoire (*de condigno* ou *de congruo*) se réduit à cette question : est-il bon surnaturellement ? »

(1) Iungmann, *de gratiâ,* p. III, *de merito,* n° 370. Quelques théologiens, comme le remarque Iungmann, pensent que de tels actes honnêtes et bons au point de vue naturel et qui ne peuvent obtenir la béatitude essentielle peuvent cependant augmenter la béatitude accidentelle des élus. Les élus dans le ciel, disent-ils, se réjouissent de toutes les bonnes actions, même de celles qui ne sont bonnes qu'au point de vue naturel et surtout de celles qu'ils ont eux-mêmes accomplies, et cette joie augmente leur béatitude accidentelle.

dons et les biens surnaturels que nous pouvons obtenir par le mérite de nos bonnes œuvres.

Nous ne pouvons mériter d'aucune façon la première grâce actuelle, elle est absolument gratuite, car tout acte méritoire suppose et exige déjà la grâce. Le juste et le pécheur ne peuvent pas mériter infailliblement, même d'un mérite de convenance, les grâces actuelles, surtout les grâces efficaces, car nos bonnes œuvres n'exigent pas ces grâces comme récompense et Dieu ne nous les a pas promises dans de telles conditions. « Dieu a coutume, dit un grand théologien, de n'accorder l'accroissement des vertus qu'à ceux qui s'y disposent et qui s'en rendent dignes, de telle sorte que celui qui se rend plus digne par l'efficacité de la première grâce recevra de Dieu des grâces plus abondantes » (1).

Ajoutons que Dieu donne toujours au pécheur les grâces suffisantes pour sa conversion et que le juste mérite en justice par ses bonnes œuvres l'augmentation de la grâce sanctifiante et que par conséquent il acquiert par la justification un certain droit aux grâces actuelles nécessaires pour accomplir les bonnes œuvres desquelles dépend cette augmentation de la grâce sanctifiante.

Mais nous pouvons, par la prière, obtenir infailliblement ces grâces plus abondantes et efficaces. La prière a un pouvoir de supplication qui est distinct du mérite qui lui appartient en tant qu'elle est simplement l'accomplissement d'un précepte de Dieu, en d'autres termes une bonne œuvre. La puissance spéciale de la prière est fondée sur la bonté et la miséricorde de Dieu et

(1) Lessius, lettre citée par Schouppe, *de merito*, art. 2. — Jungmann, *de merito*, n° 316.

la promesse de Notre Seigneur Jésus-Christ. Les théologiens lui attribuent un effet infaillible si elle est faite avec constance dans les conditions requises.

Le pécheur ne peut pas mériter en justice la grâce sanctifiante parce que, comme nous l'avons démontré, l'état de grâce est nécessaire pour ce mérite ; mais il peut, par des actes surnaturels, mériter d'un mérite de convenance sa conversion et sa justification (1). Quand le pécheur fait un acte de contrition parfaite, il obtient sa justification par un mérite de convenance, mais infailliblement par l'efficacité de la promesse de Dieu.

Nous avons démontré que le chrétien en état de grâce peut mériter en justice l'augmentation de la grâce sanctifiante, et, par conséquent, la gloire éternelle et l'augmentation de cette gloire qui correspond au degré de la grâce sanctifiante, et aux mérites de nos bonnes œuvres. Le juste ne peut mériter que par convenance et non point infailliblement la persévérance finale. Cependant, d'après de grands théologiens, ce don de la persévérance finale qui est absolument entre les mains souveraines de Dieu, peut être obtenu infailliblement par la constance de nos prières : « Nous pouvons mériter ce don par nos supplications, dit saint Augustin » (2). Mais

(1) Apres le texte que nous avons cité plus haut sur le motif surnaturel de nos actes, De Lugo (*de Fide*, disp. XII, sect. 5, n° 47) ajoute que l'influence de la foi sur les actes du chrétien qui est en état de grâce existe aussi sur les actes du pécheur qui a la foi. « De là aussi, il faut dire que quand il fait des actes bons et honnêtes, il fait toujours, ou presque toujours des actes surnaturels, et c'est ainsi que le pécheur par l'aumône, la prière et d'autres œuvres, se dispose à la conversion et mérite d'un mérite de convenance l'esprit de componction. »

(2) *De dono perseverantiæ*, cap. VI.

pour atteindre ce but nos prières doivent être persévérantes, souvent renouvelées, surtout dans toutes les occasions de pratiquer les préceptes de Dieu et d'éviter le péché (1).

Nous ne pouvons rien mériter pour les autres d'un mérite de justice, car il n'y a, à ce sujet, aucune promesse de Dieu ; mais nous pouvons mériter pour les autres, d'un mérite de convenance, tout ce que nous pouvons mériter pour nous-mêmes et même quelque chose de plus, par exemple, la grâce de la conversion. Sainte Monique obtint la conversion de son fils, et saint Étienne la conversion de saint Paul. La raison de ce mérite est exposée en ces termes par saint Thomas : « L'homme constitué dans l'état de grâce accomplit la volonté de Dieu ; il est convenable et selon les règles de l'amitié que Dieu accomplisse la volonté de ce juste pour le salut d'un autre, quoiqu'il puisse y avoir obstacle de la part de celui pour lequel la conversion est demandée » (2).

V

DE QUELQUES CONDITIONS DES MÉRITES DE NOS ACTIONS.

Nous croyons devoir exposer encore la vraie doctrine catholique sur certaines conditions dans lesquelles Dieu nous accorde l'augmentation de la grâce et des vertus

(1) V. Suarez, *de gratiâ*, lib. XII, cap. 38 ; saint Alphonse de Liguori, dans son opuscule : *du grand moyen de la prière*, § III ; Mazzella, *de gratiâ*, disp. II, art. 4, n° 337 et seq.

(2) Ia 2e, q. CXIV, art. 6. — Suarez, lib. XII, cap. 5.

chrétiennes, et des droits aux degrés supérieurs de la félicité et de la gloire du ciel.

L'augmentation de la grâce et l'acquisition de ce droit aux récompenses éternelles sont accordées aussitôt que nos actes méritoires ont été accomplis. Il est certain que les sacrements produisent leurs effets aussitôt qu'ils sont reçus avec les dispositions requises, et il n'y a aucune raison de penser qu'il en soit autrement de nos bonnes œuvres. La révélation n'impose aucune condition qui puisse retarder cette augmentation de la grâce et de la gloire. Enfin pourquoi Dieu qui est infiniment juste retarderait-il l'accomplissement de sa promesse ? car il appartient à la justice parfaite de payer sa dette le plus tôt possible.

Cette augmentation de la grâce et de la gloire est accordée non seulement aux œuvres importantes et à celles qui sont accomplies avec l'intensité ou l'ardeur de la volonté, mais aux actions dont l'intensité est la plus faible, pourvu qu'elles aient les conditions que nous avons exposées, à l'accomplissement des devoirs les plus humbles, aux actes les plus simples, les plus vulgaires, les plus obscurs. Un verre d'eau donné au nom de Jésus-Christ ne perdra pas sa récompense. Les moindres travaux d'un humble ouvrier, les moindres souffrances d'un pauvre résigné, un bon désir, une pensée fugitive sont des actes méritoires. Ils augmentent, par conséquent, la vie chrétienne en nous, la grâce et les vertus ; ils ajoutent à nos visions, à notre félicité, à notre gloire pour l'éternité. Et à quel nombre peuvent s'élever, dans une seule journée, dans une année, dans une vie tout entière, ces actes d'une si admirable puissance !

La bonté de Dieu va plus loin encore. Le mérite réside essentiellement dans l'acte intérieur, dans les intentions, dans l'acte de la volonté ; le mérite des actes extérieurs dépend donc essentiellement de ce premier mérite. De grands théologiens enseignent même que l'acte extérieur n'ajoute rien par lui-même au mérite de l'acte de la volonté (1). Ils apportent en preuve cette affirmation du divin Maître : celui qui désire commettre une action mauvaise l'a déjà commise dans son cœur (2), et cette autre affirmation au sujet de la veuve qui avait offert une obole : « Cette pauvre veuve a donné plus que les autres » (3). Selon les Pères de l'Église et saint Thomas d'Aquin (4), la raison de la valeur de cette humble offrande est le plus grand élan de charité qui l'a inspirée.

Ces théologiens supposent qu'il y a égalité dans les actes de la volonté, soit que l'acte reste intérieur, soit qu'il soit réalisé extérieurement ; car si l'acte extérieur développe l'intensité de l'acte de la volonté, le multiplie ou le prolonge, il y a un mérite supérieur, mais qui appartient toujours à l'acte de la volonté. De même, si l'acte extérieur, à cause des difficultés qu'il doit surmonter, exige un effort spécial de la volonté, c'est à cet effort qu'est dû le degré supérieur du mérite. Si enfin

(1) Suarez : *de gratiâ*, lib. XII, c. 6. — De Lugo : *de Pœnitentiâ*, dist. 24, sect. 6. — Ripalda (*de Ente supernaturali*, disp. 68 et append. ad disp. 74) paraît soutenir une opinion opposée. Mais nous croyons que par les distinctions que nous allons établir cette opinion se rapproche beaucoup de la première.

(2) Matth., V, 28.

(3) Marc., XII, 43 ; Luc., XXI, 3.

(4) 2a 2ae, q. 32, art. 4.

l'acte extérieur contribue à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain, il a encore à ce point de vue un mérite spécial, mais qui dépend toujours de l'acte de la volonté ou des intentions.

D'où il faut conclure que les désirs d'accomplir de bonnes œuvres reçoivent encore leur récompense quand leur réalisation ne dépend pas de nous. Si même nous renoncions, faute de courage et de générosité, à accomplir ces œuvres, le mérite de nos premiers bons désirs ne serait pas détruit par ces défaillances quoiqu'en elles-mêmes elles pussent être coupables.

De telles considérations sont bien capables de relever nos courages, de multiplier en nous les bons désirs, les résolutions généreuses, de nous consoler quand nous ne pouvons réaliser toutes nos bonnes intentions, quand les œuvres que nous avons entreprises ne répondent pas à toutes nos espérances, car « l'homme voit ce qui paraît, mais Dieu considère le cœur » (1).

Il n'est pas nécessaire, pour que nos actes soient méritoires, qu'ils soient librement choisis par nous, en d'autres termes, qu'ils ne nous soient pas imposés par un précepte. L'accomplissement de tous les préceptes est méritoire et sera récompensé. Bien plus, il est certain que, toutes choses égales d'ailleurs, l'acte imposé par un précepte a le mérite spécial de l'obéissance, de même que l'acte fait pour accomplir un vœu a le mérite spécial de la vertu de religion qui s'ajoute par exemple, au mérite essentiel de l'acte de charité, qui a été l'objet de ce vœu. Nous avons dit : toutes choses égales d'ailleurs ; car il peut y avoir dans les actes spontané-

(1) I Reg., XVI, 7.

ment et librement accomplis une plus grande force, une plus grande ardeur de la volonté, une plus grande générosité qui augmentent les mérites.

Pour être méritoire, il n'est pas nécessaire que l'acte soit difficile. La difficulté ou l'effort à réaliser n'est pas, en effet, une condition de la bonté de l'acte et de sa conformité à la volonté de Dieu, mais la difficulté ou la facilité, qui viennent de l'acte lui-même, peuvent accroître ou diminuer nos mérites. Ainsi, donner dix mille francs est plus méritoire que donner cent francs et le don de cent francs fait par celui qui n'a qu'une fortune modeste est plus méritoire que le même don fait par celui qui est très riche.

Si la difficulté ou la facilité viennent des dispositions personnelles, elles peuvent aussi augmenter ou diminuer les mérites. Celui qui fait des efforts généreux pour accomplir un devoir, un acte de charité qui lui coûte beaucoup a plus de mérite en raison de ces efforts; de même celui qui accepte de douloureux sacrifices avec ardeur et avec joie a plus de mérite, parce qu'il y a, dans l'un et dans l'autre de ces cas, une plus grande perfection de la volonté (1).

Nous devons donc, tout d'abord, accomplir avec une exactitude parfaite les préceptes de Dieu, l'ensemble des devoirs qu'il a imposés à chacun de nous. Les bonnes œuvres qui ne sont pas prescrites ne doivent venir qu'au second rang et ne pas nuire à l'accomplissement fidèle et complet de nos devoirs de chrétiens et des devoirs que nous imposent l'état et la situation où la Providence

(1) S. Thomas : *de Veritate*, q. XIV, art. 10 ; *de Malo*, q. III, art. II.

nous a placés. Les difficultés qui se rencontrent dans l'accomplissement de ces devoirs et des bonnes œuvres que nous avons librement choisies, que ces difficultés viennent des hommes, des circonstances ou qu'elles se trouvent dans nos caractères, nos aptitudes, nos défauts, dans l'infirmité de notre nature, ajoutent à nos mérites, si nous les surmontons avec courage. Enfin, plus nous mettons d'ardeur, de générosité, de persévérance dans l'accomplissement de nos devoirs et de nos bonnes œuvres, plus nos mérites sont grands et puissants devant Dieu.

L'augmentation de la grâce et des vertus ajoute, nous l'avons dit, à l'efficacité des sacrements et aux mérites de nos bonnes œuvres. Dans la munificence de sa bonté, Dieu augmente nos mérites pour le ciel en proportion de l'augmentation de la grâce et des vertus, si elles sont, dans la même proportion, la source de dispositions plus parfaites. D'autre part, ces mérites plus grands ajoutent encore au trésor de la vie divine en nous et de nouveau le progrès de cette vie divine peut donner à nos mérites plus d'éclat et plus de valeur. Ainsi dans le chrétien fidèle grandissent chaque jour les richesses, la puissance de la vie surnaturelle et des vertus chrétiennes et les droits à une part plus grande de la félicité et de la gloire du ciel.

Ajoutons encore que nos bonnes œuvres sont récompensées par la bonté et la libéralité de Dieu au-delà de leurs mérites. C'est, en effet, à la promesse que Dieu a bien voulu nous faire que nos bonnes œuvres doivent le mérite de justice ; mais de plus, entre les récompenses ou le salaire que les théologiens appellent le plus élevé, moyen ou infime, et qui peuvent être accordés dans les

limites de la justice, la libéralité de Dieu nous accorde le salaire ou la récompense la plus élevée, selon cette parole du divin Maître : « On vous donnera dans votre sein une bonne mesure, pressée, entassée, et qui débordera » (1).

Ce n'est pas tout encore : quand nous avons le malheur de tomber dans le péché mortel, nos mérites ne sont pas anéantis, mais couverts, ensevelis pour ainsi dire dans notre faute et rendus inutiles. Mais quand le péché mortel est effacé par la pénitence, quand la grâce sanctifiante avec le cortège glorieux des vertus chrétiennes, rentre dans nos âmes purifiées, nos mérites revivent, et nous pouvons de nouveau les invoquer avec confiance. Ils sont inscrits au livre de vie. C'est l'enseignement unanime des Pères de l'Église et des Docteurs dans le commentaire de ces paroles de saint Paul : « Dieu n'est pas injuste pour oublier vos bonnes œuvres et la charité que vous avez manifestée en son nom, vous qui avez servi et qui servez les Saints » (2).

Dieu en effaçant nos fautes détruit en même temps toute notre dette à l'égard de la peine éternelle qu'elles ont méritée, mais la privation absolue et irrévocable de la gloire due à nos mérites serait une peine éternelle. Il faut donc admettre que ces mérites sont rendus, avec la gloire qui leur appartient, à l'âme qui revient à la vie de la grâce.

Une opinion très autorisée enseigne que ces mérites revivent dans leur plénitude et leur première valeur (3).

(1) Luc., VI, 38.

(2) Hebr., VI, 10.

(3) Ripalda, disp. 91. — Becanus, Summ. theol., part. III, cap. 33 et 34.

VI

DE LA PERTE ET DE LA DIMINUTION DE LA GRACE SANCTIFIANTE ET DES VERTUS CHRÉTIENNES.

La grâce sanctifiante et les vertus chrétiennes qui constituent la vie divine en nous peuvent être perdues par tout péché mortel et non pas seulement par l'infidélité ou par le péché opposé à la foi, comme l'enseignent les protestants (1).

Nous sommes les rameaux du cep qui est Notre Seigneur Jésus-Christ et « si le rameau ne porte pas de fruits, a dit le Sauveur lui-même, il sera jeté au feu et il brûlera » (2).

Tout péché mortel est directement opposé à l'amitié de Dieu ; il détourne l'homme de Dieu et le retourne vers les créatures. Le pécheur ne peut être ni l'ami ni le fils adoptif de Dieu qu'il outrage. Quand la grâce sanctifiante et la charité rentrent dans l'âme du pécheur par la justification, le péché en est banni, comme les ténèbres disparaissent devant les rayons du soleil.

Les vertus surnaturelles, théologales et morales, intimement unies à la grâce sanctifiante comme les propriétés et les facultés de la nature divine qui nous est communiquée, doivent disparaître avec cette grâce sanctifiante et sont par conséquent perdues par le péché mortel. Il devrait en être de la foi et de l'espérance

(1) Conc. de Tr., Sess. VI, cap. 15, can. 23, 27. — Ezechiel, XVIII, 24.

(2) Joann., XV, 6.

comme de toutes les autres vertus puisqu'elles sont unies comme elles à la grâce sanctifiante et accordées dans les mêmes conditions. Cependant, d'après la doctrine de l'Église définie par le Concile de Trente et d'après les textes des Saintes Écritures et l'enseignement des Pères de l'Église et des Docteurs, la foi subsiste dans l'âme du pécheur bien que les autres vertus surnaturelles soient perdues en même temps que la grâce sanctifiante. Il en est de même de l'espérance d'après l'opinion commune des théologiens (1). La foi n'est détruite que par l'hérésie ou l'apostasie directement opposées à cette vertu, l'espérance par la perte de la foi qui en est le fondement et le principe et par le péché de désespoir (2).

La raison de cette exception en faveur de la foi et de l'espérance est dans la miséricorde de Dieu qui a voulu laisser au pécheur ces habitudes surnaturelles comme la racine ou le principe de sa justification. La foi rappelle au pécheur les grandes vérités chrétiennes, la bonté et la justice de Dieu ; l'espérance lui propose les récompenses éternelles et lui inspire la confiance de les obtenir. Ainsi Dieu ouvre non seulement devant les pas de l'enfant prodigue le chemin qui doit le ramener à la maison paternelle, mais il le sollicite, il le guide, il le soutient, il lui inspire les sentiments qui doivent le conduire aux joies du pardon, à l'innocence reconquise.

(1) Concil. Trid., Sess. VI, can. 28. — I Cor., XIII, 2. — Jacob., II, 14. — V. Suarez, *de gratiâ*, lib. II, c. 6. — Bellarmin, *de justificatione*, lib. I, cap. 15.

(2) Il n'est pas cependant certain que l'espérance soit perdue par le péché de présomption. Sylvius, 2ª 2ªᵉ, q. 21, art. 2. — Suarez, *loc. cit.*

Le péché véniel ne diminue pas dans nos âmes, du moins directement, la grâce sanctifiante et les vertus chrétiennes. Si les péchés véniels diminuaient la grâce sanctifiante, ils arriveraient, en se multipliant, à la détruire ; or, selon l'opinion certaine et commune des théologiens, le péché mortel seul peut détruire la grâce sanctifiante. Si les péchés véniels produisaient un tel effet, ce serait parce qu'ils constitueraient dans l'âme un état qui répugnerait à un degré plus élevé de la grâce, ou parce qu'ils mériteraient que Dieu les punît en diminuant la grâce sanctifiante. Mais ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses ne peuvent être admises. Par la grâce sanctifiante l'homme est tourné habituellement vers Dieu, sa fin dernière, et l'acte qui le détourne de cette fin dernière répugne seul à cette conversion. Mais, par le péché véniel, l'homme n'est pas détourné de sa fin, parce qu'il n'agit pas contre cette fin, mais en dehors, et il continue à aimer Dieu au-dessus de toutes choses.

D'autre part, la peine de la privation de la grâce sanctifiante ne serait pas proportionnée au péché véniel, car quand l'homme ne se détourne pas de Dieu, Dieu ne se détourne pas de lui, et en le privant d'une partie de la grâce, Dieu se détournerait de l'homme au moins en partie.

Enfin, cette diminution de la grâce ferait perdre à l'homme un degré proportionnel de la grâce céleste ; mais il a déjà acquis ce degré de gloire par des mérites que Dieu a acceptés, et la perte de ce degré de gloire qui serait éternelle n'est pas proportionnée à la malice du péché véniel auquel les peines temporelles sont proportionnées.

Cette doctrine est communément enseignée par les théologiens (1).

Les théologiens enseignent cependant que les péchés véniels diminuent *indirectement* la grâce sanctifiante. Ils diminuent l'ardeur dans l'accomplissement des bonnes œuvres, les passions acquièrent plus de puissance, les difficultés de faire le bien grandissent, par conséquent la résistance aux tentations est moins énergique, les grâces actuelles que Dieu accorde pour éviter les péchés mortels diminuent aussi, et, par les péchés véniels, l'homme se dispose à tomber dans le péché mortel (2).

Deux conclusions principales et de la plus haute importance s'imposent à nous. D'abord nous devons prendre la résolution énergique, généreuse, de réaliser en nous le progrès de la vie chrétienne qui est un de nos grands devoirs et la garantie la plus puissante de notre salut. Puis la reconnaissance envers la bonté divine doit enflammer nos cœurs, élever et transformer notre vie.

Cette bonté éclate au terme de toutes les démonstrations que nous venons d'établir. Elle est la source première de toutes ces richesses divines dont nous avons essayé de dire le prix, la puissance et la fécondité. C'est d'elle, en effet, que nous viennent les tendances et les aspirations élevées de notre nature, qui préparent nos âmes à l'action de la grâce et à notre destinée surnaturelle, la communication de la vie divine et des vertus chrétiennes, l'efficacité des sacrements, les mérites si

(1) S. Thomas, Suarez, Ripalda, Mazella, Iungmann, etc.

(2) V. Mazella, *de virtutibus infus.*, disp. I, art. 10, 11, 12. — Hurter, *de gratiâ, de justificatione*, n° 255, etc. Dans ce sens on peut dire que les péchés véniels affaiblissent la grâce sanctifiante.

puissants de toutes nos bonnes œuvres qui répondent à nos dispositions et à notre coopération et multiplient sans cesse les trésors de la vie surnaturelle et nos droits aux degrés toujours plus élevés de la félicité et de la gloire du ciel. Et, ne l'oublions pas, tous les actes d'une vie vraiment chrétienne, faits dans de bonnes intentions, ont cette efficacité et produisent ces fruits de sanctification et de salut.

Pour effacer les péchés véniels et pour satisfaire à la peine temporelle due à nos péchés déjà pardonnés, nous avons des ressources puissantes et mises toujours à notre disposition. Quand les péchés mortels sont effacés par une sincère pénitence, les mérites acquis dans l'état de grâce qui les a précédés revivent avec toute leur valeur et sont de nouveau inscrits au livre de vie.

La reconnaissance nous conduit à la perfection de la charité et « la charité parfaite bannit la crainte » (1) ; elle fait régner dans nos âmes l'espérance et la confiance sans bornes dans la bonté de Dieu.

Les lumières de l'éternité révéleront sans doute des crimes cachés, des iniquités ensevelies au fond des consciences et dont les pécheurs eux-mêmes avaient oublié la gravité et le nombre. Mais ces lumières révéleront aussi des mérites ignorés de ceux qui les ont obtenus, des trésors surnaturels que notre bonne volonté et la miséricorde divine ont multipliés dans les conditions les plus humbles, des sacrifices héroïques qui ont ému le cœur de Dieu, les merveilles de la grâce et de la sainteté. Dans l'éclat de ces révélations, les anges et les élus s'écrieront : « Dieu est admirable dans

(1) I Joann., IV, 18.

ses saints : *Mirabilis Deus in sanctis suis* » (1). Les âmes fidèles, comblées de toutes ces richesses dont elles ne soupçonnaient pas toute l'étendue et toute la splendeur, rediront éternellement ces paroles du Psalmiste : « La miséricorde divine triomphe dans les cieux : *Magnificata est usque ad cœlos misericordia tua* » (2). C'est elle qui a élevé l'édifice splendide, immortel de la Jérusalem céleste : *In æternum misericordia ædificabitur in cœlis.* » (3). « Nous chanterons éternellement les miséricordes du Seigneur : *Misericordias Domini in æternum cantabo* » (4).

(1) Ps. LXVII, 36.
(2) *Ibid.*, LVI, 11.
(3) *Ibid.*, LXXXVIII, 3.
(4) *Ibid.*, 2.

CHAPITRE V

La Perfection de la Vie chrétienne.

I

LE DEVOIR DE TENDRE A LA PERFECTION.

Celui-là est parfait, selon l'étymologie de ce mot, qui est complètement fait ou achevé, et auquel rien ne manque.

Dieu seul est ainsi parfait, il est infiniment parfait ; mais il communique aux créatures une part de sa perfection souveraine.

Le chrétien absolument parfait serait celui auquel rien ne manquerait de tout ce qui appartient à la vie, aux vertus chrétiennes, aux dons surnaturels et à l'accomplissement de tous les préceptes et de tous les conseils évangéliques.

Une telle perfection n'est pas de cette terre ; elle est même impossible à la nature humaine. La perfection qui est l'objet de ce chapitre est possible pour tous ; la sagesse et la bonté de Dieu nous y appellent.

Le devoir de tendre à la perfection est imposé à tous les chrétiens. Les ordres de Dieu qui leur imposent ce

devoir ne font aucune distinction. ils sont universels, absolus, sans restriction et sans réserve.

Déjà dans la loi ancienne, qui n'était cependant qu'une préparation à la loi parfaite de l'Évangile, le Seigneur disait : « Sois parfait et sans tache en présence de ton Dieu (1) ; — marche devant moi et sois parfait (2) ». « Nous parlons, dit saint Paul, le langage de la sagesse parmi les enfants » (3). — « Mes frères, réjouissez-vous, soyez parfaits » (4). — « Dieu nous a choisis afin que nous soyons saints et immaculés en sa présence dans la charité » (5).

Voici le précepte du Sauveur : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (6), et dans l'Apocalypse, l'ange exprime, en ces termes, le devoir d'une justice et d'une sainteté toujours plus élevées et plus parfaites : « Que celui qui est juste devienne plus juste encore, que celui qui est saint devienne plus saint » (7).

N'est-ce pas d'ailleurs, la démonstration qui ressort de tout ce que nous avons dit sur l'obligation et la loi du progrès de la vie chrétienne ?

Ce « sentier du juste pareil à une lumière qui s'avance et grandit jusqu'au jour parfait (8) », cette obligation pour tous de travailler à la consommation des Saints jusqu'à ce que nous parvenions à la

(1) Deut., XVIII, 13.
(2) Gen., XVII, 1.
(3) I Cor., II, 6.
(4) II Cor., XIII, 11
(5) Ephes., I, 4.
(6) Matth., V, 48.
(7) Apoc., XXII, 11
(8) Prov., IV, 18.

plénitude selon laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous (1), n'est-ce pas le grand devoir de tendre à la perfection ?

Le travail de la perfection ne répond-il pas, comme le progrès de la vie chrétienne, à ces aspirations que Dieu a mises en nous, et qui nous entraînent vers tout ce qui est grand, parfait, infini ?

N'est-il pas le témoignage nécessaire de notre reconnaissance pour les dons surnaturels que Dieu accorde à tous avec tant de munificence, car cette reconnaissance peut-elle laisser inutiles tant de bienfaits destinés à faire de nous des saints ?

Ceux que Dieu constitue par la grâce ses amis, ses fils adoptifs, les héritiers de son royaume, n'ont-ils pas l'obligation de répondre par ce travail de perfection à de telles dignités, et la vie divine qui devient notre vie et nous unit si intimement au Dieu de toute sainteté ne nous impose-t-elle pas le devoir de réaliser en nous la perfection ?

Nous le démontrerons bientôt, la perfection consiste dans la charité, dans l'accomplissement de la volonté et des commandements de Dieu, des devoirs de notre état, de nos actions ordinaires, dans l'acceptation de la douleur.

Or, pouvons-nous prétendre que la perfection ainsi définie ne s'impose pas à tous les chrétiens, et qu'elle dépasse nos forces et l'efficacité des secours que Dieu nous accorde avec tant de générosité, et qu'il rend plus puissants et plus abondants en proportion de nos efforts et de nos mérites ?

(1) Ephes., IV, 12, 13, 15.

C'est l'enseignement unanime de toute la tradition catholique. Il nous suffira d'entendre la voix de saint Augustin. Le grand Docteur explique ces paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* : « Il ne faut pas, dit-il, nous imaginer que ces paroles conviennent seulement aux vierges et non aux personnes mariées, aux veuves et non à celles qui ont leur époux, aux religieuses et non à ceux qui ont famille, aux clercs et non aux laïques. L'Église tout entière doit suivre Jésus Christ, accompagnée de tous ses membres qui, à l'exemple du Maître, doivent aussi porter la croix et pratiquer ses enseignements » (1).

Mais ce devoir de tendre à la perfection est-il grave, obligatoire sous peine de péché mortel, et dans tout son ensemble, dans toute son étendue ?

La perfection se manifeste surtout dans l'accomplissement des préceptes de Dieu. Or, la violation des préceptes est un péché mortel si le précepte est grave ; elle est un péché véniel, si le précepte n'est pas grave. Le péché mortel est évidemment en opposition formelle avec la perfection. Nous l'avons démontré, le péché véniel ne détourne pas l'âme de Dieu, il ne détruit pas et ne diminue pas directement en elles-mêmes la grâce sanctifiante et la charité, mais il leur oppose des obstacles, il arrête leur essor et dispose au péché mortel.

Les fautes vénielles qui échappent à la fragilité humaine sont inévitables, et les âmes les plus saintes n'en sont pas exemptes. Ces fautes peuvent être facilement effacées par les moyens nombreux que la piété et

(1) Serm. 47 *de Divers.*, c. 7.

la charité mettent à notre disposition. Les fautes vénielles plus volontaires sont des obstacles à la perfection, et leur nombre et leur importance rendent ces obstacles plus difficiles à surmonter. Mais l'habitude des fautes vénielles, l'insouciance absolue de ces fautes conduisent rapidement au péché mortel et constituent une acceptation implicite de ce péché ; elles sont opposées formellement et gravement au devoir de tendre à la perfection.

Dieu ne nous a pas seulement imposé des préceptes ; il nous a donné des conseils. Les conseils sont des invitations délicates à accomplir, non pas ce qui est bien, ce qui est nécessaire, mais ce qui est mieux. Les conseils sont contenus principalement dans les béatitudes évangéliques qui célèbrent le bonheur de la pauvreté volontaire, de la douceur parfaite, de la douleur et des larmes, de la miséricorde dont les œuvres dépassent les obligations rigoureuses de la charité, de la pureté complète, etc. (1).

Les conseils sont des moyens puissants de parvenir à la perfection ; ils écartent les obstacles qui s'opposent à la pratique de la charité ; ils dégagent l'âme des sollicitudes de la terre, l'aident à dominer ses passions, ajoutent à sa puissance et à son essor vers Dieu et la conduisent plus promptement et plus sûrement à la sainteté.

Parmi les conseils, il en est qui appartiennent à la charité, sont inspirés par elle et en sont les œuvres les plus élevées et les plus belles, tels que les conseils de s'adonner à la piété, de se consacrer à la gloire de Dieu

(1) Matth., V, 3 et seq.

et au salut des âmes ; et ces conseils sont à la fois les moyens et la consommation de la perfection (1).

Par eux-mêmes les conseils n'obligent pas, mais on ne peut accomplir longtemps les préceptes en violant ouvertement les conseils, et il n'est pas toujours facile de distinguer, en pratique, les conseils des préceptes qui n'obligent pas gravement. Mais le mépris des conseils ou le mépris de la perfection est un péché grave.

Écoutons saint François de Sales : « Je ne dis pas, non plus que saint Bernard, que ce soit péché de ne pratiquer pas les conseils. Non, certes, c'est la propre différence du commandement au conseil, que le commandement nous oblige sous peine de péché, et le conseil nous invite sans peine de péché. Néanmoins, je dis bien que c'est un grand péché de mépriser la prétention à la perfection chrétienne, et encore plus de mépriser la semonce par laquelle Notre Seigneur nous y appelle ; mais c'est une insupportable impiété de mépriser les conseils et les moyens d'y parvenir que Jésus-Christ nous marque » (2).

II

LA NOTION DE LA PERFECTION CHRÉTIENNE.

La perfection de la vie chrétienne, dans son essence, est le degré supérieur de cette vie, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante, des vertus et des dons surnaturels, et elle se mesure à leur progrès et à leur abondance. La

(1) Suarez, *De statu religionis*, lib. I, cap. 11, n° 16.
(2) *Traité de l'amour de Dieu*, livre VIII, chap. 8.

perfection absolue serait le degré suprême de la vie chrétienne.

Comme nous l'avons répété souvent dans le cours de cet ouvrage, c'est la grâce sanctifiante, participation de la nature divine (1), qui constitue le principe des vertus chrétiennes et des dons surnaturels. « La grâce, considérée en elle-même, dit saint Thomas d'Aquin, perfectionne l'essence de l'âme, en lui communiquant une ressemblance avec l'être divin, et, de même que de l'âme viennent les facultés, l'intelligence et la volonté, etc., ainsi de la grâce viennent des perfections dans les facultés de l'âme, qui sont appelées des vertus et des dons, et qui perfectionnent les facultés pour produire les actes qui leur sont propres » (2).

Toutes nos puissances et nos gloires surnaturelles, tous les dons et les titres qui réalisent notre déification par l'union intime avec Dieu, ont leur principe premier et essentiel dans cette communication de la nature divine. Nous devenons, par elle, justes, amis de Dieu, ses fils adoptifs, les temples où habite, avec l'Esprit Saint, la Trinité adorable ; par elle, nous sommes unis à Notre Seigneur Jésus-Christ comme le rameau au cep, comme les membres vivants de son corps mystique, et nous pouvons dire avec saint Paul : « Ma vie, c'est Jésus-Christ (3) » ; « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi » (4).

(1) *Per quem maxima et pretiosa nobis promissa donavit ; ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* (II Petr., I, 4).

(2) *Summ. theol.*, 3a p. quæst. LXIII, art. 2. — Cfr. 1a 2æ, quæst. CX, art. 3. — 3a p. quæst. VII, art. 2. — quæst. LXXXIX, art. 1.

(3) Philipp., I, 21.

(4) Galat., II, 20.

Si nos actions, si intimes, si indignes par elles-mêmes, ont quelque proportion avec les récompenses du ciel et la possession du bien infini qui est Dieu, c'est encore à cette participation de la nature divine que nous le devons.

Et, ne l'oublions pas, toute augmentation des vertus et des dons surnaturels exige une augmentation de la grâce sanctifiante, et toute augmentation de la grâce sanctifiante développe les vertus chrétiennes et les dons surnaturels dans la même mesure. Donc, tout progrès de la vie chrétienne, toute perfection de cette vie dans nos âmes, a, une fois encore, sa racine, sa source, son principe dans la grâce sanctifiante. « La participation de la nature divine, qui établit dans la grâce sanctifiante la puissance de sanctifier, contient virtuellement toute bonté et toute sainteté » (1).

Les théologiens, s'inspirant de l'enseignement des Écritures, des saints Pères, et des principes de la doctrine catholique, célèbrent la grandeur et les gloires de la grâce sanctifiante. Considérée dans ses relations avec Dieu, elle est « la participation de la nature divine, la filiation par adoption, et une véritable amitié ». Considérée dans ses relations avec les vertus chrétiennes, elle est « une nature divine qui est la racine, le principe et la forme de toutes les vertus ». Considérée dans ses relations avec les actes de l'homme, elle en est « la dignité et la valeur. » Considérée dans ses relations avec la gloire, elle en est « la semence et le droit héréditaire ». Et enfin, considérée dans ses rapports avec l'homme lui-même et sa nature, elle en est « la grâce, la

(1) Ripalda, *De Ente supernaturali*, Disp. 99. Sect. VI.

justice, la vie, la purification par la destruction du péché » (1).

Mais la perfection peut être considérée comme le fruit de la coopération du chrétien à ces dons divins, comme un moyen d'arriver à ce degré supérieur d'union avec Dieu et de vie chrétienne, en un mot, on peut la considérer au point de vue actif et pratique. Sous cet aspect, elle peut être définie : une disposition permanente de l'homme à s'unir à Dieu, sa fin surnaturelle, en accomplissant la loi divine et en évitant le péché.

Dans le chapitre précédent, nous avons démontré que le chrétien a deux moyens de réaliser en lui le progrès de la vie chrétienne : les sacrements et les bonnes actions ; et nous avons fait remarquer que les sacrements exigent de nous des dispositions et par conséquent des actes.

La perfection doit donc être notre œuvre, tout en étant d'abord l'œuvre de Dieu. Cette disposition permanente à nous unir à Dieu est, avec le secours de la grâce, le fruit de notre volonté, de nos efforts et de nos sacrifices. C'est à ce point de vue que les théologiens et les auteurs des ouvrages de spiritualité traitent de la perfection, et enseignent que son essence est dans la charité. Les textes des saintes Écritures, des Pères de l'Église, des théologiens, que nous allons reproduire considèrent, en effet, la charité comme la cause qui produit la perfection ou le moyen qui conduit à l'union parfaite avec Dieu (2).

(1) V. Ripalda, *De Ente supernaturali*, Lib. VI, Disp. ultim. Sect. V, n°s 76 et 77.

(2) Cette distinction, entre les deux aspects de la perfection, est trop négligée ; elle répond à bien des difficultés, elle dissipe la confusion qui conduirait à affirmer, contre la doctrine commune des grands théologiens, l'identité de la charité et de la grâce sanctifiante.

Considérée dans son principe premier, la perfection de la vie chrétienne est la grâce sanctifiante. Dans son essence, elle est le degré supérieur de la grâce sanctifiante, des vertus et des dons qui constituent la vie chrétienne et l'union de l'âme avec Dieu.

La perfection, considérée comme une disposition active et permanente de l'homme à réaliser l'union avec Dieu, est la charité.

La charité est le principe de toute perfection morale, parce qu'elle est le principe de l'accomplissement fidèle de tous les préceptes divins, parce qu'elle entraîne l'âme aux actes de toutes les autres vertus et réalise l'union parfaite avec Dieu. Elle conduit à la communication de la nature divine, au progrès de la vie chrétienne. Elle est donc ainsi la justice, la sainteté et la perfection (1).

Écoutons l'enseignement de nos Livres saints : « Avant tout, dit saint Paul, ayez la charité qui est le lien de la perfection » (2). « Elle est, dit-il encore, la plénitude de

(1) V. Ripalda, *De Ente supernaturali*, Disp. 99. Sect. VI, n° 48 : « *Participatio divinitatis quæ in gratiâ habituali fundat vim sanctificandi est continentia virtualis omnis bonitatis et sanctitatis moralis. At hæc continentia virtualis omnis bonitatis moralis etiam convenit dilectioni Dei. Ergo etiam convenit participatio divinitatis* ». Et, après avoir démontré la mineure de cet argument par les effets que les saintes Écritures et les saints Pères attribuent à la charité, il conclut : « *Igitur convenit actui charitatis ratio continentiæ virtualis omnis bonitatis moralis quæ fundat in gratiâ habituali participationem Deitatis* ». Et, sect. 8, n° 62 : « *Utraque* (la grâce habituelle et la charité, ou l'acte de charité) *est prima radix universalis continens eminenter omnem sanctitatem vitæ. Gratia habitualis radix physica; actus charitatis moralis.* »

(2) *Super omnia autem hæc charitatem habete quod est vinculum perfectionis* (Col. III, 14).

la loi » (1). « La charité est l'accomplissement de tous les préceptes, la fin et le complément de tous les commandements (2), le premier et le plus grand de tous les commandements » (3). « La charité, dit saint Augustin, est la très vraie, très pleine et très parfaite justice. Le commencement de la charité est le commencement de la justice, le progrès de la charité est le progrès de la justice, une parfaite charité est la justice parfaite » (4).

« Toute la somme des vertus et la plénitude de toute justice, enseigne le Pape saint Léon, naît de cet amour par lequel nous aimons Dieu » (5). « Le premier mouvement de l'âme vers les choses divines, dit saint Denys, est l'amour » (6).

Les effets de la charité constituent notre perfection. Elle purifie nos âmes, efface le péché, « car elle couvre la multitude de nos péchés » (7). Dieu déclare « qu'il aime ceux qui l'aiment » (8) ; or l'amitié de Dieu ne peut pas admettre le péché qui est la violation de sa loi, la révolte contre son autorité et l'outrage à sa majesté infinie. « Beaucoup de péchés lui sont pardonnés, disait le Sauveur de la pécheresse de la cité, parce qu'elle a beaucoup aimé » (9).

(1) *Plenitudo ergo legis est dilectio* (Rom. XIII, 10).

(2) I Tim., I, 5.

(3) Matth., XXII, 38.

(4) *De naturâ et gratiâ*, cap. 13.

(5) Serm. *de sancto Laurentio*.

(6) *Cœl. Hierarch.*, cap. 2.

(7) I Petr., IV, 8.

(8) Prov., VII, 17.

(9) Luc., VII, 47.— Il faut remarquer ici que la grâce sanctifiante détruit le péché directement et immédiatement par son efficacité

L'adorable Maître nous a révélé encore un des effets admirables de la charité : l'union avec Dieu. « Si quelqu'un m'aime et observe mes commandements, mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure » (1). « Celui qui adhère à Dieu, nous enseigne saint Paul, devient un seul esprit avec lui » (2). La charité produit cette union si parfaite.

Bien plus, la charité est Dieu lui-même : « Dieu est charité, et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui » (3).

La raison elle-même nous affirme que la perfection d'un être est d'atteindre la fin pour laquelle il a été créé. Cet être accomplit ainsi sa mission et la volonté de son Créateur ; il conduit ses facultés, ses actes, sa vie tout entière à leur but, et, en donnant satisfaction à ses tendances et à ses aspirations, il trouve dans sa fin la béatitude avec la perfection ; rien ne lui manque, il est achevé, il est parfait. Notre but suprême est Dieu, notre fin est l'union à laquelle il nous a appelés. Cette union, nous venons de le démontrer, est réalisée par la charité (4).

propre, comme la lumière éclaire les ténèbres, mais qu'il n'en est pas ainsi de la charité qui est une disposition de l'âme, laquelle étant réalisée, Dieu selon sa promesse détruit le péché.

(1) *Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus* (Joan., XIV, 23).

(2) *Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est* (I Cor., VI, 17).

(3) I Joann., IV, 16.

(4) S. Thomas, *Summ. theolog.*, 2ª 2æ, quæst. CLXXXIV, art. 1 : *Unumquodque dicitur esse perfectum in quantum attingit proprium finem quæ est ultima rei perfectio ; charitas autem est*

Aucune vertu ne réalise cette union aussi parfaitement que la charité qui est le sentiment le plus élevé, le plus puissant, le plus parfait de l'homme, et qui tend à Dieu tel qu'il est en lui-même, dans sa perfection infinie. La foi atteint Dieu dans sa vérité qui nous éclaire à travers les ombres de cette vie d'épreuve ; l'espérance, dans sa bonté envers nous et pour notre bien ; la charité, une fois encore, aime Dieu dans sa souveraine et infinie perfection et pour lui-même.

La foi et l'espérance peuvent exister dans l'âme de l'homme avec le péché ; la charité purifie cette âme quels que soient le nombre et la gravité de ses fautes, elle la ressuscite à la vie divine et l'unit à Dieu.

Ces deux premières vertus ne franchissent pas le seuil de la Jérusalem céleste ; la foi s'évanouit dans la splendeur de la vision, l'espérance n'a plus d'objet dans la possession assurée et éternelle du souverain bien ; mais « la charité ne meurt pas ; *charitas nunquam excidit* » (1). Elle aura, dans le ciel, sa suprême puissance et son triomphe, elle ajoutera sa part de félicité à la félicité de la vision béatifique. Comment ne serait-elle pas la perfection de la vie chrétienne dont la vie éternelle ne sera que l'épanouissement et le couronnement ?

On pourrait donc dire que la foi et l'espérance appartiennent en quelque sorte à l'imperfection du temps de l'épreuve et de la vie présente. Cependant elles sont liées à la première et à la plus grande des vertus

quæ unit nos Deo qui est ultimus finis humanæ mentis... et ideo secundum charitatem specialiter attenditur perfectio christianæ vitæ.

(1) I Cor., IV, 8.

par de tels liens qu'elles peuvent être considérées comme appartenant à l'intégrité de la perfection chrétienne (1).

La charité se sert des vertus morales pour écarter les obstacles qui arrêtent son essor dans la voie de la perfection, et quand elle est arrivée à la perfection, elle perfectionne ces vertus, et elle en multiplie les actes pour se maintenir et se développer elle-même (2).

La charité est, en effet, la perfection des autres vertus, elle inspire et dirige leurs actes, elle donne à ces actes une valeur supérieure et les rend plus agréables à Dieu, parce qu'ils sont, par elle, les actes des amis de Dieu. Ses ardeurs et sa flamme donnent à toutes les vertus une impulsion puissante. En les transformant en actes de la plus haute et de la plus parfaite des vertus, elle leur communique son prix sans égal. Le martyre lui-même, qui est un acte d'une très haute valeur et d'une très grande puissance surnaturelle, s'il est supporté par un motif de foi et d'espérance, est supérieur encore et atteint sa suprême perfection et son prix le plus élevé s'il est l'œuvre de la charité parfaite (3).

(1) Suarez, *De statu religionis*, lib. I. cap. 3, n° 23.

(2) *Ibid.*, n° 17. -- La foi, il est vrai, « opère par la charité : *fides quæ per charitatem operatur* » (Galat., V, 6), mais, ainsi que le fait remarquer saint Thomas d'Aquin (2a 2e, quæst. 11, art. 6, ad 2um), non comme par un instrument, ou un maître par son serviteur, mais par une perfection qui lui vient de la charité. La foi qui est louée dans les saintes Écritures, « la foi qui justifie » (Rom., V, 1), par laquelle « vit le juste » (Rom., I, 17), et « qui triomphe du monde entier », est la foi perfectionnée par la charité, et non pas la foi stérile et morte.

(3) S. Thomas, *Summ., theol.*, 2a 2æ, quæst. XXIII, art. 4. -- Perrone, *De virtutibus, de charitate*, cap. 6, prop. 5.

Ainsi, la charité dirige tout vers Dieu, elle donne tout à Dieu, elle unit à Dieu toutes nos vertus, tous nos actes et toute notre vie. « C'est une des propriétés de l'amitié, dit saint François de Sales, qu'elle rend agréable l'ami et tout ce qui est en lui de bon et d'honnête. L'amitié répand ses grâces et faveurs sur toutes les actions de celui que l'on aime pour peu qu'elles en soient susceptibles. Toutes les œuvres vertueuses d'un cœur ami de Dieu sont dédiées à Dieu, car le cœur qui s'est donné soi-même, comment n'a-t-il pas donné tout ce qui dépend de lui même ? Qui donne l'arbre sans réserve ne donne-t-il pas aussi les feuilles, les fleurs et les fruits ? Le juste fleurira comme la palme ; il croîtra comme le cèdre du Liban. Plantés dans la maison du Seigneur, ils fleuriront en les parvis de la maison de notre Dieu. Parce que le juste est planté dans la maison de Dieu, continue le saint évêque de Genève, ses feuilles, ses fleurs et ses fruits sont dédiés au service de sa majesté » (1).

Aussi saint Paul, après avoir déclaré qu'il va enseigner une voie de salut et de sanctification, *la meilleure de toutes*, et avoir exhorté les Corinthiens à l'ambition *des dons les plus parfaits* (2), exalte la valeur, la puissance et la nécessité de la charité. « Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des Anges, si je n'ai point la charité, je ne suis qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante » (3). Et saint Paul attribue à

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, Liv. XI, chap. 2.

(2) *Æmulamini autem charismata meliora. Et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro* (I Cor., XII, 31).

(3) I Cor., XIII, 1.

la charité elle-même les actes des autres vertus parce qu'elles sont soumises à son influence et que ces actes deviennent aussi des actes de charité. « La charité est patiente, douce, elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout » (1).

Mais n'oublions pas que l'intensité ou la ferveur de la charité n'appartient pas à son essence, que ce qui constitue la charité parfaite est le motif pour lequel nous aimons Dieu, c'est-à-dire sa perfection en elle-même. La charité est parfaite quand nous aimons Dieu au-dessus de tout, parce qu'il est infiniment parfait en lui-même, infiniment digne d'être aimé. Cependant l'intensité ou la ferveur de la charité rend ses actes plus agréables à Dieu, leur donne une plus grande puissance, et en unissant plus complètement l'âme à Dieu la conduit à une plus haute perfection (2).

La charité à l'égard du prochain appartient aussi à la perfection de la vie chrétienne : elle est l'objet du « second commandement qui est semblable au premier » (3) ; elle a le même motif que la charité envers Dieu, car c'est pour Dieu que nous aimons le prochain, ou plutôt c'est Dieu, son image, sa ressemblance que nous aimons dans nos frères. Mais il est évident que

(1) I Cor., XIII, 4.

(2) Ce sont les effets ordinaires de la ferveur. Il pourrait se faire cependant qu'un chrétien fît des actes de charité plus ardents et ne consacrât pas sa volonté et ses efforts à dompter complètement ses passions et à éviter les fautes légères, et que sa vie fût moins parfaite que celle du chrétien qui lutterait ainsi contre le mal et l'imperfection. — Suarez. *De statu religionis*, lib. I., cap. 4, n 10 et seq.

(3) Matth., XXII, 39.

cette charité n'appartient que secondairement à la perfection (1).

III

L'ACCOMPLISSEMENT DE LA VOLONTÉ DE DIEU.

Mais en quoi consiste cette charité elle-même qui est la perfection de la vie chrétienne ? Elle consiste surtout dans l'accomplissement fidèle de la sainte et adorable volonté de Dieu.

La charité ne doit pas seulement être affective, c'est-à-dire manifestée par les sentiments du cœur, mais *effective*, c'est-à-dire manifestée par les œuvres qu'elle inspire et qu'elle dirige. Le véritable amour ne peut être inactif et stérile. Qui ne le comprend ? Aimer c'est se donner, c'est se dévouer, c'est mettre son bonheur dans le service et le bonheur de ceux que l'on aime. L'amour de Dieu qui ne produirait rien, qui n'agirait pas et n'aurait pas pour but essentiel et suprême de réaliser la volonté de Dieu ne serait qu'un odieux mensonge et une criminelle contradiction.

Le propre de l'amour, dit saint Thomas d'Aquin, est de faire de ceux qui s'aiment un même vouloir et un même non-vouloir (2).

D'après saint François de Sales, que nous venons de citer, le véritable amour de Dieu lui donne et lui consacre tous les actes et toute la vie.

(1) S. Thomas, *Summ. theol.*, 2a 2ae, quæst. LXXXIV, art. 3. — Suarez : *De statu religionis*, lib. I, cap. 4, n. 15.

(2) S. Thomas, *Ibid.*, 2a 2ae, quæst. CIV., art. 3.

La charité n'existe pas sans l'accomplissement fidèle de la volonté de Dieu ; c'est l'enseignement formel de nos Livres saints. « Le zèle de la discipline, dit le livre de la Sagesse, est déjà l'amour, et l'amour est l'accomplissement des lois, et l'accomplissement des lois réalise la pureté parfaite, et la pureté parfaite conduit à l'union avec Dieu » (1). « Celui qui prétend connaître Dieu et qui n'observe pas ses commandements, affirme saint Jean, est menteur et n'a pas la vérité en lui ; au contraire, la charité est parfaite dans le cœur de celui qui garde la parole de Dieu » (2). Et encore : « La charité de Dieu consiste en ceci que nous accomplissons les commandements » (3).

Cette fidélité à observer la volonté de Dieu a les plus consolantes promesses ; elle obtient l'amitié de Dieu et la vie éternelle ; elle est donc la vraie perfection : « Adhère à Dieu, dit l'Esprit-Saint, et prends patience et tu verras au dernier jour combien ta vie aura grandi » (4).

L'adorable Maître a dit : « Je sais que le commandement de mon Père est la vie éternelle » (5). « Si vous m'aimez, observez mes commandements ; celui qui a mes commandements et les observe est celui qui m'aime, mais celui qui m'aime sera aimé par mon Père et par moi ; je l'aimerai et je me manifesterai à lui » (6).

(1) Sap., VI, 19, 20.
(2) I Joann., II, 4, 5.
(3) *Ibid.*, 3.
(4) Eccli., II, 3.
(5) Joann., XII, 50.
(6) *Ibid.*, XIV, 15, 21.

Aussi l'adorable Sauveur, la perfection substantielle et infinie, le modèle que nous devons imiter, est venu en ce monde pour faire la volonté de son Père et n'a eu que cette règle de sa vie entière : « Je suis descendu du ciel, non pas pour faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé » (1) ; — « Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé » (2).

La même doctrine ressort évidemment de l'union complète que cette docilité établit entre notre volonté imparfaite, mobile, entraînée si facilement au mal, et la volonté de Dieu.

La volonté, éclairée par l'intelligence, est la puissance qui dirige tous nos actes et leur donne leur valeur morale, leur mérite ou leur démérite. Tout ce qui élève et perfectionne notre volonté élève et perfectionne notre vie. En Dieu, la volonté ne saurait avoir ni défaut, ni défaillance, ni la moindre imperfection. Elle est, comme son essence, infiniment parfaite, juste et sainte. Notre volonté, en se soumettant complètement à cette volonté divine, s'unit et s'identifie avec elle ; nous ne voulons plus que ce que Dieu veut, ce qui est juste et saint ; sa volonté infiniment parfaite dirige nos pensées, nos désirs, toutes nos actions, notre vie tout entière, et leur communique sa souveraine et suprême perfection.

Dans cette union si intime, et sous l'influence des mérites qui grandissent et se multiplient, la charité devient une flamme ardente. Pareille à la flamme qui développe la vapeur et, par elle, ébranle et entraîne les

(1) Joann., VI, 38.
(2) *Ibid.*, IV, 34.

convois immenses, elle échauffe et embrase les cœurs, elle donne, par la puissance de la volonté qu'elle pénètre, qu'elle transforme, qu'elle sanctifie, une véritable impulsion au progrès de toutes les vertus, et avec elles aux ascensions vers les sommets les plus élevés de la vie chrétienne.

Le monde s'étonne des transfigurations réalisées en des âmes autrefois captives des plaisirs et des vanités de cette terre. Il les voit se donner à Dieu et aux pauvres, accomplir les travaux les plus humbles, accepter avec joie les plus douloureuses immolations.

C'est que, dans ces âmes, la volonté a été comme retournée de la terre vers le ciel, elle s'est unie à la perfection divine elle-même, et elle a toutes les sublimes et saintes ardeurs de la charité.

La soumission à la volonté de Dieu est enseignée par la raison comme par la foi. Elle est la conséquence évidente de la domination absolue de Dieu, auquel nous appartenons tout entiers. Il n'a pas seulement sur nous, en effet, les droits de l'artiste qui modifie la matière déjà existante ; il est créateur, il nous a tirés du néant. Rien en nous ne peut échapper à sa souveraineté ; elle s'étend sur tous les actes de notre vie.

Nous lui devons encore l'obéissance, parce qu'il a été et qu'il est le bienfaiteur de qui nous avons tout reçu. Il est notre rédempteur et notre sauveur. Il nous a rachetés et sauvés de la mort éternelle au prix de ses souffrances, de son sang et de sa vie, et chaque jour encore il s'offre pour nous dans le sacrifice auguste de nos autels.

Qui ne comprend que cette fidélité aux ordres de Dieu est encore la perfection parce qu'elle est l'ordre, l'har-

monie, et, par conséquent, la beauté et la valeur de la vie chrétienne ?

Tout péché est une révolte contre l'autorité de Dieu ; toute révolte contre cette autorité, toute violation de la loi divine est un péché ; cette révolte est le désordre, l'acte de l'homme se détournant de Dieu et de sa fin dernière et se retournant vers les créatures. Tout acte de l'homme qui accomplit la loi divine entre dans l'ordre que Dieu a établi, il entre dans l'harmonie de ce concert immense des êtres qui chantent la sagesse, la bonté et la gloire du Créateur.

Dieu a voulu, dans toutes ses œuvres, cet ordre et cette harmonie. « Le Seigneur, dit l'Esprit-Saint, a fondé la terre par la sagesse et a établi les cieux par la prudence » (1). « Les œuvres du Seigneur sont grandes, affirme le Psalmiste, elles ont été admirablement ordonnées selon sa volonté » (2). Ainsi toutes les créatures inintelligentes obéissent aux lois du Tout-Puissant. « Dieu envoie la lumière, et elle va ; il la rappelle, et elle obéit avec crainte. Il a appelé les étoiles, et elles ont dit : Nous voici ; et elles ont brillé avec joie devant celui qui les a faites » (3). « Il a environné la mer de ses limites, et il lui a dit : Tu iras jusque là et tu n'iras pas plus loin, et là tu briseras tes flots écumants » (4).

L'adorable Maître apaisait d'un signe les flots et la tempête, et les témoins de ce prodige disaient : « Quel est celui-ci pour que les vents et les flots lui obéissent ? » (5)

(1) Prov., III, 19.
(2) Psalm. CX, 2.
(3) Baruch, III, 33, 35.
(4) Job, XXXVIII, 10, 11.
(5) Matth., IX, 27.

La révolte contre ces lois divines, contre cet ordre admirable, témoignage éclatant de la puissance et de la sagesse infinies de Dieu, jetterait la création matérielle dans le désordre et dans le plus effroyable chaos.

Et l'homme intelligent et libre, capable de connaître et d'adorer Dieu, d'apprécier sa sagesse et sa bonté, l'homme, roi et pontife de la création, serait seul révolté contre cette volonté toute-puissante !

Dans la vie tout entière des chrétiens qui ont pour règle la volonté de Dieu, rien qui ne soit à sa place, qui ne soit conforme à l'ordre, à l'harmonie et à la grandeur morale. Pas un acte même obscur et caché, pas une pensée qui ne soit un hommage à l'autorité de Dieu et comme un chant à sa gloire. Harpes sensibles, vivantes, immortelles, dont les cordes admirablement disposées ne vibrent que sous la main de l'artiste divin et sous les souffles d'en haut, et dont les accords rivalisent avec les cantiques des Anges et ravissent le cœur de Dieu.

Le sacrifice que nous offrons par la soumission parfaite est le plus précieux et le plus puissant ; c'est le sacrifice d'holocauste qui ne laisse rien subsister de la victime, car, en donnant notre volonté dans la charité, nous nous donnons tout entiers et sans réserve. C'est le sacrifice que le Fils de Dieu a offert à son Père pour accomplir l'œuvre de la rédemption et qui a remplacé tous les sacrifices impuissants de la loi ancienne. Écoutez saint Paul : « Le Fils de Dieu venant en ce monde a dit : Vous n'avez pas voulu d'hosties ni d'oblations, mais vous m'avez formé un corps. Vous n'avez point agréé les holocaustes pour le péché ; alors j'ai dit : Me voici, je viens selon ce qui a été écrit dans le livre, pour faire, ô Dieu, votre volonté. C'est cette volonté,

ajoute saint Paul, qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus Christ qui a été offert une seule fois » (1).

Ce sacrifice est demandé à tous ceux qui veulent suivre la voie du divin Crucifié, à tous ceux qui veulent avoir part à sa rédemption et à son triomphe. C'est le sacrifice qui domine tous les autres et qui seul leur donne de la valeur devant Dieu.

Saül avait résisté aux ordres de Dieu. En vain, il avait multiplié les offrandes et les victimes. Samuel, envoyé par le Seigneur irrité, lui fait entendre ces terribles paroles : « Croyez-vous que Dieu veuille des holocaustes et des victimes et qu'il n'aime pas mieux qu'on obéisse à sa voix ? L'obéissance est meilleure que les victimes... Ne pas se soumettre à sa volonté, c'est un péché d'idolâtrie. Parce que vous avez rejeté les paroles du Seigneur, le Seigneur vous a rejeté, et vous ne serez plus roi » (2).

Les travaux de l'apostolat, les prodiges d'une puissance surnaturelle ne seront rien, ou plutôt, ils seront considérés comme des œuvres d'iniquité, si la volonté de Dieu n'est pas accomplie. C'est l'enseignement de l'adorable Maître : « Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais celui-là y entrera qui fait la volonté de mon Père, qui est dans les cieux. Plusieurs me diront, au jour du jugement : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? N'avons-nous pas chassé les démons en votre nom ? N'avons-nous pas fait plu-

(1) Hebr., X, 5-7, 9, 10.
(2) I Reg., XV, 22, 23.



sieurs miracles en votre nom ? Et alors je leur dirai : Je ne vous ai jamais connus. Retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité » (1).

Dans le ciel, se réalisera le triomphe de la volonté divine, le règne de l'ordre parfait dans le parfait bonheur ; mais, dès ici-bas, la soumission fidèle et constante obtient de précieuses récompenses. Non seulement elle multiplie les mérites, elle marche rapidement dans la voie de la perfection, mais elle obtient, dans cette voie droite de l'obéissance, la plus complète sécurité. L'accomplissement de la volonté de Dieu ne peut égarer. L'obéissance est le grand remède contre les inquiétudes de la conscience et les tentations de découragement. Comment l'âme obéissante serait-elle dominée par la crainte ? C'est Dieu qui la conduit. En se laissant ainsi conduire, elle fait, dans toute la mesure qui lui est possible, l'œuvre de sa perfection. L'obéissance parfaite qui est le sacrifice suprême, le plus agréable à Dieu, le plus puissant pour notre salut, est aussi le plus grand témoignage de la charité parfaite. « La crainte, dit l'apôtre saint Jean, n'est point dans la charité, mais la charité parfaite bannit la crainte ; car la crainte est accompagnée de peine, et celui qui craint n'est pas parfait dans la charité » (2).

La paix et la joie naissent de la vraie charité, de la sécurité et des efforts généreux. C'est la récompense promise dès cette vie aux âmes dociles : « Si tu avais été fidèle à mes commandements, disait Dieu par le prophète Isaïe, ton âme eût nagé dans un fleuve de

(1) Matth., VII, 21-23.
(2) I Joan., IV, 18.

paix » (1). « Soumettez-vous à Dieu, disait Eliphaz à Job, et vous habiterez un royaume de paix. Le Tout-Puissant se déclarera contre vos ennemis et remplira votre cœur de délices » (2).

IV

LES DEVOIRS D'ÉTAT, LES ACTIONS ORDINAIRES ET LA RÉSIGNATION DANS LA DOULEUR.

La volonté de Dieu doit être réalisée surtout par l'accomplissement des devoirs d'état, par le soin que nous devons mettre à nos actions ordinaires, et par la résignation dans la douleur.

La Providence, en nous plaçant dans tel état, nous impose les devoirs qui en sont la conséquence. L'ensemble de ces devoirs est donc la manifestation constante de la volonté de Dieu à notre égard. Méconnaître ces devoirs, les accomplir avec négligence, c'est résister à Dieu lui-même. Ces devoirs constituent, avec les obligations que la religion nous impose, les devoirs essentiels et qui doivent être préférés à tous les autres. Souvent même, les devoirs de la religion doivent être subordonnés à ceux de notre état.

Un père de famille qui se consacrerait aux œuvres de la piété et de la charité, et qui négligerait l'administration de sa fortune et l'éducation de ses enfants, serait gravement coupable. Une mère de famille qui abandon-

(1) Is., XLVIII, 18.
(2) Job, XXI, 21, 25, 26.

nerait la direction de sa maison, le soin de ses enfants et de ses serviteurs, pour se livrer à des actes multipliés de dévotion, trahirait la grande mission que Dieu lui a confiée.

La perfection pour le prêtre est dans la pratique des vertus sacerdotales et les travaux de son ministère. La perfection pour un religieux et une religieuse se résume dans l'obéissance qui comprend les deux autres vœux essentiels de la vie consacrée à Dieu, et toutes ses obligations. Ils trouvent dans l'obéissance, avec une direction à laquelle rien n'échappe, la sécurité la plus complète, et les moyens infaillibles d'arriver à la sainteté.

Pour un négociant, la perfection est dans les devoirs de son commerce ; pour un cultivateur, dans les travaux des champs ; pour l'ouvrier et l'ouvrière, dans la sanctification de leurs pénibles labeurs, et ainsi en est-il de toutes les conditions et de toutes les classes de la société.

Il est vrai, les catholiques doivent, aujourd'hui surtout, prendre part aux luttes de l'Église et aux travaux de l'apostolat, mais le premier et le plus puissant moyen de servir utilement cette grande cause est d'accomplir d'abord leurs obligations essentielles, celles de leur état. Si ces obligations étaient accomplies fidèlement, les périls disparaîtraient, le bien réalisé serait immense, l'erreur et le mal deviendraient bientôt impuissants. Après avoir satisfait à ces obligations, les catholiques donneraient aux œuvres de piété et de charité un concours précieux que Dieu bénirait.

Il importe encore de le remarquer, ces devoirs tiennent au milieu dans lequel Dieu nous a placés, à cette

famille qui est la nôtre, à telles relations qui nous sont imposées. C'est là, malgré les difficultés, les divergences des caractères et l'opposition des intérêts, malgré les déceptions et les tristesses, qu'est notre mission et que doit se faire l'œuvre de Dieu. D'ailleurs, les conseils de la sagesse et de la prudence humaine s'unissent ici aux enseignements les plus élevés de l'Évangile, pour que nous consacrions à cette mission nos pensées, notre cœur, notre vie tout entière. L'indifférence, le mépris du devoir, la révolte, le découragement compromettraient notre salut et même notre bonheur dans la vie présente.

Les âmes inquiètes songent à sortir de leur situation ; elles rêvent des actes plus méritoires, des travaux plus faciles, des œuvres plus éclatantes. Ces désirs n'ont d'autre résultat que de troubler profondément ces âmes, de les détacher de leurs devoirs en rendant ces devoirs plus difficiles, de leur faire sacrifier souvent à des projets chimériques, à des mirages trompeurs la vie réelle, les intérêts les plus sacrés, et toujours de rendre le progrès dans la vertu absolument impossible.

Quelle démonstration ont-elles des avantages que présente pour elles telle ou telle autre situation ? Quelle démonstration ont-elles qu'elles y sont appelées ?

D'ailleurs peuvent-elles sortir de cette situation sans de très graves inconvénients ? Ne sont-elles pas retenues par des liens qu'elles ne peuvent briser ? Et s'il était démontré qu'elles se sont trompées, le moyen de réparer cette erreur serait encore de profiter de toutes les ressources qui sont à leur disposition dans leur situation présente, et de ne pas ajouter à une première erreur des erreurs et des fautes dont les conséquences deviendraient irréparables.

Saint François de Sales disait que « l'occupation la plus sérieuse de la vie du vrai et fidèle chrétien est de chercher sans cesse la perfection de son état, c'est-à-dire de se perfectionner de plus en plus dans l'état où il se trouve » (1). « Ne semez point vos désirs sur le jardin d'autrui, disait-il encore ; cultivez seulement bien le vôtre. Ne désirez pas de n'être pas ce que vous êtes. Occupez vos pensées à vous perfectionner en cela et à porter les croix, petites et grandes, que vous rencontrerez. Croyez-moi, c'est ici le grand mot, et le moins entendu de la conduite spirituelle. Chacun aime selon son goût ; peu de gens aiment selon leur devoir et le goût de Notre Seigneur. A quoi sert de bâtir des châteaux en Espagne, puisqu'il nous faut bâtir en France ? C'est ma vieille leçon, et vous l'entendez bien » (2).

Mais, pour être fidèle aux devoirs de son état, le chrétien doit apporter la plus grande attention aux actions ordinaires.

Les actions ordinaires constituent la trame de notre vie. Les œuvres extraordinaires sont rares, et tous n'y sont pas appelés ; mais tous ont, chaque jour et à chaque instant, à remplir les obligations que Dieu leur a imposées.

Si les actions ordinaires ne sont pas accomplies avec soin, et dans un esprit chrétien, la vie elle-même ne peut être ni sainte, ni méritoire. De grandes œuvres, des actions exceptionnelles fussent-elles réservées à une âme, elle en deviendrait incapable et indigne par sa négligence habituelle. Elle rendrait inutiles les lumières

(1) *Esprit de saint François de Sales* (6e Partie, ch. 7).
(2) *Ibid.*, (15e Partie, chap. 7).

et les grâces qui lui sont accordées chaque jour et à chaque instant. Comment pourrait-elle compter sur des lumières et des grâces de choix ? Pourrait-elle espérer avoir l'énergie et le dévouement qu'exigent les œuvres difficiles, les grands sacrifices ? Elle n'a pas assez d'activité et de courage pour accomplir les devoirs les plus faciles.

Ces actes, si simples, si vulgaires, mais accomplis dans toutes les conditions des actes surnaturels, ont un mérite divin. La valeur que leur donnent la grâce sanctifiante, les vertus chrétiennes, la grâce actuelle, le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ qui est sur elles, les élève, les transfigure, les consacre, en fait des actions divines.

Et ce ne sont pas seulement de petites pièces de monnaie qui, accumulées à chaque instant, arrivent à constituer une fortune, mais chacune de ces actions peut, par des intentions plus pures et plus surnaturelles, surtout par la puissance de la charité, acquérir un mérite supérieur à celui des actions qui attirent les regards et les applaudissements des hommes. Comme ces feuilles de papier, qui par elles-mêmes n'ont aucune valeur, mais qui, marquées de signes de convention, représentent des sommes considérables, supérieures même à des monceaux d'argent, d'or et de pierres précieuses, ainsi nos actes les plus simples et les plus vulgaires, marqués de la croix et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, acquièrent une valeur qui enrichit notre trésor éternel et met des rayons immortels de gloire à la couronne qui nous est préparée.

Ces actions ont encore l'avantage de ne pas favoriser, comme les actions d'éclat, l'influence de l'orgueil qui

diminue nos mérites et parfois les anéantit et qui peut mettre dans les succès et les grandes œuvres le principe de nos égarements, de nos révoltes et de notre réprobation. Combien sont tombés des hauteurs où ils étaient parvenus ! Combien ont été foudroyés comme l'archange tout resplendissant de lumière, et qui, fidèles aux devoirs obscurs, auraient réalisé un bien immense et se seraient élevés à la plus haute sainteté !

Presque toujours, ces désirs d'actions d'éclat et d'œuvres extraordinaires ont pour principe l'égoïsme et l'orgueil qui se dissimulent sous les apparences et les protestations du zèle et du dévouement.

Déplorable aveuglement ! Nous nous plaignons des difficultés qui s'opposent à notre salut, nous désespérons souvent de devenir justes et saints, nous croyons que le travail de la perfection dépasse nos forces, et Dieu met la justice, la sainteté, la perfection à notre portée, dans la situation où nous sommes, dans cette vie qui est la nôtre, dans ces actions qui remplissent nos journées.

Dieu ne nous adresse-t-il pas avec plus de force encore ces paroles qu'il adressait à son peuple sous la loi ancienne : « Le commandement que je vous prescris aujourd'hui n'est ni au-dessus de vous, ni éloigné de vous. Il n'est point dans le ciel, de telle sorte que vous puissiez dire : « Qui de nous peut monter au ciel pour nous apporter le précepte, afin que, l'ayant entendu, nous l'accomplissions ? Il n'est point au-delà de la mer, de telle sorte que vous vous excusiez en disant : Qui de nous traversera la mer pour nous l'apporter, afin que nous l'entendions, et que nous puissions faire ce qui nous est ordonné ? Mais le commandement est tout près

de vous, il est sur vos lèvres et dans votre cœur, afin que vous l'accomplissiez (1).

Portez vos regards vers l'humble demeure de Nazareth. Les anges y contemplent avec ravissement les plus sublimes vertus et la plus haute sainteté ; et cependant ce sont les travaux les plus obscurs, les actions les plus humbles et les plus vulgaires qui remplissent les journées, non seulement de saint Joseph et de la Vierge Marie, mais du Fils de Dieu lui-même. Nulle part la perfection n'a été et ne sera aussi admirable, nulle part les mérites n'ont été et ne seront aussi merveilleux, parce que nulle part les actions ne sont accomplies avec une docilité aussi complète, des intentions aussi pures, une charité aussi ardente ; et voilà le principe de cette incomparable perfection.

Un troisième moyen d'accomplir la sainte et adorable volonté de Dieu est d'accepter avec résignation les épreuves et la douleur. La douleur est, en effet, un moyen puissant de progrès, de grandeur morale et de sanctification ; elle est la grande ouvrière de la justice, mais surtout de la miséricorde et de l'amour.

Elle est d'abord la condition nécessaire de la fidélité au devoir.

Le devoir est toujours difficile, souvent douloureux ; nous avons à lutter sans cesse contre le courant de notre nature déchue, et, pour marcher dans la voie de la vie chrétienne, il faut entendre et comprendre cette parole de l'adorable Maître : « Que celui qui veut venir après moi prenne sa croix et qu'il me suive » (2).

(1) Deut., XXX, 12-14.
(2) Matth., XVI, 24.

La douleur nous éclaire sur la vanité de tout ce qui passe et de tout ce qui meurt; elle fait resplendir devant nos cœurs brisés les grandes révélations de l'Évangile.

Elle calme l'ardeur des passions et fait régner l'esprit sur la chair rebelle. Elle est une grande puissance d'expiation. Les mortifications que Dieu choisit sont les plus précieuses, les plus puissantes. L'orgueil est abattu dans l'humiliation, l'espérance se ranime dans les déceptions et les épreuves de cette terre, la charité devient plus ardente dans l'acceptation du sacrifice, et la vie chrétienne est transfigurée dans la ressemblance parfaite avec le divin Crucifié.

La tête s'incline sous les orages de la vie et sous le poids des grandes et longues tristesses, le front porte la couronne d'épines, le manteau de la souffrance et de l'abjection enveloppe l'homme tout entier. L'infirmité cloue souvent dans la faiblesse et l'immobilité les mains autrefois actives et habiles et les pieds qui marchaient dans les chemins de la jeunesse et de la joie. Le vide et la solitude se font dans ces demeures naguère si remplies et si bruyantes ; et tout le sang du cœur paraît s'échapper sous les derniers coups du malheur, de l'ingratitude et de la trahison.

Ainsi Dieu prépare les victoires de ceux qui ont pris part à la passion du Rédempteur et qui prendront part à ses triomphes. Car « il a fallu que le Christ souffrît pour entrer dans la gloire : *Oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam* » (1).

Mais pour que la douleur soit vraiment l'ouvrière de Dieu, dans le travail de notre perfection et de

(1) Luc., XXIV, 26.

notre salut, il faut qu'elle soit acceptée, il faut que la patience et la résignation lui donnent sa vraie puissance surnaturelle. « La patience, dit saint Jacques, fait l'œuvre parfaite : *Patientia autem opus perfectum habet* » (1).

La résignation est difficile ; elle est un baume qui vient du ciel, de la consolation surnaturelle de la douleur.

En effet, les vraies consolations sont dans la foi, l'espérance et l'amour. La foi nous révèle le prix divin de la douleur, l'espérance nous montre le séjour du repos, de la félicité et de l'union éternelle avec ceux que nous avons perdus, la charité fait de la douleur et de la mort son plus puissant témoignage.

Mais la perfection n'exige pas que nous soyons insensibles, que nous ne pleurions pas, que nous ne cherchions pas la vraie et céleste consolation auprès des cœurs fidèles. Dieu qui a fait nos cœurs ne leur demande pas ce qu'ils ne peuvent donner. L'insensibilité n'est pas une qualité, moins encore une vertu ; les âmes les plus ardentes et les plus généreuses, les plus capables de grandes œuvres et de sacrifices héroïques, subissent avec plus d'intensité les atteintes de la douleur. L'amour de Dieu ne détruit pas les affections légitimes, il les purifie, les élève, et met en elles des ardeurs plus puissantes parce qu'elles sont plus saintes. Le Fils de Dieu s'est ému et a pleuré sur le tombeau de Lazare qu'il aimait, et sur Jérusalem ingrate, infidèle et obstinée. Qui donc, en voyant pleurer le Fils de Dieu, aurait honte de ses larmes ?

(1) Jacob., I, 4.

Les Saints ont souffert et pleuré ; ils ont fait entendre les plaintes et les gémissements de la souffrance. Les écrivains qui suppriment dans le récit de la vie des plus grands serviteurs de Dieu ces témoignages de la douleur humaine et nous présentent des Saints au cœur dur et impitoyable ont trahi la vérité, ils n'ont rien compris à la vraie grandeur de la sainteté, à la tendresse des cœurs formés par le cœur de l'adorable Maître. Ils ignorent que les âmes les plus rapprochées de la bonté infinie sont les plus tendres, les plus ardentes et les plus dévouées.

Écoutons l'Apôtre saint Paul qui a bravé tant de fois la persécution et la mort, écoutons les paroles qu'il adresse aux fidèles de Corinthe : « Je suis bien aise, mes frères, que vous sachiez l'affliction qui nous est survenue en Asie. Elle a été telle que les maux dont nous avons été accablés ont été excessifs et au-dessus de nos forces jusqu'à nous faire regretter de vivre : *Ita ut tæderet etiam nos vivere* » (1).

Et plus loin rappelant la première lettre qu'il leur a adressée : « Il est vrai que je vous ai écrit alors dans une extrême affliction et avec une grande abondance de larmes, non dans le dessein de vous attrister, mais pour vous faire connaître la charité particulière que j'ai pour vous » (2).

Saint Ambroise exprime les plaintes les plus éloquentes, et laisse tomber ses larmes sur le cercueil de son frère Satyre (3).

(1) II Cor., I, 8.
(2) *Ibid.*, II, 4.
(3) *De excessu Satyri.*

Saint Bernard fait entendre, à la mort de son frère Gérard, les accents, on pourrait dire, les cris les plus émouvants de l'affection et de la douleur humaines (1).

Saint François de Sales, brisé par la douleur à la mort de la baronne de Thorens, qui suit de près dans la tombe son mari, le frère du saint évêque, se reconnaît incapable de consoler sa famille éplorée, et sainte Jeanne de Chantal, la mère de la jeune veuve ravie à l'amour et aux espérances de tous les siens. Il se met en route, il franchit les distances pour chercher quelque consolation auprès de son ami, l'évêque de Belley.

Saint Augustin, qui a pleuré auprès du lit de mort de sa mère, et qui a loué tant de fois des larmes de cette mère qui l'avaient racheté et sauvé, a dit : « Mieux vaut que le cœur humain pleure et soit consolé que de cesser, en ne pleurant pas, d'être un cœur humain » (2).

Notre Seigneur Jésus-Christ, au jardin des Oliviers, est accablé par la pensée de sa passion et de l'ingratitude des hommes. « Mon âme, dit-il, est triste jusqu'à la mort » (3). Trois fois, il va demander des consolations à ses Apôtres qu'il trouve endormis, et il déplore leur indifférence et leur insensibilité : « Vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi ? » (4). Prosterné devant son Père, il demande « que ce calice s'éloigne de lui » ; mais il ajoute : « Que votre volonté soit faite et non la mienne ! » (5).

(1) Sermon 26e, sur *le Cantique des Cantiques.*

(2) Sermon 33e, *De verbis Apostoli.*

(3) Matth., XXVI, 38.

(4) *Ibid.*, XXVI, 40.

(5) *Ibid.*, XXVI, 39.

Nous pouvons donc demander les consolations chrétiennes, nous pouvons supplier Dieu d'éloigner de nous le calice de la douleur, pourvu que, comme le Sauveur, notre Maître et notre modèle, nous ajoutions toujours le *fiat* de la volonté soumise.

Dans le trouble profond que causent les grandes épreuves, il n'est pas facile de découvrir cette résignation au milieu des plaintes, des gémissements et des larmes, mais elle peut subsister cependant dans la volonté fidèle et généreuse, et elle atteint alors le plus haut degré de mérite, elle obtient les grâces et les bénédictions les plus abondantes. Elle est l'offrande toute-puissante du plus douloureux sacrifice.

« L'âme, dit saint François de Sales, est quelquefois tellement pressée d'afflictions intérieures, que toutes ses facultés et puissances en sont accablées, par la privation de tout ce qui la peut alléger, et par l'appréhension et impression de tout ce qui la peut attrister ; de sorte que, à l'imitation de son Sauveur, elle commence à *s'ennuyer*, à *craindre*, à s'épouvanter, puis à *s'attrister* d'une tristesse pareille à celle des mourants et dont elle peut bien dire : *Mon âme est triste jusqu'à la mort* : et du consentement de tout son intérieur elle désire, demande et supplie que, *s'il est possible, ce calice soit éloigné* d'elle, ne lui restant plus que la fine suprême pointe de l'esprit, laquelle, attachée au cœur et au bon plaisir de Dieu, dit par un très simple acquiescement : O *Père* éternel, que *toutefois votre volonté soit faite, et non pas la mienne.* Et c'est l'importance, que l'âme fait cette résignation parmi tant de trouble, entre tant de contradictions et répugnances, qu'elle ne s'aperçoit presque pas de la faire ; au moins il lui est avis que c'est si languissamment, que

ce ne soit pas de bon cœur ni comme il est convenable ; puisque ce qui se passe alors pour le bon plaisir divin se fait non seulement sans plaisir et sans contentement, mais contre tout le plaisir et le contentement de tout le reste du cœur ; auquel l'amour permet bien de se plaindre, au moins de ce qu'il ne se peut pas plaindre, et de dire toutes les lamentations de Job et de Jérémie, mais à la charge que tous les jours le saint acquiescement se fasse dans le fond de l'âme, en la suprême et plus délicate pointe de l'esprit. Et cet acquiescement n'est pas tendre, ni doux, ni presque pas sensible, soit qu'il soit véritable, fort, indomptable et très amoureux ; et semble qu'il soit retiré au fin bout de l'esprit comme dans le donjon de la forteresse, où il demeure courageux, quoique tout le reste soit pris et pressé de tristesse. Et plus l'amour en cet état est dénué de tout secours, abandonné de toute l'assistance des vertus et facultés de l'âme, plus il en est estimable de garder si constamment sa fidélité » (1).

V

LES INTENTIONS PURES, LES RELATIONS DE NOS ACTIONS AVEC DIEU ET L'INFLUENCE DE LA CHARITÉ.

Entrons plus avant encore dans l'étude pratique de la vie et de la perfection chrétiennes.

Que devons-nous faire pour que l'accomplissement de nos devoirs, le soin donné à nos actions ordinaires, et

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, livre IX, ch. III.

l'acceptation de la douleur nous conduisent à la perfection et à la sainteté ?

Trois moyens doivent être employés dans cette grande œuvre. Ils peuvent être distingués les uns des autres, quoique, en réalité, ils se touchent, ils s'unissent et se pénètrent pour ainsi dire : la pureté des intentions, les relations que nous devons établir entre nos actes et Dieu en les lui offrant, et l'influence de la charité.

Dans le chapitre précédent, nous avons démontré que nos actes, pour être méritoires, doivent être accomplis dans la vie présente, en état de grâce, être bons et honnêtes dans leur objet, leur fin et leurs circonstances, et surnaturels dans leur principe qui est la grâce, et dans leur motif (1). Nous insisterons sur les motifs de nos actes, sur les intentions qui les inspirent et qui les dirigent.

Nous l'avons fait remarquer plusieurs fois, c'est de l'acte de la volonté, de la fin, du but que la volonté se propose, ou du mobile qui la fait agir, et par conséquent de l'intention, que dépendent surtout la valeur, le mérite ou le démérite de nos œuvres. « Votre œil, disait le Sauveur, est la lampe de votre corps ; si votre œil est simple, tout votre corps sera éclairé ; mais si votre œil est mauvais, tout votre corps sera dans les ténèbres » (2).

Les intentions qui ne sont pas pures, légitimes, sont celles qui enlèvent à Dieu la gloire qui lui appartient ; « car il a tout fait pour lui-même » (3), et « il a créé toutes les nations pour louer et glorifier son nom » (4).

(1) Voir chapitre IV : le *Progrès de la vie chrétienne*, § IV, p. 208.

(2) Matth., VI, 22, 23.

(3) Prov., XVI, 4.

(4) Deut., XXVI, 19

Il est la fin suprême et nécessaire de toutes les créatures et de toutes leurs actions.

Les intentions qui détournent nos actions de cette fin, qui leur donnent pour mobile l'égoïsme, la vanité, l'ambition, des intérêts purement humains, et à plus forte raison un but légèrement ou gravement coupable, font de ces actions des fautes légères ou graves, selon la culpabilité des motifs. Si ces intentions sont la cause absolue et unique des actes, ces actes sont complètement coupables. Ils sont encore coupables si ces intentions sont la cause principale et déterminante, mais Dieu tient compte des intentions pures et louables, bien que secondaires, unies à ces intentions coupables et à ces actes.

Si les intentions bonnes, louables et surnaturelles sont les causes principales et déterminantes de nos actions, ces actions sont bonnes et méritoires ; quoique les intentions secondaires puissent être coupables, elles ne détruisent pas la valeur essentielle de l'acte qui reste bon en lui-même.

Nos actions doivent encore avoir une relation avec Dieu, être dirigées vers lui par des motifs surnaturels.

Sur ce point si important, les exagérations sont très fréquentes ; l'influence du Jansénisme et de ses rigueurs n'a pas complètement disparu, et la vraie doctrine n'est point assez connue. Les exagérations trahissent la vérité et compromettent le salut d'un grand nombre d'âmes en les jetant dans le découragement.

Nous avons exposé ce point de doctrine, d'après l'enseignement des grands théologiens (1). Nous voulons,

(1) V. chapitre précédent, § IV.

en ce moment, en déduire des conséquences pratiques qui éclaireront bien des doutes, consoleront bien des âmes troublées et réfuteront peut-être bien des erreurs.

Le chrétien qui, dans l'ensemble de sa vie, accomplit les devoirs essentiels que la religion lui impose, est dirigé par la foi ; on peut admettre qu'il accomplit souvent, même sans le savoir, le précepte de la charité envers Dieu. Au moins la très grande majorité de ses actes bons et honnêtes en eux-mêmes, accomplis en état de grâce et qui ne sont pas pervertis par des intentions coupables, sont dirigés vers Dieu par cette influence de sa vie chrétienne et de sa foi, et même très souvent par des intentions spéciales et surnaturelles, et ils sont dignes des récompenses éternelles (1).

N'oublions pas que les prières de ce chrétien, fussent-elles abrégées, imparfaites et peu fréquentes, l'assistance à la sainte messe les jours de dimanches et de fêtes et d'autres œuvres de piété, sont des actes plus ou moins explicites d'offrande faite à Dieu et dont l'influence atteint au moins un bon nombre des œuvres de ce chrétien.

Celui qui, chaque jour, adresse à Dieu une sincère prière et qui accomplit des actes de piété, donne à ses actions une direction plus puissante et multiplie ses mérites. Que sera ce du chrétien pieux, du prêtre, du religieux, de la religieuse dont la vie est consacrée à Dieu et aux devoirs de la piété, dont les prières si nombreuses saisissent, dans leur essor surnaturel, toutes les actions, dont la vie est sanctifiée par le sacrifice de nos autels, par les sacrements de la pénitence et de l'Eucharistie ?

(1) De Lugo : *De fide*, disp. XII, sect. 3, n° 47.

Quelle puissance admirable dans la réception des sacrements, dans les mérites de la sainte messe, dans l'emploi des sacramentaux, dans les actes multipliés, quoique souvent ignorés, de la charité parfaite ! Quelle puissance pour purifier les âmes, effacer les intentions dont la pureté n'est pas parfaite et les péchés véniels, satisfaire à la justice divine, éviter les flammes du purgatoire et monter, de victoire en victoire, dans le chemin de la perfection et du ciel (1) !

Mais ici encore nous retrouvons la puissance supérieure, incomparable, de la charité. C'est elle qui est le principe actif de la perfection. Elle consacre à Dieu nos actions et leur donne une valeur sans égale ; non seulement elle accepte et sanctifie la douleur, mais elle la fait aimer et arrache aux âmes désolées, aux cœurs brisés, des accents de félicité et de triomphe que l'amour humain, les plaisirs et la gloire n'ont jamais connus. Souffrir avec résignation, c'est beaucoup ; souffrir en acceptant généreusement la douleur, en portant vaillamment la croix, dans la route royale du Calvaire, est mieux encore ; souffrir par amour nous élève plus haut dans la perfection ; souffrir avec joie, en triomphant dans la douleur, est le suprême sommet, le dernier mot de la charité sur cette terre, en attendant les ravissements du ciel ; car le ciel est le royaume de l'amour, et l'amour, c'est Dieu : *Deus charitas est* (2).

(1) Il est facile de comprendre combien les exercices de la piété et la vraie dévotion sont nécessaires au travail de la perfection. D'après saint François de Sales, la vraie dévotion et la charité ne font qu'un. (*Introduction à la vie dévote*, livre I, chap. I et 2.)

(2) I Joann., IV, 16. — « Il est vrai toutefois, dit saint François de Sales, que si la dilection est ardente et excellente en un cœur, elle

VI

LES FAUSSES NOTIONS DE LA PERFECTION.

La perfection ne consiste pas à n'avoir pas de tentations. Les tentations viennent de nous-mêmes, de notre nature, de nos passions ; elles viennent du démon et du monde. La tentation n'est pas le péché, pas plus que le combat n'est la défaite. Il n'y a pas de péché et de défaite tant qu'il n'y a pas de consentement, quelles que soient l'impression et l'émotion que nous subissons.

« Mon fils, dit le Sage, en vous consacrant au service de Dieu, tenez-vous ferme dans la justice et la crainte, et préparez votre âme à la tentation » (1). « Bienheureux, dit l'apôtre saint Jacques, celui qui supporte la tentation, car, quand il aura été éprouvé, il recevra la couronne de gloire que Dieu prépare à ceux qu'il aime » (2).

La tentation nous éclaire sur notre faiblesse et notre misère, elle nous fait comprendre la nécessité de la prière et du secours de Dieu, elle nous fortifie et multiplie nos mérites, elle fait éclater notre fidélité et notre amour.

enrichira et perfectionnera aussi davantage toutes les œuvres de vertus qui en procéderont. On peut souffrir la mort et le feu pour Dieu sans avoir la charité, ainsi que saint Paul le présuppose, et que je le déclare ailleurs ; à plus forte raison, on la peut souffrir avec une petite charité. Or, je dis qu'il se peut bien faire qu'une fort petite vertu ait plus de valeur en une âme où l'amour sacré règne ardemment, que le martyre même en une âme où l'amour est alangouri, faible et lent. » (*Traité de l'amour de Dieu*, livre XI, chap. V.)

(1) Eccli., II, 1.

(2) Jac., I, 12.

Les plus grands Saints ont subi de terribles tentations. Saint Paul disait : « Je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je hais..... Je me plais dans la loi de Dieu, selon l'homme intérieur, mais je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans les membres de mon corps. Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? » (1)

Et après avoir parlé de ses visions et de ses révélations, de son ravissement dans le ciel, il ajoutait : « Aussi, de peur que la grandeur de mes révélations ne m'enorgueillisse, il m'a été donné un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan qui me soufflette. J'ai supplié trois fois le Seigneur de l'écarter de moi, et il m'a répondu : Ma grâce te suffit, car ma puissance éclate davantage dans la faiblesse » (2).

Qui ne connaît les tentations de saint Jérôme, dans la solitude de Bethléem, des Pères du Désert, de saint Benoît, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, et de tant d'autres ?

Les tentations deviennent des moyens puissants de perfection, si elles sont combattues par la vigilance, la résistance énergique, la confiance, la prière et l'ouverture de l'âme au tribunal de la pénitence. Et l'âme qui a ainsi combattu peut répéter la parole que saint Paul ajoute à celles que nous venons de citer : « C'est pourquoi je me plais dans les infirmités, les outrages, les nécessités, les persécutions, les détresses pour le Christ,

(1) Rom., VII, 15 et 22-24.
(2) II Cor., XII, 7-9.

car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort » (1).

Nous l'avons déjà dit : la perfection ne consiste pas plus que la charité dans l'intensité de nos sentiments et dans la ferveur sensible, ni dans les consolations et les joies spirituelles que Dieu accorde souvent au commencement de la conversion pour faire avancer une âme dans la vertu, mais dont il prive souvent aussi les âmes les plus fortes et les plus généreuses pour les conduire à une plus haute perfection.

La perfection ne consiste pas à n'avoir point de défauts, mais à les combattre avec constance et avec énergie. Les défauts sont inhérents à notre nature humaine. Les Saints ont eu des défauts, et plusieurs ont dû lutter contre eux, au prix de bien des efforts et de bien des sacrifices, jusqu'à leur dernière heure.

Certains défauts, ou l'obstination dans certains défauts, viennent de l'intelligence, d'un manque de jugement pratique qui peut excuser un certain nombre de fautes et en diminuer la gravité, mais dont il est difficile et parfois impossible de se corriger. Saint François de Sales disait avec beaucoup d'esprit : « Pour comprendre qu'on manque de jugement, il faudrait d'abord en avoir. »

Un grand nombre de défauts viennent du tempérament, qui peut et doit être dompté, modifié, mais qui rarement est complètement transformé. Les défauts sont liés aux passions qui peuvent être bonnes ou mauvaises ; c'est pourquoi on dit que nous avons les qualités de nos défauts et les défauts de nos qualités.

(1) II Cor., XII, 10.

Un caractère ardent devient facilement emporté et violent, mais il peut être actif, énergique et généreux. Un caractère doux est patient et aimable, mais il a des tendances à la lenteur et à la faiblesse.

Les défauts ont encore pour causes l'habitude et l'éducation.

Ils doivent être combattus en eux-mêmes et dans leurs causes, et il faut développer les vertus qui leur sont opposées.

Il est impossible de combattre à la fois et avec succès tous les défauts, quoique notre vigilance doive s'exercer sur tous. « Si nous nous corrigions chaque année d'un défaut, nous serions bientôt parfaits, » dit le livre de l'*Imitation*.

Il faut d'abord combattre le défaut principal ou dominant, c'est-à-dire celui qui est le principe du plus grand nombre de nos fautes ou des plus graves et aussi de plusieurs autres défauts. Il est évident que ce défaut étant vaincu, nos fautes seront moins nombreuses et les autres défauts, dont celui-ci est la source, seront détruits ou profondément atteints. Si l'orgueil était vaincu, la jalousie, l'envie, l'ambition coupable, la résistance à l'autorité n'existeraient plus. Si la violence du caractère était domptée, les paroles vives et amères, les rancunes, bien des divisions regrettables auraient bientôt disparu.

Il faut opposer au défaut dominant d'abord la volonté sincère et énergique de le détruire, puis des résolutions très précises et souvent renouvelées. Mais, pour que ces résolutions aient toute leur efficacité, il importe d'en faire chaque matin, par un examen de prévoyance, l'application aux occasions favorables à ce défaut qui

pourront se présenter dans la journée, et, le soir, commencer l'examen des fautes de la journée par celles qui sont opposées aux résolutions du matin. Ces examens ne demandent que quelques instants.

Le défaut dominant doit être l'objet principal de l'examen de préparation à la confession, des aveux du tribunal sacré et de la direction donnée par le confesseur.

La perfection n'est pas seulement la part des Saints que l'Église place sur ses autels ; et les prodiges qui manifestent leur sainteté ne sont pas la sainteté ou la perfection elle-même. La perfection des Saints est grande, sans doute ; l'Église, pour leur décerner les honneurs d'un culte public exige des vertus *héroïques*, c'est-à-dire des vertus supérieures et exceptionnelles. Elle exige que leur sainteté soit complète et comprenne toutes les vertus.

Il est vrai, la perfection même de Dieu nous est présentée comme l'idéal que nous devons réaliser, et, nous l'avons dit, le progrès de la vie chrétienne est sans limites, mais dans la perfection, comme dans le ciel, il y a différentes demeures : « *In domo Patris mei mansiones multæ sunt* » (1), et la perfection peut exister, et elle existe, sans s'élever jusqu'à ces hauteurs.

L'Église exige encore que ces vertus exceptionnelles des Saints soient démontrées, et que leur sainteté embrasse leur vie entière et, par conséquent, que des miracles opérés après leur mort attestent qu'ils ont persévéré jusqu'à leur dernière heure. Mais les miracles, les prophéties et les autres prodiges que l'Église

(1) Joann., XIV, 2.

réclame pour la canonisation des Saints sont la manifestation de la sainteté, et non pas la sainteté elle-même. Il est possible que des âmes auxquelles n'est point accordé l'éclat extérieur et public de vertus supérieures et exceptionnelles, et qui ne possèdent pas le don des prodiges, égalent et surpassent en sainteté les Saints placés sur les autels.

Bien plus, des prodiges peuvent être accomplis par des pécheurs ; c'est ce que démontrent les paroles de Notre Seigneur Jésus Christ quand, à ceux qui lui diront: « N'avons-nous pas chassé les démons en votre nom ? n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? n'avons-nous pas fait des miracles en votre nom ? » il répondra : « Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous, vous qui faites des œuvres d'iniquité » (1).

C'est ce que démontrent encore ces paroles de saint Paul : « Quand je parlerais le langage des anges, quand j'aurais le don de prophétie et que je connaîtrais tous les mystères, quand j'aurais une foi capable de transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien » (2).

C'est que le don d'accomplir des prodiges, les grâces *gratuitement données* sont quelquefois accordées à des pécheurs pour la démonstration de la divinité de la foi et pour le salut des autres, et diffèrent des grâces qui *rendent agréable à Dieu* et qui ont pour but la sanctification de ceux qui les reçoivent (3).

(1) Matth., VII, 21, 22.

(2) I Cor., XIII, 1, 2.

(3) Suarez : *De Fide*, disp. IV, sect. 3. — Benoit XIV ; *De servorum Dei beatificatione*, lib. III, cap. 21, 22, et lib. IV, cap. 3, art. 20. — Cornelius a Lapide : *in Matth.*, VII, 21, 22.

Cependant, ces prodiges, œuvres de la puissance de Dieu, sont la preuve de la vérité de la doctrine en faveur de laquelle ils sont accomplis. C'est pourquoi l'Église, après Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même et les Apôtres, les invoque pour démontrer la divinité de sa doctrine. Ils peuvent être la preuve encore de la sainteté de ceux que Dieu veut proposer comme des modèles et dont il veut attester les vertus. Ils ne peuvent jamais être la démonstration ni d'une fausse doctrine, ni d'une fausse sainteté. L'invocation adressée à tel ou tel serviteur de Dieu précédant les miracles obtenus démontre la sainteté de celui qui a été ainsi invoqué (1).

Mais, direz-vous, si ces prodiges peuvent être accomplis par des pécheurs, comment peuvent-ils être des preuves de sainteté et servir au jugement de la béatification et de la canonisation ? « La réponse est facile, dit le Pape Benoît XIV, car, quoique la faveur de faire des miracles soit quelquefois accordée à des pécheurs, ordinairement elle n'est accordée qu'aux Saints. De plus, l'examen des miracles n'est entrepris qu'après qu'un jugement a été porté sur les vertus héroïques ou le martyre » (2).

(1) Benoît XIV : *De servorum Dei beatificatione*, lib. IV, cap. 5, n. 7

(2) *Ibid.*, lib. III, cap. 44, n. 10.

CHAPITRE VI

La Vie éternelle couronnement de la Vie Chrétienne.

I

LA VIE ÉTERNELLE EST LE COURONNEMENT DE LA VIE CHRÉTIENNE.

Tout ce que nous avons dit dans les chapitres précédents démontre que la vie éternelle est l'achèvement glorieux et le couronnement de la vie chrétienne.

Une vie supérieure, pleine, parfaite, heureuse, doit succéder à la vie incomplète, troublée, douloureuse, imparfaite de cette terre. C'est la vie que nous attendons, que nous espérons ; c'est un dogme de foi : « Je crois la vie éternelle : *Credo vitam æternam* ».

La terre est le lieu de l'exil, des combats, des ténèbres et des douleurs. Là-haut est la patrie, la terre des révélations splendides, du repos et du bonheur ; c'est « la terre des vivants où nous verrons Dieu : *Videbo bona Domini in terrâ viventium* » (1).

La félicité et la vie ne nous seront plus données comme goutte à goutte, mais elles tomberont dans nos âmes à

(1) Psalm., XXVI, 13.

flots pressés ; car là-haut, où Dieu habite et se dévoilera à nos regards ravis, est la source même de la vie : *Torrente voluptatis tuæ potabis eos, quoniam apud te est fons vitæ* (1).

Cette vie jaillira du trône de Dieu et s'étendra comme un fleuve vivant, splendide, éternellement resplendissant sous les rayons des visions et des ardeurs célestes (2).

Cette vie est le couronnement de la vie présente ; elle est elle-même, dans le langage de nos Livres saints, « une couronne de vie : *Dabo tibi coronam vitæ* » (3) ; elle est une couronne, parce qu'elle est la fin, le suprême sommet de la vie chrétienne et aussi une récompense. « Bienheureux, dit l'apôtre saint Jacques, celui qui a souffert la tentation ; parce qu'il a été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment » (4) ; et le Psalmiste nous enseigne que « Dieu nous couronne dans la miséricorde et comble nos désirs par l'ensemble de tous les biens » (5). « Quand le Prince des pasteurs apparaîtra, dit l'apôtre saint Pierre, vous recevrez une couronne immortelle de gloire » (6).

La grâce qui est le principe de la vie chrétienne est la vie éternelle commencée et la vie éternelle est l'achèvement et le terme de la grâce. « A présent, affranchis du péché, écrit saint Paul aux Romains, vous êtes deve-

(1) Psalm., XXXV, 9, 10.

(2) *Et ostendit mihi fluvium aquæ vitæ splendidum tanquam crystallum procedentem de sede Dei et Agni* (Apoc., XXII, 1).

(3) Apoc., II, 10.

(4) Jacob., I, 12.

(5) Psalm. CII, 4, 5.

(6) I Petr., V, 4.

nus les serviteurs de Dieu, vous obtenez la récompense dans la sanctification, mais le terme est la vie éternelle. La solde du péché, c'est la mort ; mais la grâce de Dieu est la vie éternelle dans le Christ Jésus Notre-Seigneur » (1).

Nous l'avons démontré (2), la vie chrétienne est la vie dirigée vers Jésus-Christ dans la fidélité à sa doctrine, dans la voie de son amour et l'accomplissement de ses commandements, mais vers Jésus-Christ glorifié, triomphant dans cette patrie céleste où il est allé nous préparer une place (3), où il veut que nous voyions la gloire qui lui vient de son Père (4).

« Les justes iront à la vie éternelle : *Ibunt justi in vitam æternam* » (5) : voilà la fin, la récompense de la justice, de la sainteté, de la vie chrétienne. C'est vers ces sommets célestes que nous devons nous élever par nos efforts et nos sacrifices. « Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, dit saint Paul, cherchez tout ce qui est en haut, où Jésus Christ est à la droite de son Père ; goûtez ce qui est en haut, et non pas ce qui est sur la terre » (6).

Tout ce que nous avons dit dans les chapitres précédents sur l'union avec Jésus-Christ, sur la nécessité du travail de la perfection et du progrès de la vie chrétienne démontre que cette vie s'achève au ciel. La ressemblance avec Dieu, la déification du chrétien est ici-bas une œuvre ébauchée et qui attend une communica-

(1) Rom., VI, 22, 23.

(2) Voir le premier chapitre : *la Nature de la Vie chrétienne.*

(3) Joann., XIV, 2.

(4) *Ibid.*, XVII, 24.

(5) Matth., XXV, 46.

(6) Coloss., III, 1, 2.

tion incomparable des dons divins, une participation suprême de la beauté et de la puissance divines.

Les aspirations de notre nature développées, agrandies, élevées par les dons surnaturels appellent et réclament cette vie heureuse, intarissable, éternelle. Les âmes les plus nobles, les plus généreuses, les plus saintes, ont des élans plus ardents vers la grandeur et la gloire promises. Elles ont, plus que les autres, la nostalgie de la patrie céleste et la soif de ce qui est beau, éternel, infini. La religion chrétienne, par tout l'ensemble de ses dogmes et de ses lois, par l'influence de son culte, par les ardeurs de ses prières, nous rappelle cette vie éternelle et nous y conduit.

D'ailleurs, qu'est-ce que la vie présente sans le ciel ? un travail sans repos, un exil sans retour, des terreurs sans espoir, un chemin désolé qui conduit au néant. Qu'est-ce que la vie présente ? quelques gouttes de joie et des torrents de douleurs, la victoire de l'erreur et du mal, l'écrasement des faibles, l'injustice acclamée, le vice triomphant, le défi porté à tout ce qu'il y a, dans l'homme, de juste, de noble et d'élevé. Sans le ciel, le devoir est une chimère, la vertu une duperie, le sacrifice une folie. Et tout cela serait l'œuvre de Dieu ?

Mais que lui a-t-il donc manqué pour faire une œuvre moins imparfaite et moins cruelle ? La sagesse ? la bonté ? la puissance ? Non ; c'est impossible.

Admettez le ciel et tout cet effroyable mystère s'éclaire des rayons d'en haut. Cette terre est le lieu de l'épreuve avant la récompense magnifique, éternelle ; toutes les douleurs seront consolées, toutes les larmes seront essuyées ; le degré de la vision et de la félicité répondra au degré de la souffrance et du sacrifice. La vie éternelle

sera l'éternel triomphe de la sagesse, de la justice et de la bonté de Dieu. Oui, « je crois à la vie éternelle : *Credo vitam æternam* ».

II

LA VISION BÉATIFIQUE.

Nous voulons voir et savoir. La lumière est la vie de notre intelligence ; quand elle ne possède pas cette lumière, elle souffre, elle s'abaisse, elle s'amoindrit et s'éteint. L'âme qui n'est pas absolument ensevelie dans la chair et les sens et descendue aux dernières limites de la dégradation jouit de la vérité qui lui est révélée. Elle en réclame une plus large part ; elle veut aller plus haut et plus loin dans la lumière ; elle a une soif plus ardente de connaître et de savoir.

Une fois encore, nous sommes faits pour le grand jour ; les ténèbres et les ombres pèsent sur nous, elles sont un supplice et une honte.

Tous les siècles, tous les peuples qui n'habitent pas les bas-fonds de la barbarie, ont salué de leur admiration les savants et les sages. Ils leur ont élevé des monuments et parfois des autels. Plus que tout autre, notre siècle a cette ambition de savoir ; elle l'entraîne jusqu'à l'exagération. Il croit que, pour un peuple, la force et la grandeur morale, la prospérité et jusqu'à la puissance des armes dépendent du degré d'instruction de la foule.

Et pourtant, que savons-nous ? que sait la multitude immense qui fait le fond de l'humanité ? quelle science, quelle doctrine, quelle lumière possède-t-elle ? Est-ce

que la très grande majorité des hommes a les facultés, les moyens et les loisirs nécessaires pour acquérir la vérité? Les efforts prodigieux réalisés en notre temps pour développer l'instruction dans le peuple ont-ils obtenu un réel succès? Ont-ils multiplié les hommes possédant même les premiers éléments des connaissances humaines? Les statistiques affirment, au contraire, que dans notre pays le nombre des illettrés est plus grand qu'il y a quinze ou vingt ans.

Parmi ceux qui arrivent à une certaine somme des connaissances humaines, combien en est-il qui les développent ou les conservent? Presque tous n'abandonnent-ils pas toute étude pour s'adonner aux spéculations de la fortune, aux efforts de l'ambition, aux travaux absorbants d'une carrière, ou bien aux jouissances et aux plaisirs? Les âmes d'élite possédées de l'ardeur de savoir, consacrant leur vie entière à d'incessants et admirables labeurs, aux progrès et aux conquêtes de la science, sont-elles satisfaites? Cette science superbe de nos jours, qui avait annoncé avec tant d'éclat son infaillible triomphe, la solution des plus difficiles problèmes, sa victoire sur toutes les religions convaincues d'impuissance, n'a-t-elle pas abouti à de réelles faillites?

Le vrai savant, l'homme de génie dans les arts comme dans les sciences, n'ont-ils pas plus que tout autre au fond du cœur l'ardent désir de voir plus haut et plus loin et de posséder l'idéal de vérité et de beauté qu'ils ne peuvent qu'entrevoir ici-bas?

La foi elle-même avec ses révélations, l'ensemble magnifique de ses dogmes, la solution qu'elle propose à tous les problèmes qui déconcertent la raison et la science, la foi ne nous suffit pas. Elle a son imperfec-

tion, ses ombres et ses combats ; elle est, selon le langage de saint Paul, la révélation de ce que nous ne voyons pas, le fondement de ce que nous espérons et que nous ne possédons point encore (1).

Mais au ciel, la béatitude éternelle nous donnera, dans les splendeurs de la vision, la science parfaite.

Écoutons la parole de Dieu lui-même, et ce qu'il nous apprend de cette vision, principe de la béatitude et de la vie éternelles.

« Je serai rassassié, s'écrie le Psalmiste, quand votre gloire m'apparaîtra » (2). Cette gloire, c'est Dieu lui-même, c'est sa beauté, sa majesté, sa splendeur, se dévoilant aux regards des Bienheureux et satisfaisant tous leurs désirs. Cette révélation céleste de Dieu est le salut, la récompense, le triomphe éternels des Saints : « Montrez-nous votre face, Seigneur, dit encore le Psalmiste, et nous serons sauvés » (3). Et ailleurs : « Les élus seront enivrés de l'abondance de votre maison, ô mon Dieu, vous les ferez boire au torrent de votre félicité, car vous êtes la source de la vie et dans votre lumière nous verrons la lumière » (4).

L'abondance, dans ce temple éternel de Dieu, ce sont les flots de sa propre félicité et de sa vie qui, pareils au torrent qui bondit des hautes cimes, rempliront l'âme des élus avec la lumière qui est Dieu lui-même.

La vision de Dieu sera, dans le ciel, la récompense de la pureté et de la charité : « Bienheureux ceux qui ont

(1) *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium* (Hebr., XI, 1).

(2) Psalm., XVI, 15.

(3) *Ibid.*, LXXIX, 4.

(4) *Ibid.*, XXXV, 9.

le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu » (1), disait l'adorable Maître ; et encore : « Celui qui m'aimera sera aimé par mon Père, et je l'aimerai et je me manifesterai à lui » (2).

La vie éternelle commencée ici-bas par la foi s'achèvera dans la connaissance parfaite et par conséquent dans la vision sans ombre et sans voile du vrai Dieu et du Fils qu'il nous a envoyé : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum* » (3).

« Mes bien-aimés, écrivait l'apôtre saint Jean à ses disciples, nous sommes maintenant les fils de Dieu, mais ce que nous serons n'apparaît point encore ; nous savons, en effet, que lorsque Dieu nous apparaîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est » (4).

Cette vision de Dieu sera la vision non plus dans le miroir toujours obscur et imparfait des créatures et de la foi, mais dans le face à face de la vie éternelle : « *Videmus nunc per speculum et in ænigmate, tunc autem facie ad faciem* » (5).

Mais que verrons nous ?

Quand nos âmes appelées à la gloire et à la vie éternelle franchiront le seuil de la Jérusalem céleste, pareille au vent qui écarte tout à coup les nuages devant le soleil resplendissant, la main miséricordieuse de Dieu écartera tous les voiles et toutes les ombres pour faire appa-

(1) Matth., V, 8.
(2) Joann., XIV, 21.
(3) *Ibid.*, XVII, 3.
(4) I Joann., III, 2.
(5) I Cor., XIII, 12.

raître sa perfection et sa beauté à nos âmes illuminées et ravies.

Nous verrons l'essence de Dieu, et avec elle et en elle toutes les perfections divines ; nous verrons la source infinie de la bonté, de la sagesse, de la toute-puissance, de la béatitude. Nous verrons l'infinité de l'essence divine, l'immensité de sa grandeur, l'étendue sans limites de son éternité, l'abîme de ses desseins, la sublimité de sa majesté, la gloire de son trône. Nous verrons la puissance qui a tout créé, la sagesse qui a mis partout l'ordre et l'harmonie, la bonté qui a tout donné et qui attire tout à elle, la justice qui punit et la miséricorde qui pardonne.

Nous pénétrerons la profondeur des mystères, nous verrons la trinité des personnes dans l'unité parfaite de la nature divine. Nous verrons comment le Père engendre le Fils, son Verbe substantiel, sans que le Fils se sépare du Père, et le Saint-Esprit procédant de l'un et de l'autre comme l'amour qui les unit. Nous saurons comment le Fils de Dieu a pris la nature humaine pour devenir notre frère et notre Rédempteur, comment Dieu est vraiment homme, comment Jésus-Christ est vraiment Dieu. Nous connaîtrons la valeur, le prix du sang et de la mort du Fils de Dieu et du rachat de l'humanité perdue. Nous contemplerons l'efficacité merveilleuse et toute-puissante de la Rédemption ; nous verrons le sang du Calvaire baigner et purifier les générations humaines les astres et les mondes (1). Les desseins secrets de la miséricorde de Dieu sur nous et sur tous les hommes

(1) *Terra, pontus, astra, mundus,*
Quo lavantur flumine (Dom. Pass., Hymn. ad Laud.).

nous seront révélés pour notre admiration et notre éternelle reconnaissance.

Nous verrons Dieu tout entier ; nous ne le verrons pas totalement. S'il est permis de se servir de ces termes, nous verrons son infinité, mais nous ne le verrons pas infiniment. En effet, nous ne pourrons voir ce qu'est Dieu, ou Dieu tel qu'il est, sans voir son infinité qui n'est autre que sa perfection essentielle, et par conséquent sans voir ce qu'elle est. De plus, cette vision est nécessaire à la béatitude des élus, parce qu'ils ne peuvent être rassasiés que par le bien infini. Mais ils ne voient pas Dieu et son infinité infiniment et totalement ou tout entière, c'est-à-dire tout ce qui est en Dieu ou tout ce qu'est Dieu, car cette vision de Dieu par l'intelligence humaine est finie comme l'essence même de cette intelligence (1).

Les miracles sans nombre et les mystères de l'Eucharistie nous seront manifestés, ainsi que les mystères de la justification, de la grâce et de la gloire.

Nos regards ravis contempleront les splendeurs de la cour céleste, les chœurs des Anges, les phalanges des élus, les âmes grandes, nobles, pures, héroïques des Saints, leur nombre, leurs combats, leurs vertus, leurs mérites, leur dignité et leur gloire. Nous verrons l'action de Dieu dans tous les événements de leur vie et de notre vie.

Quel spectacle ! quel tressaillement d'allégresse dans cette contemplation des âmes purifiées, transfigurées en la beauté de Dieu, éblouissantes de vertus, de lumière

(1) S. Thomas, 1a p., quæst. XII, art. 7 et 8.— Suarez : *De divina Substantia et ejus attributis*, lib. II, cap. XII, n. 17.

et de gloire ! « Si on pouvait voir une âme, on ne pourrait plus regarder autre chose », disait sainte Thérèse. Quel spectacle offriront les âmes ornées de la grâce sanctifiante, arrivées à la suprême perfection, élevées à une sublime ressemblance avec Dieu, toutes pénétrées de la gloire et de la vie divines ! Avec quel ravissement nous contemplerons la Vierge immaculée, Mère de Dieu, Reine de la terre et du ciel, des Archanges et des Séraphins !

Devant la révélation de la justice divine, des supplices éternels des damnés, du nombre, de l'obstination et du désespoir des Anges déchus, les élus se réjouissent d'avoir échappé à l'enfer ; ils remercient Dieu, admirent et chantent sa justice.

Les élus connaissent les actes, les pensées de ceux qui sont encore sur cette terre, dans la mesure où cette connaissance convient à leur état et à leurs légitimes désirs. Cette connaissance est nécessaire à leur béatitude et par conséquent à la perfection de leur vision (1).

Ils connaissent les vœux et les prières qui leur sont adressés. La pratique de l'Église de leur adresser des supplications démontre qu'elles arrivent jusqu'à eux. D'après les mêmes principes et dans la mesure que nous venons d'indiquer, ils connaissent les actes, les pensées et les désirs de ceux qui leur étaient unis sur cette terre par les liens du sang, de l'amitié et de la reconnaissance, de ceux qui dirigent vers eux les témoignages de leur fidélité, de leurs regrets et de leur espérance (2).

(1) Suarez, *De divina Substantia*, lib. II, cap. XXIX, n. 14 et 15.

(2) Suarez, *ibid.*, n° 16. — « Les élus, dit Lessius, connaissent beaucoup d'événements futurs qui concernent leur famille, leurs amis et leurs ennemis » (*De summo Bono*, lib. II, cap. 8, n° 66.).

Quelle consolation dans les séparations déchirantes de la mort! Les êtres si chers qui nous ont quittés et que leurs vertus ou nos prières ont conduits au séjour de la félicité et de la gloire ne nous ont point oubliés; leur amour pour nous s'est purifié et agrandi au sein de la divine perfection et au contact du cœur de Dieu. Ils nous aiment plus que jamais, ils nous voient, ils veillent sur nous et nous protègent. La mère protège encore dans les inspirations de sa tendresse les enfants qu'elle a laissés orphelins; elle prie pour eux avec une ferveur et une puissance que son amour encore imparfait ne pouvait atteindre sur cette terre. Que dis-je? Ceux que nous pleurons nous voient dans une lumière plus haute, avec des regards plus pénétrants. Rien dans notre vie, rien de nos joies, de nos épreuves et de nos espérances n'échappe à leur céleste vision, à leur sollicitude et à leur amour.

Quand la mort nous unira à ceux que nous avons tant pleurés, nous les retrouverons dans la paix, dans la gloire, dans la lumière éternelle; nous lirons jusqu'au fond de leurs âmes, de leurs cœurs, et la parole du ciel, supérieure en douceur et en puissance à toutes les paroles de cette terre, resserrera dans des colloques éternels des liens plus précieux et plus chers que jamais. « Que craignez-vous? dit saint Augustin. A présent, vous cachez vos pensées, vous avez peur qu'on les connaisse; c'est peut-être que vous avez dans l'esprit des choses mauvaises, honteuses ou vaines. Mais là, il n'y aura au cœur rien que de bon, rien que d'honnête, rien que de pur, rien que de vrai. Comme ici-bas vous montrez votre visage, ainsi vous voudrez alors qu'on vous voie la conscience. Et là, mes bien-aimés, nous

nous connaîtrons tous. Pensez-vous que vous m'y connaîtrez, parce que vous m'avez connu ici, et que vous ne connaîtrez pas mon père parce que vous ne l'avez pas connu ?.... Non, vous connaîtrez tous les élus de Dieu. Et ce n'est pas aux traits du visage qu'on se connaîtra, mais dans une lumière incomparablement supérieure..... Pleins de Dieu, ils verront divinement *Divine videbunt, quando Deo pleni erunt* » (1).

Que dirons-nous encore ? Tous les desseins de la Providence sur les hommes, les peuples et les empires, dès l'origine du monde jusqu'à son dernier jour, toutes les vicissitudes de l'histoire, tous les mouvements des générations et des siècles sont comme un livre ouvert devant les regards des élus.

L'univers enfin, la création matérielle, avec ses causes, ses phénomènes, ses substances et ses lois leur seront découverts. Depuis l'insecte imperceptible jusqu'au lion du désert, depuis le brin d'herbe et le grain de poussière que le vent emporte jusqu'à l'astre resplendissant, depuis le monde des infiniment petits qui échappe aux recherches de la science jusqu'aux armées des soleils que ne peuvent atteindre les instruments les plus puissants, rien n'échappe à leurs regards.

Les élus contempleront, dans leur origine et dans leur fin dernière, dans leur constitution, leurs évolutions et leurs lois, tous les astres qui peuplent l'espace.

Que sont les cent millions d'étoiles découvertes jusqu'à ce jour par la science ? Quels millions et millions de mondes au-delà des limites devant lesquelles s'arrête

1 S. August., Serm. 243.

cette science éperdue ! Le soleil n'est qu'un des moindres grains brillants de cette poussière étincelante appelée la voie lactée. La voie lactée elle-même, qu'est-elle sinon un petit groupe comme perdu dans l'immensité, un archipel en marche et allant avec d'autres archipels de lumière vers le port où la main de Dieu conduit cette flotte innombrable? Un jour, les mondes et les astres transfigurés apparaîtront plus beaux et plus resplendissants encore aux regards des élus.

Cette science immense jaillit de la pensée et de la sagesse même de Dieu pour illuminer l'intelligence des Bienheureux. Ils voient l'ensemble des êtres créés dans leur cause qui est Dieu. L'essence divine leur apparaît comme une lumière immense, parfaite, infinie, qui enveloppe et pénètre l'univers entier. Ils voient l'univers dépendre de cette cause première par une triple relation : par l'acte de la création, par l'ordre et l'harmonie qui dirigent tous les êtres, et par la souveraine domination qui soumet tout à Dieu et manifeste sa puissance et sa gloire.

Les êtres et les événements qui ont existé ou qui existeront dans l'avenir et qui dépendent, dans un ordre régulier et nécessaire, des causes créées, les élus les connaissent dans ces causes. Les êtres et les événements qui dépendent de la libre volonté des Anges ou des hommes, ils les connaissent par une claire et éclatante révélation, semblable à celle qui éclaira Moïse pour décrire les merveilles de la création et des premiers jours du monde (1). Selon d'illustres théologiens, les élus ne connaissent pas ordinairement et

(1) Lessius, *De summo Bono*, lib. II, cap. X, n. 78, 79.

régulièrement les événements futurs avant qu'ils se réalisent, à moins que cette connaissance ne soit nécessaire pour secourir ceux qui luttent encore ici-bas, ou pour accomplir les vues de la providence et de la bonté divines. De même il est peu probable qu'ils connaissent, dès le principe de leur béatitude, les vœux et les prières qui leur seront adressés. Il suffit, en effet, qu'ils les connaissent quand ces vœux et ces prières montent jusqu'à eux (1).

Cette science des Bienheureux, sans doute, n'est pas infinie ; elle ne peut l'être dans des intelligences finies ; mais sur tout ce qu'ils doivent connaître selon le degré de leurs mérites et les vues de la Providence, sur tous les êtres qu'embrasse cette science, sur le trésor immense des vérités qu'elle saisit, la lumière divine laisse tomber des rayons sans ombres qui satisfont et rassasient toutes les âmes (2).

Le ciel est l'océan des splendeurs au sein duquel les âmes ne s'arrêtent jamais. Le ciel est cette mer étincelante comme le cristal devant le trône de Dieu, dont parle saint Jean dans ses célestes visions : *Et in conspectu sedis tanquam mare vitreum simile crystallo* (3). Cette mer jaillit du trône même de l'Agneau divin en des flots de vie et d'immortalité (4).

(1) Lessius, *De summo Bono*, lib. II, c. X, n. 67. Cependant Suarez (*De divina Substantia*, lib. II, c. X, n. 17 et alibi) enseigne que tout est connu par les élus en même temps, parce qu'il ne peut pas y avoir, dans leur vision, succession et par conséquent changement.

(2) *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (Psalm. XVI, 15).

(3) Apoc., IV, 6.

(4) *Ibid.*, XXII, 1.

Cette science des élus n'est pas successive, acquise par l'effort et la démonstration même la plus certaine et la plus rapide ; non, elle est la vision simple, unique, pénétrante, infaillible, éternelle, qui saisit d'un seul regard tout ce qu'elle doit connaître (1).

Tout ce qu'il y a d'imperfection dans la connaissance et la science humaine disparaîtra devant les rayons de cette vision céleste comme de légères nuées devant les ardeurs du soleil. Dans le ciel, plus de tâtonnements douloureux, de recherches laborieuses, plus d'obscurité et de confusion, mais la domination souveraine et totale de la vérité. La science humaine aussi bien que les illuminations du génie disparaîtront dans la lumière du Dieu des sciences et dans la splendeur du Verbe divin qui accorde ici-bas au génie une étincelle de sa sagesse éternelle.

Comment et pourquoi la science humaine subsisterait-elle tandis que la foi s'arrêtera au seuil de la Jérusalem céleste ? En effet, la foi qui est l'argument, la démonstration de ce qui est caché : *Argumentum non apparentium* (2), s'évanouira dans le face à face de l'éternité et dans la lumière supérieure de la gloire. C'est l'enseignement de saint Paul : « Alors, dit-il, toute science sera détruite : *Scientia destructur*, car ce que nous possédons maintenant par la science et la révélation est imparfait, mais lorsque ce qui est parfait nous sera donné, tout ce qui est imparfait sera détruit. Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir et

(1) S. Thomas, 1a 2ae, quæst. III, art. 2. — 1a p., quæst. X, art. 5. — S. Augustin, *De Trinitate*, lib. XV, cap. 16.

(2) Hebr., XI, 1.

dans des énigmes, mais alors nous verrons face à face. Je ne connais maintenant qu'imparfaitement, mais alors je connaîtrai comme je suis connu » (1).

Mais comment les élus peuvent-ils contempler Dieu face à face et dans son essence infinie ?

« L'essence divine, dit saint Thomas d'Aquin, est en dehors de la faculté de l'intelligence créée parce qu'elle en dépasse la puissance, comme, parmi les choses sensibles, il en est qui, à cause de leur excellence, sont au-dessus de la puissance des sens. Il faut donc que cette intelligence soit fortifiée par une lumière divine pour qu'elle puisse voir l'essence de Dieu » (2).

Cette connaissance intuitive de Dieu est surnaturelle, c'est-à-dire infiniment au-dessus des exigences et des forces de toute nature créée et possible (3).

Une lumière et une puissance spéciales sont nécessaires pour cette vision, de même que la grâce surnaturelle est nécessaire pour les actes de la foi et des autres vertus chrétiennes. Quelles que soient la clarté et la perfection avec lesquelles nous sont proposées les vérités révélées, notre intelligence ne peut leur donner l'assentiment de la foi, si elle n'est élevée et fortifiée par la vertu de la foi et par la grâce. Ainsi, la vision directe, intuitive de Dieu, acte bien supérieur à tous les actes des vertus chrétiennes, exige une puissance et une lumière supérieures ; c'est la lumière de la gloire.

(1) I. Cor. XIII, 8 et seq.

(2) *Contra gentes*, lib. III, cap. 54.

(3) V. Chapitre II : *La vie chrétienne est une vie surnaturelle divine*, § V, p. 99.

Le Concile de Vienne enseigne que « l'âme des Bienheureux est éclairée des lumières de la gloire qui l'élèvent afin qu'elle puisse voir Dieu et jouir de lui » (1).

Cette lumière peut être définie une qualité ou habitude surnaturelle accordée par Dieu à l'intelligence et qui la rend capable de la vision intuitive de Dieu (2).

Cette lumière est une irradiation, une participation de la lumière par laquelle Dieu se voit lui même et par laquelle l'âme des élus est élevée à un état divin et comme divinisée. Nous pouvons ainsi comprendre ces paroles de saint Jean : « Nous savons que lorsque Jésus-Christ se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui parce que nous le verrons tel qu'il est » (3). La grâce sanctifiante, avec son glorieux cortège de vertus et de dons surnaturels, nous communique une ressemblance avec Dieu infiniment supérieure à celle que le Créateur a mise dans notre nature humaine ; mais la lumière de la gloire, puis l'amour et la félicité dont elle est le principe nous donnent avec Dieu une ressemblance bien supérieure encore. La lumière de la gloire et la vision sont, comme l'enseigne saint Jean, la cause de cette ressemblance divine. Dieu, en effet, se voit en lui même dans son essence infinie ; or, c'est dans la lumière qui est Dieu même que nous verrons Dieu: *In lumine tuo videbimus lumen* (4). La lumière de la gloire élève l'intelligence humaine à la hauteur et à la

(1) Prop. V. Beguard. damnata.

(2) Suarez, *De Deo,* lib. II, cap. 2.

(3) I Joann., III, 2.

(4) Psalm. XXXV, 10.

puissance de l'intelligence divine et lui donne avec Dieu une merveilleuse ressemblance. La lumière et l'intelligence de Dieu pénètrent l'intelligence humaine et la déifient à un degré qui déconcerte ici-bas la parole et la pensée. Et ainsi, dans le ciel, nous serons semblables à Dieu parce que nous le verrons tel qu'il est.

Ecoutons un grand théologien :

« Cette lumière éclaire l'intelligence ; elle l'élève à une puissance divine ; elle la développe, la grandit, et lui donne comme une envergure immense, afin qu'elle puisse saisir la beauté parfaite et infinie. De même que la lumière corporelle donne à l'œil de l'homme la puissance d'embrasser cet univers créé et de le contenir pour ainsi dire en lui-même, ainsi la lumière spirituelle et divine rend l'intelligence finie capable d'atteindre et d'embrasser pour ainsi dire l'essence de Dieu. Par une force supérieure, elle saisit l'intelligence élevée et agrandie et lui donne un concours divin. Enfin, dans l'acte de la vision, l'essence divine présente à l'intelligence, imprime en elle comme un sceau destiné à lui faire reproduire sa splendeur. Elle est donc une participation à la lumière par laquelle Dieu se voit lui-même. Si le soleil qui éclaire ce monde communique parfois aux nuées du ciel son éclat et sa splendeur et les fait étinceler comme des soleils, pourquoi Dieu, le soleil radieux et infini du monde des esprits, ne pourrait-il illuminer les intelligences de ses clartés, les rendre semblables à lui par les reflets de sa beauté et les faire comme des dieux resplendissant de sa lumière et de sa gloire divines ? » (1).

(1) Lessius, *De summo Bono*, lib. III, cap. VIII, n. 52.

III

L'AMOUR DANS LE CIEL.

L'amour de Dieu, l'amour parfait, répondant à toutes les aspirations des cœurs, est aussi un élément essentiel de la vie éternelle.

La vision de Dieu est certainement le principe premier, essentiel, de la béatitude qui consiste à atteindre notre fin suprême. C'est, en effet, par la vision que nous atteignons cette fin, qui est Dieu, et que nous la possédons. Elle rend Dieu présent, elle nous le donne, pour ainsi dire, dans sa beauté, sa majesté, sa gloire, sa perfection infinie (1).

« Dans le langage des saintes Ecritures, dit saint Grégoire de Nysse, voir a le même sens qu'avoir et posséder. Ainsi, *voir les biens de Jérusalem*, c'est les obtenir. L'impie est enlevé, repoussé, banni, *afin qu'il ne voie pas la gloire de Dieu*. Par ces paroles, le Prophète entend que l'impie ne partagera pas la gloire divine. Donc celui qui voit Dieu possède la vie sans fin, éternelle, la béatitude incorruptible, la vraie lumière, la gloire qui ne peut être perdue, la joie perpétuelle, enfin tous les biens » (2).

C'est la vision qui fait resplendir dans les âmes des Anges et des Saints, dans toute l'immensité de la Jérusalem céleste, la majesté et la gloire de Dieu, comme le soleil remplit l'espace de ses rayons et de ses clartés

(1) S. Thomas, *Contra gentes*, lib. III, c. 26.

(2) *De Beatitudine*, orat. 6).

radieuses. Sans la vision, l'amour n'est pas possible ; il faut que les élus voient la beauté, la grandeur et la perfection divines, pour que l'amour jaillisse de cette vision.

Cette vision est la vie éternelle ; c'est ce qu'enseigne saint Irénée, et il ajoute : « De même que ceux qui voient la lumière sont dans la lumière, dans ses clartés, ainsi ceux qui voient Dieu sont en Dieu, reçoivent ses clartés, et ces clartés les vivifient, c'est pourquoi ceux qui voient Dieu reçoivent la vie » (1).

De plus, nous avons dit, d'après l'apôtre saint Jean, que cette vision rend les âmes semblables à Dieu.

Sur cette terre, la charité tend à la vision parfaite et à la possession de Dieu, elle suppose la connaissance de Dieu par la foi. Dans le ciel, la charité triomphante suppose nécessairement la vision intuitive.

Mais, ne l'oublions pas, la béatitude ne peut être complète sans l'amour. N'est-ce pas ici encore le témoignage universel, le cri de toute âme humaine ? Sans doute l'intelligence a soif de lumière et de vérité. l'intelligence veut contempler sans voiles la beauté suprême et le bien infini. mais le cœur s'élance vers ce bien, vers cette beauté, il veut les posséder et, pour ainsi dire, les étreindre à jamais. Écoutez les aspirations et les plaintes de l'intelligence s'avançant, au prix de douloureux efforts, au sein des ténèbres, mais écoutez, plus puissants et plus éloquents encore, les regrets et les gémissements de tous les cœurs. Ce qu'ils veulent, ce qu'ils cherchent, ce qu'ils appellent, ce sont les affections élevées, puissantes, immenses comme l'abîme

(1) *Contra hæreses*, lib. IV, cap. 37.

que Dieu a fait en eux à sa mesure, et que, seul, il peut remplir. Les doutes, les déceptions, les défaillances de la science sont déplorables et douloureux, mais qui dira les déceptions et les faillites des cœurs ? Qui dira les espérances trompées, les promesses trahies, la mobilité et l'inconstance des amours qui se disaient éternelles ?

Déjà, nous l'avons fait remarquer, les âmes les plus grandes, les plus généreuses, ont des élans plus ardents, des ambitions plus hautes et de plus cruelles angoisses. La religion et la vie chrétienne, en ajoutant encore à ces ardeurs, n'ajoutent-elles pas à ces tristesses et à ces épreuves ? La foi, l'espérance, la charité ouvrent devant les âmes de sublimes horizons et mettent au fond des cœurs des ambitions et des désirs surnaturels et divins. Les protestations des Saints contre la vanité de tout ce qui est de la terre et du temps, et les cris de leurs cœurs vers la possession du bien suprême dans l'amour éternel dépassent toute éloquence humaine.

Les saintes Écritures sont remplies des témoignages de ces désirs, de cette attente, de cette soif de la félicité éternelle. C'est le Psalmiste qui s'écrie : « Comme le cerf altéré désire l'eau des fontaines, ainsi mon âme vous désire, ô mon Dieu » (1). « Le cœur de l'homme est semblable à une terre sans eau qui réclame la rosée du matin » (2). « Il attend et il attend : *Exspectans exspectavi* » (3), et « l'âme est dévorée par la soif : *Sitivit anima mea* » (4). Saint Paul s'écrie : « Je désire la mort pour

(1) Psalm. XLI, 2.
(2) *Ibid.* CXLII, 6.
(3) *Ibid.* XXXIX, 2.
(4) *Ibid.* XLI, 3.

être uni à Jésus-Christ : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* » (1).

Mais pourquoi multiplier ces témoignages ? La religion chrétienne n'a pas d'autre but que de diriger les âmes vers Dieu et de mettre dans tous les cœurs la flamme et les désirs de cet amour.

Si la charité ne régnait pas et ne triomphait pas dans le ciel, la patrie céleste serait le royaume du froid, de la stérilité et de la mort.

La béatitude est l'ensemble parfait de tous les biens ; et comment le bien suprême du cœur, la charité, pourrait-il manquer à cette béatitude ? Comment d'ailleurs cet amour divin pourrait-il ne pas naître de la vision dans le degré et la mesure de cette vision elle-même ? S'il en était autrement, la vision ne ferait qu'ajouter aux désirs, aux ardeurs, et en même temps à l'impuissance et aux angoisses des âmes.

La béatitude du ciel est la vie pleine et complète ; mais la vie comprend essentiellement les actes des deux facultés maîtresses de l'âme humaine, l'intelligence qui voit et la volonté qui aime ; sans l'amour, cette vie serait restreinte, amoindrie, imparfaite et douloureuse.

La vie éternelle est le triomphe de la perfection, le couronnement de la vie chrétienne, mais la charité est, dès ici-bas, la reine de toutes les vertus, et comme parle saint Paul, « la plénitude de la loi et le lien de la perfection » (2). Au ciel doit s'achever notre ressemblance avec Dieu ; cette ressemblance serait-elle vraiment parfaite si la volonté et le cœur n'y avaient aucune part ?

(1) Philipp., I, 23.

(2) Rom., XIII, 10. — Coloss., III, 14.

En Dieu, la pensée est son Verbe substantiel, l'amour du Père et du Fils produit le Saint-Esprit, le lien de la Trinité adorable, et « Dieu lui-même est amour : *Deus charitas est* » (1).

Bien plus, dans le ciel, la charité est la mesure des récompenses éternelles, elle est la mesure de la vision qui est accordée selon le degré de la charité. « Plus l'intelligence des élus, dit saint Thomas d'Aquin, participera à la lumière de la gloire, plus sa vision de Dieu sera parfaite. Mais celui-là aura une part plus grande à la lumière de la gloire qui a plus de charité, car là où la charité est plus grande, là aussi le désir est plus grand, et le désir fait en quelque sorte celui qui désire apte et préparé à recevoir le bien qui est désiré. C'est pourquoi, celui qui aura une plus grande charité verra Dieu plus parfaitement et jouira d'une plus grande félicité » (2).

Tandis que la foi et l'espérance qui participent à l'imperfection de la vie présente s'arrêtent au seuil de la cité éternelle, la charité en franchit le seuil pour y régner et y triompher éternellement : *Charitas nunquam excidit* (3).

Comment d'ailleurs la charité qui tend vers Dieu par tous ses élans et toutes ses ardeurs s'évanouirait-elle dans la possession suprême de Dieu ? Elle est ici-bas le poids qui nous entraîne vers le bien suprême ; elle est dans le ciel le poids qui nous y fixe pour jamais.

C'est dans le ciel surtout que s'accomplissent ces paroles de saint Jean : « Celui qui habite dans la charité

(1) I Joann., IV, 8.

(2) S. Thomas, 1a p., quæst. XII, art. 6.

(3) I Cor., XIII, 8.

habite en Dieu et Dieu en lui » (1). « Le temple du ciel est le Tout-Puissant lui-même, l'Agneau divin infiniment doux et infiniment bon : *Omnipotens templum illius est et Agnus* » (2).

Mais quel sera cet amour ? Il sera supérieur à la charité de la vie présente. Il n'aura ni épreuves ni difficultés ; il ira à Dieu dans un élan perpétuel que rien ne pourra arrêter ou ralentir. Au ciel, plus de connaissance imparfaite de la beauté divine, plus d'affections qui se disputent notre cœur, le troublent, l'abaissent et souvent le détournent du pur amour de Dieu.

Au ciel, plus de passions mauvaises, plus de domination de la chair et des sens, plus d'erreurs et plus de péché.

La charité du ciel est la récompense de la charité de la terre et du temps, récompense spéciale, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et qui s'adresse directement à cette vertu, reine de toutes les vertus. Mais comment serait-elle une récompense si elle n'est vraiment supérieure et si elle ne verse dans les cœurs une félicité que la vie présente ne connaîtra jamais ?

Nous l'avons dit, cette charité ne répond pas directement au degré de la foi, mais plutôt au degré de la vision et de la lumière de la gloire qui est bien supérieure aux lumières de la foi. Cette vision qui est un acte unique, indéfectible, éternel, produit un acte de charité de la même nature. Cet acte ne peut avoir ni instabilité ni inconstance ; il est nécessaire, unique et éternel.

(1) I Joann., IV, 16.
(2) Apoc., XXI, 22.

Il domine, entraîne et absorbe le cœur tout entier (1), et c'est la suprême perfection de cet amour. Rien ne lui échappe dans la volonté ravie à elle-même et comme perdue tout entière en Dieu. « Les Anges et Saints du paradis, écrit saint François de Sales, n'aiment chose aucune pour autre fin quelconque que pour celle de l'amour de la divine bonté, et par le motif de lui vouloir plaire. Ils s'entr'aiment même tous très ardemment ; ils nous aiment aussi, ils aiment les vertus, mais pour plaire à Dieu seulement..... Ils aiment leur félicité, non en tant qu'elle est à eux, mais en tant qu'elle plaît à Dieu. Et même ils aiment l'amour dont ils aiment Dieu, non parce qu'il est en eux, mais parce qu'il tend à Dieu ; non parce qu'il leur est doux, mais parce qu'il plaît à Dieu ; non parce qu'ils l'ont et le possèdent, mais parce que Dieu le leur ordonne, et qu'il y prend son bon plaisir » (2).

Cet amour est tout à la fois amour de bienveillance, de complaisance et de reconnaissance sans bornes ; il est doux et fort, tendre et souverain, respectueux et ardent, toujours rassasié et toujours insatiable ; il est dans le cœur transfiguré de l'homme une magnifique image de l'amour infini (3).

O mon Dieu, tout cela est grand et beau, resplendissant de consolation et d'espérance ; mais pardonnez aux cœurs que vous avez faits, pardonnez à des affections

(1) S. Thomas, 2a 2æ, quest. XXIV, art. 10.

(2) *Traité de l'amour de Dieu*, L. VI, c. 13.

(3) Cependant l'amour de quelques Saints sur cette terre peut dépasser l'amour de tel Bienheureux. Il est certain que la charité de la très sainte Vierge pendant sa vie mortelle a surpassé la charité de tous les Anges et de tous les Saints.

que vous avez mises au fond de notre nature, serons-nous isolés au sein de cette félicité céleste ? Retrouverons-nous, reconnaîtrons-nous, aimerons-nous éternellement ceux que nous avons perdus et que nous pleurons toujours ? Pardonnez encore ; s'il n'en était pas ainsi, il nous semble que quelque chose manquerait à notre bonheur.

Nous l'avons déjà dit, et on ne saurait trop le redire, toutes les nobles et grandes aspirations seront réalisées. Les élus se retrouveront puisqu'ils habiteront la même maison du Père céleste ; ils se reconnaîtront puisqu'ils vivront dans la même lumière resplendissante, puisque leurs regards pénétreront jusqu'au fond des âmes, jusqu'aux replis les plus cachés de tous les cœurs ; ils s'aimeront puisqu'ils vivront dans l'amour pur, saint et parfait.

Les textes de l'Évangile, les paroles sorties du cœur de l'adorable Maître sont ici la plus douce des révélations. Écoutez la prière du Sauveur pour ses disciples dans la dernière Cène : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole, afin que tous ensemble ils soient un comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, Qu'ils soient de même un en nous !..... Je désire que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient avec moi, afin qu'ils contemplent la gloire que vous m'avez donnée » (1).

Mais comment les disciples du Sauveur seront ils unis dans la contemplation de sa gloire, consommés dans l'unité parfaite, semblable à celle qui unit les per-

(1) Joann., XVII, 20, 21, 24.

sonnes de la Trinité adorable, s'ils ne se voient pas, s'ils ne se reconnaissent pas et s'ils ne peuvent s'aimer ?

Écoutons encore les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ à Marthe, qui se désole de la mort de son frère Lazare : « Votre frère, dit-il, ressuscitera. » Et Marthe répond : « Oui, je sais qu'il ressuscitera en la résurrection au dernier jour. » Et Jésus réplique : « Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra » (1).

Cette résurrection peut-elle être une consolation, si Marthe ne doit pas retrouver son frère, le reconnaître et lui être unie comme elle l'était sur la terre ?

Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants, et le ciel est la « terre des vivants : *terra viventium* » (2). Mais les habitants du ciel sont-ils vivants, s'ils ne vivent plus par le cœur, par les pures et saintes affections, et si au ciel règnent encore les séparations que saint Augustin appelait la « mort des vivants : *Mors viventium* » ? Notre Seigneur Jésus-Christ annonce à ses disciples qu'ils s'asseoiront à sa table dans son royaume (3). Mais, ô mon Dieu, que serait ce banquet éternel, si les convives ne se connaissaient pas et ne pouvaient plus s'aimer ?

Les prières de la liturgie catholique affirment la même doctrine. Que demandons-nous, en effet, avec l'Église, dans la fête des Saints ? « Donnez nous de jouir de leur société dans la béatitude éternelle ». Que demandons-nous encore ? « Donnez-nous, nous vous en supplions,

(1) Joann., XI, 25.
(2) Psalm. XXVI, 13.
(3) Luc., XXII, 30.

Seigneur notre Dieu, que de même que nous jouissons de la commémoration temporelle de vos Saints, nous nous réjouissions de les voir éternellement ».

Dans l'oraison de la messe que le prêtre peut dire pour son père et pour sa mère, l'Église demande avec lui « qu'il voie son père et sa mère dans la joie des clartés éternelles : *Meque eos in æternæ claritatis gaudio fac videre* ».

Toute la tradition est l'écho de cette grande et consolante doctrine. Dans l'oraison funèbre de l'empereur Théodose, saint Ambroise, comme si le ciel venait de s'ouvrir à ses yeux, voit apparaître tous les princes chrétiens venant faire cortège à celui qui arrive parmi eux le dernier, mais le plus grand de tous.

« Oui, s'écrie l'éloquent évêque, Théodose repose maintenant dans la lumière, et triomphe dans l'assemblée des Saints. Là il embrasse Gratien qui ne pleure plus ses blessures, parce qu'il a trouvé un vengeur. Maxime et Eugène sont plongés dans les ténèbres, montrant par leur exemple quel mal c'est de porter la main sur l'oint du Seigneur. C'est maintenant que Théodose commence à connaître le bonheur de régner, en prenant possession du royaume de Jésus-Christ, en pressant entre ses bras Gratien et Pulchérie, qu'il avait tant pleurés. Il embrasse sa Flacille, âme chère et fidèle ; il retrouve son père dans la béatitude, et il monte prendre place auprès de Constantin » (1).

« Notre patrie c'est le ciel, disait saint Cyprien, et nos pères nous y ont devancés. Hâtons-nous, courons pour les saluer. Nous sommes attendus au ciel par un grand

(1) *De obitu Theodosii*, n. 36.

nombre de personnes qui nous sont chères. Nous sommes désirés par une foule considérable de parents, de frères et d'enfants qui, assurés désormais de leur bonheur, sont inquiets de notre salut. Allons les voir, allons les embrasser. Ah ! quelle joie pour eux et pour nous ! » (1).

Saint Jean Chrysostome écrit à une veuve désolée de la mort de son mari : « Vous le retrouverez, non plus avec cette beauté corporelle dont il était doué quand il partit, mais avec une autre splendeur, une beauté qui surpassera en éclat les rayons du soleil. Après avoir pratiqué les mêmes vertus vous serez reçue dans la même demeure et vous pourrez de nouveau être unie à lui dans les siècles éternels, non par les liens du mariage terrestre, mais par un autre bien meilleur. Le premier unit seulement les corps, tandis que le second, plus pur, plus agréable et plus saint, unit l'âme à l'âme » (2).

Les élus se retrouveront plus beaux, plus purs, plus parfaits, plus dignes de toutes les saintes affections. Là-haut, et en nous et en ceux que nous aimerons, plus de défauts, plus de taches même légères, plus de secrets et plus d'ombres.

Cet amour pourrait-il être silencieux ? Mais le silence serait un supplice ; il amoindrirait, il détruirait le bonheur de se revoir et de s'aimer éternellement. Nous le verrons bientôt, les élus chantent, comment ne parleraient-ils pas ?

Quelle sera la langue du ciel ? Une langue aussi élevée au-dessus des bégaiements de cette terre que l'âme trans-

(1) S. Cyprien : *De immortalitate*, in fine.

(2) S. Jean Chrysostome : *Ad viduam juniorem.*

figurée et bienheureuse est supérieure à l'âme imparfaite et désolée de cette terre, et que le corps glorifié sera au-dessus de notre chair de boue. Qu'est-ce que l'éloquence de la terre, même la plus sublime, en comparaison de l'éloquence de la vision, de l'amour et de la félicité sans mélange et sans fin ? « O Dieu, dit saint François de Sales, quelles consolations recevrons nous en cette conversation céleste que nous aurons les uns avec les autres ! » (1).

Mais les Bienheureux n'aiment pas seulement ceux qui partagent leur bonheur céleste ; ils aiment encore d'un amour supérieur ceux qui restent dans cette vallée des combats et des larmes. Peuvent-ils, en effet, nous voir sans nous aimer et sans prendre pitié de nos épreuves et de nos douleurs ? Écoutons la parole si émouvante de saint Bernard, dans son incomparable discours sur la mort de son frère Gérard : « Ce n'est pas la terre de l'oubli que cette terre où demeurent à jamais les vivants véritables. Ce ciel si large ne resserre pas les cœurs, il les dilate ; il ne les aliène pas, il les épanouit dans la joie. Sa sainte lumière rend la mémoire sereine et limpide comme le jour ; elle n'y fait point la nuit, elle n'y amasse point d'ombres. On y apprend ce qu'on ignorait ; mais ce que l'on savait, on ne peut pas le désapprendre..... Qui suis-je pour toi, Gérard, mon frère ? Quels sont tes sentiments pour moi, l'unique de ton cœur et maintenant si privé de toi ? Que je voudrais le savoir ! Est-ce que nous ayant connus autrefois selon la chair, tu ne nous connais plus du tout à présent ? Est-ce qu'entré désormais dans les puissances de Dieu,

(1) S. François de Sales, *Sermon sur la Transfiguration*.

et l'âme toute pleine au souvenir de sa justice, tu ne te souviens plus de nous ? Mais « celui qui adhère à Dieu n'a plus avec Dieu qu'un esprit » (1). Plein de Dieu jusqu'au comble, il ne peut plus rien sentir ou goûter, hormis Dieu et ce que Dieu sent et goûte. Or, Dieu est amour. Il est vrai qu'il est impassible, mais il n'est pas sans compassion. Étant uni à la miséricorde, c'est donc une vraie nécessité que tu sois miséricordieux. Tes amours sont toutes transformées, elles ne sont en rien diminuées ; tu as rejeté ce qu'elles avaient d'infirme ; ce qui s'y trouvait de pieux et de bon, tu l'as conservé. En somme, « l'amour ne meurt jamais » (2). Éternellement tu te souviendras de ton frère » (3).

Dieu nous aime. Les élus vivent selon son cœur et sur son cœur. Pourraient-ils ne pas nous aimer et ne pas nous consacrer leurs prières, bien plus puissantes qu'elles n'étaient pendant leur vie mortelle ? Et ces Bienheureux, si aimants et si puissants, ce ne sont pas seulement les Saints que l'Église a placés sur ses autels, mais tous ceux que Dieu a reçus dans la cité de la paix et du bonheur. C'est ce père vénérable qui fut un fervent chrétien, ou qui est revenu sincèrement à Dieu, c'est cette mère si pieuse et si tendre, cette épouse que vous pleurez toujours, ce fils ravi dans la fleur de son âge, cette jeune fille que la main des Anges a placée comme un lis immaculé sur les autels du Dieu vivant. Ah ! élevez vos regards et vos cœurs. Ils vous voient, ils vous protègent, ils vous appellent et ils vous attendent.

(1) I Cor., VI, 17.
(2) I Cor., XIII, 8.
(3) *Serm. 26, in Cantic. Cantic.*

IV

LA JOIE DANS LE CIEL.

La joie est, avec la vision et l'amour, un élément de la béatitude céleste.

Les saintes Écritures appellent la vie éternelle une joie. « Vous enivrerez vos élus de l'abondance de votre maison, dit le Psalmiste, et vous les ferez boire aux torrents de votre joie » (1).

Dieu dit au serviteur fidèle, en lui accordant les récompenses célestes : « Entrez dans la joie de votre Maître : *Intra in gaudium Domini tui* » (2). « Tous les hommes, écrit saint Augustin, appellent joie la vie bienheureuse », et encore : « La vie bienheureuse, ô mon Dieu, est de jouir auprès de vous, de vous et pour vous » (3).

La joie est le fruit délicieux de la vision qui satisfait toutes les aspirations de l'intelligence et de l'amour, qui satisfait toutes les aspirations du cœur. La vision de la gloire, de la beauté et de la perfection de Dieu produit dans l'âme des Bienheureux le repos complet, le rassasiement absolu : « Je serai rassasié, s'écrie le Psalmiste, quand votre gloire m'apparaîtra » (4).

Cette joie est sublime, surnaturelle, divine, comme la vision et l'amour. Elle surpasse dans son moindre degré

(1) Psalm. XXXV, 9.
(2) Matth., XXV, 21.
(3) *Confessions*, X, 21 et 22.
(4) Psalm., XVI, 15.

toutes les joies de ce monde, comme l'océan surpasse quelques gouttes d'eau et l'éclat du soleil une étincelle qui apparaît et s'éteint. Les élus se réjouissent de tout ce que leur montre la céleste vision et de tout ce qu'ils aiment par l'amour béatifique. Ils se réjouissent de leur propre bonheur et du bonheur de tous les élus et de tous les Anges. La joie de chacun est multipliée par la joie de tous. « Là, dit saint Bernard, tous les intérêts sont communs, toutes les jouissances se partagent. On est heureux pour soi et doublement heureux par le bonheur de tous. Que dis-je : doublement ? On jouit par autant de cœurs qu'on a de frères, ou par son cœur répandu dans une infinité de frères, ou par son cœur aussi étendu, aussi ardent que les cœurs de tous les Anges et de tous les Saints » (1).

Cette joie sera complète, absolue ; elle répondra à tous les désirs. selon cette parole : « Dieu qui remplit tous les désirs de ton cœur : *Qui replet in bonis desiderium tuum* » (2). Elle est surabondante, elle dépasse même tout ce que l'homme a pu désirer ici-bas, car, dit saint Paul, « jamais n'est monté dans le cœur de l'homme ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment » (3), et, selon la promesse du divin Maître, « une mesure bonne, surabondante, débordante, remplira notre cœur » (4).

Ici encore il y a une participation de la joie infinie que Dieu éprouve dans la contemplation de son essence et dans son amour, ou plutôt c'est le cœur de l'homme qui

(1) S. Bernard : *Sermon pour la fête de tous les Saints.*
(2) Psalm. CII, 5.
(3) I Cor., II, 9.
(4) Luc, VI, 38.

entre dans cette joie infinie. Quelque dilaté qu'il soit par les dons célestes, le cœur de l'homme est trop étroit pour contenir cette joie, et, selon la parole dite au serviteur fidèle, ce sont les élus qui se plongeront éternellement dans l'immensité de la joie de Dieu (1).

Aucune tristesse ne pourra se mêler à cette joie ; les élus seront parfaitement et éternellement heureux.

Ils ne pourront être attristés par l'égarement des pécheurs et leurs révoltes contre Dieu. Ces égarements et ces péchés ne peuvent, en effet, nuire à Dieu, et s'ils paraissent obscurcir sa gloire extérieure, ils font éclater sa bonté, sa miséricorde et aussi sa justice. Les élus savent que Dieu pourrait rendre impossible ces péchés et ces révoltes, mais qu'il ne le fait point pour des raisons dont ils admirent la sagesse. Sans doute, le péché leur déplaît, mais autre chose est la haine du péché, autre chose est la tristesse ou la douleur de l'âme. Dieu, qui déteste infiniment le péché, n'en éprouve en réalité aucune tristesse ; ainsi en est-il des élus, qui sont ses fils bien-aimés et qui participent à son bonheur.

Les Bienheureux ne sont point attristés par les châtiments éternels infligés aux damnés. Leur joie complète ne laisse plus de place à la tristesse, et ils n'aiment plus, ils ne peuvent plus aimer ces âmes obstinées dans leur révolte contre Dieu et séparées de lui et de ses Saints pour jamais. Ils ne pourraient désirer pour ces âmes la béatitude céleste sans contredire la justice de Dieu. Si nous pouvons et si nous devons aimer les pécheurs qui

(1) S. Anselme : *Proslogium*, c. XXVI. — S. Thomas, 2a 2æ, quest. XXVIII.

sont encore dans l'épreuve de la vie présente, c'est qu'ils peuvent, de l'état de la révolte et du péché, revenir à la dignité d'enfants de Dieu, comme les y invite la divine miséricorde. Et si nous ne pouvons les aimer parce que Dieu est en eux, nous pouvons les aimer pour qu'il soit en eux (1).

V

LA BEAUTÉ, LA GLOIRE, LA PUISSANCE DES ÉLUS, LES AURÉOLES.

La beauté la plus parfaite ici-bas dans l'homme et dans la création matérielle est infiniment au-dessous de la beauté de l'âme transfigurée dans la grâce sanctifiante, les vertus chrétiennes et les dons divins. Mais la beauté des élus est bien supérieure encore ; elle est une communication beaucoup plus parfaite de la divinité.

Nous avons déjà dit, après l'apôtre saint Jean, que la vision béatifique rend les élus semblables à Dieu. Écoutons la magnifique démonstration du théologien qui a pénétré peut-être le plus profondément dans les mystères de la gloire céleste. « La beauté des élus, dit-il, consiste surtout dans une ressemblance avec la Trinité divine, beauté qui resplendit dans la lumière et la gloire, dans la vision et dans l'amour. L'intelligence illuminée par la lumière de la gloire et élevée à un état

(1) S. Thomas 2ª 2ᵉ, quest. 25, art. 11. — *De charitate*, q. un., art. 4. « *Vel quia est in eo Deus, vel ut sit in eo Deus* ».

divin est semblable au Père éternel. De même que le Père, par la puissance de la lumière qui contemple l'essence divine, produit le Verbe, de même l'intelligence créée, par la lumière de la gloire (qui est la participation suprême de la lumière divine), produit la vision qui est, en réalité et dans le sens propre, le verbe de l'intelligence béatifiée. De même que le Verbe divin représente l'essence de Dieu et les trois personnes, ainsi la vision des élus représente clairement l'essence divine et les personnes de la Trinité adorable. Comme le Père et le Verbe produisent l'Esprit-Saint, qui est amour, ainsi la lumière de la gloire et la vision béatifique produisent l'amour. Ainsi, par la lumière de la gloire, l'âme des élus est semblable au Père ; par la vision, elle est semblable au Fils, et par l'amour, à l'Esprit-Saint.

« Dans les êtres créés, aucune ressemblance avec le Père ne peut être plus parfaite que celle qui vient aux élus de la lumière de la gloire, aucune ressemblance avec le Fils ne peut être plus parfaite que par la vision, et avec le Saint-Esprit que par l'amour.

« L'âme béatifiée est élevée ainsi à une ressemblance souveraine, très parfaite de la Trinité adorable, et possède, par conséquent, la suprême beauté que la créature peut atteindre. Ces sources de beauté remplissent l'âme béatifiée, la pénètrent tout entière, en développent la grandeur et la font, en quelque sorte, l'égale des personnes divines. La lumière dilate l'âme dans des proportions immenses, afin qu'elle soit capable de recevoir la divinité, et elle la féconde en même temps afin qu'elle produise en elle-même l'image de cette même divinité, la vision et l'image de la divinité et l'égale en quelque

sorte ; l'amour est l'élan impétueux qui plonge l'âme dans la divinité elle même » (1).

Dieu donne aux élus une admirable puissance et sur le royaume de la grâce et sur le royaume de la création matérielle, car ils sont des rois associés au règne éternel de Dieu, et Dieu a promis de faire la volonté de ceux qui le craignent (2). Il leur donne la gloire, gloire de la vision, de l'amour, de la beauté parfaite, de la ressemblance divine, gloire de l'union parfaite avec Dieu : « Les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père (3), comme des étoiles pendant toute l'éternité, comme les splendeurs du firmament » (4).

Parmi les élus, il en est qui portent des auréoles. Cette expression d'*auréole* paraît avoir son origine dans les paroles de l'Exode (5), où Dieu prescrit de placer sur la bordure de la table de proposition une couronne d'or, sculptée à jour, haute de quatre doigts, et au-dessus une autre couronne d'or : *Coronam aureolam*. La première couronne d'or désigne la récompense essentielle, qui est la possession de Dieu ; la seconde couronne ou l'auréole désigne une récompense secondaire. Nous l'avons déjà fait remarquer, les saintes Écritures désignent souvent sous le nom de couronne la récompense accordée aux élus : la couronne est donnée au vainqueur ; elle est enfin un signe de la royauté que les élus partagent avec Jésus-Christ (6).

(1) Lessius : *De summo Bono*, lib. II, c. 16.
(2) Psalm. CXLIV, 19.
(3) Matth., XIII, 43.
(4) Daniel, XII, 3.
(5) Exod., XXV, 25.
(6) S. Thomas, IV, *Sententiarum*, distinct. 49, quæst. 5, art. 1.

Ces auréoles sont accordées aux Martyrs, aux Vierges et aux Docteurs, selon les paroles de nos saints Livres qui attribuent à ces trois phalanges des élus une gloire spéciale et réservée (1).

L'auréole est le prix d'une insigne victoire ; or, trois insignes victoires sont remportées dans les combats contre trois ennemis : la chair, le monde et le démon. Les Vierges remportent une victoire plus glorieuse et plus complète sur les sens et les passions mauvaises. Triompher du démon non seulement en soi, mais dans les autres, est l'insigne victoire remportée par les Docteurs. Le Martyr triomphe du monde par la plus difficile et la plus glorieuse des victoires, la victoire sur la mort, la plus redoutable épreuve à laquelle l'homme puisse être soumis. Le mérite de la victoire se mesure aussi à la cause du combat, et la cause du combat que soutient le Martyr est Dieu lui-même, qu'il confesse en face des supplices et de la mort. L'auréole des Martyrs est donc supérieure aux deux autres, et l'Église, dans l'énumération des Saints, les place avant les Docteurs et avant les Vierges (2).

Les auréoles sont certainement des signes de supériorité et de dignité spéciales et réservées à ces insignes vainqueurs. Saint Thomas d'Aquin croit qu'elles sont une perfection de l'âme qui, cependant, rejaillit sur les corps glorifiés, comme la gloire de la béatitude céleste rejaillit sur le corps lui-même.

(1) Voir : Pour les Martyrs, Apoc., VII, 9 ; Matth., X, 32. — Pour les Vierges, Apoc., XIV, 3. — Pour les Docteurs, Daniel, XII, 3 ; Matth., V, 19.

(2) S. Thomas, *Supplem.*, q. 96, art. 5 et 6.

La très sainte Vierge, reine des Vierges, des Docteurs et des Martyrs, jouit de la plus belle et de la plus resplendissante des auréoles.

VI

LES CORPS RESSUSCITÉS.

Nous n'avons pas à démontrer ici le dogme de la résurrection des corps, dogme établi par les saintes Écritures dans l'ancien et le nouveau Testament, par la tradition et l'enseignement de l'Église et confirmé par les raisons de possibilité et de convenance exposées avec une grande éloquence par les Pères de l'Église, les Docteurs et les apologistes.

Saint Paul nous apprend que Jésus-Christ est le modèle de notre gloire future, non seulement au point de vue des dons accordés à nos âmes, mais dans la résurrection et la gloire accordées à nos corps. « Pour nous, écrit-il aux Philippiens, notre conversation est dans le ciel, et c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps, tout vil et abject qu'il est, et le rendra semblable à son corps glorieux, par l'opération de cette puissance par laquelle il peut s'assujettir toutes choses » (1).

Mais quelles sont les qualités du corps glorieux de Notre Seigneur Jésus Christ auxquelles participeront nos corps ressuscités ? Saint Paul nous l'apprend

(1) Philipp., III, 20, 21.

encore : « Le corps, dit-il, comme une semence, est maintenant mis en terre, plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible (c'est l'impassibilité) ; il est semé dans l'ignominie, il ressuscitera dans la gloire (c'est la clarté glorieuse) ; il est semé dans l'infirmité, il ressuscitera dans la force (c'est l'agilité) ; il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel (c'est la subtilité) » (1).

Impassibles, lumineux, agiles et subtils, nos corps ressuscités participeront à l'élévation surnaturelle des âmes et ils seront, eux aussi, heureux et glorieux. N'est-il pas juste, en effet, que le corps, qui a pris part à tous les combats de l'âme, qui a été dompté et dirigé par les vertus chrétiennes, qui a souffert, qui a ajouté aux mérites de l'âme pour la vie éternelle, partage la récompense et la gloire accordées à l'âme ? N'est-il pas juste que l'homme composé de l'âme et du corps triomphe tout entier dans les félicités du ciel, comme il est puni tout entier dans les supplices de l'enfer ?

L'impassibilité préservera les corps ressuscités de toute blessure, de toute atteinte des choses créées et de toute corruption. La clarté glorieuse les rendra dignes d'être le séjour et l'instrument transfiguré de l'âme béatifiée.

L'agilité et la subtilité les soumettront avec une perfection absolue à tous les ordres et à tous les mouvements de l'âme, comme si eux-mêmes étaient devenus des esprits. Par la subtilité, les corps glorifiés pénétreront les autres corps comme les rayons de la lumière pénètrent le cristal le plus pur. Par l'agilité, ils

(1) I Cor., XV, 42 et seq.

franchiront des distances immenses avec la rapidité de la pensée.

Enrichis de ces propriétés merveilleuses, les corps ne seront plus pour l'âme un fardeau ou un obstacle et l'homme ainsi glorifié jouira de la liberté des purs esprits.

Il est même permis d'affirmer qu'à certains points de vue il sera mieux doué et plus heureux que les purs esprits.

L'homme ainsi glorifié leur sera égal par ces propriétés des corps ajoutées à la vision, à l'amour et à la joie céleste ; et de plus il aura la gloire accordée au corps et par le corps des joies qui ne sont point accordées aux Anges. La béatitude plus abondante s'épanchera hors de l'âme sur les corps glorifiés (1).

L'incrédulité sourit en présence de ces doctrines pourtant si consolantes et si belles. Elle ne remarque pas que les propriétés attribuées aux corps par la science contemporaine se rapprochent de celles que l'enseignement catholique attribue au corps des Bienheureux. La lumière ne traverse plus seulement les corps diaphanes, mais des rayons dont l'existence était jusqu'ici ignorée traversent des corps opaques et le corps humain lui-même. La rapidité avec laquelle se propagent la lumière et l'électricité n'est-elle pas l'image de l'agilité des corps ressuscités ? Et pour ne citer qu'un exemple : que dire de la rapidité de la comète de 1843 ?

Cette comète était longue de trois cent vingt millions de kilomètres, et l'extrémité de sa queue parcourait,

(1) Lessius, *De summo Bono*, lib. III, cap. 3.

d'après le calcul des astronomes, huit cent mille kilomètres par seconde (1) !

Devant ces manifestations de la puissance de Dieu, qui oserait prétendre qu'il ne peut rendre le mouvement des corps glorieux cent mille fois plus rapide encore, de telle sorte qu'il soit presque aussi instantané que celui de la pensée? Comment l'incrédulité démontrera-t-elle que cela répugne et à la nature des corps et à la puissance de Dieu ?

Les élus parcourront ainsi avec une rapidité merveilleuse le ciel et tout l'univers créé et leurs regards jouiront de tous les reflets de la beauté infinie de Dieu dans les créatures (2).

Il est de foi que les corps ressusciteront dans leur identité, c'est-à-dire qu'ils seront les mêmes que dans la vie présente. « Je verrai mon Rédempteur et mon Dieu dans ma chair, s'écrie Job, je le verrai moi-même et non un autre » (3). L'Église a défini dans un Concile que « tous, élus et réprouvés, ressusciteront avec les propres corps qu'ils ont maintenant » (4). Elle a décidé dans un autre Concile la profession solennelle de « la

(1) V. *Astronomie et théologie*, par le P. Ortolan (IIe partie, chap. III, § 3), qui ajoute en note ces paroles : « L'attraction est bien évidemment quelque chose de matériel et nul ne s'avise de l'appeler un esprit ; or les mathématiques déclarent qu'elle ne se propage pas successivement dans l'espace comme la lumière et la chaleur, mais instantanément. D'après Laplace, si elle a une vitesse, celle-ci doit être au moins cent millions de fois plus rapide que celle de la lumière. » Cf. *Cours d'astronomie de l'Ecole polytechnique*. Vol. II, L. 3, ch. XIII.

(2) S. Thomas, *Supplem.*, q. XXIV, art. 11.

(3) Job, XIX, 25, 27.

(4) IV Conc. de Latran, Cap. *Firmiter*.

croyance à la résurrection de cette chair que nous avons à présent » (1).

Mais comment cette identité pourra-t-elle être réalisée, puisque les éléments de ces corps seront dispersés et que de plus ces éléments changent et se succèdent constamment pendant la vie présente ? Cette objection n'a pas échappé aux Pères de l'Église et aux grands théologiens. Tous enseignent que les ressuscités reprendront les éléments matériels dont leurs corps furent jadis composés. La puissance de Dieu peut évidemment réunir les éléments des corps qu'elle a créés, et l'identité de ces corps n'exige pas que toutes les molécules soient absolument les mêmes. La science a constaté que ces molécules ne sont pas les mêmes dans l'homme arrivé à l'âge mûr et dans le vieillard que dans l'enfant et dans l'adolescent ; et cependant elle admet que le corps est identiquement le même à ces différents âges de la vie. Aussi la science contemporaine se demande quel est le principe de l'identité des corps. Elle croit qu'il est réel, quoiqu'il échappe à l'analyse, et que nous constatons ses effets sans pouvoir déterminer sa nature. Elle va jusqu'à supposer qu'il est impondérable, indestructible, puisque le renouvellement successif et complet de toutes les molécules intégrantes du corps vivant ne peut ni le détruire ni l'altérer. On ne peut évidemment exiger pour les corps ressuscités une identité plus rigoureuse que celle de nos corps dans la vie présente.

Dans les corps ressuscités tous les sens auront leurs jouissances. Il est certain que ces corps auront leurs organes dans l'état le plus parfait, et qu'ils auront, par

(1) Prop. faite par Grégoire V, 2e Conc. de Lyon.

conséquent, l'usage le plus parfait de leurs sens. Le corps sera de nouveau uni à l'âme afin que les élus aient la jouissance de leurs sens ; d'autre part, les objets que les sens pourront percevoir ne leur feront pas défaut ; enfin, chaque sens est capable d'acquérir une perfection qui sera sa béatitude. L'âme, en effet, n'est pas seulement rationnelle, elle est sensitive et capable de bonheur à ce double point de vue. Les Saints qui ont infligé à leur corps les privations, les mortifications sanglantes, qui ont subi de cruelles tortures et le martyre, n'ont ils pas quelque droit à des récompenses correspondant à ces épreuves et à ces combats ? Enfin, les damnés souffrent dans tous leurs sens, mais pourquoi Dieu, dont la miséricorde et la bonté surpassent la sévérité et la justice, n'accorderait il pas aux récompenses des élus ce qu'il accorde aux châtiments des réprouvés ?

« Deux illustres Docteurs, saint Thomas et saint Augustin, sont d'avis l'un et l'autre que les élus, devant ressusciter dans la perfection de leur nature, tous renaîtront à l'âge où l'homme atteint la plénitude de son développement physique, c'est-à-dire vers l'âge où Jésus Christ, leur exemplaire, est sorti glorieux et victorieux du tombeau. Du reste, cette règle ne doit pas être comprise avec une exactitude mathématique. Il semble convenable qu'il y ait dans l'apparence extérieure des ressuscités quelque chose qui rappelle leur vie d'ici bas. On aime à penser qu'un saint Stanislas, par exemple, conservera les grâces de sa jeunesse, et le vieillard Siméon, la noble majesté qui le caractérisait, quand il reçut entre ses bras le Sauveur du monde. C'est à peu près tout ce qu'on peut dire sur une matière

où le Saint-Esprit n'a rien voulu définir. Aussi saint Augustin conclut-il ce qu'il en écrit, par cette importante remarque : « Tous ressusciteront avec le développement corporel qu'ils ont eu, ou qu'ils auraient acquis à l'apogée de leur jeunesse ; rien n'empêche pourtant qu'on retrouve les formes extérieures de l'enfance et de la vieillesse, là où il ne restera ni l'ombre de l'infirmité ni le moindre vestige de la caducité. Donc, s'il plaisait à quelqu'un de penser que chacun des élus reparaîtra dans l'état de corps où la mort l'a surpris, il n'y aurait pas lieu de se fatiguer à le contredire » (1).

« Ni la différence des physionomies ne sera détruite, ni les imperfections qui les déparent ne les suivront au-delà du tombeau. Chaque visage d'élu conservera, même après sa transfiguration, son caractère distinctif ; mais tout en retenant ses traits fondamentaux, il atteindra l'idéal de sa perfection. Et ce n'est pas une merveille difficile à concevoir. L'art humain, pour satisfaire de vaines complaisances, sait réaliser quelque chose de semblable. Qui pourrait mettre obstacle à celui de l'Ouvrier tout puissant et tout sage, qui réformera ses fils à la ressemblance de Jésus-Christ le premier-né ?

« Lui qui transforme les âmes et communique aux plus difformes une beauté divine, serait il impuissant à idéaliser un corps, sans lui ravir le caractère qui le distingue ? Pour aider notre foi, lui-même a voulu nous donner comme un avant-goût de cette glorieuse métamorphose dans la vie et dans la mort de ses Saints. Combien de fois a-t-il répandu sur leurs visages amai-

(1) S. Augustin, *de Civit.*, L. XXII, c. 16 : S. Thomas, *Suppl.*, q. 81, art. 1.

gris par les jeûnes ou défigurés par les maladies une splendeur de beauté qui ravissait les heureux témoins de ces miracles ! Et pourtant, nul ne s'y méprenait ; c'étaient bien les mêmes hommes, le même air de visage, la même physionomie, mais idéalisée, transfigurée » (1).

VII

LES CHANTS DU CIEL.

Les élus chantent éternellement la bonté, la miséricorde, la beauté et l'infinie perfection de Dieu. Ce sont les chants de la vision, de la joie et surtout de l'amour divin.

Qui ne le sait ? l'amour ne peut se taire, il faut qu'il parle et qu'il soit entendu. O amours défaillants et stériles, amours troublés, impuissants et glacés de cette terre, que pouvez-vous dire en comparaison des accents de cet amour purifié, sanctifié, divinisé ? Et si une étincelle de cet amour tombée dans le cœur des Saints a fait entendre dès ici-bas des accents qui ont étonné et ravi les siècles, que seront les chants d'actions de grâce et d'amour des élus qui étreindront Dieu lui-même dans un embrassement éternel, les accents des cœurs perdu tout entiers dans le sein du Dieu qui est tout amour ? Dans cet exil, les âmes pures ont des visions plus parfaites : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* (2);

(1) Le R. P. Terrien : *La grâce et la gloire,* livre X, chap. 2 (tom. II, page 268 et suiv.).

(2) Matth., V, 8.

alors les âmes, entièrement purifiées dans ces ardeurs de la charité, iront éternellement, en chantant les cantiques de leur félicité, sur les chemins semés de tous les lis de l'innocence glorifiée : *Psallam et intelligam in via immaculata* (1).

Et de ces visions, de cet amour, de ces chants eux-mêmes naîtra la béatitude parfaite.

Croyez-vous que ces âmes, dont toutes les facultés seront satisfaites, tous les désirs réalisés, pourraient être silencieuses et ne pas offrir à Dieu l'hymne de leur adoration, de leur reconnaissance et de leur amour ?

Et quelles seront la puissance et la perfection de ces chants ? Ici-bas, le bonheur passe, pareil à l'éclair qui brille et qui disparaît dans la nuit froide et sombre ; il ne peut satisfaire nos cœurs. Là-haut, la possession du bien suprême répondra à toutes les espérances, à tous les désirs et à toutes les aspirations des âmes. Ici-bas, l'expression manque aux sentiments de l'homme et surtout à ses joies. « Le cœur de l'homme, a dit un grand écrivain, est une lyre où il manque des cordes, et où il faut faire entendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs » (2). Au ciel, Dieu mettra sa toute-puissance au service de ses serviteurs glorifiés *et il fera la volonté de ceux qui le craignent* (3).

Ici-bas, tous les chants s'arrêtent, tous les chants, surtout les chants heureux, s'éteignent dans les sanglots. Là-haut, les cantiques de la félicité seront éternels. Les générations auront poussé les générations, comme les

(1) Psalm. C, 2.

(2) Chateaubriand, *Génie du Christianisme*.

(3) Psalm. CXLIV, 19.

vagues poussent les vagues dans l'immensité de l'océan; les temps ne seront plus ; ces cantiques de la félicité commenceront toujours.

Pourtant ne craignez pas la monotonie de ces chants célestes, car il y aura pour eux, comme pour les élus et les anges, des degrés et une hiérarchie, et nous irons éternellement de cantique en cantique comme de clarté en clarté : *Transformamur a claritate in claritatem* (1). Et ce sera toujours un cantique nouveau : *Cantabant canticum novum* (2).

D'ailleurs, a dit Lacordaire, « l'amour n'a qu'un mot et en le redisant toujours il ne se répète jamais ».

Non, non, l'oreille de l'homme n'a jamais entendu de telles harmonies, et jamais elles ne sont montées, même par un pressentiment lointain, jusqu'à son cœur: *Nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit* (3).

Mais qui chantera dans l'Église triomphante du ciel ?

« Les Séraphins, dit le prophète Isaïe, se tenaient debout autour du trône et ils criaient l'un à l'autre : Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées, toute la terre est remplie de sa gloire » (4).

Et saint Jean a entendu les « voix d'une multitude d'Anges : *Et audivi vocem angelorum multorum in circuitu throni*. Et ils étaient des milliers de mille, et ils disaient : L'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction » (5).

(1) II Cor., III, 18.
(2) Apoc., V, 9.
(3) I Cor., II, 9.
(4) Is., VI, 2, 3.
(5) Apoc., V, 11, 12.

Car les Anges ont un langage, comme l'affirme l'apôtre saint Paul (1). Et selon la doctrine de saint Thomas d'Aquin, ils parlent à Dieu, ils l'adorent, ils le louent, ils le bénissent, ils lui adressent leurs supplications (2). Les Anges communiquent entre eux par la parole, non par une parole sensible, mais par une parole spirituelle et absolument indépendante de la matière, et les Anges supérieurs dans la vision et dans la gloire illuminent les Anges des degrés inférieurs (3).

Tous les élus s'uniront au concert des Anges, mais les vierges chanteront un cantique réservé, elles formeront le cortège d'honneur de l'Agneau divin. « J'ai entendu, dit le prophète de Pathmos, une voix venir du ciel, pareille à la voix des grandes eaux et à la voix d'un grand tonnerre, et la voix que j'entendis était semblable au son que font entendre plusieurs joueurs de harpe qui touchent leurs instruments et ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône, et nul ne pouvait chanter ce cantique, sinon les cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre parce qu'ils sont vierges, et ceux-là suivent l'Agneau partout où il va » (4).

Bien plus, après la résurrection, les élus loueront Dieu avec une voix sensible et corporelle et ils jouiront des chants de ces voix transformées et glorifiées (5).

(1) I Cor., XIII, 1.

(2) S. Thomas, I, q. 107, art. 3. — Suarez in 2. 1, S. Thom. De oratione, lib. I, cap. IV et V.

(3) S. Thomas, I, q. 106 et 107. De veritate, q. 9 et 22. — Suarez, De statu Beatorum, lib. VI, cap. XII.

(4) Apoc., XIV, 2, 3, 4.

(5) S. Thomas, in I. Sentent. disp. XLIV, q. 2, art. 1, q. 4, et in II Sentent. dist. II, q. 2, art. 2 ad 5.

C'est ainsi que le divin Maître après la résurrection parla en réalité et qu'il entendit. Ce serait d'ailleurs une imperfection pour les corps glorieux de ne pouvoir s'unir aux cantiques de l'âme ; et la joie qui naîtra de ces chants, dit un grand théologien, sera en quelque sorte spirituelle et très appropriée à l'état des Bienheureux (1).

Toutes les créatures uniront leurs voix à ces chants du ciel.

Après avoir parlé des cantiques des Anges devant le trône de Dieu, saint Jean, le prophète des dernières visions, s'écrie : « J'ai entendu toutes les créatures qui sont sous le ciel et sur la terre et sous la terre, et toutes celles qui sont dans la mer.... et je les ai entendues toutes et elles disaient : Bénédiction, honneur et gloire et puissance à Celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau dans les siècles des siècles » (2).

Mais quelle sera cette harmonie, quel sera ce concert, lorsque le monde aura été renouvelé dans la lumière et dans la gloire pour le bonheur des élus, afin que leur œil corporel, qui ne peut atteindre l'essence divine en elle-même, puisse du moins la contempler dans des œuvres plus dignes de sa puissance et de sa majesté (3) ?

Alors Dieu accomplira cette promesse : « Je vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre, l'ancienne forme sera oubliée, la tristesse ne pèsera plus sur vos

(1) Suarez in 3 Partem S. Thom. Disp. XLVII, art. 4, sect. 6, n. 8, 12, etc. Lessius, *De summo Bono*, lib. III, n° 9.

(2) Apoc., V, 13.

(3) S. Thomas, *Supplem.*, q. XCIV, art. 1.

cœurs, vous serez dans la joie et le tressaillement de la vie pleine pendant l'éternité » (1).

Alors « la lumière de la lune sera égale à celle du soleil, et la lumière du soleil sera comme l'éclat de sept jours » (2).

Alors les fleurs de tous les mondes seront réunies dans un même jardin, sous les regards de Dieu et des Saints. Alors tous ces navires de feu qui flottent dans l'espace immense seront réunis au port de l'éternel repos (3).

Alors ces astres innombrables devant lesquels la terre n'est qu'un grain imperceptible de poussière, ces astres transfigurés, resplendissants, apparaîtront tous à la fois et toujours aux regards ravis des élus (4).

VIII

LES CARACTÈRES DE LA BÉATITUDE CÉLESTE.

La béatitude céleste est inégale ; c'est l'enseignement manifeste de nos Livres saints. « Il y a, dit le Sauveur, plusieurs demeures dans la maison de mon Père » (5), et saint Paul : « Autre est la clarté du soleil, autre la

(1) Is., LXV, 17 : LXVI, 22.

(2) Is., XXX, 26.

(3) S. Thomas, *Supplem.*, q. XCIV, art. 2.

(4) Tout ce paragraphe sur les chants du ciel est emprunté au discours que nous avons prononcé pour la bénédiction des orgues de l'église Saint-Louis des Français à Rome, sur *la musique dans l'homme et la nature, la musique dans l'Église catholique et la musique dans le ciel.* (V. Discours et Panégyriques par Mgr Turinaz, 2 vol.)

(5) Joann., XIV, 2.

clarté de la lune, autre la clarté des étoiles. Une étoile diffère de clarté avec une autre étoile, et il en sera ainsi dans la résurrection des morts » (1). « Il faut que tous nous paraissions devant le tribunal du Christ, dit encore saint Paul, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps » (2). « Chacun recevra sa propre récompense selon son travail » (3). Le Concile de Florence, résumant sur ce point la tradition catholique, a défini cette doctrine.

Tout ce chapitre sur la vie éternelle, achèvement et couronnement de la vie chrétienne, sur les récompenses accordées aux élus démontre la même vérité. D'ailleurs, si les récompenses du ciel n'étaient pas inégales et proportionnées aux mérites, la sentence de Dieu, qui est « le juste Juge » et qui a promis « la couronne de justice », serait inférieure à la justice humaine ; elle serait opposée aux données essentielles de la raison. Saint Jérôme proposait une autre démonstration dans cet éloquent et énergique langage : « S'il n'y a pas de diversité dans les mérites, s'il n'y a pas de différence entre les vierges et les femmes mariées, si les œuvres les plus légères des vertus et la constance des martyrs sont d'un mérite égal, tout le travail de la vertu sera inutile, tous seront éloignés des efforts de la perfection. Pourquoi les vierges persévèrent-elles ? Pourquoi les veuves se consacrent-elles au travail ? Pourquoi les épouses sont-elles fidèles ? Livrons-nous tous au péché, et après avoir

(1) I Cor., XV, 41.
(2) II Cor., V, 10.
(3) I Cor., III, 8.

fait pénitence, nous serons récompensés comme les apôtres » (1).

Puisque le degré de la béatitude répond au degré de la vie présente, il répond aux actes les plus difficiles de la vertu, aux sacrifices, à la pauvreté, à l'humiliation, à la douleur généreusement acceptés. O gloire des humbles ! ô richesse éternelle des pauvres ! ô haillons étincelants ! ô cœurs brisés et broyés dans la souffrance et inondés des suprêmes joies ! ô merveilleuse réalisation de cette parole : « Les premiers seront les derniers et les derniers seront les premiers » (2) !

Cette inégalité de la béatitude a pour principe les degrés différents de la vision de Dieu ; et ceux-ci n'offrent pas plus de difficultés que les différents degrés de clarté avec lesquels les diverses intelligences saisissent, dans la vie présente, la même vérité qui leur est proposée.

L'inégalité de la gloire et de la félicité n'attriste pas les élus des rangs inférieurs. Tous sont dans la soumission la plus parfaite à l'autorité de Dieu ; tous voient dans la lumière divine les motifs de cette diversité des récompenses ; ils ont une connaissance parfaite de leurs mérites et des mérites des autres Bienheureux. Enfin, comme nous l'avons déjà dit, le degré de la vision céleste, et, par conséquent, de la béatitude, dépend du degré de la charité. Or, la charité fait aimer les jugements de Dieu ; elle fait que chacun des élus aime tous les autres et se réjouit de leur bonheur et de leur gloire (3).

(1) S. Jérôme, *Contra Jovinianum.*
(2) Matth., XIX, 30.
(3) S. Thomas, 1 p., quæst. XII, art. 7.

Aucun progrès, dans le sens exact de ce mot, n'est possible dans la béatitude éternelle, car, nous venons de le démontrer, elle est proportionnée aux mérites, et les mérites ne sont possibles que dans les épreuves de la vie présente. Les élus sont arrivés à leur terme et à un état qui est pour eux définitif. D'ailleurs, tout progrès dans la béatitude exigerait un changement et un progrès dans la vision qui est le principe de cette béatitude ; or, il n'y a pas de progrès dans la vision, parce que la lumière de la gloire est accordée dès le premier instant à chacun des élus dans la mesure où il a mérité d'être récompensé éternellement. Enfin le progrès suppose nécessairement l'imperfection et comme une succession d'imperfections pour arriver à une imperfection moins grande, et la vie éternelle est, dès le principe, pour chacun des élus, le règne de la perfection.

Mais, dira-t-on, la vie sans progrès et, par conséquent, sans mouvement, est une vie triste, terne, immobile et comme ensevelie dans l'impuissance. Quelle erreur ! Le mouvement peut exister sans le progrès. Le mouvement, c'est l'action, et au ciel toutes les facultés des âmes sont dans une action incessante et perpétuelle : toujours voir, toujours aimer, toujours jouir. Ou plutôt il n'y a qu'un acte, acte complet, souverain, qui absorbe toutes les puissances de l'âme. La vie du ciel est une vie semblable à celle de Dieu, une vie divine. En Dieu la vie est pleine, complète, intarissable ; elle n'a pas d'actes successifs et elle est un seul acte simple, parfait, éternel, infini.

D'ailleurs, pourquoi chercher, quand tous les désirs sont satisfaits ? Comment aller à un bien plus élevé quand on possède le bien qui renferme tous les biens ? Pourquoi réclamer des dons nouveaux quand la mesure

surabondante des récompenses déborde des âmes qui en sont remplies ?

Ici-bas, c'est la vie indigente, inquiète, affamée ; là-haut, c'est la vie dans sa plénitude et dans ses horizons infinis ; ici-bas, l'âme, comme le cerf altéré, s'élance vers la fontaine où elle étanche sa soif ; là-haut, elle se plongera dons l'océan des eaux vives qui jaillissent du cœur même de Dieu. Ici-bas, même pour les plus grands Saints, l'extase est passagère et imparfaite ; là-haut, c'est pour tous le ravissement qui absorbe l'âme tout entière et pour jamais. Ici-bas, les dons les plus magnifiques ne peuvent remplir tout l'abîme du cœur de l'homme ; là-haut, c'est une effusion toujours renouvelée de l'infini dans un bonheur qui se rajeunit éternellement.

Dans le ciel, de la lumière sortie du sein de Dieu naît la vision ; de la vision naît l'amour, et l'amour, par ses ardeurs et ses élans, ramène les âmes au sein de Dieu. Ainsi règnent, dans la patrie éternelle, un flux et un reflux qui ne cessent jamais, ou plutôt un cercle radieux de lumière et de vision, d'amour et de joie, sort de Dieu et revient éternellement à Lui seul.

Un des caractères de la béatitude céleste est la sécurité complète.

« J'entendis du ciel, dit saint Jean, une voix qui me disait : Écris : heureux ceux qui meurent dans le Seigneur. Désormais, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les suivront, et Dieu essuiera toutes leurs larmes, et il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni cris, ni douleur, parce que le premier état est fini » (1).

(1) Apoc., XIV, 13 ; XXI, 4.

La paix dont jouissent les élus est la paix complète qu'Isaïe annonçait ainsi au nom de Dieu : « Mon peuple sera assis dans la beauté de la paix, et il habitera le tabernacle de la confiance dans un repos complet » (1).

La béatitude qui n'exclurait pas toute crainte de perdre ce bien suprême, qui en est la source, ne serait plus la béatitude, et la crainte deviendrait un supplice proportionné aux dons et aux joies dont jouissent les élus.

La sécurité vient encore aux élus de l'impossibilité où ils sont de commettre le péché. Cette impossibilité est liée essentiellement à leur béatitude. Dieu, en effet, est le bien infini ; il est contemplé par les élus directement et en lui-même dans la plus vive lumière. La perfection de Dieu renferme à un degré infiniment supérieur tous les biens créés. Comment ces biens, finis et imparfaits, que les élus ne connaissent que d'une façon obscure et incomplète, pourraient-ils les entraîner à abandonner le bien suprême et à se révolter contre lui ? D'ailleurs, le bien infini attire et captive avec une force infinie les âmes des élus, de telle sorte qu'ils ne peuvent résister à la puissance et à l'impétuosité de l'amour qui les saisit (2).

La béatitude céleste, pour qu'elle soit complète, doit être éternelle.

« Je leur donnerai, dit le Sauveur, la vie éternelle, et ils ne périront pas de toute l'éternité, et personne ne les

(1) Is., XXXII, 18.

(2) Becanus, *Theol. schol.* 2 p., tract. 1, cap. 1, quaest. 9. — S. Thomas, 1 p., quaest. LXII, art. 8 et alibi. — Lessius, *de summo Bono*, lib. II, cap. 22.

ravira de ma main » (1). « Les justes vivront éternellement et leur récompense est auprès de Dieu » (2).

La béatitude céleste est appelée dans les saintes Écritures « une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais » (3), « une couronne incorruptible » (4), « un héritage éternel » (5), « une gloire éternelle » (6), « un royaume éternel » (7). Pour le cœur de l'homme qui d'un bond dépasse tous les siècles et épuise tous les temps, le bonheur qu'il peut perdre et qu'il perdra un jour n'est pas le bonheur.

Dira-t-on que les élus ignorent que le bonheur doit finir ? Mais, dans cette hypothèse, il faudrait admettre que Dieu les trompe par les récompenses mêmes qu'il leur accorde, et en faisant de cette erreur une des conditions essentielles de leur béatitude. Mais cette béatitude qui repose sur l'erreur n'est plus le souverain bien. Dieu lui-même n'est plus le souverain bien, et ainsi tout s'écroule avec les propriétés essentielles et la notion même de Dieu.

Dira-t-on que les élus ne songent pas à ce terme de leur bonheur ? Mais ce serait prétendre que dans la lumière de Dieu, dans les révélations et les ardeurs de son amour, les élus sont descendus au-dessous des derniers hommes auxquels une pareille préoccupation

(1) Joann., X, 28.
(2) Sap., V, 16.
(3) I Petr., V, 4.
(4) I Cor., IX, 25.
(5) Hebr., IX, 15.
(6) I Petr., V, 10.
(7) II Petr., I, 11.

ne pourrait échapper dans les ombres et les défaillances de la vie présente.

Ne craignons pas que cette vision de Dieu, toujours la même, fatigue les intelligences et que l'amour de Dieu, toujours le même, soit une épreuve pour les cœurs. « Rien, dit à ce sujet le Docteur angélique, rien n'est fastidieux de ce que l'on contemple avec une admiration toujours égale ; car où l'admiration subsiste, là aussi subsiste le désir.

« Or, il est impossible que la divine substance n'excite pas éternellement l'admiration de l'esprit qui la contemple ; car s'il peut la voir, jamais il ne pourra la comprendre » (1).

L'apôtre saint Paul priait pour les fidèles d'Éphèse, « afin que le Dieu de Notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, leur donnât l'Esprit de sagesse et de révélation pour le connaître ; qu'il éclairât les yeux de leur cœur pour leur faire comprendre quelle est l'espérance à laquelle il nous a appelés, et quelles sont les richesses et la gloire de l'héritage qu'il prépare aux Saints » (2). Oui, cette espérance doit remplir nos cœurs ; elle est la vraie force, elle est la seule consolation dans les combats et les douleurs de cette terre. Nous devons penser au ciel, travailler pour le ciel, mériter le ciel. Que nos âmes soient enflammées du désir de la vie bienheureuse et que nous puissions répéter ces paroles du Roi prophète : « Je me suis réjoui de ce qui m'a été dit : nous irons dans la maison du Seigneur » (3) ! « Mon âme

(1) *Contra gentes*, lib. III, cap. 62 ; lib. IX, cap. 4.
(2) Ephes., I, 17, 18.
(3) Ps. CXXI, 1.

soupire et elle est en défaillance par l'ardeur qui l'entraîne vers les parvis du Seigneur » (1).

Mais tout ce que nous avons dit, tout ce que peut balbutier la parole humaine, tout ce que peut nous révéler ici-bas la parole divine n'est qu'un tableau décoloré et impuissant de la béatitude éternelle. Non, « l'œil de l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu, son cœur ne saurait comprendre ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment » (2).

IX

DÉMONSTRATION DE LA DIVINITÉ DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

De cette grande, belle et consolante doctrine et des doctrines exposées dans les deux chapitres précédents sur le progrès et la perfection de la vie chrétienne, nous pouvons faire ressortir une démonstration puissante de la divinité de la religion qui enseigne ces doctrines.

Qu'ont pu, en effet, depuis six mille ans, et que peuvent encore aujourd'hui la sagesse, la philosophie, la science, le génie, pour réaliser le progrès moral et la perfection morale de l'homme, pour leur proposer des récompenses qui, en répondant à toutes les aspirations de son âme, le soutiennent, le fortifient et l'entraînent vers les sommets les plus élevés du devoir et de la vertu ?

(1) Ps. LXXXIII, 3.
(2) I Cor., II, 9.

Nous avons vu l'impuissance absolue de tous les systèmes opposés à la morale chrétienne, systèmes qui placent la règle de la moralité dans le plaisir ou l'intérêt, dans les instincts de sociabilité et de bienveillance, dans les commandements de la raison, etc. (1). Cette impuissance est évidente pour toutes les philosophies qui nient, avec la spiritualité de l'âme, la liberté et la responsabilité de l'homme. Nous avons démontré aussi que la philosophie spiritualiste elle-même ne peut enseigner une morale populaire vraiment efficace. Donc tous ces systèmes ne peuvent rien pour conduire ainsi l'homme au progrès et à la perfection.

Tous ces systèmes sont encore incapables de proposer les récompenses nécessaires de la vie future. La philosophie spiritualiste, si supérieure cependant à toutes les autres philosophies, fait des aveux et se contredit elle même. Le plus illustre représentant de cette philosophie dans notre siècle, auquel Dieu a fait naguère la grâce de mourir dans la foi de son enfance, écrivait à l'époque de son incrédulité : « Nous résumons toutes nos espérances dans cette parole de Bossuet : « Quelle sera cette vie ? De voir Dieu éternellement tel qu'il est et de l'aimer sans pouvoir jamais le perdre ».... Pour qui connaît la nature et les besoins de l'intelligence et de l'amour, il n'y a rien de plus précis que cette grande et belle parole : Voir Dieu face à face et l'aimer de tout son cœur pendant toute l'éternité » (2).

Il y a ici, nous le répétons, un aveu précieux en faveur de la doctrine catholique ; mais le même philo-

(1) V. Chap. III : *de la loi divine de la vie chrétienne*, § IX, p. 175.
(2) J. Simon. *La religion naturelle*, p. 310. 312.

sophe ne reconnaît qu'un Dieu immuable, indifférent aux actes de l'homme et insensible à la prière. Comment ce Dieu immuable, indifférent et insensible, pourrait-il, par sa providence qui s'exercerait dans la vie future sans s'exercer dans celle-ci, récompenser, selon leurs mérites, les mêmes actes auxquels il est indifférent ?

Dans ce siècle, quelques écrivains ont renouvelé le système de l'immortalité facultative ou conditionnelle qui n'avait pas été ignoré des philosophes païens (1). D'après ce système, il dépend de nous d'être immortels si nous sommes bons, ou anéantis si nous sommes mauvais (2).

Mais cette sanction de l'anéantissement n'est pas juste parce qu'elle est égale pour toutes les fautes quels que soient leur nombre et leur gravité. Elle ne sauvegarde pas l'autorité de Dieu à laquelle échappent les coupables et qu'ils bravent par cet anéantissement lui-même. Enfin ce système promet aux bons, non pas le repos définitif et le bonheur complet, mais une série indéfinie de transformations et de purifications.

D'autres ont essayé de renouveler le vieux système de la métempsycose ou des transformations successives de l'homme (3).

Ces affirmations sont gratuites : ce sont des rêves ; rêves contradictoires, déshonorants pour la nature humaine et absurdes. Il faudrait admettre que nous

(1) V. Cicéron : *Tusculanes.*

(2) M. Petavel : *L'immortalité conditionnelle.* — M. Renouvier : *La critique philosophique.* — M. Charles Lambert : *Le spiritualisme et la religion.*

(3) J. Regnaud : *Ciel et Terre.* — Figuier : *Le lendemain de la mort.* Fourier : *Phalange : L'égarement de la raison.*

avons été successivement, dans le passé, un être informe, puis articulé, mammifère, oiseau, reptile, lion, avant d'être homme. Comment n'avons-nous, dans la vie présente, aucune notion de ce que nous avons été, de la peine que nous subissons, des fautes qui ont mérité cette peine ? Et, ici encore, que deviennent l'autorité de Dieu, sa justice et le bonheur de l'homme dans ce voyage éternel ? Il faut donc redire ces paroles du philosophe de ce siècle qui a étudié, plus que tout autre, cette grande et inévitable question de nos destinées : « Depuis six mille ans que le monde est monde, la philosophie n'est pas capable d'aborder le problème de l'immortalité de l'âme » (1).

La supériorité de la doctrine catholique est, ici, manifeste, éclatante, irrésistible. Cette doctrine est belle, grande, magnifique ; elle répond à toutes les aspirations des intelligences et des cœurs, à toutes les nobles tendances de l'homme. Elle est donc nécessaire ; elle est bien la doctrine, l'enseignement du Dieu qui a mis dans l'homme ces tendances et ces aspirations.

Elle est bienfaisante puisqu'elle encourage, soutient et entraîne l'homme dans les sentiers souvent si désolés et si ardus du devoir et de la vertu. Elle est bienfaisante pour l'homme parce que seule elle offre, dans l'espérance de la béatitude céleste, la vraie consolation dans les épreuves de la vie présente, et que seule elle résout ainsi le problème de la destinée. Elle est bienfaisante pour tous parce qu'elle inspire, soutient et fait réaliser les œuvres les plus magnifiques de la charité, du dévouement et de l'héroïsme.

(1) Jouffroy : *Revue indépendante* du 1er nov. 1842.

Mais l'erreur et le mal ne font pas le bien, ils ne peuvent pas le faire. Cette doctrine est donc la vérité, elle vient de Dieu.

Toute cette doctrine mise en pratique est la vie chrétienne, la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ communiquée à l'homme, une vie manifestement divine, et sa puissance, son triomphe sont la puissance et le triomphe du Fils de Dieu, maître, vainqueur et roi de toutes les générations et de tous les siècles.

CONCLUSION

Il est une loi admirable qui domine et gouverne le monde des corps, les astres et les soleils. Un philosophe qui fut aussi un brillant écrivain l'a décrite en ces termes : « Voici que, depuis peu d'années, un noble et actif ami de la science construit un instrument plus merveilleux encore que celui de Herschell. Et aussitôt, sur plusieurs points du ciel, l'œil de l'homme aperçoit un spectacle que la pensée n'avait pas osé concevoir. On voit des groupes d'étoiles, c'est-à dire des groupes de soleils rassemblés par millions. Ces groupes ont un noyau, un centre incomparablement plus étincelant que le reste. En ce centre est une incalculable puissance d'attraction. Tous les soleils tournent autour, rangés en lignes et par traînées. Mais comment tournent-ils autour du centre de gravité commun ? Ils tournent en allant à lui. Leurs orbites ne sont point des cercles, ni des ellipses, mais des spirales. Ces spirales aboutissent au centre. On les voit dessinées dans le ciel par des traînées prodigieuses de soleils qui se suivent comme des hommes en marche. Les lignes de la céleste armée se

déroulent en tous sens, mais toutes convergent et arrivent au centre. Les premiers de chaque ligne sont déjà dans le centre ; d'autres y touchent, d'autres approchent, pendant que d'autres sont encore loin. On croirait voir une grande armée entrer par toutes les portes dans une capitale, pour une fête. La ville est remplie de soldats, pendant que d'autres arrivent et que l'on voit encore au loin dans la campagne leurs lignes immenses. Mais il y a cette différence qu'ici ce ne sont plus seulement des soldats, ce sont des rois dont chacun gouverne vingt mondes ; et chacun de ces rois s'avance escorté de tous ces royaumes. L'esprit, les sens sont confondus ! Ce sont des milliers d'empires, des millions de mondes qui s'unissent, et pour toujours ne seront qu'un » (1) !

Mais il est une loi plus haute, plus puissante et plus admirable encore, la loi de la gravitation surnaturelle. Toute créature inférieure est dans l'homme, tout l'homme est en Jésus-Christ, Jésus-Christ est en Dieu. Tous les êtres inanimés, les êtres animés, mais privés de raison, les mondes et les soleils étincelants, la terre et le ciel, qui chantent la gloire du Créateur, sont faits pour les êtres intelligents, pour les âmes, pour vous, ô chrétiens : *Omnia vestra sunt* (2). Esprits célestes, âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, vivant par lui et en lui, vous êtes emportés à votre tour vers le foyer de la lumière, de la chaleur et de la vie divines : *Vos autem Christi* (3). Et vous, ô Jésus, Fils de Dieu, Pasteur et Maître, Sauveur et Rédempteur, avec l'huma-

(1) Gratry : *l'Ame*, t. II, p., 367-368.
(2) I Cor., III, 22.
(3) *Ibid.*, III, 23.

nité régénérée, vous emportez tous les êtres et la terre et le ciel jusqu'à Dieu : *Christus autem Dei* (1).

Ainsi, la création sortie du sein de Dieu, égarée loin de lui, est ramenée par le Verbe incarné dans le sein de Dieu ; ainsi se réalise la magnifique révolution de toutes choses et s'achève la loi de la gravitation surnaturelle (4).

Levez donc la tête et voyez, dans les lumières et la splendeur de la patrie, le triomphe du Fils de Dieu, de l'Agneau immolé, source et terme de la vie chrétienne. Voyez : une multitude immense, innombrable, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue, se tient debout devant le trône de l'Agneau vainqueur ; et cette multitude chante d'une voix puissante ce cantique éternel : « Salut à notre Dieu sur son trône et à l'Agneau ! Bénédiction, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, vertu et force à notre Dieu dans les siècles des siècles. Amen ! » (2).

A la fin des temps se réalisera une transfiguration glorieuse de la création matérielle. « Voici, dit le Seigneur, que je crée des cieux nouveaux et une terre nouvelle, et il ne restera des premiers aucun souvenir » (3). C'est pourquoi l'Apôtre saint Pierre s'écrie : « Nous attendons, selon la promesse de Dieu, de nouveaux cieux et une nouvelle terre dans lesquels la justice habitera » (4). La création matérielle ainsi transformée

(1) L'Église, au temps de la Passion, chante en ces termes l'efficacité du sang répandu par Notre Seigneur Jésus-Christ :

Terra, pontus, astra, mundus
Quo lavantur flumine.

(2) Apoc., VII, 12.

(3) Is., LXV, 17.

(4) II Petr., III, 13.

et transfigurée sera l'instrument de la gloire de Dieu et de la félicité des élus. Ainsi se terminera, selon l'expression de saint Thomas d'Aquin, « la magnifique circulation de toutes choses revenant dans la perfection, à Dieu leur créateur » (1).

La vie surnaturelle et divine vient donc de Dieu comme de sa source ; elle y retourne comme à son terme. Les flots de cette vie sortent de l'océan divin, enveloppent tous les êtres, les purifient, les transforment, les transfigurent et reviennent se perdre de nouveau dans cet océan infini. Voilà la beauté, le prix, la splendeur, l'immensité de l'ordre surnaturel. Voilà la grandeur, la beauté divine de la doctrine catholique sur la vie chrétienne.

Que conclure de ces grandes, admirables et consolantes vérités, sinon que « le bien de la grâce, comme parle saint Thomas d'Aquin, est plus grand que le bien naturel de l'univers entier » (2). Ce n'est point assez dire. La moindre parcelle de ces dons divins, la moindre étincelle de la vie divine dans l'âme d'un petit enfant sont supérieures à la science, à l'éloquence, à la flamme du génie, à toutes les œuvres de la puissance et de la bonté de Dieu dans l'ordre naturel, à la terre et aux cieux, aux astres et aux mondes, comme le divin dépasse le créé, comme l'infini dépasse le fini.

Mais, s'il en est ainsi, quel est donc le prix de l'ensemble magnifique de la grâce sanctifiante, des vertus infuses, des dons de l'Esprit Saint, des actes du chrétien et de leur mérite surnaturel, quel est le prix de la vie

(1) *Contra gentes*, lib. IV, cap. IV, n. 4.

(2) *Summa theol.*, 1a 2e, q. CXI, art. 9, ad 2.

chrétienne ? O dignité sublime, ô ravissante beauté, splendeur éblouissante, trésor sans égal, richesse divine, qui déconcertent toutes les conceptions humaines même éclairées par la foi ! Et cette beauté se développe, cette splendeur devient plus resplendissante, ce trésor s'accroît, cette richesse se multiplie elle-même par les mérites incessants des actes surnaturels les plus grands, comme les plus humbles et les plus obscurs, et ainsi la vie chrétienne ajoute à chaque instant aux visions, à la félicité, à la gloire de la vie éternelle.

Qu'ils sont donc aveugles et criminels ceux qui ensevelissent dans l'indifférence ces trésors divins ou qui les sacrifient à un plaisir passager, à un intérêt du temps, à une ambition coupable, à une passion avilissante ! Qu'ils sont aveugles et criminels ceux qui détruisent dans les âmes, dans une seule âme, la vie chrétienne et la vie éternelle, et qui, à la place de cette dignité, de cette beauté, de cette splendeur, de ces joies, de ces espérances immortelles, mettent dans les cœurs les ténèbres, l'abjection, le remords qui précèdent les supplices de l'éternité !

O chrétiens, « si vous connaissiez le don de Dieu : *Si scires donum Dei* » (1) ; si vous connaissiez le prix de cette vie divine, personne ne pourrait vous la ravir. Votre fidélité et votre ardeur multiplieraient chaque jour cet incomparable trésor, et déjà sur cette terre vous feriez monter sans cesse vers Dieu un chant d'amour, de reconnaissance et d'adoration.

(1) Joann., IV, 10.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE ANALYTIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA NOTION DE LA VIE CHRÉTIENNE.

est la vie *par* Jésus-Christ : il illumine l'intelligence par sa doctrine, transforme la volonté et le cœur par son amour, et par l'imitation de l'idéal divin, imitation qui doit pénétrer la vie, l'âme, et se manifester dans le corps lui-même. Cette transformation est due à l'efficacité et aux mérites de l'Incarnation et de la Rédemption, et, par conséquent, à Notre Seigneur Jésus-Christ.

La vie chrétienne est la vie *en* Jésus-Christ par une union qui va presque à l'identité. — Gloire de cette union, principe d'union entre les chrétiens.

C'est la conclusion de tout ce qui vient d'être exposé. — Mais cette grande et dernière affirmation doit être démontrée par des preuves qui atteignent non seulement les chrétiens, mais ceux qui ne partagent pas notre foi.

La vie qui n'est pas chrétienne est sans but. — Le doute ne peut diriger la vie — L'incrédulité absolue ou la philosophie matérialiste, quelles que soient ses formes et ses nuances, en est évidemment incapable. — La philosophie spiritualiste ne peut suffire à cette grande tâche. — Aveux des philosophes. — De plus, elle n'est pas populaire, et elle nie l'efficacité de la prière, elle prétend que Dieu est indifférent aux actes et aux supplications de l'homme.

La vie qui n'est pas chrétienne est une perpétuelle et coupable contradiction en ceux qui croient et ne pratiquent pas ; en ceux qui prétendent partager leur vie entre l'obéissance et la révolte, entre Dieu et le monde ; en ceux qui combattent la religion qu'ils respectent et qu'ils admirent en secret.

La vie qui n'est pas chrétienne est stérile et sans mérites. — Elle manque de la puissance nécessaire à tout progrès dans le bien et la vertu. Démonstration : appel à l'expérience. — Ce que réalisent les œuvres catholiques. La vie chrétienne seule produit les institutions et les œuvres admirables de la charité et l'élévation morale des peuples. — Deux pages de M. Taine. — La question sociale actuelle.

La vie chrétienne est nécessaire à la sécurité et à la paix des âmes ; aveux de plusieurs incrédules. — Elle est nécessaire à la sécurité et à la paix des familles et des peuples.

CHAPITRE II

LA VIE CHRÉTIENNE EST SURNATURELLE, C'EST-A-DIRE DIVINE.

Cette question est la question fondamentale de toute religion et en particulier de la religion chrétienne, la question fondamentale de l'Église catholique et de la vie chrétienne. Nous pourrions établir que toutes les grandes erreurs et les grandes hérésies du passé ont leur source première dans de graves erreurs sur le surnaturel ; mais il est plus utile d'établir cette démonstration pour les erreurs contemporaines.

La négation du surnaturel est une des erreurs capitales de l'incrédulité, de la libre pensée contemporaine sous leurs formes diverses, du *Positivisme* et de la *Critique nouvelle*. — Témoignage de M. Guizot. — C'est aussi l'erreur de ceux qu'on a appelés les *Néo-chrétiens*. — Textes de plusieurs écrivains de cette école. — Enseignements de Pie IX et de Léon XIII sur cette cause capitale des erreurs contemporaines et de nos périls sociaux.

La vraie doctrine sur le surnaturel est nécessaire à l'intelligence de la doctrine chrétienne, de ses formules et de ses termes les plus usuels. Il faut donc choisir entre l'enseignement exact de cette doctrine et l'ignorance ou l'erreur sur tout l'ensemble de la religion catholique. — L'absence de cet enseignement n'est-elle pas la cause première de l'insuffisance de l'instruction religieuse même dans les classes élevées de la société ? — Témoignage d'un illustre commentateur des Saintes-Écritures, Corneille de la Pierre, de Rohrbacher et du théologien Habert. — Réfutation de cette objection : les fidèles sont incapables de comprendre des vérités aussi élevées.

Nécessité de se servir de ces termes : *surnaturel* et *naturel*, *ordre surnaturel* et *ordre naturel*. — Ce qu'est l'ordre. — Une

comparaison. — Le mot *naturel* exprime ce qui appartient à la *nature* d'un être ; la nature est l'essence d'un être en tant qu'elle est le principe de ses actes. — Le mot *surnaturel* exprime ce qui est *au-dessus de cette nature*. — Le surnaturel *par essence* est Dieu, mais il existe un surnaturel *par participation*. — Il est *l'ensemble des droits et des secours que Dieu accorde gratuitement à la créature, et qui surpassent infiniment les exigences et les forces de toute nature créée ou possible*. — Il y a, pour l'homme, une connaissance et un amour naturels de Dieu, une connaissance et un amour surnaturels de Dieu ; il y a une vie et une béatitude naturelles et une vie et une béatitude surnaturelles.

Il importe d'établir une autre distinction, celle des dons *préternaturels*. Ce sont *des dons qui ne constituent pas nécessairement la nature de l'homme, qui n'en dépendent pas nécessairement, qui cependant ne l'élèvent pas infiniment au-dessus d'elle-même, comme la grâce, mais qui l'élèvent et qui la perfectionnent dans sa propre sphère, sans dépasser absolument les limites de cette nature*. — Une comparaison. — Etymologie de ce terme : *préternaturel*. — Comment les dons de l'exemption de la concupiscence, de l'immortalité, de la science, etc..., accordés à nos premiers parents, étaient préternaturels.

Cette division des dons naturels, surnaturels et préternaturels répond à la réalité des dons de Dieu, et elle est nécessaire à l'exposé exact de la doctrine catholique.

Importance de la question. — L'incrédulité veut écarter *a priori* et sans examen ce grand problème. — Ce procédé est facile, mais il n'est ni scientifique ni raisonnable. — Cependant, les adversaires du surnaturel essaient de le repousser en déclarant que « la loi de l'histoire c'est qu'il n'y a pas de miracles ; la loi de la philosophie, c'est qu'il n'y a pas de mystères ; la loi de la science, c'est qu'il n'y a pas de surnaturel ». — Démonstration que l'histoire affirme le miracle, que la philosophie affirme le mystère, et que la science n'est en rien opposée au surnaturel.

L'impossibilité du surnaturel ne pourrait venir que de Dieu, de l'homme ou de l'ordre naturel ; cette impossibilité n'existe pas. —

procurer sa gloire et notre béatitude surnaturelle, pour diriger la vie présente vers la fin surnaturelle.

Il n'y a pas de loi possible sans l'autorité de Dieu, sans la spiritualité, la liberté et l'immortalité de l'âme.

Les sources de cette loi sont d'abord la *loi éternelle* qui est manifestée et appliquée à la direction de l'homme par la *loi naturelle*, puis la *loi révélée* à nos premiers parents, la loi de l'Ancien Testament et les préceptes de Notre Seigneur Jésus-Christ. Toutes ces lois ont pour source première la Sagesse divine, le Verbe de Dieu.

Le premier précepte prescrit l'amour de Dieu ; le second, l'amour du prochain pour Dieu : c'est *le résumé, la plénitude de la loi, le lien de la perfection.* — L'amour du prochain doit être universel, généreux et humble ; il doit pardonner toujours ; il comprend les ennemis eux-mêmes ; il est libéral et magnifique ; il a pour idéal l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ pour nous, l'amour qui unit les personnes de la Trinité divine. — Tous ces caractères sont surhumains.

Elle enseigne la sincérité et la simplicité, la pureté et l'humilité, la patience, la miséricorde, la force indomptable devant l'iniquité, le renoncement et l'immolation, la sainteté du mariage.

Le premier motif d'accomplir la loi chrétienne est l'autorité et la volonté de Dieu. — Le second motif est l'amour de Dieu. — Le troisième est la sanction, c'est-à-dire les récompenses et les châtiments. — La grande objection de l'incrédulité contemporaine contre ce motif : La récompense et le châtiment font de l'accomplissement du devoir un calcul, de la vertu une spéculation misérable ; ils abaissent les cœurs et tuent la morale. — Cette objection n'est qu'un sophisme, elle méconnait la nature de l'homme, la

CHAPITRE IV

LE PROGRÈS DE LA VIE CHRÉTIENNE.

efficacité morale, par le mérite de nos bonnes œuvres dont la valeur surnaturelle obtient de Dieu cette augmentation, — par les sacrements, selon les dispositions de ceux qui les reçoivent et selon la volonté de Dieu d'accorder sa grâce. — Nous allons démontrer bientôt que la grâce sanctifiante et les vertus chrétiennes augmentent selon le degré du mérite de nos actions. — Dieu a voulu, dans sa bonté, que l'homme fût par sa coopération l'artisan de son bonheur et de sa gloire et qu'il se rapprochât ainsi de la grandeur et de la perfection divines.

Le mérite, en général, est une qualité qui rend nos actes dignes de rétribution, c'est-à-dire d'une récompense. Il y a un mérite *de convenance* et un mérite *de justice.*

Les mérites de Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Rédempteur, sont la cause première et essentielle de nos mérites. — Pour être méritoires, nos actes doivent avoir une certaine proportion avec les dons et les récompenses célestes. — Cette proportion vient de la dignité surnaturelle qui nous est accordée avec la grâce sanctifiante, principe divin de nos actes ; mais il faut de plus, pour le mérite *de justice*, une promesse de Dieu.

Les conditions que doivent avoir nos actes pour qu'ils aient un mérite *de justice* : ils doivent être accomplis *dans la vie présente*, — *en état de grâce*, — *être honnêtes et bons*, — *être surnaturels dans leur principe*, c'est-à-dire accomplis sous l'influence de la grâce, — et *surnaturels dans leur motif.* — Comment nos actes doivent, pour être méritoires, être dirigés vers Dieu et sous l'influence de la charité. — Les actes honnêtes et bons, au point de vue simplement naturel, et qui n'ont pas un mérite pour le ciel, ne sont pas absolument sans utilité pour le salut.

L'objet du mérite, c'est-à-dire les dons et les biens surnaturels que nous pouvons obtenir par les mérites de nos bonnes œuvres. — Nous ne pouvons mériter d'aucune façon la première grâce ; elle est absolument gratuite. — Le chrétien en état de grâce mérite *en justice* une augmentation de la grâce sanctifiante, et il acquiert par la justification un certain droit aux grâces actuelles nécessaires pour accomplir les actions desquelles dépend cette augmentation. — Par la prière, nous pouvons obtenir infailliblement des grâces

de ces deux vertus. — Le péché véniel ne diminue pas directement la grâce sanctifiante, mais indirectement : il met des obstacles à son efficacité.

Deux conclusions pratiques : réaliser le progrès de la vie chrétienne et être reconnaissant envers Dieu de sa bonté infinie qui nous rend le salut facile. Les lumières de l'éternité révéleront sans doute bien des iniquités et des crimes, mais elles révéleront aussi des mérites ignorés de ceux-mêmes qui les ont obtenus, des merveilles de la grâce et de la sainteté.

CHAPITRE V

LA PERFECTION DE LA VIE CHRÉTIENNE.

Celui-là est parfait, selon l'étymologie de ce mot, qui est complètement fait ou auquel rien ne manque : la perfection absolue n'est pas de ce monde. — Le devoir de tendre à la perfection est démontré par tout ce que nous avons dit du devoir de réaliser le progrès de la vie chrétienne. — Ce devoir est imposé à tous. — Sa gravité. — Distinction entre les *préceptes* et les *conseils*.

La perfection considérée dans son principe est la grâce sanctifiante. — Dans son essence, elle est le degré supérieur de la grâce sanctifiante, des vertus et des dons qui constituent la vie chrétienne et l'union de l'âme avec Dieu. — Considérée comme une disposition active et permanente de l'homme à réaliser l'union avec Dieu, elle est la charité. — Démonstration de cette doctrine. Son importance.

La charité, qui est la perfection de la vie chrétienne, consiste dans l'accomplissement fidèle de la sainte et adorable volonté de

Dieu. — Démonstration tirée de la nature et des caractères essentiels de la charité, des promesses de Dieu, de l'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ, de l'union complète qui s'établit ainsi entre notre volonté et celle de Dieu. — L'accomplissement de la volonté de Dieu est enseigné par la raison comme par la foi. — Il établit dans l'homme l'harmonie et la grandeur morales : il est le sacrifice d'holocauste qui surpasse tous les sacrifices et qui seul leur donne de la valeur devant Dieu. — Il est le grand remède contre la crainte et le découragement et il donne la paix parfaite.

Ce sont les trois grands aspects sous lesquels se présente la volonté de Dieu. — Importance suprême de la fidélité aux devoirs d'état ; ce qu'ils sont. — Très grave conséquence pratique pour les âmes inquiètes qui veulent toujours sortir de la situation où Dieu les a placées.

Pour être fidèle aux devoirs d'état, le chrétien doit apporter la plus grande attention aux actions ordinaires. — Leur importance et leur valeur surnaturelle. — Elles ne favorisent pas l'orgueil ; elles rendent le salut et la perfection faciles. — L'exemple de la sainte Famille à Nazareth.

Le rôle admirable de la douleur ; elle est l'ouvrière de Dieu dans le travail de notre perfection. — La résignation chrétienne. — Sa valeur et sa puissance surnaturelles. — Mais la perfection n'exige pas que nous soyons insensibles. — Raisons. — Exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ et des Saints qui ont souffert et pleuré. La résignation peut exister dans le trouble profond que causent les grandes épreuves. — Texte de saint François de Sales.

Ce sont les trois moyens pour que l'accomplissement de la volonté de Dieu, les actions ordinaires et l'acceptation de la douleur nous conduisent à la perfection. — Ce que sont les intentions pures et surnaturelles. — Quelles relations nos actions doivent avoir avec Dieu par nos intentions. — Applications pratiques et

très importantes des principes exposés au chapitre IV, § 4. — Le rôle de la charité.

Nous avons dit ce qu'est la perfection ; il faut dire ce qu'elle n'est pas.

La perfection ne consiste pas à n'avoir pas de tentations. — Ce qu'est la tentation. — Elle n'est pas le péché, pas plus que le combat n'est la défaite. — Elle peut et doit devenir un moyen puissant de perfection.

La perfection ne consiste pas dans la ferveur sensible ou l'intensité de la charité.

Elle ne consiste pas à n'avoir pas de défauts, mais à les combattre avec énergie, et il faut combattre surtout le *défaut dominant.*

La perfection n'est pas seulement la part des Saints que l'Église place sur les autels. Les miracles, les prophéties, les autres prodiges que l'Église réclame pour la canonisation des Saints sont la manifestation de la sainteté, mais non pas la sainteté elle-même. Bien plus, des prodiges peuvent être accomplis par des pécheurs.

CHAPITRE VI

LA VIE ÉTERNELLE, COURONNEMENT DE LA VIE CHRÉTIENNE.

C'est la conclusion de la doctrine exposée dans les chapitres précédents. — La vie éternelle est le couronnement de la vie chrétienne, parce qu'elle en est la fin, le suprême sommet, et qu'elle est une récompense. — C'est le terme nécessaire des aspirations de notre nature développées, agrandies et élevées par les dons surnaturels. — Sans cette vie éternelle, la vie présente serait un désolant et effroyable mystère.

Nous voulons voir et savoir : nous voulons la lumière, la vérité. Et que savons-nous ? que sait la foule immense ? que savent les plus hautes intelligences qui se consacrent aux travaux et aux conquêtes de la science ? — La lumière de la foi elle-même ne nous satisfait pas. — Au ciel, la vision sera le principe de notre béatitude et de la vie éternelle.

Mais que verrons-nous ?

Ce que nous connaîtrons de Dieu, de ses perfections, de ses mystères et de ses œuvres, de ses desseins. Nous verrons Dieu tout entier, quoique nous ne le verrons pas *totalement*. — Nous verrons les Anges, les Saints, la Vierge Mère de Dieu. Quel spectacle ravissant ! — Nous verrons les supplices des damnés. — Nous verrons ceux qui sont sur la terre, leurs actions, leurs peines, leurs désirs. Quelle consolation dans les séparations déchirantes de la mort ! — Nous retrouverons ceux que nous avons perdus ; nous lirons jusqu'au fond de leurs âmes ; nous verrons tous les desseins de Dieu sur les peuples, toute la création matérielle, les astres et les mondes.

Cette science immense jaillit de la pensée et de la sagesse de Dieu. — Elle comprend même les événements qui dépendent de la libre volonté des hommes. — Elle n'est pas infinie, mais elle est parfaite ; elle n'est pas successive ; elle n'a aucune des imperfections de la science humaine qui disparaîtra ainsi que la foi dans les clartés célestes.

La lumière de cette vision est la *lumière de la gloire*. — Sa nécessité, sa définition, ses caractères et ses effets.

La vision, nous l'avons déjà indiqué, mais nous le démontrons ici, est le principe essentiel et premier de la béatitude céleste. Mais la béatitude ne peut être complète sans l'amour. — C'est le témoignage de tous les cœurs et surtout des plus généreux et des plus chrétiens, — c'est le témoignage des Saintes Écritures, — c'est ce que démontre la notion essentielle de la béatitude céleste, de la perfection et de la charité. — Cet amour est supérieur à la

Nancy. — A. Crépin Leblond, imprimeur de l'Évêché, 21, rue Saint-Dizier.

